

LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2002

TOME 2

SOMMAIRE

	page
• Formations du CNIS	
Monnaie, finance, balance des paiements	323
Santé, protection sociale	361
Statistiques régionales et locales	439
Transports	541
Tourisme	557
Urbanisme, équipement, logement	565
• Sigles et acronymes	587

MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

BANQUE DE FRANCE

COMMISSION DE CONTRÔLE DES ASSURANCES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

- Direction générale de la Comptabilité publique - DGCP - 5ème sous-direction
- Direction générale de la Comptabilité publique - DGCP - 6ème sous-direction

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

- Direction générale des Collectivités locales - DGCL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

- Sous-direction des études statistiques - SDES

Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Banque de France

1. Statistiques monétaires et financières

(Responsable : direction générale des Etudes et des Relations internationales - direction des Etudes et Statistiques monétaires – DESM)

1. STATISTIQUES MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

(Responsable : direction générale des Études et des Relations internationales – direction des Études et Statistiques monétaires – DESM)

1.1. Exposé de synthèse

1.1.1. Statistiques monétaires

L'année 2002 devrait marquer de nouveaux progrès au plan de l'harmonisation européenne des statistiques monétaires, en particulier en ce qui concerne les statistiques relatives aux taux d'intérêt bancaires et aux flux. En outre, le suivi des opérations des intermédiaires financiers autres que les institutions financières monétaires (IFM) : FCC, OPCVM non monétaires, entreprises d'investissement, CNA, CNT, deviendra pleinement opérationnel.

1.1.2. Statistiques financières

Lancé en 2001, mais temporairement suspendu, le projet de réalisation de comptes financiers trimestriels devrait aboutir en 2003 et permettre aux conjoncturistes d'étendre leurs analyses à la sphère financière. En parallèle, se poursuivront les travaux préparatoires à la mise en place de la base 2000, premier changement de base quinquennal depuis la mise en œuvre du SEC95. Les séries longues de comptes financiers annuels devraient être publiées d'ici la fin de l'année. Au niveau européen, les comptes financiers consolidés de la zone, dont la première publication est intervenue en 2001, seront progressivement améliorés en intégrant les progrès réalisés dans les sources statistiques amont. L'adoption du projet de règlement européen sur les statistiques structurelles d'entreprises devrait intervenir courant 2001 et entrer en application dès 2002.

1.1.3. Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières

Dans le domaine des statistiques sur les valeurs mobilières, la rénovation de la base obligataire du service d'Études sur les valeurs mobilières (SEVAM) devrait être achevée dès la fin 2001 :

- extension du champ de la base des emprunts domestiques aux émissions à l'international des résidents (achevé en juin 2001) ;
- restitution de l'ensemble de la base à la direction de la Balance des Paiements pour ses besoins propres (échéance 4^e trimestre 2001) ;
- publication de l'ensemble des résultats (échéance prévue : 4^e trimestre 2001).

Les statistiques d'émissions de titres sont transmises mensuellement à la Banque centrale européenne (BCE). Cette dernière a également demandé aux BCN de lui fournir des séries mensuelles de stocks de titres. Cette information est déjà disponible pour les obligations et titres de créances négociables. En revanche, des travaux supplémentaires sont à entreprendre sur les actions pour répondre aux demandes de la BCE.

Par ailleurs, les BCN seront tenues, à partir de 2002, d'adresser à la BCE, dans le cadre du projet de la base titres européenne, des informations titre par titre sur les émissions d'actions, d'obligations et de TCN de leurs résidents.

La refonte de la base actions est prévue en deux temps :

- aménagement à minima de l'application existante au cours de l'année 2001 (production de stocks d'actions) : échéance décembre 2001 ;
- refonte complète de l'application en 2002-2003 (production de séries chronologiques sur les stocks, fiabilisation des traitements...).

1.2. Travaux nouveaux pour 2002

1.2.1. Les enquêtes nouvelles, les enquêtes rénovées et toutes celles de périodicité supérieure à l'année

1.2.1.1. Statistiques monétaires

Définition, en liaison avec la profession bancaire et conformément aux orientations méthodologiques définies par le SEBC, de la collecte de données supplémentaires concernant :

- les taux d'intérêt bancaires sur les opérations nouvelles (dépôts et crédits)
- les taux d'intérêt bancaires sur les encours (dépôts et crédits)
- les effets de valorisation sur les placements en titres des établissements de crédit et les pertes sur créances irrécouvrables
- les ventilations mensuelles des dépôts et crédits par agent contrepartie
- la ventilation par détenteur de parts d'OPCVM monétaires (par le truchement des conservateurs de ces titres).

Début de la collecte prévu pour 2003.

1.2.1.2. Statistiques financières

- Poursuite de comptes financiers trimestriels en base 95 des comptes nationaux.
- Réalisation des travaux statistiques relatifs au changement de base des comptes nationaux.

1.2.1.3. Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières

- *Enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières*

Aménagements apportés à la nouvelle enquête qui a obtenu en 1999 le label d'intérêt général délivré par le CNIS :

- réduction à 3 mois les délais de publication, grâce à la généralisation pour la fin 2001 de l'usage de la télétransmission ;
- accroissement du taux de couverture de l'enquête par le recrutement de nouveaux informateurs.

Base de données sur les actions :

Démarrage de la refonte complète de la base de données mensuelles sur les émissions d'actions cotées et non cotées :

- reprise des données et des fonctionnalités de l'existant,
- production de séries chronologiques sur les stocks,
- enrichissement des informations collectées pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs : BCE, comptes nationaux, statistiques monétaires, divers.

- Alimentation de la base titres de la BCE à partir du 1^{er} semestre 2002

1.2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2002

1.2.2.1. Statistiques monétaires

Refonte des procédures de correction des variations saisonnières.

1.2.2.2. Statistiques financières

Néant.

1.2.2.3. Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières :

- Base de données obligataires

Le projet informatique « décisionnel d'études de la DESM » (échéance juin 2003) ouvrira notamment la possibilité de constituer des sélections d'emprunts et de leur appliquer une grande variété de traitements ou calculs.

1.3. Opérations répétitives

1.3.1. Statistiques monétaires

- Bilan mensuel agrégé des IFM.
- Suivi trimestriel des opérations de dépôts, de crédit et de portefeuille titres des IFM, réparties par secteur/pays de la contrepartie ou par devise.
- Agrégats mensuels et trimestriels sur les placements intermédiés et l'endettement des résidents français.
- Statistiques mensuelles sur les émissions de titres.
- Statistiques mensuelles ou trimestrielles sur la répartition de l'actif net des OPCVM, les souscriptions et les rachats de titres d'OPCVM.
- Développement de la diffusion de séries longues via Internet.

1.3.2. Statistiques financières

- Comptes nationaux non financiers annuels des institutions financières.
- Comptes nationaux financiers annuels de l'ensemble des secteurs.
- Tableaux trimestriels des financements et des placements.

1.3.3. Enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières

Elles sont au nombre de quatre :

- à périodicité trimestrielle :
 - enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières ;
 - enquêtes sur la composition des plans d'épargne en actions (PEA) bancaires ;
- à périodicité annuelle :
 - enquêtes sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques, en fonction des catégories socioprofessionnelles, des âges et des montants des portefeuilles ;
 - sondage sur les porteurs de valeurs mobilières réalisé par la SOFRES sur demande de la Banque de France et d'Euronext.

1.4. Allégement de la charge statistique des entreprises

1.4.1. Statistiques monétaires

Néant.

1.4.2. Statistiques financières

Néant.

1.5. Aspects particuliers du programme 2002

1.5.1. Aspects « régionaux et locaux »

1.5.1.1. Statistiques monétaires

Néant

1.5.1.2. Statistiques financières

Néant.

1.5.2. Aspects « environnement »

1.5.2.1. Statistiques monétaires

Néant.

1.5.2.2. Statistiques financières

Néant.

1.5.3. Aspects « européens »

1.5.3.1. Statistiques monétaires

- Transmission mensuelle ou trimestrielle à la BCE de données agrégées relatives aux IFM (encours et flux) en vue de l'élaboration des agrégats monétaires de la zone euro, ainsi que de données harmonisées relatives aux taux d'intérêt bancaires et aux émissions de titres.
- Participation au groupe de travail de la BCE sur les statistiques monétaires et bancaires.
- Diffusion en France des statistiques monétaires ou financières européennes.

1.5.3.2. Statistiques financières

- Transmission à la BCE et à Eurostat des comptes nationaux financiers.
- Participation au groupe de travail de la BCE sur les comptes financiers de l'union monétaire.
- Participation au groupe de travail d'Eurostat sur les comptes financiers.
- Participation au groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques structurelles d'entreprises financières.
- Participation à la task force d'Eurostat « manual on sources and method for the compilation of ESA 95 financial accounts ».
- Transmission des données du « table on financements and investments » à la BCE.

1.5.3.3. Statistiques sur les valeurs mobilières

- Transmission mensuelle à la BCE des statistiques sur les flux d'émissions et les stocks de valeurs mobilières.
- Contribution à la mise en place d'une base titres centralisée à la Banque centrale européenne

1.6. Liste des publications

1.6.1. Statistiques monétaires

- Tendances monétaires et financières (publication mensuelle)
- Statistiques (publication trimestrielle, supplément du *Bulletin de la Banque de France*)
- La monnaie (publication annuelle)

1.6.2. Statistiques financières

Les comptes nationaux financiers sont publiés dans le volume annuel « Comptes et indicateurs économiques » et dans le CD-rom associé de l'INSEE ainsi que sur le site Internet de la Banque de France.

1.6.3. Statistiques sur les valeurs mobilières

- Enquêtes trimestrielles sur les placements en valeurs mobilières des agents économiques et sur la composition des plans d'épargne en actions (PEA) bancaires ;
- Enquête annuelle sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques et sur le nombre de détenteurs des différentes valeurs mobilières (données de sondage).

1.7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Les objectifs fixés pour les trois domaines (statistiques monétaires, statistiques financières, enquêtes « valeurs mobilières ») au titre du programme à moyen terme 1999-2003 ont été jusqu'à présent respectés et n'appellent pas dans l'immédiat de réorientations significatives.

2. Statistiques concernant les moyens de paiement

(Responsable : direction générale des Opérations – direction des Systèmes de paiement)

2. STATISTIQUES CONCERNANT LES MOYENS DE PAIEMENT

(Responsable : direction générale des Opérations – direction des Systèmes de paiement)

La direction des Systèmes de paiement produit tout au long de l'année des statistiques relatives aux moyens de paiement (monnaie fiduciaire et scripturale), aux instruments de paiement (chèques, cartes bancaires, virements, ...) et aux systèmes de paiement (français et appartenant à l'Eurosystème). Sont concernés les paiements de masse ainsi que les paiements de montant élevé.

Ces statistiques sont constituées à partir de données recueillies aussi bien en interne à la Banque de France qu'auprès d'autres organismes publics (Trésor, BCE...) ou auprès des banques commerciales.

La partie publiée de ces statistiques est disponible sur le site Internet de la Banque de France (rubrique Statistiques/Moyens, instruments et systèmes de paiement).

Les statistiques relatives aux paiements de montant élevé sont produites de manière quasiment entièrement automatisée. Celles concernant les paiements de masse sont en cours d'automatisation.

3. Statistiques concernant les relations avec l'extérieur

(Responsables : direction générale des Études et des Relations internationales - direction de la Balance des paiements)

3. STATISTIQUES CONCERNANT LES RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

(Responsable : direction générale des Études et des Relations internationales – direction de la Balance des paiements)

3.1. Exposé de synthèse

La Direction de la balance des paiements collecte, par différents moyens (déclarations obligatoires des banques et des grandes entreprises, enquêtes, estimations...), traite et compile, suivant des règles méthodologiques précises, des données sur l'ensemble des opérations et transactions entre les résidents français et les non-résidents, nécessaires pour l'établissement de la balance des paiements et de la position extérieure non seulement de la France mais aussi de la zone euro. Le cadre méthodologique est largement déterminé au plan international et européen ; en revanche, la mise en œuvre des principes méthodologiques sur le terrain, c'est à dire le choix des modes de collecte et de traitement, reste pour l'essentiel de sa responsabilité.

Dans un environnement marqué par une accélération des échanges financiers intra-européens et à quelques mois de l'introduction de l'euro fiduciaire, les difficultés conceptuelles et pratiques pour le maintien d'une collecte statistique de qualité représentent un défi évident, malgré une concertation régulière entre pays européens et avec les organismes compétents de l'union européenne et de la zone euro. Des projets nouveaux, fondés sur l'utilisation de résultats d'enquêtes— pour les voyages (voir 3.2), ou pour d'autres rubriques pour lesquelles des enquêtes peuvent apporter une plus-value (transports, ...) –, reposant sur des estimations liant certaines données entre elles – revenus d'investissements et position extérieure... – ou prévoyant un rapprochement plus systématique avec d'autres pays européens partenaires – s'agissant des salaires, des investissements directs... – devraient permettre de concilier l'exigence de maintien de la qualité et un allègement de la charge statistique pesant sur la collectivité nationale. A cet égard, la mise en œuvre d'un seuil d'exemption de 12 500 euros pour les déclarations de transferts transfrontière par les banques à compter du 1^{er} janvier 2002 constitue un gage significatif de la volonté des autorités de répondre aux attentes des établissements de crédit dans le cadre de la politique de réduction des coûts des virements internationaux intra-européens, soutenue par la Commission et le Parlement européen.

3.2. Travaux nouveaux pour 2002

Les « voyages » en balance des paiements étant actuellement recensés à partir des moyens de paiement utilisés par les touristes pour régler leurs frais de voyage (cartes bancaires, virements, billets), il est impératif qu'un nouveau système de recensement permettant de pallier l'impossibilité de connaître l'origine géographique des flux sur billets en euros soit opérationnel dès l'introduction de l'euro fiduciaire, soit dès janvier 2002.

La réflexion sur les méthodes complémentaires à mettre en œuvre conduite depuis 1998 — en lien avec Eurostat — avec les différents partenaires compétents (Direction du Tourisme, INSEE, ...) a abouti :

- à la mise en place, fin 1999, par la Direction du Tourisme, d'une enquête sur le suivi des dépenses touristiques des Français à l'étranger, qui prend en compte les besoins spécifiques de la balance des paiements ;
- au lancement, en 2001, d'une méthode de mesure des flux touristiques des non-résidents en France par le biais d'une enquête aux frontières auprès des visiteurs étrangers.

L'analyse des premiers résultats de ces enquêtes est en cours et devrait permettre d'améliorer tant les conditions de collecte que les modes de traitement des informations recueillies. A terme, un affinement de la qualité et de la fiabilité des données de balance des paiements sur les voyages sera recherché par rapport aux chiffres actuellement disponibles.

La mise en place du seuil d'exemption de 12 500 euros pour les déclarations bancaires se traduit, à méthodes inchangées, par une perte d'informations représentant environ 8 % des échanges de services, et bien davantage pour certaines lignes. Aussi cette mesure visant à un allègement du coût des transferts transfrontières pour la clientèle des banques (particuliers et entreprises) conduira la direction de la balance des paiements à sélectionner dans les toutes prochaines années des entreprises auxquelles serait donné le statut de DDG (déclarant direct général) pour qu'elles déclarent sur une base mensuelle leurs échanges de services avec l'étranger.

Sur un plan général, le nouveau système d'information de la balance des paiements (projet SAFIR) devrait être pleinement opérationnel en 2002, permettant ainsi de recourir plus largement à des estimations en cas de données manquantes et à des corrections d'anomalies déclaratives grâce à l'utilisation de techniques statistiques plus élaborées, tout en offrant des traitements mieux sécurisés.

3.3. Opérations répétitives

Néant.

3.4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Tout en veillant à ne pas compromettre la qualité des instruments mis en place, la direction de la balance des paiements de la Banque de France s'efforce de réduire autant que possible la charge statistique globale, en veillant à inscrire toute décision dans ce domaine dans le cadre d'une concertation avec ses partenaires tant nationaux qu'europeens.

Il en est ainsi des travaux engagés dans chaque pays sous l'égide du Comité européen des Statistiques monétaires, financières et de balance des paiements (CMFB) à Luxembourg — et en lien avec la BCE — dans le but non seulement de mettre en œuvre un seuil d'exemption de 12 500 euros pour les déclarations des banques au plus tard au 1^{er} janvier 2002, mais aussi de promouvoir à l'instigation des Pays-Bas un cadre déclaratif unique en Europe pour les entreprises multinationales (sur la base du volontariat). Les progrès réalisés pour parvenir à un accord sur une codification unique constituent une étape importante dans cette direction.

Avec le nouveau système d'information de la direction de la Balance des paiements (application SAFIR), sera favorisé l'usage accru par les banques et les entreprises de la télétransmission et, plus encore, d'Internet (projet GFIN) qui contribueront également à réduire le coût des obligations déclaratives pour la balance des paiements.

3.5. Aspects particuliers du programme 2002

Sur le plan européen, la direction de la balance des paiements doit participer à plusieurs task forces de la BCE (Investissements directs, investissements de portefeuille, base-titres européenne), au groupe technique d'Eurostat sur la déclaration directe et poursuivre la concertation avec ses partenaires européens au sein du groupe de travail d'Eurostat sur les asymétries bilatérales.

4. Statistiques bancaires

(Responsable : secrétariat général de la Commission bancaire)

4. STATISTIQUES BANCAIRES

(Responsable : secrétariat général de la Commission bancaire)

4.1. Exposé de synthèse

La collecte statistique relative aux établissements de crédit est désormais stabilisée dans le cadre de la BAFI, à la fois système de collecte prudentielle et nomenclature comptable. Cette dernière, opérationnelle depuis 1993, a connu peu de modifications importantes sur la période 1996-2000, à l'exception des conséquences de l'introduction des documents en euros, depuis juillet 1998, notamment des délais de transmission des informations mensuelles sensiblement réduits. Par ailleurs, le dispositif comptable et prudentiel a été élargi aux entreprises d'investissement, désormais intégrées dans le champ du contrôle du Secrétariat général de la Commission bancaire. L'adaptation de la nomenclature des documents comptables et prudentiels des entreprises d'investissement est en cours.

Peu de bouleversements des statistiques bancaires devraient intervenir dans le court terme, notamment pour laisser les établissements de crédit et les entreprises d'investissement absorber les charges exceptionnelles résultant de l'introduction de l'euro fiduciaire.

Toutefois, la mise en place des fonds de garantie des dépôts, des titres et des cautions nécessite la collecte de données nécessaires au calcul des contributions de chacun des établissements assujettis. Pour modifier les états en conséquence, la Commission bancaire a complété au cours de l'année 2000 les instructions adoptées en ce sens au second semestre 1999. Les principaux compléments ou

changements portent sur un indicateur synthétique de risque et les périmètres de consolidation des réseaux et des groupes bancaires, ainsi que la prise en compte de la division des risques.

Au cours du deuxième semestre 2000, les instructions CB ont porté notamment sur l'informatisation des grands risques, la collecte d'informations relatives au dispositif de prévention du blanchiment des capitaux et la réforme de la présentation des documents publiables des établissements de crédit et des compagnies financières.

4.2. Travaux nouveaux pour 2002

Enquêtes nouvelles ou renouvelées

Réforme et collecte dans l'application BAFI

- des informations relatives aux engagements internationaux des établissements de crédit et des compagnies financières (risques de crédit, de marché, provisions générales)
- des informations relatives aux implantations bancaires à l'étranger (données d'état-civil des succursales et filiales, activité et résultats par catégories d'opérations)

L'uniformisation des états de collecte d'informations comptables est envisagé en 2002 pour l'ensemble des établissements assujettis au contrôle de la Commission bancaire (établissements de crédit et entreprises d'investissement).

Autres nouveaux travaux : aucun prévu à ce jour

4.3. Opérations répétitives

Rappel des travaux récurrents mis en œuvre pendant la période 1996-2000 : BAFI (organisation de la collecte, nomenclature comptable, cadre prudentiel), dont modifications principales :

- ratio d'adéquation des fonds propres aux risques de marché, selon deux normes parallèles : Directive européenne, d'une part, et Comité de Bâle (G 10), d'autre part.
- extension de la surveillance prudentielle, et par conséquent de la collecte d'informations statistiques, aux entreprises d'investissement. (loi de Modernisation des activités financières du 2 juillet 1996)
- « Schéma d'information minimal » sur les produits dérivés (travaux du G 10)
- Enquête annuelle sur les implantations bancaires à l'étranger (IBE)

4.4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Remise des documents par télétransmission pour l'ensemble des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

4.5. Aspects particuliers du programme 2002

Aspects « régionaux », « environnement » et « européens » : aucun élément nouveau.

4.6. Liste des publications

- Rapport annuel de la Commission bancaire,
- Analyses comparatives (activité et résultats),
- Bulletin de la Commission bancaire,
- Livres blancs et documents de discussion et d'étude,
- Comptes annuels publiables des établissements de crédit.

4.7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

5. Statistiques concernant les enquêtes de conjoncture

(Responsable : direction générale des Études et des Relations internationales – direction de la Conjoncture)

5. STATISTIQUES CONCERNANT LES ENQUETES DE CONJONCTURE

(Responsable : direction générale des Études et des Relations internationales – direction de la Conjoncture)

5.1. Exposé de synthèse

La direction de la Conjoncture publie trois types d'enquêtes :

- des enquêtes de tendance, couvrant :
 - l'activité dans :
 - –l'industrie (mensuellement),
 - –le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement),
 - –le commerce de gros (trimestriellement),
 - –le commerce de détail (bimestriellement),
 - –les services marchands (bimestriellement),
 - le comportement financier dans :
 - –l'industrie (trimestriellement),
 - –le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement) ;
- une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution ;
- une enquête trimestrielle sur le coût du crédit aux entreprises et aux particuliers, menée auprès d'un échantillon de guichets bancaires.

5.2. Travaux nouveaux pour 2002

Pas de travaux nouveaux, mais nouvelle méthode de correction de l'inégalité des jours ouvrables dans le calcul des évolutions de chiffres d'affaires du commerce de détail.

5.3. Opérations répétitives

Liste des enquêtes :

- enquête mensuelle dans l'industrie
- enquêtes trimestrielles dans le BTP, le commerce de gros et sur le comportement financier des entreprises de l'industrie et du BTP
- enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail
- enquête de tendance bimestrielle auprès des commerces de détail

- enquête de tendance bimestrielle auprès des entreprises de services appartenant à 7 secteurs : réparation automobile, travail temporaire, hôtellerie, transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique, ingénierie technique
- enquête de tendance semestrielle sur les délais de paiement dans l'industrie
- enquête de tendance semestrielle sur les comportements d'emploi dans l'industrie
- enquête annuelle sur le comportement des entreprises
- enquête financière trimestrielle auprès des établissements de crédit
- enquête sur le coût du crédit (trimestrielle) auprès des établissements de crédit
- enquête annuelle sur les comptes financiers du logement

5.4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Poursuite de la collaboration avec les centres de gestion agréés et les Chambres de commerce en vue d'éviter les doubles interrogations des commerçants dans le cadre de la collecte mensuelle des chiffres d'affaires.

5.5. Aspects particuliers du programme 2002

Néant.

5.6. Publications

Néant.

5.7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen-terme 1999-2003

2001 : intégration des ventes de librairie-papeterie de la grande distribution dans le calcul des évolutions de chiffres d'affaires du commerce de détail.

2002 : suppression des enquêtes semestrielles dans l'industrie sur l'évolution des délais de paiement et les comportements d'emploi. Les questions relatives au comportement d'emploi sont reprises tous les trimestres dans l'enquête mensuelle de tendance dans l'industrie.

6. Statistiques financières territoriales

(Responsable : direction générale des Études – direction de la Conjoncture)

6. STATISTIQUES FINANCIÈRES TERRITORIALES

(Responsable : direction générale des Études et des Relations internationales
– direction de la Conjoncture)

Il s'agit de statistiques mensuelles, trimestrielles (annuelles pour la centralisation du nombre de comptes), disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France et portant sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des établissements de crédit et, le cas échéant, des institutions financières spécialisées (IFS), de La Poste, du Trésor Public et de la Caisse des dépôts et consignations.

À partir du second semestre 1997 et jusqu'en 2000, une opération de rénovation a été menée sur les centralisations :

- des dépôts et crédits,
- du nombre de comptes,
- des portefeuilles de valeurs mobilières,
- et des crédits nouveaux à l'habitat,

à l'effet principalement d'améliorer la collecte, d'accélérer les délais de sortie des statistiques et d'affiner leur qualité.

7. STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTÈME PRODUCTIF

(Responsable : Secrétariat général – direction des Entreprises)

7. STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTEME PRODUCTIF

(Responsable : Secrétariat général – direction des Entreprises)

7.1. Exposé de synthèse

La Direction des Entreprises réalise trois enquêtes spécifiques auprès des entreprises :

- la première collecte des données comptables spécifiques pour constituer la Centrale de bilans ;
- la deuxième porte sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) ;
- la troisième interroge les chefs d'entreprise sur leur stratégie.

Ces enquêtes, ainsi que le fichier de données comptables Fiben, permettent de mener des études approfondies sur le système productif.

7.2. Travaux nouveaux pour 2002

Il n'est pas prévu de créer d'enquêtes nouvelles pour 2002 dans le domaine concerné.

7.3. Opérations annuelles

La Banque de France réalise chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) dans l'industrie. L'indicateur employé mesure le nombre moyen hebdomadaire d'heures de fonctionnement des équipements productifs. Les éléments recueillis permettent également d'analyser les composantes de la durée d'utilisation (effectifs, travail posté, arrêts) et les possibilités d'accroissement de la production. L'enquête sera renouvelée en 2002.

La direction des Entreprises réalise chaque année l'étude sur la situation des entreprises industrielles, à partir des données de la Centrale de bilans. Il s'agit des premiers résultats disponibles sur l'exercice comptable qui vient de s'écouler. Ils fournissent une analyse de l'évolution de l'activité, des moyens de production, des performances et des financements : en juillet un article du bulletin de la Banque de France concernent les PMI, en septembre l'étude publiée présente l'ensemble des entreprises du secteur.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement.

L'enquête *Sesame*, alimentant une base de données de 4 000 entreprises, couvre depuis 2001 des PME (de 20 à 500 salariés) de tous les secteurs de l'industrie. Elle est réalisée selon un rythme triennal ; en 2002, 1 350 entreprises seront sollicitées pour l'enquête.

L'enquête sur la DUE est réalisée à l'automne et ses résultats sont publiés vers février.

Les statistiques sectorielles sont réalisées chaque année et fournissent des références aux différents acteurs économiques : entreprises, banques, organismes professionnels.

7.4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Néant.

7.5. Aspects particuliers du programme 2002

7.5.1. Aspects régionaux et locaux

Un renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en l'an 2000 est maintenant entré dans la pratique. Sur le plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé : le Dossier d'analyse financière (DAF) se poursuit. Les succursales de la Banque de France fournissent ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Les globalisations statistiques sur données Centrale de bilans sont réalisées annuellement aux niveaux national, régional ou départemental.

Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, le sont éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens

7.5.2. Aspects « environnement »

La Banque de France n'a pas de données qui puissent contribuer à la connaissance et à la qualité de l'environnement et n'envisage pas d'en collecter.

7.5.3. Aspects européens

La Centrale de bilans de la Banque de France est adhérente depuis l'origine à la Base de données des comptes harmonisés (BACH). La direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans.

Un effort méthodologique est en cours au sein de l'un des groupes de travail pour affiner l'analyse sectorielle dans la base BACH ; un autre groupe a réalisé l'édition sur internet de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays.

Un groupe de travail, créé pour étudier les modalités du refinancement des banques sur créances privées (*Tier Two*), poursuivra ses activités. Une de ses missions est de fournir à la BCE des statistiques comparatives entre pays.

Une étude sur le financement des entreprises espagnoles et françaises, réalisée en coopération entre la Banque d'Espagne et la Banque de France, sera réalisée en 2001 et donnera lieu à diverses publications et interventions en 2002.

Dans le cadre du groupe MTN (*Monetary Transmission Network*) organisé par la BCE, auquel participent plusieurs banques centrales, l'investissement et l'impact de chocs monétaires seront étudiés en 2001 sur données Centrale de bilans en collaboration avec le Centre de recherche de la Banque de France. Ce travail pourra être approfondi en 2002.

Un groupe de travail sur l'évolution des fonds propres des entreprises dans différents pays européens poursuivra ses travaux en 2002.

7.6. Liste des publications

Comme chaque année, en 2002, la direction des Entreprises effectuera une étude annuelle sur la situation des entreprises industrielles, à partir des données de la Centrale de bilans.

Parallèlement, sont effectuées et publiées, pour un petit nombre de secteurs, des études approfondies à partir de l'ensemble des données chiffrées disponibles à la Banque de France (direction des Entreprises et direction de la Conjoncture). Sur certains secteurs des comptoirs participent également à ces travaux.

Les études portant sur le comportement financier des entreprises et leurs liaisons financières seront poursuivies. Elles incluront l'examen des entreprises cotées en bourse.

L'étude du financement et du risque des entreprises innovantes est en cours. Elle est réalisée en croisant les réponses à l'enquête « innovation technologique » du SESSI et les données comptables de Fiben. Ce travail donnera lieu à plusieurs présentations au SESSI et à la Banque de France. Il intéresse également le groupe de travail de la Banque des règlements internationaux (BRI) sur la nouvelle économie.

L'enquête sur la DUE est maintenant disponible sur douze années. Elle donnera lieu à deux études : résultats de l'enquête sur longue période d'une part, impact de la DUE sur les fonctions de production et d'investissement d'autre part.

Les études portant sur le risque de crédit seront développées pour répondre aux besoins du contrôle prudentiel. La construction d'outils de détection précoce des difficultés, étendue en l'an 2001 aux secteurs de la construction et des hôtels-restaurants, sera poursuivie et traitera en 2002 du secteur des services aux entreprises. Les travaux statistiques et de recherche réalisés à la demande du Secrétariat général de la Commission bancaire sur le risque de crédit seront poursuivis.

Dans le cadre de l'analyse de la relation banque/entreprise, une étude sur la multibancarité sera réalisée en 2001, à partir des données comptables et d'informations contenues dans le Fichier central des risques de la Banque de France. Elle sera étendue et mise à jour en 2002.

Enfin, différentes fiches techniques sont régulièrement réalisées pour le rapport annuel du Conseil national du Crédit et du Titre (CNCT).

Commission de contrôle des assurances - CCA

Publications statistiques de la C.C.A.

RESULTATS COMPTABLES

Ce document contient les totalisations des états comptables remis par les entreprises d'assurance soumises à la Commission de contrôle des assurances. Les totalisations concernent l'ensemble du marché pour tous les comptes et états publiés ; ainsi que pour les comptes et états les plus importants, les groupes de sociétés suivants :

en assurance vie :

sociétés anonymes ;
sociétés d'assurance mutuelle ;
sociétés extra-communautaires.

en assurance non-vie :

- sociétés anonymes et sociétés d'assurance mutuelle avec intermédiaires commissionnés ;
- sociétés d'assurance mutuelle sans intermédiaires commissionnés, mutuelles agricoles, sociétés mutuelles d'assurance
- sociétés extra-communautaires.

L'appellation "sociétés anonymes" regroupe désormais toutes les sociétés anonymes et donc les entreprises "nationales".

TABLE DES MATIERES**1 - SOCIETES D'ASSURANCE SUR LA VIE ET SOCIETES D'ASSURANCE MIXTES****1-1 – Généralités**

Tableau récapitulatif

Liste des sociétés

1-2 - Totalisation des états comptables :

- Compte de résultat technique vie pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Compte de résultat technique non-vie (mixte) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Compte de résultat non technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Proposition d'affectation du résultat pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Tableau des engagements pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Mouvement d'actif des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1) pour le total du marché
- Etat récapitulatif des placements (annexe 1-3 B) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Divers actifs et passifs - Bilan par devise (annexe 1-13) pour le total du marché
- Résultat technique par catégories (annexe 2-2) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Résultat technique par catégories (annexe 2-2 non-vie) pour le total du marché (sociétés mixtes)
- Eléments d'exploitation - personnel (annexe 2-3) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Provisions et participations aux bénéficiaires en assurance sur la vie (annexe 2-8) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-1 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-2 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-3 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-4 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-5 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-6 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat de solvabilité mixte pour le total du marché
- Etats C-10 et C-11 Dommages corporels pour le total du marché
- Etat C-13 Part des réassureurs dans les sinistres pour le total du marché
- Etat C-20 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-31 pour le total du marché

Les états C-30 des sociétés mixtes sont totalisés avec ceux des sociétés non-vie (pages 337 et suivantes).

1-3 - Encaissement des sociétés vie et mixtes par catégories comptables (affaires directes en France)

- Capitalisation
- Contrats individuels (ou groupes ouverts) d'assurance temporaire décès en francs ou devises
- Contrats individuels (ou groupes ouverts) d'assurance vie en francs ou devises à P. U. ou V. L. autres que des temporaires décès
- Contrats individuels (ou groupes ouverts) d'assurance vie en francs ou devises à primes périodiques autres que des temporaires décès
- Contrats collectifs en francs ou devises

- Contrats en unité de compte
- Contrats régis par l'article L 441
- Acceptations en France (dommages corporels compris)

Les encaissements des sociétés vie et mixtes en dommages corporels sont décrits avec ceux des sociétés non-vie en page 344.

2 - SOCIETES D'ASSURANCE NON-VIE

2-1 - Généralités

Tableau récapitulatif

Liste des sociétés

2-2 - Totalisation des états comptables

- Compte de résultat technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Compte de résultat non technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Proposition d'affectation du résultat pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Tableau des engagements pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Mouvement d'actif - Produit des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1) pour le total du marché
- Etat récapitulatif des placements (annexe 1-3 B) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Provisions techniques (annexe 1-11 et 1-12) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan par devise (annexe 1-13) pour le total du marché
- Résultat technique par catégories (annexe 2-2) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Eléments d'exploitation-personnel (annexe 2-3) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-1 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-1 contrats pluriannuels pour le total du marché
- Etat C-1BIS pour le total des mutuelles agricoles
- Etat C-2 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-3 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-4 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-5 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-6 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- *Etats C-10 et C-11*

Dommages corporels
Automobile (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
Dommages aux biens
Catastrophes naturelles
R. C. générale
Divers
Sous-total affaires directes en France (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
Construction
Total affaires directes en France (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
Acceptations

- *Etats C-12*

Transports
Construction

Crédit et caution

Total affaires directes en France

Acceptations

Etat C-13 pour le total du marché et par groupes d'entreprises

Etat C-30 pour le total du marché (non-vie + mixtes)

2-3 - Encaissement des sociétés par catégories comptables (affaires directes en France)

- Assurance de dommages corporels.
- Cette liste regroupe les sociétés non vie ; les sociétés vie et les sociétés mixtes.
- Assurance automobile
- Assurance de dommages aux biens
- Catastrophes naturelles
- Protection juridique, assistance et pertes pécuniaires diverses
- Assurance transports
- Assurance construction
- Crédit caution
- Acceptations en France
- Activité dans l'Union Européenne (LPS et succursales)
- Activité hors de l'Union Européenne

3 - SOCIETES DE REASSURANCE**3-1 - Généralités****Liste des sociétés****3-2 - Totalisation des états comptables**

- Compte de résultat technique
- Compte de résultat non technique
- Proposition d'affectation du résultat
- Bilan
- Tableau des engagements
- Mouvement d'actif - Produit des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1)
- Etat récapitulatif des placements (annexe 1-3 B)
- Bilan par devise (annexe 1-13)
- Eléments d'exploitation-personnel (annexe 2-3)
- Etat C-1
- Etat C-2
- Etat C-3
- Etat C-10 Sous-total acceptations en France
- Etat C-11 Total acceptations en France
- Etat C-12 Total acceptations en France
- Etat C-13 Part des réassureurs dans les sinistres

TABLEAUX DE SYNTHESE

TABLE DES MATIERES

1 - LES ENTREPRISES D'ASSURANCE

- 1 - 1 L'effectif à fin 1999
- 1 - 2 Les nouvelles entreprises de 1999
- 1 - 3 Les modifications intervenues en 1999
- 1 - 4 Les sociétés disparues en 1999

2 - LE VOLUME DES AFFAIRES ET LEUR REPARTITION ENTRE LES DIFFERENTS TYPES D'ENTREPRISES

- 2 - 1 Liste des sociétés totalisées en 1999

- 2 - 2 Evolution des primes d'assurance et de réassurance
- 2 - 3 Répartition des primes par forme juridique
- 2 - 4 Les sociétés vie et mixtes
- 2 - 5 Les sociétés non-vie
- 2 - 6 Les sociétés de réassurance

3 - L'ASSURANCE SUR LA VIE

- 3 - 1 Total du marché vie
- 3 - 2 Capitalisation
- 3 - 3 Contrats individuels et groupes ouverts
- 3 - 4 Contrats collectifs
- 3 - 5 Contrats en unité de compte
- 3 - 6 Acceptations en France des sociétés vie ou mixtes
- 3 - 7 Activité dans l'Union Européenne hors de France
- 3 - 8 Activité à l'étranger

4 - ASSURANCE NON-VIE

- 4 - 1 Total du marché
- 4 - 2 Dommages corporels
- 4 - 3 Assurance automobile
- 4 - 4 Dommages aux biens
- 4 - 5 Catastrophes naturelles
- 4 - 6 Responsabilité civile générale
- 4 - 7 Divers : Protection juridique, assistance et pertes pécuniaires diverses
- 4 - 8 Assurance transport
- 4 - 9 Assurance construction
- 4 - 10 Crédit – caution
- 4 - 11 Acceptations en France des sociétés non-vie
- 4 - 12 Activité dans l'Union Européenne hors de France
- 4 - 13 Activité hors de l'Union Européenne
- 4 - 14 Activité à l'étranger

5 - LES SOCIÉTÉS DE REASSURANCE

ETATS TRIMESTRIELS DES PLACEMENTS

Ces totalisations sont décomposées selon les mêmes sous-ensembles de sociétés que pour les résultats comptables.

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Direction générale de la Comptabilité publique - DGCP

5^e Sous-direction - Comptabilité et dépenses de l'État

Bureau 5D

« Comptes nationaux des administrations publiques » (Bureau 5D)

1 : exposé de synthèse sur les orientations de l'an 2002

Le bureau 5D « Comptes nationaux des administrations publiques » élabore pour le compte de l'INSEE les comptes nationaux non financiers et financiers des Administrations Publiques. Depuis février 1999, grâce à la réduction des délais des comptes publics, la DGCP participe au compte provisoire, en collaboration étroite avec la Direction de la Prévision.

Début mars 2001, pour la deuxième année consécutive, les principales séries notifiées à la commission européenne ont été publiées sous forme d'un « Info-rapides » de l'INSEE. En mai 2001, les séries détaillées **ont été publiées** dans le Rapport sur les Comptes de la Nation. La DGCP participe également à la rédaction du quatre pages (INSEE Première) sur les Administrations Publiques qui sort au mois d'avril de chaque année. Le tableau de passage du solde budgétaire au besoin de financement de l'Etat est intégré depuis deux ans dans le rapport de présentation du Compte Général de l'Administration des Finances publié au mois d'avril. **Dans le CGAF 2000 figure un tableau synthétique de passage** du Résultat Patrimonial (Résultat comptable) au besoin de financement de l'Etat.

La DGCP participe avec l'INSEE et la Banque de France aux travaux de mise en place d'un compte trimestriel non financier et financier des Administrations Publiques. A titre de test, sur la période 1995-2000, des séries de dette de l'Etat au sens du SEC95 ont été constituées et transmises à la Banque Centrale Européenne. D'ici 2005, conformément aux futurs règlements européens sur les comptes trimestriels des Administrations Publiques, la DGCP devrait adapter ses systèmes de collecte infra-annuelle de manière à transmettre à l'INSEE un compte trimestriel complet des Administrations Publiques. **A cette fin, le Ministre a donné son accord à la mise en place d'une instance de pilotage dirigée par un inspecteur général des finances et un inspecteur général de l'INSEE. Par ailleurs, l'INSEE met à la disposition de la Comptabilité publique, pour une durée d'un an, un administrateur chargé de la rénovation de l'enquête de conjoncture communale.**

En ce qui concerne les comptes annuels, le compte définitif 1999 non financier et financier **ont été** transmis à l'INSEE **dans le calendrier prévu**. Le compte régionalisé des Administrations Publiques Locales a été transmis début **octobre** à l'INSEE (Département de l'Action Régionale). Le compte semi-définitif de l'année n-1 sera transmis **comme chaque année** le 01 décembre de l'année n : **un raccourcissement des délais** est peu probable avant septembre 2003 et la mise en place d'une centralisation informatisée des comptes de la Sécurité sociale. D'ici là, la DGCP s'est engagée dans la voie de l'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité de ce compte semi-définitif. Par **contre**, elle se propose de raccourcir de quinze jours les délais d'élaboration du compte financier des Administrations Publiques. Ce compte est transmis actuellement mi-janvier à la Banque de France, responsable de l'élaboration des Tableaux d'opérations financières pour l'ensemble de l'économie.

A l'été 2002, **la DGCP établira le compte définitif 1999 en « base 2000 »** : conformément au SEC95, les comptes nationaux travaillent désormais en base quinquennale. Chaque changement de base est l'occasion d'une remise à niveau de certaines évaluations ou codifications.

2 – Travaux nouveaux pour 2002.

Tous les travaux concernant les comptes de l'année 2002 seront conduits en euros.

1 – Mise en place de la nouvelle application de centralisation annuelle et trimestrielle des organismes de sécurité sociale.

Début 2002, sera mise en place la transmission sur support informatique des comptes mensuels et annuels des organismes de Sécurité sociale, conformément aux conclusions de la Mircoss (Mission Interministérielle de Refonte de la Comptabilité des Organismes de Sécurité Sociale). La DGCP assurera la centralisation informatique pour le compte de la future instance chargée du suivi de ces données comptables. Par ailleurs, la DGCP sera signataire avec d'autres directions des Ministères d'une convention de transmission de ces données comptables. Cette centralisation informatique remplacera la saisie des comptes papiers faite à l'heure actuelle par le bureau 5D. Elle devrait se traduire à terme par des réductions des délais d'élaboration du semi-définitif des comptes nationaux et surtout par une harmonisation des données utilisées pour les Comptes Nationaux de la Sécurité Sociale avec celles de la Commission des comptes de la sécurité sociale, permettant la construction de tableaux de passage entre les différents soldes.

2 – Elaboration de données comptables trimestrielles sur les Administrations Publiques.

A compter de 2002, la Direction générale de la comptabilité publique devrait transmettre chaque trimestre à l'INSEE des agrégats non financiers aux normes du SEC95 sur les administrations publiques. Par ailleurs, en 2002, démarrera la transmission en grandeur réelle à la Banque Centrale Européenne d'un compte financier partiel des Administrations publiques centrales (Etat et Odac). Des séries rétrospectives 1995-2000 sur la dette de l'Etat ont d'ores et déjà été élaborées. Ces données sont valorisées par le SESOF (Banque de France).

Le bureau 5D devrait être renforcé pour répondre à cet élargissement de ses missions **avec l'arrivée en septembre 2002 d'un attaché de l'INSEE et courant 2002 de trois agents de catégories B.**

3- Mise en place d'un compte définitif **1999** en Base 2000 à l'été 2002

La DGCP devrait élaborer un compte définitif **1999** en base 2000 à l'été 2002. Les corrections concernant les comptes nationaux des Administrations Publiques devraient être peu nombreuses et les modifications de champ marginales. Les principales modifications devraient concerner la remise à niveau de certains sous-secteurs : hôpitaux privés participant au service public hospitalier en collaboration avec la DREES (Ministère de l'Emploi et la Solidarité), écoles privées sous contrat, en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, associations culturelles à but non lucratif fonctionnant sous subsides locaux, en collaboration avec l'INSEE.

A l'occasion de la base 2000, la nouvelle nomenclature fonctionnelle des Administrations sera mise en place.

3 – OPERATIONS REPETITIVES

Aux prestations annuelles traditionnelles en matière de comptabilité nationale de la Direction générale de la comptabilité publique s'ajoute désormais la participation au compte provisoire et la fourniture d'agrégats comptables trimestriels.

4 – ALLEGEMENT DE LA CHARGE STATISTIQUE DES ENTREPRISES

Les comptes nationaux des administrations publiques font appel à des données administratives uniquement. Toutefois, les travaux menés dans le **prolongement** de la Mircoss (mission de refonte de la comptabilité des organismes de sécurité sociale) visent à alléger la charge statistique pesant sur les organismes publics et privés de sécurité sociale en mettant en place une centralisation statistique et comptable commune aux différents utilisateurs de ces comptes : direction de la sécurité sociale, comptes nationaux, direction du budget.

5 – ASPECTS PARTICULIERS DU PROGRAMME 2002

I – aspects régionaux et locaux

Des comptes régionaux complets des Administrations publiques locales sont transmis en base 1995 depuis le définitif 1997 à l'INSEE ; ils ont servi à l'établissement de PIB régionaux communiqués à Eurostat. Un bilan a été fait avec le Département de l'Action Régionale de l'INSEE pour améliorer la qualité des informations transmises et assurer une meilleure cohérence entre les comptes de la métropole et ceux des DOM. Cette cohérence nécessite une harmonisation préalable des calendriers des comptes régionaux des DOM avec ceux du cadre central. **Ces recommandations ont été largement intégrées dans le compte régionalisé 1999 transmis par la DGCP à la DAR de l'INSEE.**

La mise en place de comptes régionaux de l'Etat nécessite que le lieu d'exécution de la dépense soit rattaché au niveau central à la nature de la dépense : cette condition devrait être assurée à moyen terme dans le cadre de la mise en place du projet ACCORD. **Sans attendre, les principales subventions et compensations versées par l'Etat aux administrations publiques locales ont été régionalisées et sont intégrées dans le compte régionalisé des APUL. Pour la première fois, un compte régionalisé des hôpitaux publics des DOM a été transmis aux comptables régionaux de métropole. La généralisation à l'ensemble des régions de France métropolitaine est à l'étude.**

II – aspects environnement

Dans la future nomenclature fonctionnelle des administrations une fonction « environnement » est prévue. **Depuis, six mois la DGCP participe à la rénovation des comptes satellites de l'eau et des déchets menée par la société Planistat pour le compte de l'IFEN et d'autres organismes . Les conclusions de ce travail seront intégrées dans le cadre central de la Comptabilité nationale à l'occasion de la base 2000.**

III – aspects européens

Les points évoqués sont cohérents avec le thème 40 (« comptes économiques annuels ») du programme à moyen terme d'Eurostat. L'INSEE assure l'interface avec cet organisme. Depuis 2000, la DGCP participe en collaboration avec la Banque de France au groupe de travail copiloté par Eurostat et la BCE sur la mise en place d'un TOF trimestriel.

6 – LISTE DES PUBLICATIONS

Depuis deux ans, les principales séries notifiées à la commission européenne ont été publiées sous forme d' « Info-rapides » de l'INSEE. Au mois de mai, les séries détaillées sont publiées dans le Rapport sur les Comptes de la Nation. Dans ces deux documents, la contribution de la DGCP est référencée. La DGCP contribue également à la rédaction du quatre pages (INSEE Première) sur les Administrations Publiques qui sort au mois d'avril de chaque année.

Le tableau de passage du solde budgétaire au besoin de financement de l'Etat est intégré depuis deux ans dans le rapport accompagnant le Compte Général de l'Administration des Finances. Le rapport de présentation comprendra également d'ici 2002 un tableau de passage du Résultat Patrimonial (Résultat comptable) au besoin de financement de l'Etat.

7 – SUIVI DES TRAVAUX PREVUS AU PROGRAMME DE TRAVAIL A MOYEN TERME 1999-2003

L'exécution du programme à moyen terme suit son cours sans retard notable. L'objectif à court terme est le changement de plan comptable des organismes de Sécurité sociale et la mise en place progressive de comptes trimestriels des Administrations Publiques.

6^e Sous-direction - Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger
 Bureau 6C - Gestion financière et comptable des collectivités territoriales
 Bureau 6B - Gestion financière et comptable des établissements publics locaux

(Le programme de la sous-direction est aussi examiné par la formation Statistiques régionales et locales)

« Comptes publics locaux » (Bureau 6C)

Rappel du domaine de compétence du Bureau 6C en matière de comptes publics locaux

Ensemble des comptes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, hormis les secteurs du logement social, de la santé et des établissements sociaux ou médico-sociaux, qui relèvent du Bureau 6B.

1. Travaux nouveaux pour 2002

1.1. Comptes nationaux, cf. contribution du Bureau 5D

1.2. Comptes des Hôpitaux et des organismes HLM (cf. Bureau 6B)

1.3. Comptes des collectivités et des établissements publics locaux : principales évolutions des traitements statistiques en 2000 et 2001

L'immatriculation des établissements publics locaux au répertoire SIREN et le reclassement de ces établissements en catégories d'activités a été réalisée en 2000. Simultanément, une nouvelle application informatique a été développée pour centraliser et valoriser les comptes des établissements publics locaux (dont ceux de l'intercommunalité). Cet outil est appliqué également aux comptes des budgets annexes des collectivités territoriales et des EPL, bouclant ainsi le périmètre comptable du secteur public local.

Le Bureau 6C publie une série nationale de comptes définitifs des établissements publics locaux, distingués par nature d'activité et forme juridique (Comptes 1999, publication au 2^{ème} semestre 2001). En outre, à partir du printemps 2001, les premiers résultats publiés au titre des comptes 2000 comprennent des informations synthétiques sur les finances des groupements de communes fiscalisés (exploitation exhaustive du fichier des 1890 établissements ayant exécuté un budget en 2000).

Une réflexion **est conduite** en 2001 sur le suivi corrélatif des comptes communaux et des comptes de l'intercommunalité. **Elle a pour objet de** prolonger en termes conjoncturels les acquis du nouveau système de centralisation des **comptes définitifs** des EPL. Une adaptation des logiciels est programmée pour le 1^{er} trimestre 2002.

2. Travaux reconduits sans modification

2.1. Comptes nationaux : (cf DGCP Bureau 5D)

2.2. Opérations de l'Etat (cf DGCP Bureau 5D)

2.3. Opérations des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et de leurs budgets annexes respectifs

Les travaux listés ci-après font l'objet de publications spécifiques assurées par la 6^{ème} Sous-Direction. Comptes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (hors secteur médical et secteur du logement social).

Les publications élaborées à ce titre sont assurées par le Bureau 6C. Elles sont publiées à la Documentation Française, qui les distribue par l'intermédiaire de son réseau de succursales et certaines librairies universitaires. Les publications sont également disponibles au Centre national de documentation du Trésor public (adresses postale et télématique précisées au point 5 ci-après).

Une partie des informations publiées est librement consultable sur le serveur internet du MINEFI, dans **les** conditions précisées ci-après.

2.3.1. Informations de conjoncture

En 2001, les conditions de valorisation des informations de conjoncture sont modifiées pour mieux répondre aux besoins exprimés par les acteurs directs du service public local (ordonnateurs et comptables) et par de multiples observateurs du service public local. Il est tenu compte également de l'extension du champ d'observation à l'intercommunalité fiscalisée.

- Eléments de conjoncture communale : observation suivie de l'exécution budgétaire et comptable à partir de l'évolution en pourcentage de principaux postes de recettes et de dépenses (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dotations et compensations, dépenses réelles d'investissement), sur la base d'un échantillon de 1017 communes représentant 50% des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50 000 habitants.

L'observation est réalisée au 30 septembre de l'année courante; à partir de la balance de fin de mois et au 31-janvier de N+1, sur la base du compte définitif.

S'y ajoute l'observation au 31 mai des budgets primitifs votés au titre de l'année courante.

L'analyse des informations recueillies est publiée deux fois par an, courant juin de l'année N (données de N-1 au 31/01/N, journée complémentaire incluse) et fin décembre N (éléments au 30 septembre). Des extraits de ces publications sont consultables sur le serveur du MINEFI.

La synthèse provisoire des comptes du dernier exercice clos est présentée à la presse spécialisée au cours du mois de mai N+1.

- Eléments de conjoncture départementale et régionale: collecte intégrale au 30-09 au et 31 janvier N+1 des éléments de prévision et d'exécution pour les postes budgétaires précités.

- Eléments de conjoncture intercommunale : Ces informations sont introduites au printemps 2001, au titre des comptes 2000. Les informations sont restreintes aux formes fiscalisées des groupements de communes. Elles sont distinguées par nature de groupement pour isoler les effets de la loi du 12 juillet 1999.

Les informations synthétiques sont présentées sous la même forme comptable et dans le cadre de la brochure « Finances locales, conjoncture au 30/09 /ou/ premiers résultats N-1 ». La publication se substitue, à partir de 2001, à l'ancienne série des notes de conjoncture par type de collectivité.

Cette publication est consultable sur le serveur internet du MINEFI. Les informations sont présentées en priorité à la presse spécialisée qui suit l'actualité du secteur public local.

Par ailleurs, la Direction Générale procédera en 2002 à la rénovation du fichier-échantillon sur l'observation duquel repose le suivi de la conjoncture. Il sera tenu compte de façon encore plus étroite des liens nouveaux et généralisés que les communes entretiennent avec l'intercommunalité (gestion de services ; investissements, développement économique).

2.3.2 Publication des comptes définitifs des collectivités territoriales et des EPL

Les informations publiées sous forme de brochures à la Documentation française sont consultables, pour partie, sur le portail internet du MINEFI. Plus précisément, la mise en ligne des informations concerne, dans un premier temps, la partie synthèse nationale des publications. La mise en ligne d'informations individualisées est préparée, avec pour objectif, de l'appliquer avant la fin de l'année 2001 aux comptes 1999 et 2000 des grandes collectivités territoriales ; régions, départements et communes de plus de 3.500 habitants.

Les comptes des Communes:

Il est désormais publié, à compter de 2001, une synthèse annuelle unique.

Les derniers comptes publiés sont ceux de 1999 (édition avril 2001).

L'édition des comptes 2000 est projetée début décembre 2001.

Par ailleurs, la mise en ligne des données individuelles est en cours de réalisation (cf. § précédent).

Les comptes des Départements : et les comptes des Régions : chacune de ces brochures comprend une partie synthèse et un recueil des fiches de situation financière présentant les comptes individuels des collectivités. Dernière parution : comptes 1999 publiés en avril 2001. **L'édition des comptes 2000 est annoncée pour début décembre 2001.**

Ces éléments **seront** consultables sur le serveur du MINEFI **dans les conditions annoncées ci-dessus.**

Les comptes des établissements publics locaux (intercommunalité et autres EPL) :

Le traitement et la publication de ces informations sont réaménagés au 1^{er} semestre 2001, pour tenir compte des nouvelles informations recueillies dans ce domaine : exhaustivité, informations plus détaillées définies suivant les normes et les rubriques comptables appliquées aux collectivités territoriales, prise en compte des budgets annexes importants.

La publication des données 1999 interviendra en novembre 2001, avec une disponibilité partielle des informations sur le serveur internet du ministère.

Les aides économiques locales: publication d'une synthèse annuelle dans les « Notes Bleues », dont la version intégrale est publiée sur le serveur du ministère. **Le serveur du MINEFI permet de consulter les données 1999 (données 2000 à paraître en mars 2002).**

Par ailleurs, la Direction générale conduit une réflexion approfondie sur les divers aspects de la consolidation des comptes publics locaux. Ces travaux sont **conduits** en 2001 **et 2002** dans le cadre des chantiers de modernisation de la Gestion Publique.

3. Allègement de la charge statistique des entreprises

(Sans objet, au titre des comptes des collectivités locales)

4. Aspects particuliers du programme 2002

4.1 Aspects régionaux et locaux

Le bureau 6C élabore la maquette d'une publication régionalisée des comptes de l'intercommunalité (groupements fiscalisés, dans un premier temps). Une pré-version sera testée en 2001, pour valider la méthode de valorisation et la forme éditoriale de la publication destinée à rendre compte annuellement des transformations profondes et rapides que connaît ce domaine des finances locales.

Les informations régionales seront articulées avec une synthèse nationale des comptes.

4.2. Aspects « environnement »

Les gestions des services d'eau, d'assainissement, de ramassage et de traitement des ordures ménagères feront l'objet d'observations spécifiques dans le cadre de la brochure régionalisée sur l'intercommunalité.

4.3. Aspects « européens » : sans observations pour 2002.

Partie 5. Liste des publications de la 6^{ème} Sous-Direction

Nature des données	Forme du document et Périodicité	Base de travail
Secteurs de la santé et du logement social (Bureau 6B) :		
Recettes et dépenses des établissements hospitaliers (ex. N-2)	2 brochures ; publication annuelle	une série établissements hospitaliers (médicaux-sociaux) & une série établissements sociaux.

Secteur des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (Bureau 6C) :

A) Informations de conjoncture

Communes	2 brochures 2 fois / an (30-09, 31 01-n+1) ; A compter de juin 2001, publications fusionnées avec la brochure « Finances locales, données de conjoncture » (30/09) ; ou « Finances locales, premiers résultats N-1 ».	Echantillon de 1017 communes, dont toutes les villes de plus de 50.000 habitants, représentant 50% des finances communales.
Départements		intégralité des départements
Régions		intégralité des régions
Intercommunalité (groupements fiscalisés)		Intégralité des groupements fiscalisés (CU, SAN, districts, CA, CC)

B) Comptes définitifs

Les comptes des communes	brochure annuelle	résultats définitifs
Les comptes des départements	brochure annuelle	résultats définitifs
Les comptes des régions	brochure annuelle	résultats définitifs
Les comptes des établissements publics locaux	2 brochures annuelles	publication en 2001 sur les comptes de l'exercice 1999 (Epl fiscalisés et tous autres établissements) ; travaux de régionalisation sur les comptes 2000 de la nouvelle intercommunalité à publier en 2002
Les aides économiques versées par les collectivités locales	« Note Bleue » annuelle	publiée 1er trimestre de N+2

Ouvrages et informations disponibles au Centre national de documentation du Trésor public, immeuble « Michel Ange », 17 bd du Mont d'Est, 93192 Noisy le Grand ; tel 01 41 67 41 67, mél : doccndt@cp.finances.gouv.fr .

Consultations sur le site internet du MINEFI :

http://minefi.gouv.fr/publique/finances_locales/som_compt_loc.htm .

Les ouvrages figurent au catalogue de la Documentation française.

Ministère de l'intérieur

- Direction générale des collectivités locales (DGCL)

. Service des statistiques, des études et des techniques locales

1 – Introduction : exposé de synthèse

Les travaux prévus pour l'année 2002 portent essentiellement sur l'amélioration de l'analyse, de la mise en forme et de la valorisation d'informations déjà actuellement disponibles ou potentiellement disponibles, et sur l'adaptation des traitements à de nouvelles présentations de cette information.

Dans le domaine des **finances locales**, l'effort portera particulièrement sur la qualité de l'analyse et de la présentation de l'information : résorption des retards provoqués par le changement de la nomenclature des comptes des communes et des départements, pertinence et clarté de la diffusion de l'information, accent mis sur les phénomènes nouveaux en cours de développement ou attendus

(problèmes statistiques liés aux modalités financières retenues par les collectivités locales pour alléger le poids de leur dette, poursuite du transfert de compétences, réforme de la fiscalité locale, nouvelles formes de coopération intercommunale...), participation à la mise en œuvre des nouvelles nomenclatures comptables relatives aux départements (et aux régions).

Pour la **fonction publique territoriale**, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire.

Enfin, le développement de **l'intercommunalité** fera l'objet d'une étude systématique des comptes des établissements publics de coopération intercommunale, mais aussi d'une connaissance aussi précoce que possible des nouveaux établissements se mettant en place. Une diffusion des informations sur ces structures se fera sous forme électronique, avec un développement de l'information cartographique.

La diffusion de ces informations au public le plus large se fera toujours selon les formes traditionnelles (papier, disquettes...), mais aussi sur le réseau **Internet**. Un des axes prioritaires de la diffusion des informations sera la valorisation du site internet de la DGCL, qui pourra dans certains cas se substituer à la diffusion papier.

Le contenu des travaux du service des statistiques et des études tiendra naturellement compte des recommandations qui ont été faites par le **groupe de travail du Cnis** sur les finances publiques locales. En particulier, il contribuera activement à la rédaction du guide sur les sources statistiques.

Notons enfin que la source principale d'information du service des statistiques et des études provient de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics : budgets primitifs et comptes administratifs, transmis aux préfets pour le contrôle de légalité, informations sur la fiscalité locale à partir des opérations de gestion de la DGI, rapports aux Comités Techniques Paritaires présentés par les collectivités locales dans le cadre de la loi. Sur certains aspects le service des statistiques et des études demande une contribution particulière aux préfetures qui mettent en forme des informations dont elles disposent elles-mêmes (intercommunalité, analyse de comptes et budgets locaux...). Mais il ne compte pas réaliser en 2002 d'enquêtes ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le comité du label du Cnis.

2 - Les travaux nouveaux ou rénovés pour 2002

- La rubrique DGCL du site Internet du ministère de l'intérieur sera enrichie par les productions statistiques du service SETL sur les régions, les départements, la fonction publique territoriale, les dotations de l'État.
- En collaboration avec le centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports établis par les collectivités dotées d'un CTP.
- Le service s'est doté du progiciel Mapinfo et du fichier France entière des limites communales. Ce produit logiciel a été installé, dans un premier temps, pour valoriser par des applications cartographiques le fichier national des groupements de collectivités territoriales.
- Les séries financières seront adaptées afin de prendre en compte le passage à l'euro.

3 - Les travaux reconduits

• **Bulletin d'informations statistiques** :

quatre numéros dans l'année (le BIS est un supplément au bulletin d'information « Démocratie locale », diffusé à 50 000 exemplaires)

• **Actualisation de l'ouvrage** :

"Les collectivités locales en chiffres"

à l'échelon de la commune :

- exploitation des comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 2000) ;
- travaux statistiques sur les comptes de gestion des communes de moins de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 2000) ;

- publication d'un 6 pages à destination de l'ensemble des communes de moins de 5 000 habitants avec spécialisation des informations par région ;
- analyse par sondage des budgets communaux 2002 (5 000 communes) et diffusion d'une note de résultats.

à l'échelon du département :

- exploitation des comptes administratifs des départements et publication sur les finances départementales (exercice 2000) ;
- exploitation des budgets primitifs 2002 des départements et diffusion d'une note de résultats.

à l'échelon de la région :

- exploitation des comptes administratifs des régions et publication sur les finances des régions (exercice 2000) ;
- exploitation des budgets primitifs 2002 des régions et diffusion d'une note de résultats.

dans le domaine des groupements de collectivités territoriales :

- le service assurera la mise à jour et le suivi du système d'observation statistique sur les organismes de coopération intercommunale mis en place en 1993 et qui a conduit à la constitution d'un fichier national en 1999 ;
- exploitation d'un fichier des comptes des groupements à fiscalité propre et publication sur les finances de ces groupements (exercice 2000).

dans le domaine de la fiscalité directe locale :

- pour l'ensemble des communes, groupements, départements et régions, exploitation de disquettes départementales donnant les bases d'imposition, les taux, les produits votés et les compensations. Publication d'un guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2002).

Le service participe aux travaux de l'Observatoire des finances locales mis en place en 1996 au sein du Comité des finances locales ; il rédige en particulier un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales.

4 – Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5 – Aspects particuliers du programme 2002

Aspects régionaux et locaux

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et de ses effectifs limités, il n'est pas prévu d'effectuer de manière systématique des travaux relatifs à une région particulière. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre région.

6 – Liste des publications (en 2001)

Quatre Bulletins d'Informations Statistiques (BIS)

- janvier 2001 Les BP des communes en 2000 : nette reprise de l'investissement direct
- avril 2001 Au 1^{er} janvier 2001 : le succès de l'interco en milieu urbain se confirme
- juillet 2001 thème à déterminer
- octobre 2001 La fiscalité directe locale en 2001

Les collectivités locales en chiffres en 2001

Les budgets primitifs des communes en 2001

Les budgets primitifs des départements en 2001

Les budgets primitifs des régions en 2001

Les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1999)

Les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 1999)

Les finances des départements (exercice 1999)

Les finances des régions (exercice 1999)

Les finances des groupements à fiscalité propre (exercice 1999)

Guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2001)

Les finances des collectivités locales en 2001 (publication de l'OFL)

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie Sous-direction des études statistiques - SDES

1 – Exposé de synthèse

Les éléments saillants du projet de programme statistique de l'année 2002 sont les suivants.

En matière d'élaboration de données élémentaires et d'indicateurs agrégés

Mise en place d'enquêtes rénovées sur les moyens consacrés à la recherche publique, poursuite de l'amélioration de la qualité des remontées et de l'extension du champ du système SISE (base de données individuelles anonymes sur les étudiants) aux grands établissements et aux écoles d'ingénieurs, meilleure exploitation des données de gestion sur les personnels.

2 – Travaux nouveaux pour 2002

2.1. Travaux nouveaux

L'enquête sur la recherche publique offrira aussi un questionnaire rénové qui prendra en compte les nouveaux aspects de la recherche.

- L'enquête sur les objectifs socio-économiques du BCRD sera l'objet d'une réflexion, commencée en 2001 et qui se poursuivra en 2002. Cette réflexion touchera plus particulièrement la nomenclature des objectifs qui est en discussion dans le cadre de l'OCDE.
- Des travaux d'études seront engagés et s'intéresseront aux chercheurs étrangers en France et aux relations tissées par les laboratoires publics au niveau régional.

2.2 – Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus

Recherche

- Participation à la nouvelle enquête communautaire sur l'innovation (CIS3), menée principalement par le SESSI, qui devrait être lancée en 2001. Prise en charge de l'enquête auprès des établissements financiers et d'assurance. Poursuite des études sur ce thème.

3 – Opérations répétitives

Recherche

Thème 4 : MOYENS CONSACRES A LA RECHERCHE

Thème 4 : Aspects financiers et moyens consacrés à la recherche

Remontées de fichiers et collectes informatisées

1 – Dépenses et recettes des établissements publics d'enseignement du 2nd degré en 2001

Finalité : les comptes financiers des établissements sont utilisés par la comptabilité publique, renseignent le compte de l'éducation et permettent un suivi des subventions d'État.

Champ : France métropolitaine, DOM. Etablissements publics du 2nd degré, EREA, ERPD.

Collecte de l'information : elle s'effectue à partir de la base académique COFI-PILOTAGES qui permet de remonter directement les comptes financiers des établissements et alimentent la base nationale consultable par les services.

Historique : COFI-PILOTAGES remplace depuis 1999 (exercice 1998) l'application nationale comptable utilisée depuis 1987 jusqu'à cette date.

Résultats et publications : les comptes des classes 6 et 7 par type d'établissement respectivement les comptes de charges et les comptes de produits.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et *Repères et références statistiques*.

Calendrier :

résultats : décembre

33 – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la Recherche & Développement dans les entreprises

Finalité : suivre l'évolution des moyens consacrés à la R&D dans les entreprises.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. Entreprises et organismes professionnels susceptibles de faire de la recherche, tous secteurs, toutes tailles (17.000 entreprises). Enquête exhaustive pour les entreprises aux dépenses importantes (env. 2.000), sondage (1/2) pour les autres. Enquête obligatoire au sens de la loi de 1951.

Collecte de l'information : les grandes entreprises reçoivent un questionnaire général, les autres un questionnaire simplifié, par voie postale. Les documents complétés sont retournés à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963 ; enquête informatisée en 1974, 1^{ère} rénovation en 1992, nouveau questionnaire en 2001 ; annuelle.

Résultats et publications : par type d'établissement

- les dépenses par grandes fonctions, effectifs et modes de financement de R&D.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et sous la forme d'un dossier.

résultats : mars

34 – Enquête conjoncturelle sur les intentions des entreprises en matière de R&D

Finalité : recueil des intentions des entreprises en matière de R&D pour l'année en cours.

Champ : France métropolitaine. Entreprises (250).

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire simple qui est ensuite retourné pour exploitation.

Historique : enquête effectuée depuis 1991 ; annuelle.

Résultats et publications :

- analyse de l'évolution possible des moyens consacrés à la R&D.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et dans un rapport sur la recherche en France..

résultats : juin

35 – Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les organismes publics et services ministériels

Finalité : suivre l'évolution de la R&D dans les services publics.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. Organismes publics et services ministériels (140 unités).

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent depuis 1963 ; enquête informatisée en 1984, rénovée en 1992 ; rénovation en cours ; annuelle.

Résultats et publications : par établissement

- les dépenses par grandes fonctions, les effectifs et les modes de financement.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et dans un rapport sur la recherche en France.

résultats : mars

36 – Enquête sur la recherche dans les CHU et centres de lutte contre le cancer (CLCC)

Finalité : évaluer chaque année l'effort de recherche des CHU et CLCC.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. CHU et CLCC (49).

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : effectuée depuis 1994 ; annuelle.

Résultats et publications : par organisme

- la nature des ressources et des dépenses en R&D et leur effectif.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et dans un rapport annuel sur la recherche publique.

résultats : décembre

37 – Enquête sur la recherche dans les associations

Finalité : évaluer chaque année l'effort de recherche dans les associations.

Champ : France métropolitaine. Associations susceptibles de faire de la recherche et du développement (200).

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : des données cohérentes concernant les principaux agrégats existent certaines années depuis 1964 ; enquête effectuée depuis 1992 ; annuelle.

Résultats et publications : par organisme

- la nature des ressources et des dépenses en R&D et leur effectif.

Les résultats sont publiés dans la *Note d'information* et dans un rapport annuel sur la recherche publique.

résultats : janvier

38 – Enquête annuelle sur les objectifs socio-économiques du BCRD

Finalité : analyse détaillée des objectifs du budget civil de la recherche et du développement.

Champ : France métropolitaine, DOM, TOM. Organismes publics et services ministériels concernés (60 unités).

Collecte de l'information : elle s'effectue par envoi postal d'un questionnaire qui est retourné complété à DPD/C3 pour exploitation.

Historique : enquête effectuée depuis 1992 ; rénovation en cours ; annuelle.

Résultats et publications : Les résultats ne donnent pas lieu à publication.
résultats : juillet

4 – Allègement de la charge statistique

- *Recherche* :

Dans le cadre de la rénovation de l'enquête auprès des entreprises, cette préoccupation reste très présente. Le seuil d'interrogation des entreprises par questionnaire simplifié est rehaussé. Le volet chercheur devient obligatoire au même titre que le questionnaire principal. En revanche, la fréquence d'interrogation est réduite à une année sur deux.

5 – Aspects particuliers du programme 2002

5.1 - Aspects régionaux et locaux :

- Recherche :

- Elaboration d'un nouvel Atlas de la recherche régional

5.2. - Aspects environnement

- *Recherche* :

- dans l'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique, des questions concernent l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et la protection de l'environnement. Une question similaire sera introduite dans le questionnaire adressé aux entreprises.

5.3. - Aspects européens

- *Recherche* :

- harmonisation des méthodes et des nomenclatures utilisées dans le cadre des groupes de travail d'EUROSTAT,
- transmission des données françaises de R&D à EUROSTAT et à l'OCDE (respectivement de données au niveau national et régional et de données détaillées, toutes régulièrement publiées)
- participation à l'élaboration de l'enquête communautaire sur l'innovation du SESSI.
- rénovation du manuel de Frascati (définition de concepts internationaux en matière de R&D) piloté par l'OCDE.

6 – Liste des publications

LISTE DES NOTES D'INFORMATION PARUES EN 2000

PAYRAS (Chantal) ; - Liste thématique des notes d'information ; année 2000. MEN. Paris. Note d'information N° 55, déc. 2000.- pp. 1-4

BONNEAU (Monique)|WEISENBURGER (Emmanuel).- Financement (le) public de la recherche-développement dans les principaux pays de l'OCDE. MEN. Paris. Note d'information N° 47, nov. 2000.- pp.1-6

JELJOUL (Martine).- Dépenses et recettes des établissements publics locaux d'enseignement en 1998. MEN. Paris. Note d'information N° 46, nov. 2000, pp. 1-6, tabl.

BONNEAU (Monique).- Place (la) des femmes dans la recherche. MEN. Paris. Note d'information N° 31, sept. 2000.- pp. 1-6, graph.

BARTOLI (Fabienne).- Recherche-développement (la) dans l'industrie pharmaceutique en France : son évolution depuis vingt ans, sa situation aujourd'hui. MEN. Paris. Note d'information N° 30, sept. 2000.- pp. 1-6, graph.

BONNEAU (Monique)|GANDON (Martine)|JACQUIN (Yves).- Recherche et développement en 1998 et 1999. MEN. Paris. Note d'information N° 29, sept. 2000.- pp.1-6

JACQUIN (Yves)|LACOUERGE (Alain).- Chercheurs (les) en entreprises. Evolution sur une longue période et situation en 1997. MEN. Paris. Note d'information N° 10, mars 2000.- pp. 1-6, graph. tabl.

- les Dossiers Education & Formations

partie Recherche : Recherche et développement en 1997 (résultats détaillés dans le n°114), Recherche et développement en 1998 (résultats détaillés dans le n°117)

Les travaux parus ou à paraître au titre de **2001** sont les suivants :

- L'état de la Recherche en France, 1^{ère} édition – décembre

- *Les Grands chiffres de la recherche – septembre (français-anglais)*

- Repères et références statistiques - septembre

- Les notes d'information

partie Recherche

Les investissements en R&D des firmes françaises à l'étranger (NI)

La R&D dans les groupes (NI)

Recherche et développement en 1999, prévisions 2000 et 2001 (NI)

- *Les dossiers Education & Formations*

partie Recherche

Recherche et développement en 1999, prévisions 2000 et 2001 (résultats détaillés)

- **Projet de Loi de Finances 2001 (chapitre statistique du 'jaune' budgétaire)**

7 – Suivi des travaux du programme à moyen terme 1999-2003

(Voir tableau en fin de document)

Récapitulation des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

<i>Thèmes et opérations</i>	Unité responsable	Colonne réservée	Observations
Statistiques monétaires : Nouvelles statistiques destinées à la BCE	BdF – DESM – SASM	En cours	▪ Noyau dur - permanent
Statistiques monétaires : Nouvelle base de données sur les OPCVM	BdF – DESM – SASM	En cours	▪ Noyau dur - permanent

Statistiques monétaires : Approfondissements méthodologiques	BdF – DESM – SASM	En cours	▪ permanent
Statistiques monétaires : Définition de nouveaux indicateurs	BdF – DESM – SASM	En cours	▪ permanent
Tof trimestriels	BdF – DESM – SESOF	En cours	▪ Lancement en 1998 noyau dur
Passage à l'Euro	BdF – DESM – SESOF	Achevé en 2000	
Comptes financiers européens	BdF – DESM – SESOF	Achevé en 2000	En évolution
Statistiques structurelles sur les entreprises financières	BdF – DESM – SESOF	En cours	▪ Hors noyau dur
Enquête trimestrielle sur les placements en valeurs mobilières des agents	BdF – DESM – SEVAM	Achevé	▪ Noyau dur - permanent -
Enquête trimestrielle sur la composition des Plans d'épargne en actions (PEA) bancaires	BdF – DESM – SEVAM	Achevé	▪ Noyau dur - permanent -
Enquête annuelle sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques	BdF – DESM – SEVAM	Achevé	▪ Noyau dur - permanent
Base de données obligataires	BdF – DESM - SEVAM	Achevé en Juillet 1997 Achevé au 4 ^e trimestre 2001	▪ Noyau dur - permanent - (début : juillet 1997) ▪ Intégration des émissions des résidents à l'international à la DBdP et distribution
Statistiques titre par titre pour la BCE	BdF – DESM	en cours	Les transferts de données de la BdF vers la BCE sont prévus au premier semestre 2002
Base de données actions	BdF – DESM – SEVAM	Reporté début 2001	▪ Noyau dur - permanent - (début : juin 1995) ▪ aménagement début 2001 ▪ Refonte complète début 2002

Statistiques bancaires	Banque de France : Secrétariat général de la Commission bancaire		
<p>Nouveaux travaux :</p> <p>Adaptation des données collectées dans le cadre de la BAFI à la monnaie unique (MUBAF)</p> <p>Évolution de la nomenclature comptable des créances compromises et impayées</p> <p>Évolution de la nomenclature comptable et des normes prudentielles applicables aux entreprises d'investissement</p> <p>Collecte des données nécessaires au calcul des contributions au fonds de garantie des dépôts</p>		<p>Achévé en juillet 1998</p> <p>En cours</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>	<p>Nouveaux états mensuels et trimestriels à partir de 1998</p> <p>Nouveaux états trimestriels à partir de 2000</p>

PROGRAMME MOYEN TERME 1999-2003
STATISTIQUES DE BALANCE DES PAIEMENTS ET DE POSITION EXTERIEURE
STATISTIQUES BANCAIRES INTERNATIONALES

Thèmes et opérations	Unités responsables	Travaux envisagés	Application
Révision du taux CAF-FAB	DGDDI	Calculs pour toutes les ventilations par DBDP pour Eurostat – aide Douanes	Septembre 2001 pour Douanes Début 2002 pour DBDP ? pour INSEE

Calage entre secteur bancaire et statistiques monétaires (décision BCE)	DBDP avec DESM	Constitution d'un groupe de travail DESM/DBDP	Courant 2002/2003 (1 ^{ère} réunion : 10/10/01)
Finalisation des enquêtes tourisme (recettes et dépenses)	DBDP avec Direction du Tourisme et SOFRES	En phase de tests	1 ^{er} trimestre 2002
Mise en place du seuil d'exemption déclarative de 12.500 euros pour les opérations déclarées par les banques au nom de leur clientèle : décision CMFB	DBDP	Méthodes d'estimation des montants non déclarés - en phase d'études qui aboutiront à la réduction du fardeau déclaratif des banques et des entreprises interrogées par ces dernières	1 ^{er} trimestre 2002
Projet d'une nouvelle enquête sur les services internationaux auprès de PME – PMI suite à la fixation d'un seuil d'exemption de 12 500 au 1/01/02 et à son relèvement ultérieur à 50 000 euros (à horizon 2004-2006)	DBDP avec le concours de la Direction de la Conjoncture et le Réseau de succursales de la Banque	Enquête annuelle ou semestrielle sur base d'échantillonnage Lancement des études en 2002	Présentation au Comité du visa du CNIS avant fin 2003 pour mise en œuvre en 2005
Recrutement de nouvelles entreprises déclarantes directes (c'est-à-dire les plus importantes) spécialisées dans le domaine des services internationaux	DBDP en liaison avec la Direction du Trésor	déclarations mensuelles	Modification du décret de 89 – Nouveau texte réglementaire : 2 ^{ème} trimestre 2002 Lancement d'une campagne de recrutement en 2002 et 2003 – en contrepartie il sera procédé à une diminution du nombre des entreprises DDG actives essentiellement en commerce de marchandises et à une réduction du nombre d'entreprises participant à l'enquête mensuelle sur les crédits commerciaux avec l'étranger

<p>Statistiques sur les filiales étrangères ou FATS (suite aux recommandations du rapport du CNIS sur les investissements directs étrangers en France)</p>	<p>DBDP</p>	<p><u>FATS entrants</u> : recherche systématique du contrôle étranger ultime ; constitution d'un fichier des entreprises résidentes sous contrôle final d'une société ou d'une multinationale étrangère <u>FATS sortants</u> : lancement des études pour améliorer leur connaissance en 2002</p>	<p>Achèvement prévu en 2003 au plus tard</p>
<p>Répertoire des entreprises actives dans les paiements internationaux</p>	<p>DBDP</p>	<p>La réduction progressive du champ des déclarations bancaires pour la balance des paiements et la mise en place d'une enquête sur les services internationaux auprès d'un échantillon de PME – PMI impose la constitution d'un tel répertoire – lancement des études en 2002 dans le sillage des réflexions entre pays européens</p>	<p>Plusieurs approches possibles (base TVA ou règlements bancaires simplifiés). Mise en place au plus tôt en 2006</p>

Modélisation des revenus en balance des paiements (articulation flux-stocks)	DBDP	Lancement des études en 2002 parallèlement à une participation à un groupe de travail européen sous l'égide de la BCE	Application en 2004
Déclarations harmonisées en Europe des entreprises multinationales	DBDP et autres banques centrales nationales	Projet inspiré par les Pays-Bas – test en cours auprès de 6 entreprises européennes dont une entreprise française	Projet à long terme (2006)
Aménagement des statistiques bancaires internationales (BRI)	DBDP	Introduction du critère de pays bénéficiaire ultime et des positions sur dérivés	2004 au plus tard
Elaboration des comptes nationaux annuels des Administrations Publiques en nouvelle base	CP/5D	Achévé	Préparation de la base 2000 de juin 2000 à juin 2002
Contribution à l'élaboration des comptes nationaux financiers des Administrations Publiques en nouvelle base	CP/5D	Achévé	Amélioration de la couverture des encours
Contribution à la régionalisation des comptes nationaux non financiers des Administrations Publiques	CP / 5D	En cours	Mise en place de comptes régionalisés de l'Etat
enq. annuelle sur les moyens de RD dans les entreprises	DPDC3	Rénovation finie	Obtention du label d'intérêt général, mention obligatoire
enq. annuelle sur les moyens de RD dans les organismes publics	DPDC3	Rénovation en cours	Après confrontation avec données administratives et la nouvelle enquête "entreprises", harmonisation des questions et notions.
enq. annuelle sur les moyens de RD dans les CHU et CLCC	DPDC3	En cours	Amélioration de la couverture
enq annuelle sur les moyens de RD dans les associations	DPDC3		recherche d'une amélioration de la base de sondage Toujours envisagé mais problème des moyens
enq annuelle sur les objectifs du BCRD	DPDC3	Rénovation en cours	Réflexion sur les nomenclatures de disciplines

enq conjoncturelle auprès des entreprises sur leurs intentions en matière de RD	DPDC3		Rénovée et reprise en 1999 Lancement de l'enquête 2001
Enq. Communautaire sur l'innovation	DPDC3		Nouvelle enquête en 2001
Compte satellite de la recherche	DPDC6	fait	Une méthodologie a été élaborée pour alimenter le cadre central de CN. Travail repris par Insee à compter de 2001
Publications légères de résultats rapides	DPDC3	fait	Poursuite de la réduction des délais
Publication de résultats complets	DPDC3	En cours	
Chiffres-clés (ou grands chiffres)	DPDC3		Mise à jour régulière en version française et anglaise
L'atlas de la recherche	DPDC3	Début prévu en 2002	

SANTE, PROTECTION SOCIALE

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM-TS)

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV)

Direction de l'actuariat statistique
Direction des recherches sur le vieillissement

CREDES

INSEE

Département de la démographie
Pôle infrastructures géographiques
Mission répertoires des équipements Mission répertoires et mouvement de la population
Division enquêtes et études démographiques

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA DÉCENTRALISATION

Direction générale de l'administration et de la fonction publique

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

1 – EXPOSE DE SYNTHÈSE

Le 3 juillet 2001, la CNAF a signé avec l'Etat une convention d'objectifs et de gestion. Celle-ci a pour objectifs d'une part, de mieux répondre aux attentes des usagers, en ayant pour préoccupation première, la qualité et la personnalisation du service rendu aux allocataires. D'autre part, il s'agit d'améliorer l'efficacité et le positionnement des CAF comme acteurs du social, grâce à des liens renforcés avec leurs partenaires.

Les travaux de la Direction de la Recherche, des Prévisions et des Statistiques (DRPS) pour l'année 2002 s'inscrivent naturellement dans les objectifs fixés par cette COG. Concrètement, l'article 14 prévoit de "développer les échanges d'informations statistiques :

- La CNAF renforce sa capacité d'analyse prospective de l'évolution des prestations ; elle fournit trimestriellement une analyse de l'évolution des prestations servies [...]
- Une convention [...] fixe des règles, les principaux produits et le calendrier des échanges statistiques et financiers entre la CNAF et l'Etat".

La généralisation progressive du Système d'Information Décisionnel (SID) prévue par la COG (article 17.1 et 25.1) nécessite de forts investissements de la DRPS. Cela conduira à revoir progressivement l'ensemble du système d'information dans ses dimensions statistiques. La COG prévoit encore la construction progressive d'un système cohérent de données de pilotage

(article 25.1), construction dont la Direction de la Recherche, des Prévisions et des Statistiques est un acteur fort.

La COG prévoit aussi que soit mesurée la satisfaction des usagers et améliorée la connaissance de leurs attentes. La DRPS est partie prenante de cet objectif.

Le programme moyen terme du CNIS prévoit le développement de panels. En liaison avec la DREES, les travaux sur la constitution d'un Echantillon Inter-régimes de bénéficiaires de minima sociaux ont démarré.

Comme prévu, la partie statique du modèle Myriade de micro-simulation a été développée. Elle est utilisée pour réaliser des études approfondies pour la fin 2001.

Le programme moyen terme prévoit aussi une révision du système de publications. Celui-ci est engagé ; en particulier, un travail est réalisé afin de mettre à disposition sur support électronique, via l'Internet, toutes les publications et l'essentiel des tableaux de chiffres que produit la CNAF. En effet, la CNAF vient de se doter d'un schéma directeur de la communication qui intégrera notamment cet aspect.

Le programme moyen terme prévoit enfin, le développement des études locales et le renforcement de la communication au sein du réseau des chargés d'études. Ces deux aspects du programme sont engagés.

Ces travaux s'inscrivent naturellement dans un contexte social marqué par la mise en place des 35 heures, et l'intégration de moyens supplémentaires prévus par la nouvelle COG.

2 – TRAVAUX NOUVEAUX POUR 2002

1) Les enquêtes nouvelles

Sans objet.

2) Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2002

La CNAF, et notamment la DRPS, est associée à l'enquête que dirigera la DREES sur les modes de garde des jeunes enfants. Elle participe à la conception de l'enquête et à son exploitation.

Dans le domaine de l'action sociale, il pourrait être envisagé en 2002 une remontée d'informations sur la fréquentation des équipements sociaux (crèches, centres sociaux, centres de loisirs sans hébergement, centres de vacances...). Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet non formalisé, qui ferait suite néanmoins à l'enquête menée en 2000 par certaines caisses, sur la fréquentation des équipements pour la petite enfance.

Après la phase de test et de validation réalisée en 2001, la CNAF produira les informations nécessaires pour la montée en charge de l'échantillon inter-régimes des bénéficiaires de minima sociaux, qui sera coordonné par la DREES.

Par ailleurs, la CNAF s'engage sur des travaux de fond pour améliorer la connaissance des flux de bénéficiaires de prestations et notamment, des minima sociaux. Jusqu'alors, l'accent était surtout mis sur les stocks (nombre de bénéficiaires à une date donnée). Il s'agit de caractériser les entrants ou sortants d'un dispositif. Ce travail sera mené en lien avec la réflexion d'ensemble sur le montage d'un dispositif de suivi conjoncturel des bénéficiaires de certaines prestations et des dépenses qui s'y rapportent.

La COG (article 25.2) prévoit de mesurer la satisfaction des usagers et de mieux connaître leurs attentes. Une étude d'opinion auprès d'un échantillon représentatif de la population française est réalisée pour la CNAF. De plus, la DRPS est motrice dans la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des allocataires. Cette enquête aura lieu en 2003-2004 mais les travaux préparatoires ont commencé.

3 – OPERATIONS REPETITIVES

SOURCE	PERIODICITE	OBSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Fichier des allocataires :</i> Bénéficiaires des prestations légales Bénéficiaires du RMI Bénéficiaires des prestations logement 	Juin – décembre Juin – décembre Juin – décembre	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Statistiques financières d'Action Sociale</i> 	Décembre	Montée en charge Aides individuelles uniquement
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Bénéficiaires de l'aide au foyer</i> 	Décembre	Enquête interne auprès des travailleurs sociaux des CAF
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Bénéficiaires de l'Allocation de Logement Temporaire</i> 	Septembre	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Fichiers de paye</i> 	Décembre	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Questionnaire Formation</i> 	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Questionnaire Suivi de la démarche stratégique</i> 	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Traitement des Balances mensuelles (comptables) simplifiées</i> 	Mensuel	Traitement et consolidation des données CNAF et des régimes spéciaux
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Statistiques financières d'action sociale</i> 	Décembre	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Echantillon national des allocataires</i> 	Annuel	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i> 	décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

4 – ALLEGEMENT DE LA CHARGE STATISTIQUE DES ENTREPRISES

Sans objet.

5 – ASPECTS PARTICULIERS DU PROGRAMME 2002

I - Aspects « régionaux et locaux »

Perspectives pour 2002

Dans le domaine de l'action sociale, il pourrait être envisagé en 2002 une remontée d'informations sur la fréquentation des équipements sociaux (crèches, centres sociaux, centres de loisirs sans hébergement, centres de vacances...). Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet non formalisé, qui ferait suite néanmoins à l'enquête menée en 2000 par certaines caisses, sur la fréquentation des équipements pour la Petite Enfance.

II - Aspects « environnement »

Sans objet.

III - Aspects européens

Sans objet.

6 – LISTE DES PUBLICATIONS PARUES EN 2001 ET A PARAÎTRE EN 2002

Les brochures

2001

- . Les Prestations Familiales – Tome 1 – Année 1999
- . Les Prestations Familiales et le Logement – Tome 2 – Année 1998
- . Les Ressources Humaines

2002

- . Les Prestations Familiales – Tome 1 – Année 2000

Les fascicules2001

- . Les Bénéficiaires du Revenu minimum d'Insertion au 31 décembre 2000 et 30 juin 2001
- . Les Bénéficiaires de Prestations légales au 31 décembre 2000 et 30 juin 2001
- . Les Bénéficiaires de Prestations de logement au 31 décembre 2000 et 30 juin 2001
- . L'Aide au Foyer – Année 2000
- . L'Action sociale – Année 2000
- . Le Suivi de la Démarche Stratégique – Année 2000

2002

- . Les Bénéficiaires du Revenu minimum d'Insertion au 31 décembre 2001 et 30 juin 2002
- . Les Bénéficiaires de Prestations légales au 31 décembre 2001 et 30 juin 2002
- . Les Bénéficiaires de Prestations de logement au 31 décembre 2001 et 30 juin 2002
- . L'Aide au Foyer – Année 2001
- . L'Action sociale – Année 2001
- . Le Suivi de la Démarche Stratégique – Année 2001

Les dossiers d'études2001

- . trappes d'inactivité et stratégies des acteurs – janvier – n° 16
 - . Opinions sur la politique des prestations familiales et sur les CAF – février – n° 17
 - . L'intervention des CAF en direction des jeunes adultes – mars – n° 18
 - . Divorce, pension alimentaire et niveau de vie des parents et des enfants – avril – n° 19
 - . Séminaire des chargés d'études – Biarritz – mai – n° 20
 - . Congés parentaux en Suède – juin – n° 21
 - . Aire d'attraction d'un équipement social – juillet – n° 22
 - . La population allocataire à bas revenus – août – n° 23
 - . Contrat temps libre – Guide méthodologique , diagnostic, évaluation – septembre – n° 24
- Les thèmes des dossiers d'étude suivants ne sont pas arrêtés.

La Revue "Informations Sociales"2001

- . Mémoire familiale et immigration – n° 89
- . Associations : le pari de l'engagement – n° 90/91
- . Police et social – n° 92
- . Educations : souci partagé, pratiques dispersées – n° 93
- . Métiers du social – n° 94
- . Partenariat – n° 95
- . Avenir de la protection sociale – n° 96

2002

- . Social.com – n° 97
- . Social et croissance – n° 98
- . Les étudiants – n° 99
- . Les vacances – n° 100

Les thèmes de la revue qui suivront ne sont pas arrêtés.

La Revue "Recherches et Prévisions"2001

- . Le contrôle parental du risque de délinquance juvénile
- . Les figures du bénévolat
- . La construction du rôle maternel à l'arrivée du premier enfant
- . La transformation des métiers du travail social

2002

4 numéros à paraître dans l'année. Les thèmes ne sont pas définis.

Le Bulletin "L'œil"2001

. Territorialisation des portefeuilles allocataires à la Caf de la Réunion
Le Recueil National des Données des Caf – n° 18

Les prochains numéros à paraître ne sont pas encore arrêtés et feront l'objet d'une diffusion en ligne sur informatique.

7 – SUIVI DES TRAVAUX PREVUS AU PROGRAMME A MOYEN TERME

Le programme moyen terme prévoit le développement de panels. En liaison avec l'Etat, et conformément aux recommandations du CNIS, les travaux sur la constitution d'un Echantillon Inter-régimes de bénéficiaires de minima sociaux ont démarré. De façon générale, la CNAF va signer avant la fin de l'année 2001 une convention d'échanges de données avec l'Etat, comme cela était envisagé depuis plusieurs années ; le principe d'une telle convention est d'ailleurs inscrit dans la COG.

Il était prévu d'une part, la constitution d'une base de données par zone d'emplois et d'autre part, un développement de l'ilôtage des fichiers. La création de la base de données par zones d'emploi est reportée à 2002, faute de moyens humains en 2002. Un outil d'ilôtage a été développé qui peut être utilisé dans chaque caisse d'allocations familiales. Mais la question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment cette orientation devra être amodiée pour prendre en compte la nouvelle donne du côté de l'INSEE.

Avec la montée en charge d'un outil –dit SIAS- de remontée automatique des données de l'action sociale, la connaissance de l'action sociale commence à se construire.

Comme prévu, la partie statique du modèle Myriade de micro-simulation a été développée ; il reste à développer la partie dynamique. L'année 2001 a été l'occasion de valoriser les potentiels d'études qu'offre ce modèle ainsi que « l'échantillon des allocataires ». Ces études s'inscriront dans les préoccupations de la Conférence de la Famille.

La mise en place progressive du Système d'Information Décisionnel (SID) nécessite de forts investissements de la DRPS : d'une part, elle est impliquée dans le Recueil National de données des Caisses (RNDC) –système d'informations de gestion et d'activité- et d'autre part, elle assume la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage stratégique du SID ; cela conduira à revoir progressivement l'ensemble du système d'information dans ses dimensions statistiques.

Par ailleurs, la DRPS va assurer progressivement le suivi des montées en charge lors de la mise en place de nouvelles prestations. Cette orientation correspond plus généralement, à un positionnement de la direction comme « prestataire de services » pour les autres directions, dans le domaine des statistiques et des chiffres. Dans ce cadre, la DRPS s'engage aussi sur des travaux de fond pour

analyser les « flux » de bénéficiaires entrant ou sortant du bénéfice d'une prestation. Ainsi, des travaux débuteront sur la mise en place de séries conjoncturelles, permettant l'analyse des évolutions de court terme et la prévision.

Le programme moyen terme prévoit aussi une révision du système de publications. Celui-ci est engagé : outre la revue Informations Sociales qui ne devrait pas connaître de modifications en profondeur, des « dossiers d'études » thématiques sont produits, qui reprennent notamment, mais pas seulement, des travaux réalisés dans ou pour les CAF ; la revue Recherches et Prévisions a été étoffée. Enfin, un travail est réalisé afin de mettre à disposition sur support électronique, via l'Internet, toutes les publications et l'essentiel des tableaux de chiffres que produit la CNAF.

Le programme moyen terme prévoit enfin, le développement des études locales et le renforcement de la communication au sein du réseau des chargés d'études. Ces deux aspects du programme sont engagés : la DRPS et le réseau des chargés d'études dans les caisses seront en particulier mobilisés sur le thème de l'évaluation, notamment celui de l'allocation de présence parentale (APP) et les enquêtes de satisfaction des allocataires vis-à-vis du service rendu par les CAF.

CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM-TS)

La Direction des Statistiques et des Etudes de la CNAMTS a pour principales fonctions de :

- participer à l'élaboration, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance des systèmes informationnels de l'assurance maladie
- participer, avec les autres services concernés de l'assurance maladie, à des travaux d'études permettant d'améliorer la gestion du risque
- opérer le suivi financier des dépenses de l'assurance maladie, assurer la diffusion des principaux résultats et en faire l'analyse conjoncturelle
- animer et coordonner sur ces différents points les activités du réseau des statisticiens de l'assurance maladie.

Le programme qui suit ne vise pas à retracer tous les travaux que réalisera la DSE en 2000-2001, mais simplement les plus significatifs.

1. Exposé de synthèse

Les systèmes informationnels de l'assurance maladie

Le régime général est engagé, depuis 2000, dans une mutation importante de son système d'informations.

L'année 2000 a vu l'émergence de ce nouveau système d'informations avec la version V0 d'ERASME (mi-2000) individualisant les professionnels de santé et les établissements. Les premières exploitations de ce système ont commencé fin 2000 et se poursuivent en 2001.

Dans un deuxième temps, à partir du troisième trimestre 2001, la version V1 d'ERASME permettra également de suivre, en respectant les règles d'anonymat, les bénéficiaires. A ce stade, les procédures de contrôle de la cohérence et de la qualité des informations véhiculées par les systèmes d'informations de l'assurance maladie du régime général, auront été unifiées, avec pour conséquence, en premier lieu, le rapprochement des chaînes statistiques et comptables.

En 2002, la version tous régimes (SNIIR-AM) devrait voir le jour. Le SNIR-professionnels de santé sera migré à cette date.

PRESENTATION DU SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION INTER-REGIMES DE L'ASSURANCE MALADIE

Conformément à l'article L 161-28-1 du Code de la Sécurité Sociale les régimes obligatoires de l'Assurance Maladie mettent en place le **Système National d'Information Inter-Régimes de l'Assurance Maladie**.

Les objectifs : médicaliser, chaîner, consolider et mobiliser les informations

Le SNIIR-AM a pour but de mettre à disposition des informations médico-économiques fiables opposables qui préservent la confidentialité des données relatives aux bénéficiaires de prestations de soins pour :

- assurer une meilleure connaissance des dépenses de l'ensemble des régimes de l'Assurance Maladie ;

- transmettre aux prestataires de soins des informations pertinentes relatives à leurs activités et leurs recettes et s'il y a lieu leurs prescriptions ;
- contribuer à un meilleur pilotage de la gestion de l'Assurance Maladie en fonction des responsabilités de chacun.

Les données traitées

Le SNIIR-AM est alimenté des données d'activité et de dépenses traitées par les organismes de base des régimes obligatoires de l'Assurance Maladie, pour leur opération de liquidation et de remboursement de soins, et des données du PMSI transmises par les établissements de santé. Les données du PMSI sont chaînées avec celles de la médecine de ville. Les catégories d'information recueillies sont les suivantes :

- des informations médico-administratives concernant les professionnels ou établissements, prescripteurs ou exécutants, y compris le numéro des professionnels ou de l'établissement ;
- des informations administratives médicales ou de dépenses concernant l'assuré ou le bénéficiaire y compris le numéro d'immatriculation au registre national d'identification des personnes physiques qui sera anonymisé de manière irréversible ;
- des informations concernant des prestations, nature des actes, biens et services consommés.

Le SNIIR-AM se caractérise par la mise à disposition de données individuelles temporelles concernant les bénéficiaires et les professionnels ou établissements comportant des données médicalisées.

La médicalisation du SNIIR-AM sera assurée par l'alimentation de la base informationnelle avec les codes CIM 10 des diagnostics saisis par les médecins conseils à l'occasion d'un avis favorable sur prestation (exonération du ticket modérateur pour ALD 30 ou affection hors liste, article L 324.1, mise en invalidité, consolidation d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) et par le chaînage avec les données médicales du PMSI.

Les données seront stockées en clair pour les Professionnels de Santé ou les établissements, mais anonymes s'agissant du bénéficiaire. Les données individuelles seront conservées pendant 2 ans plus l'année en cours, mais la durée de l'historique de données agrégées ou échantillonnées pourra être supérieure.

L'architecture technique

La base de données socle du SNIIR-AM sera déclinée en un entrepôt national de données détaillées et de magasins thématiques ou Datamarts nationaux et régionaux de données détaillées et/ou agrégées. Les techniques de stockage utilisées seront celles mise en œuvre dans le cadre des procédures de type Datawarehouse, Datamarts. Les utilisateurs disposeront d'outils de type IHM pour assurer les exploitations de données (requêteurs, outils multidimensionnels, Datamining, système d'information géographique).

L'architecture fonctionnelle prévoit la constitution de 11 Datamarts. L'alimentation de cette base sera opérationnelle à compter du début du second semestre 2001. La constitution des Datamarts se fera progressivement du début du second semestre 2001 au début de l'année 2003 en fonction des accords donnés par la CNIL.

La sécurité et la confidentialité des données

La sécurité et la confidentialité des données sont assurées par l'anonymisation de l'identifiant du bénéficiaire, une procédure de chiffrage du transport des données entre les régimes, l'interdiction de croisement de données sensibles pour se protéger contre les risques inférences interdiction de croiser le code commune, la date de soins, le mois et année de naissance avec les informations médicales), la mise en place d'une grille d'habilitation qui définit les champs des données exploitables en fonction de l'utilisateur désigné.

Les destinataires du système d'information créé par le SNIIR-AM sont : les caisses des différents régimes, les Unions Régionales des Caisses des différents régimes, des Unions Régionales des Caisses de l'Assurance Maladie, le Ministère chargé de la Santé et de la Sécurité Sociale, les Agences Régionales d'Hospitalisation et les Prestataires de Soins et les Unions Régionales des Médecins Libéraux.

Toutes demandes d'accès portant sur des données individuelles bénéficiaires devront faire l'objet, de la part des utilisateurs, d'un dépôt de dossier de demande d'accord à la CNIL selon le chapitre V ter de la loi N°7817 du 6 janvier 1978 relative à la l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

La mise à disposition de ce système d'information, au cours de l'année 2002, est conditionnée par :

- la levée de certaines contraintes techniques sur les volumétries ;
- l'accord de la CNIL pour l'accès des organismes d'Assurance Maladie aux données du PMSI ;
- l'engagement des régimes à remonter les informations au plus tard au 1^{er} janvier 2002 ;
- la transmission par l'Etat des données du PMSI et des informations de budget global dans des délais compatibles avec l'analyse des données.

Un échantillon permanent rénové

L'échantillon permanent d'assurés sociaux du régime général, a vu son taux de sondage doubler à la mi-2000. Il devrait intégrer en 2002 les assurés du régime général gérés par les sections locales mutualistes. Il s'agit aujourd'hui d'un échantillon tiré par grappes (sur les assurés et leurs ayants droit). L'immatriculation progressive de l'ensemble des bénéficiaires permet d'envisager à présent de constituer un échantillon de bénéficiaires. Ce travail sera engagé en 2002, en associant les organismes potentiellement intéressés (CREDES, DREES).

2 - Les études nouvelles

L'année 2002 sera essentiellement consacrée à l'exploitation en routine de la version d'ERASME V0. Les études menées en 2000-2001 seront poursuivies :

- a. Mesure de l'activité quotidienne des praticiens
- b. Prescriptions médicamenteuses des médecins.
- c. L'offre de soins libérale durant les week-end ou la nuit.
- d. L'activité des médecins libéraux en établissement
- e. Etude de l'activité hospitalière hors dotation globale

Par ailleurs, la CNAMTS est sollicitée par l'INSEE dans le cadre de **l'enquête Santé 2002** sur deux points :

- Appariement des individus de l'enquête avec les fichiers de l'assurance maladie afin de connaître la consommation totale sur un an. L'enquête doit se dérouler entre octobre 2002 et septembre 2003. Chaque ménage est interrogé pendant deux mois, en 5 ou 6 vagues successives. L'objectif serait d'obtenir la consommation totale de tous les enquêtés sur les douze mois d'enquête.

Une procédure d'appariement uniquement à partir du **prénom, sexe, année de naissance, adresse** a été testée par la CNAMTS sur le département de la Haute-Garonne à partir d'un fichier d'enquête fourni par l'INSEE. Elle a permis de retrouver environ 70 % des individus enquêtés. Cette procédure déjà utilisée par l'INSEE pour appairer l'enquête revenus fiscaux avec les fichiers fournis par la DGI, ne semble pas poser de problèmes CNIL puisque le nom n'est jamais transmis.

L'INSEE doit tester également à la demande de la CNAMTS, la fourniture par les enquêtés de leur numéro de sécurité sociale. Après cryptage du numéro, la CNAMTS pourrait ensuite appairer les consommations à partir de SNIIRAM qui devrait être opérationnel en 2002 puis renvoyer les fichiers à l'INSEE en supprimant le numéro crypté. L'INSEE craint cependant que les enquêtés soient réticents à donner leur n° SS et que cela fausse l'enquête.

- Faire passer des examens de santé aux enquêtés adultes ou à une partie d'entre eux sur la base du volontariat. Cet examen serait proposé dans le cadre des examens de santé que peuvent faire les assurés tous les cinq ans. L'enquêteur remettrait au bénéficiaire un carton réponse avec une enveloppe T que l'enquêté renverrait au centre d'examen de la sécurité sociale dont il dépend si il est d'accord sur le principe de cet examen de santé. Le centre lui fixerait alors un rendez-vous. Pour que les résultats soient homogènes d'un centre à l'autre, un renforcement des contrôles qualités et des appareils de mesure sera effectué. Un groupe de travail animé par Hubert Isnard (InVS) auquel participe le docteur Giordanella (médecin conseil) pour la CNAMTS, est chargé de définir l'ensemble des procédures.

La CNAMTS a également été consultée sur l'élaboration du questionnaire.

Le suivi financier des dépenses d'assurance maladie et leur diffusion

La présentation des dépenses mensuelles du régime général est adaptée aux dispositions nouvelles de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000, ce qui permet un suivi mensuel par profession des dépenses déléguées. La CNAMTS continue cependant à diffuser les dépenses mensuelles suivant les nomenclatures utilisées les années précédentes : par type d'actes, et par catégorie de professionnels prescripteurs.

La statistique mensuelle hospitalière est elle-même modifiée à partir de 2001. Elle permet désormais de suivre de façon plus simple l'évolution des dépenses relevant des principaux agrégats de l'ONDAM (établissements sanitaires publics, établissements sanitaires privés, établissements médico-sociaux. Elle permet notamment de suivre les prestations hospitalières relevant de l'OQN cliniques privées et elle permettra de suivre la montée en charge de la réforme de la tarification des établissements pour personnes âgées dépendantes.

La DSE participe à des opérations liées au suivi des dépenses et correspondant à des dispositions d'ordre légal ou réglementaire (rapports d'équilibre prévus par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000, application du décret du 28 décembre sur l'évaluation des pratiques médicales, suivi financier de l'OQN cliniques privées). Elle développe dans le cadre de ces rapports d'équilibre une analyse des dépenses en mois de soins.

Compte tenu de la réduction déjà acquise des délais de traitement de la statistique mensuelle (une statistique provisoire est désormais disponible quinze jours après la fin du mois), les méthodes mises en œuvre devront permettre d'estimer au bout de deux mois la consommation médicale d'un mois donné. Ces méthodes ont déjà fait l'objet d'une présentation au conseil pour la transparence des statistiques et est utilisée lors des points de conjoncture organisés depuis 2001 avec les membres de ce conseil.

La DSE développe, avec le concours des équipes régionales de statisticiens de l'assurance maladie (cf. infra) des analyses conjoncturelles régionales visant notamment à cerner les disparités de comportements (clientèle, actes médicaux, prescriptions) des différentes spécialités médicales.

Etudes diverses

- Le panel des assurés (EPAS)

L'EPAS devrait intégrer en 2002 les assurés du régime général gérés par les sections locales mutualistes. Il s'agit aujourd'hui d'un échantillon tiré par grappes (sur les assurés et leurs ayants droit). L'immatriculation progressive de l'ensemble des bénéficiaires permet d'envisager à présent de constituer un échantillon de bénéficiaires. Ce travail sera engagé en 2002, en associant les organismes potentiellement intéressés (CREDES, DREES).

- Le suivi des pathologies

A partir des données sur le codage des médicaments et des actes de biologie et avec , éventuellement, le concours d'organismes disposant du lien entre le diagnostic, les actes médicaux d'une part, les prescriptions d'autre part, une étude sera entreprise afin de permettre une exploitation médico-économique de la version V1 d'ERASME. Le coût de certaines pathologies sera apprécié au travers de la consommation médicale des patients, en se restreignant dans un premier temps à la médecine de ville (dans l'attente de la disponibilité d'informations chaînées sur le PMSI). En 2001 et 2002, la version V1 d'ERASME sera exploitée en suivant la consommation d'actes de biologie ou de produits pharmaceutiques jugés « traçants ».

- Le suivi de la CMU

La CNAMTS poursuivra en 2002 son suivi de la montée en charge de la CMU (nombre de bénéficiaires, consommation). Elle procédera, à partir de l'EPAS, à un suivi des consommations des bénéficiaires de la CMU. Ces exploitations de l'EPAS qui ont débuté dans le courant de l'été 2000 se poursuivront jusqu'à fin 2002..

- L'exploitation et la diffusion des données annuelles sur l'activité des professionnels de santé (SNIR-PS)

L'exploitation du SNIR-PS est revue dans une perspective de diffusion de données directement utilisables par les statisticiens : la diffusion de ces données s'est faite sur CD-ROM pour les années 1996, 1997 et 1998. L'année 1999 devrait être disponible sur ce même support fin mai 2001, l'année 2000 (provisoire) fin 2001..

- Les enquêtes sur les prescriptions hospitalières

Engagées en 1999, les études sur les prescriptions hospitalières, copilotées par la CNAMTS et la DHOS, ont permis de dresser des tableaux de bord sur les prescriptions des médecins salariés de chaque établissement sanitaire sous dotation globale en 1998 et au cours du premier semestre 1999. Les prescriptions de médicaments exécutées en officine de ville sont décrites, dans chaque région et pour chaque catégorie d'établissements, par classe thérapeutique à l'aide du codage des médicaments. Ces données sont restituées aux URCAM et aux ARH pour diffusion aux établissements. Poursuivie en 2001, cette opération permettra une analyse fine des prescriptions dont la progression est particulièrement rapide.

Dans le même temps, les études engagées par les URCAM et les ARH sur le terrain, avec le concours des établissements, devraient permettre de mieux comprendre le lien entre le développement de ces prescriptions et l'évolution de l'offre de soins hospitalière, de la demande de soins ambulatoires et des pratiques médicales hospitalières.

A l'occasion de ces études, une réflexion sur la constitution de systèmes d'informations hospitaliers permettant de suivre, à l'intérieur de l'établissement, les circonstances et le contenu des prescriptions sera menée dans le courant de l'année 2001 avec la DHOS. Une étude de faisabilité du codage des médicaments délivrés en pharmacie hospitalières sera en particulier menée.

L'animation des activités du réseau des statisticiens

Il s'agit toujours de favoriser la constitution, au sein du réseau, d'équipes pluri-disciplinaires (statisticiens, gestionnaires du risque, médecins-conseils) capables de concevoir et de réaliser, avec le concours technique de la CNAMTS, des études jugées prioritaires. La bonne maîtrise de l'information est devenu un enjeu majeur. Cette exigence a été renforcée pour l'Assurance maladie pour les actions de l'axe régulation du projet de branche, la mise en place d'indicateurs dans les contrats pluriannuels de gestion, les rapports périodiques d'équilibre instaurés par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000.

Mais cela ne consiste pas seulement à produire des données et à les mettre à disposition à l'état brut. Certes, il faut bien évidemment continuer à les produire de façon correcte et fiable et la mise en place de nouveaux outils (ERASME, RNIAM, ...) bien maîtrisés par les statisticiens du réseau reste une condition première. Cependant, la maîtrise de l'information passe, de plus en plus, par la mise en forme des données de façon claire et lisible pour un large public et par des études de qualité afin de guider les choix et d'en éclairer leur mise en application. Or ces dernières fonctions ne peuvent être mises en œuvre dans l'Assurance maladie sans un réaménagement du réseau des statisticiens visant son renforcement et une meilleure lisibilité de ses travaux, organisé autour du regroupement des moyens des organismes locaux auxquels seraient confiés des projets précis. Ces projets s'inséreraient étroitement dans le cadre de missions confiées à des organismes – pivots qui seraient, selon le type de mission, de niveau soit national, soit régional, soit local. La définition de missions bien cadrées devant être assurées à des niveaux de responsabilité clairement visibles est une condition première pour permettre la réussite des actions envisagées en la matière.

Ces missions doivent s'organiser autour des axes suivants (entre parenthèses est indiqué le niveau pivot proposé) :

- analyse de la conjoncture et prévisions, cartographie de l'offre de soins (URCAM) ;

- repérage des atypies de groupe en vue d'actions GDR, suivi des actions et évaluation (URCAM) ;
 - repérage des atypies individuelles et suivi d'actions ciblées de GDR (CPAM)
- ;
- suivi de la qualité du système d'informations (CPAM) ;
 - diffusion d'outils et méthodes (y compris exploitation du codage et du PMSI), analyse critique et validation des études, recours aux données extérieures explicatives (CNAMTS avec un fort relais URCAM) ;
 - mesure des transferts ville / hôpital et hôpital / ville (CRAM et URCAM)
 - enquêtes nationales (CNAMTS).

Le schéma d'organisation suivant devrait se mettre progressivement en place

Au niveau national :

- un comité technique qui aurait pour missions de définir les principaux axes de travail et d'études à mener par les échelons nationaux, régionaux et locaux, et de proposer les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir ; il jouerait ainsi le rôle d'une instance de réflexion et de propositions dans le domaine statistique ;
- une mission « études » jouant le rôle d'une instance de concertation et de coordination inter – directions (D.S.E., D.G.R., E.N.S.M.), ayant pour fonction d'assurer d'assurer le suivi des travaux et d'en rendre compte au comité technique.

Au niveau régional et infra – régional :

- des pôles d'organismes – pivots associant plusieurs régions. La mutualisation de moyens de plusieurs URCAM semble en effet nécessaire pour les "petites" URCAM.

Ils auront en charge notamment les axes "analyse de la conjoncture et prévisions, cartographie de l'offre de soins" et "repérages des atypies de groupe en vue d'actions GDR, suivi et évaluation". Ils ont une fonction essentielle d'interface national ↔ local en matière d'outils et méthodes, d'évaluation, d'analyse critique et de validation des études.

Ils seraient composés, pour leur noyau dur, au minimum de deux statisticiens d'URCAM et de deux statisticiens ou responsables GDR de CPAM, ainsi que d'un statisticien CRAM pour le suivi des transferts ville / hôpital. Un médecin conseil (du niveau régional) participerait à leurs travaux, ainsi que des représentants des autres régimes.

Ces équipes devraient pouvoir faire appel, en tant que de besoin, à un ou deux informaticien(s) en CTI.

- des pôles locaux de caisses primaires – pivots (une par grande région ou regroupement de petites régions) composés de trois ou quatre statisticiens ou responsables GDR et d'un représentant URCAM. Ils ont en charge notamment les axes " repérage des atypies individuelles et suivi d'actions ciblées de GDR" et " suivi de la qualité du système d'informations".

Trois équipes régionales expérimentales ont été mises en place à la fin 2000 et au début 2001 sur des projets pilotes (analyse des facteurs d'évolution des dépenses, suivi de la CMU). Le déploiement de ces structures organisationnelles définitives se poursuivra fin 2001 et début 2002.

Le pôle « assistance au réseau » de la direction des statistiques et des études de la CNAMTS verra donc s'élargir ses activités au cours des années 2000 à 2002, puisqu'il est appelé à jouer, non plus seulement un rôle d'assistance (en terme

d'outils et de méthodes statistiques), mais aussi un rôle véritable de coordination des activités d'études du réseau, en association avec la direction de la gestion du risque et l'échelon national du service médical.

Cette coordination s'appuie depuis la fin 2000 sur le domaine « statistiques et études » mis en place sur le réseau intranet de l'assurance maladie, qui permet une communication plus large et plus rapide entre les équipes statistiques du réseau.

6. Liste des publications 2000-2001

LES CARNETS STATISTIQUES

N° LE REGIME GENERAL

n° 100 Statistiques régionales en 1997 *(novembre 1999)*

n° 105 Résultats d'ensemble du Régime Général en 1998 *(février 2000)*

A PARAITRE

n° 106 Le régime général en 1999 *(mai 2001)*

LE SECTEUR LIBERAL DES PROFESSIONS DE SANTE EN 1999

N° 102 Le secteur libéral des professions de santé en 1997 *(mars 2000)*

n° 103 Le secteur libéral des professions de santé en 1998 *(juin 2000)*

n° 103bis : **CD-ROM** - SNIR 3 – Démographie et activité des professions de santé du secteur libéral Années 1998 (EXCEL 97) *(juin 2000)*

A PARAITRE

n° 107 Les médecins *(fin-mai 2001)*

n° 107bis : **CD-ROM** - SNIR 3 – Démographie et activité des professions de santé du secteur libéral Années 1999 (EXCEL 97) *(mi-mai 2001)*

LES DOSSIERS ETUDES ET STATISTIQUES

43 La population protégée par les régimes de sécurité sociale - Répartition géographique par circonscription des Caisses Primaires au 31.12.96 *(05/99)*

44 Les assurés personnels gérés par le Régime Général de 1995 à 1998 *(07/99)*

45 Analyse des Echanges de Soins hospitaliers *(08/99)*

- 46 Divers aspects de la démographie médicale (03/2000)
 47 La population protégée par les régimes de sécurité sociale – Répartition géographique par circonscription des Caisses Primaires au 31.12.98 (05/2000)

LES BLOCS NOTES STATISTIQUES

- 85 Les dépenses d'Assurance Maladie "Appréciation des tendances sur les premiers mois de l'année 2000 et prévisions pour l'ensemble de l'année (07/2000)
 86 La délivrance des médicaments génériques en France métropolitaine (01/2001)

LES POINTS STAT

- n° 21 LES ARRETS MALADIE INDEMNISES EN 1997
 n° 22 LES CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX EN 1997
 n° 23 LES GYNECOLOGUES LIBERAUX EN 1997
 n° 24 LES ARRETS MALADIE INDEMNISES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES
 n° 25 LES ASSURES PERSONNELS GERES PAR LE REGIME GENERAL : SITUATION AVANT LA MISE EN PLACE DE LA C.M.U
 n° 26 LE SUIVI DES DEPENSES D'ASSURANCE MALADIE EN DATE DE SOINS EN 1999
 n° 27 Activité libérale des médecins hospitaliers à temps plein (HTP) en 1998
 n° 28 Six mois de Couverture Maladie Universelle (dénombrement des bénéficiaires et structure des dépenses)
 n° 29 Les dépenses de santé des bénéficiaires de la CMU
 n° 30 Disparités dans les évolutions des honoraires médicaux
 n° 31 La consommation de soins de ville des bénéficiaires de la CMU au terme d'une année de remboursements
 n° 32 Un an de CMU (dénombrements des bénéficiaires et structure des dépenses)

programme ENSM pour 2002

1. Projets nouveaux

Comme l'année dernière, certains de ces projets n'ont pas encore fait l'objet d'arbitrages, ni au sein de l'ENSM, ni au sein de la CNAMTS. Les propositions en cours d'arbitrage sont actuellement les suivantes :

- report de l'enquête sur la prise en charge des lombalgies chroniques (cf.infra),
- prise en charge du cancer du sein chez la femme.

Il est possible que d'autres propositions émanent d'autres directions, venant s'ajouter à la liste.

Les arbitrages devraient être rendus à la fin du mois de mars, je serai alors en mesure de les communiquer, si nécessaire.

A ce jour, seul est retenu le projet d'étude sur la prise en charge de la maladie de Parkinson, mais la CNAMTS n'est que partenaire du projet, c'est la Mutualité Sociale Agricole qui en est le maître d'ouvrage.

2. Suivi des projets en cours

2.1. En 2000 ont été réalisés les travaux suivants :

- incidences médico-sociales des 30 affections de longue durée exonérantes de la liste en 1998,
- mises en invalidité en assurance maladie en 1998 (l'étude a été réalisée en 2000 et non en 2001 comme prévu, mais les résultats sont à publier en mai 2001),
- suite du programme sur le diabète de type 2 : état de la prise en charge en 1999 et mesure d'impact des premières interventions,
- suite du programme sur l'hypertension artérielle sévère : deuxième enquête identique à la première, portant sur la prise en charge de l'hypertension artérielle sévère exonérée du ticket modérateur, aux fins de mesure d'impact intermédiaire des premières interventions.

2.2. En 2001, seront réalisées les études suivantes :

- incidences médico-sociales des 30 affections de longue durée exonérantes de la liste en 1999,
- accidents du travail et incapacité permanente partielle en 1999,
- fin du programme sur le diabète de type 2 : état de la prise en charge en 2000,
- étude des abandons de traitement en orthopédie dento-faciale,
- étude de la qualité de prescription des hormones de croissance,
- étude de la prise en charge initiale de l'hypertension artérielle (primo-traitement),
- étude de dix maladies à partir des données du codage : incidence médico-sociale, traitement médicamenteux, suivi biologique, traitements divers (soins infirmiers, kinésithérapie), suivi médical, coût de la prise en charge.
- Étude du potentiel de substitution de la chirurgie ambulatoire à partir de l'activité chirurgicale déployée en hospitalisation complète.

L'étude sur la prise en charge des lombalgies chroniques a été reportée en raison d'une charge de travail excessive ; son report en 2002 sera réexaminé en mars.

Publications liées à ces projets

Incidences médico-sociales des 30 ALD

Assurance Maladie – des soins de qualité pour tous – faits marquants : 15 études. Paris, édition 2000, CNAMTS, chap 4 : 101-109.

Weill A., Vallier N., Fender P. Incidences médico-sociales des 30 affections de longue durée de la liste (ALD30) en 1997 – nouvelles déclarations 1997. Paris, avril 2000, Echelon National du Service Médical, CNAMTS, 133 p.

Edition 1998 (à paraître).

Diabète

Rapports principaux :

Weill A., Ricordeau P., Vallier N., Bourrel R., Fender P., Allemand H. Programme de Santé publique sur la prise en charge du diabète de type 2 : la prise en charge des diabétiques exclusivement traités par hypoglycémifiants oraux en 1998. CNAMTS. Paris. Octobre 1999, 88 p.

Weill A., Ricordeau P., Vallier N., Bourrel R., Fender P., Allemand H. Programme de Santé publique sur la prise en charge du diabète de type 2 : la prise en charge des diabétiques exclusivement traités par hypoglycémifiants oraux en 1999. CNAMTS. Paris. Octobre 2000, 91 p.

Autres articles :

Ricordeau P., Weill A., Fender P., Allemand H. Diabète de type 2 non insulino traité – vers une meilleure prise en charge des malades. ADSP – actualité et dossier en santé publique. Mars 2000, n°30 : 10-13.

Fender P., Allemand H. Un programme de santé publique pour une meilleure prise en charge des malades. Diabetes Metab. 2000 (Suppl. 6), Vol 26 : 7-9.

Ricordeau P., Weill A., Vallier N., Bourrel R., Fender P., Allemand H. L'épidémiologie du diabète en France métropolitaine. Diabetes Metab. 2000 (Suppl. 6), Vol 26 : 11-24.

Ricordeau P., Weill A., Vallier N., Bourrel R., Fender P., Allemand H. Le coût du diabète en France métropolitaine. Diabetes Metab. 2000 (Suppl. 6), Vol 26 : 25-38.

Weill A., Ricordeau P., Vallier N., Bourrel R., Fender P., Allemand H. Les modalités de suivi des diabétiques non insulino traités en France métropolitaine durant l'année 1998. Diabetes Metab. 2000 (Suppl. 6), Vol 26 : 39-48.

Weill A., Ricordeau P., Vallier N., Bourrel R., Fender P., Allemand H. L'analyse des prestations remboursées par l'assurance maladie : matériel et méthodes. Diabetes Metab. 2000 (Suppl. 6), Vol 26 : 49-54.

Assurance Maladie – des soins de qualité pour tous – faits marquants : 15 études. Paris, édition 2000, CNAMTS, chap 1 : 11-22.

Hypertension artérielle

Rapport principal :

Tilly B., Guilhot J., Salanave B., Garrigue P., Fender P., Allemand H. Programme national de santé publique. Enquête nationale de l'Assurance Maladie sur la prise en charge médicale de l'hypertension artérielle sévère exonérée du ticket modérateur en France en 1999. Paris, Mai 2000, Echelon National du Service Médical, CNAMTS, 70 p.

Autres articles :

Guilhot J., Tilly B., Fender P., Allemand H., Johanet G. Programme national de santé publique sur la prise en charge de l'hypertension artérielle. XIXèmes Journées de l'hypertension artérielle. Paris. 9 et 10 décembre 1999. Archives des maladies du cœur et des vaisseaux, tome 92, décembre 1999, p42.

Guilhot J., Tilly B., Salanave B., Garrigue P., Fender P., Allemand H. Contrôle tensionnel chez les malades admis en ALD 30 pour HTA sévère en 1999. 24^{ème} congrès de l'ADEF, Lyon 12-14 octobre 2000. Revue d'épidémiologie et de santé publique, Volume 48, Supplément 3, octobre 2000, p.366.

Tilly B., Guilhot J., Salanave B., Garrigue P., Fender P., Allemand H. Hypertension artérielle : quels traitements ? Quels résultats ? Actualité et dossiers en santé publique, n°32, septembre 2000, p.8-11.

Fender P., Guilhot J., Tilly B., Salanave B., Allemand H. Le traitement médicamenteux de l'HTA sévère : coût de la prescription et conformité aux recommandations de l'ANAES 1997. 3^{ème} Colloque de l'APNET, Progrès thérapeutiques, innovations et économies de santé. Palais du Luxembourg, Paris, novembre 2000. Article à paraître dans *Thérapies*.

Note de présentation des projets envisagés pour la branche « accidents du travail et maladies professionnelles » pour 2002

La Direction des Risques Professionnels de la CNAMTS poursuit en 2002 la production de ses principales publications annuelles ou trimestrielles :

- Statistiques financières et technologiques des accidents du travail et son annexe Statistiques technologiques des accidents du travail et des maladies professionnelles Remarques ;
- Statistiques trimestrielles des accidents du travail ;

La Direction des Risques Professionnels est actuellement en cours de réalisation d'un schéma d'orientation statistique. La réalisation de ce schéma a pour objectif de décliner et planifier les projets à court et moyen termes qui permettront d'améliorer le service statistique proposé par la branche.

Le résultat de ces réflexions pourra engendrer de profondes modifications des techniques d'analyses et de diffusion de l'information. De ce fait la Direction des Risques Professionnels sera en mesure de fournir des informations complémentaires détaillées au CNIS à la fin de la réalisation du schéma, c'est-à-dire au cours du mois de juin 2001.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV)

. Direction de l'actuariat statistique

1 - Introduction : exposé de synthèse

Les projets statistiques pour 2002 s'inscriront dans le programme à moyen terme 1999-2003 décliné par la Direction de l'Actuariat Statistique (DAS) de la CNAV en février 1998 pour le CNIS et dans le programme de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de la CNAV pour la période 2001-2004.

Cette convention définit comme axe stratégique, de faire de la CNAV l'interlocuteur de référence sur la retraite et la vie à la retraite. Dans cet axe, s'inscrit le développement de la capacité d'expertise quant à l'évolution des charges du régime général et la poursuite des études sur la vie à la retraite. Ceci implique de pousser la recherche sur la modélisation du risque vieillesse en termes de projection du régime général à moyen et long terme et le développement d'études

d'évaluations de mesures. Comme exposé dans le programme à moyen terme, la mise en place d'un nouveau système d'information pour la DAS prévue dans le cadre du Schéma Directeur 2000 de la CNAV permettra de maintenir l'existant mais aussi l'obtention de données nouvelles.

L'année 2000 a été l'année de la mise au point du nouveau système SNSP (Système National Statistique Prestataires). Les fichiers prennent une nouvelle forme (avec nouveau descriptif et un nouveau lexique) et sont prêts à recevoir les nouvelles données des fichiers qui seront disponibles lors de la livraison des lots retraite du SD 2000 prévue pour 2003. En 2001, les fichiers statistiques fonctionnent sous la nouvelle forme. Les états statistiques en sortie du SNSP sont validés. La rédaction du cahier des charges des nouvelles sorties est remise à 2002, le contenu des nouvelles données n'étant pas stabilisé en 2001. Les travaux relatifs à la régionalisation des statistiques, avec la mise en place du réseau des statisticiens retraite dans les CRAM a permis de développer les données et les études régionales en 2000 à la fin de la première COG 1998-2000. Ces travaux seront poursuivis en 2002 avec la généralisation des abrégés régionaux ainsi que par la création de bases statistiques régionales.

La montée en charge du RNR, dont l'expérimentation a été menée en 2000 et qui doit s'étoffer en 2001, pourra permettre en 2002 de nouveaux développements.

La CNAV participe au Comité de Pilotage de l'EIC (échantillon interrégimes de cotisants) et à ce titre s'engage à faciliter la constitution de cet échantillon.

2 - Travaux nouveaux pour 2002

2) Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2002

Dans la poursuite des travaux lancés par le Conseil d'Orientation des retraites en 2001 ou par les autorités de tutelle, les travaux de projections à moyen terme et long terme seront repris en tendanciel et sous de nouvelles variantes à partir de données nouvelles (exploitation nouvelle d'échantillon des référentiels nationaux de la CNAV, nouvelles projections de l'INSEE sur la population totale et sur la population active). La recherche de nouveaux instruments de modélisation pour ces projections sera poursuivie. Le modèle de microsimulation sur la retraite du régime général en construction en 2001 avec un contrat de recherche doit permettre d'analyser les résultats en 2002 après avoir affiné les paramètres en entrée.

Les évaluations des mesures répondront aux demandes ministérielles ainsi que la mise en évidence de différents paramètres sur la retraite (taux de remplacement, rendement du régime, âge à la liquidation, pension moyenne ...).

Les études sur la population cible du régime général seront développées à partir de l'EIR 2001.

L'EIC pourra faire l'objet d'une première expérimentation avec la CNAV.

3 - Opérations répétitives

- Exploitation exhaustive des fichiers du Plan statistique :
 - . assurés cotisants à partir des référentiels nationaux : SNGI, SNGD, SNGC (validité 2000)
 - . prestataires :
 - Stock au 31/12/2001 et 30/6/2002
A noter que depuis le fichier au 31.12.2000, les exploitations ne comprennent plus les assurés dont la liquidation de leur retraite a été effectuée avant le point de départ de leur retraite et dont le paiement de la retraite intervient après le 31.12.
 - Flux du 4^{ème} trimestre 2001 et les trois premiers trimestres 2002.
 - Fichiers carrières : 4^{ème} trimestre 2001 et les trois premiers trimestres 2002.

- Exploitation sur échantillon
 - assurés cotisants au 1/100^{ème} des référentiels nationaux SNGI/SNGD/SNGC - sur fichier au 30 juin 2001 - la nouvelle procédure est en cours de test en 2001
 - prestataires : échantillon au 1/90^{ème} du stock au 31/12/2001 et de la base statistique des BDDP régionales
 - enquête : le SPI (Sondage Ponctuel Informatisé) ne sera pas disponible compte tenu des chantiers de transformation des différents fichiers. En 2000, une enquête sur les pensions de réversion cumulées a été effectuée sur la région de Paris. En 2002, des enquêtes sur une ou deux régions pourront être effectuées sur la raison des demandes de retraite tardives qui peuvent impliquer des pertes partielles de droits à la retraite.

5 - Aspects particuliers du programme 2002

1) Aspects régionaux et locaux

Les travaux relatifs à la régionalisation des statistiques permettront d'établir les abrégés régionaux « retraite », de tenir des tableaux comparatifs entre régions tirés de ces abrégés, et de mettre à disposition des régions sous la base « lotus » les principales données nationales et régionales (dispositif en cours d'élaboration en 2001). La mise à disposition des fichiers SNSP sur les retraites stock et résidents par région sous la nouvelle structure permettra aux statisticiens des CRAM moyennant les outils adaptés, de tirer les informations détaillées à des niveaux géographiques fins.

La création d'un infocentre sur le SNSP permettra aux régions d'interroger sur différentes grandeurs (à définir) concernant les retraités du régime général.

Dans sa phase expérimentale, prévue en 2001, l'infocentre sera articulé sur une base SNSP simplifiée.

Les études sur la retraite par régions de Sécurité Sociale seront menées à partir de l'EIR 2001.

3) Aspects européens du programme de travail

Les statistiques annuelles des paiements émis à l'étranger dans le cadre de l'union européenne et des conventions internationales sont envoyées au centre des travailleurs migrants (Métropole et DOM).

Les résultats au 31 décembre 2001 seront connus en 2002, ceux au 31 décembre 2002 en 2003.

6 - Liste des publications relatives aux programmes statistiques de 2000 et 2001

- Le recueil statistique 1999 est paru en janvier 2001
- Le recueil statistique 2000 est prévu en décembre 2001
- L'abrégé Statistique 1999 est paru en janvier 2001
- L'abrégé Statistique 2000 est prévu en décembre 2001
- **Circulaires de résultats pour 1999, parues en 2000 :**
 - Attributions au cours de l'année 1999 - Premiers résultats
 - Cotisants à l'assurance vieillesse du Régime Général - Année 1996 -
 - Nombre de retraités au 31/12/1999 - Résultats provisoires
 - Retraités au 31/12/1999 - Pyramide des âges - France entière -
 - Les attributions effectuées au cours de l'année 1999 et les décès enregistrés au cours de la même année
 - Pyramide des âges selon le code de la prestation de base au 31/12/1999
 - Pyramide des âges - Résultats régionaux au 31/12/1999
 - Répartition des retraités au 31/12/1999 selon le sexe, la catégorie et le montant mensuel
 - Retraités au 31/12/1999 par département de résidence
 - La résidence des bénéficiaires de la majoration L814-1 au 31/12/1999
 - La résidence des allocataires veuvage au 31/12/1999

- Attributions effectuées au cours de l'année 1999 et les décès enregistrés pour les départements d'Outre-Mer
- Retraités au 31/12/1999 et prestations versées en 1999 par code A.P. - Prélèvements sur les retraites
- **Circulaires de résultats pour 2000, parues en 2001 :**
 - Retraités au 30/06/2000, par âge, par sexe, catégorie de la prestation et le montant mensuel
 - Attributions au cours de l'année 2000 - premiers résultats
 - Attributions effectuées au cours de l'année 2000 et les décès enregistrés au cours de la même année : Métropole - DOM
 - Montant des prestations versées en 2000 et effectifs au 31 Décembre - Prélèvements sur les retraites - Prestations exportées à l'étranger - Métropole et DOM
 - Retraités au 31 Décembre 2000 - Résidence
 - Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - France entière
 - Retraités au 31 Décembre 2000 par catégorie de prestations
 - Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - résultats régionaux
 - Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - Métropole - selon la nature de la prestation de base
 - Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - DOM - selon la nature de la prestation de base
 - Retraités au 31 Décembre 2000 selon la catégorie de la prestation et le montant mensuel
- **Les Bilans parus en 2000**
 - Bilan de l'assurance veuvage - 1999
 - Livrets trimestriels : Statistiques trimestrielles de l'assurance vieillesse de l'assurance veuvage : 4^{ème} trimestre 1999 - 1^{er} trimestre 2000 - 2^{ème} trimestre 2000 - 3^{ème} trimestre 2000
 - Bilan de la réforme sur les retraites :
Suivi du niveau des pensions : 4^{ème} trimestre 1999 - Bilan 1999 - 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2000
Suivi du comportement de départ à la retraite - Bilan 1999 - **Août 2001**
 - Tableaux récapitulatifs des attributions de 1963 à 1999
 - Bilan de la retraite progressive - 1999
 - Bilan de la majoration forfaitaire enfant - 1999
 - Bilan sur les rejets 1999
- **Bilans concernant l'année 2000 parus en 2001 :**
 - Bilan de l'assurance veuvage 2000
 - Livret trimestriel : 4^{ème} trimestre 2000
 - Bilan de la retraite progressive 2000
 - Bilan de la majoration forfaitaire enfant 2000
 - Bilan sur les rejets 2000
 - Bilan sur le minimum des pensions - article 2 et article 6 - 2000
 - Tableaux récapitulatifs des attributions de 1963 à 2000
 - Bilan de la réforme des retraites :
 - Suivi du niveau des pensions - 4^{ème} trimestre 2000
 - Suivi du comportement de départ en retraite
 - Bilan des dépenses 2000 - Métropole et DOM
 - Bilan sur le minimum de pensions du régime général (Retraite et Société n° 32 - décembre 2000)
 - Etude sur les revenus des retraités du régime général et la population cible, parue dans Retraite et Société n°28 de décembre 1999
 - Quelles perspectives pour la retraite des femmes ?, in Charpentier F. (sous la direction de), Encyclopédie Protection sociale. Quelle refondation ?, Paris, Economica, Editions Liaisons, Economica, 2000, pp. 851-860

7 -Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Dans le cadre du SD 2000, la DAS a développé la base SNSP (Système National des Statistiques Prestataires) avec le concours du CIN de Tours. Cette base est alimentée actuellement par des informations provenant des bases SNGP. Elle est adaptée pour recevoir les données issues des futures bases retraites, les BD3P régionales. Depuis juin 2000, le volet stock du plan statistique est produit à partir de la base SNSP. En 2001, le SNSP assure la production de l'intégralité du Plan Statistique en remplacement du SNGP.

La constitution du SNSP avec les nouvelles bases (les BD3P) est prévue pour 2003 (date de livraison de lots retraite du SD 2000). Le cahier des charges des nouvelles sorties est prévu en 2002, une fois la définition des données stabilisées.

. Direction des recherches sur le vieillissement

1. Exposé de synthèse : aperçu 2001

La Direction initie et réalise des recherches en sciences sociales dans le champ du vieillissement, des rapports entre générations, de la politique sociale et de la retraite.

De nouveaux programmes de recherche pluriannuels ont été engagés, sur le vieillissement des immigrés et sur les populations fragiles et la dépendance. Le premier programme s'appuie principalement sur des données originales dont la CNAV sera à l'origine de la collecte (cf. fiche de présentation d'enquête qui a recueilli un avis d'opportunité favorable).

En 2001, après l'élaboration d'un document faisant le point sur l'état de la question et l'obtention de l'accord des instances de la Cnav, une collaboration scientifique, s'est engagée avec l'Insee. Un projet de questionnaire sera finalisé pour une première série de tests qui se sont déroulés en milieu d'année, le terrain étant prévu pour fin 2002.

S'agissant du second programme de recherche sur les populations fragiles et la dépendance, dans la poursuite des travaux antérieurs, il est mené à partir de nouvelles données émanant notamment de l'enquête de l'Insee " HID ", dont la CNAV a accompagné l'élaboration et au financement de laquelle elle participe. On aura également recours aux données de l'enquête de la DREES réalisée en 2000 auprès des demandeurs de PSD et d'aide ménagère, au suivi de laquelle la DRV a été associée.

Par ailleurs, les travaux sur les échanges entre générations, les conditions de vie des personnes âgées de 50 ans et plus, le vécu de la retraite et son évolution ont été poursuivis, de même que le programme de recherche "Evolutions technologiques, dynamique des âges et vieillissement de la population" dont la coordination et le suivi scientifique sont assurés en partenariat avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DREES / MIRE).

2 - Travaux nouveaux pour 2002 : le vieillissement des immigrés

En 2002, les travaux précédemment mentionnés seront poursuivis à l'exception du programme " Evolutions technologiques " qui sera achevé. En particulier, il sera procédé à la phase de terrain de l'enquête sur le vieillissement des immigrés (cf. fiche de présentation d'enquête pour examen d'opportunité)

6 - Les principales publications de l'année (extrait)

α ROZENKIER A. (codirection avec F. BOUCHAYER) : "Evolutions technologiques, dynamique des âges et vieillissement de la population", Paris, MIRE / CNAV, Document d'étape, 1999, 176 p. (traduit sous le titre "Technological developments, the dynamics of age and ageing of population").

- ▣ ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F.C. : " The Redistributive Effects of Generational Transfers ", in Arber S., Attias-Donfut C. (eds), *The Myth of Generational Conflict : The Family and State in Ageing Societies*, Londres, Routledge, ESA Studies in European Societies, 2000, pp. 22-46.
- ▣ ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F.C. : "Complementarity between Private and Public Transfers", in Arber S., Attias-Donfut C. (eds), *The Myth of Generational Conflict : The Family and State in Ageing Societies*, Londres, Routledge, ESA Studies in European Societies, 2000, pp. 47-68.
- ▣ ATTIAS-DONFUT C. : "Loisirs et retraite...", in Green A.M. (sous la direction de), *Les métamorphoses du travail et la nouvelle société du temps libre. Autour de Joffre Dumazier*, Paris, L'Harmattan, Coll. "Logiques sociales", 2000, pp. 115-125.
- ▣ ATTIAS-DONFUT C. : "Comment renforcer les solidarités familiales ?", in Charpentier F. (sous la direction de), *Encyclopédie Protection sociale. Quelle refondation ?*, Paris, Economica, Editions Liaisons, Economica, 2000, pp. 345-353.
- ▣ ATTIAS-DONFUT C. : "The New Grandmother", in Dench G. (ed.), *Grandmothers of the Revolution*. London, Hera Trust with Institute of Community Studies, 2000, pp. 138-147.
- ▣ ATTIAS-DONFUT C. : "Cultural and Economic Transfers Between Generations : One Aspect of Age Integration", in Riley M. W., Uhlenberg P. (eds.), *The Gerontologist*, 2000.
- ▣ RENAUT S. : "L'aide bénévole auprès des personnes âgées ou la place particulière des femmes au cœur d'un principe de solidarité", in CHOQUET L-H. et SAYN I. (sous la direction de), *Obligation alimentaire et solidarités familiales*, LGDJ, Coll. "Droits et Société", Vol. 31, 2000, pp. 247-264.
- ▣ TROADEC T. : "Du mythe de la purge à la gestion des âges", *Les Cahiers qualité management*, n°6, L'homme acteur du changement, Nanterre, Institut Qualité et Management, 2000, pp. 44-48.
- ▣ TROADEC T. : "Recompositions identitaires et gestion des âges", in *Actes du Séminaire Rite 2000 : Le travail, l'entreprise et ses acteurs*, CNRS / IRESCO / LSCI, Cahier n°1, pp. 47-54.
- ▣ ATTIAS-DONFUT C. : "Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale", *Revue Française de Sociologie*, Vol. 41, n°4, 2000, pp. 643-684.
- ▣ ATTIAS-DONFUT C., LAPIERRE N. : "Les grandes personnes : transformation du statut des vieux à la Guadeloupe", in *Informations sociales*, n°88, 2000, pp. 72-83.
- ▣ ATTIAS-DONFUT C., LAPIERRE N. : "The welfare family. Three Generations in Guadeloupean Society", in *The history of the family, an International Quarterly*, Vol 5, n°3, 2000, pp. 329-346.
- ▣ ATTIAS-DONFUT C., SEGALEN M. : "L'invention de la grand parentalité" in LE GALL D. et BETTAHAR Y. (sous la direction de), *La pluriparentalité*, Sociologie d'Aujourd'hui, PUF, 2001, pp 243-260.
- ▣ RENAUT S. : "Vivre en institution après 75 ans" in COLIN C. et KERJOSSE R. (coord.) : *Handicaps - Incapacités - Dépendance. Premiers travaux d'exploitation de l'enquête HID*, Document de travail, Série Etudes, DREES, n° 16, juillet 2001, pp 273-297.
- ▣ ATTIAS-DONFUT C., SEGALEN M. : "Le siècle des grands-parents", *Autrement*, novembre 2001, 260 p.

CREDES

1. Exposé de synthèse

La principale opération statistique prévue pour 2002 est la poursuite de l'Enquête Santé et Protection Sociale (ESPS). Cette enquête lancée en 1988 par le CREDES a été réalisée tous les ans jusqu'en 1997. En 1998, l'échantillon a été doublé, et la périodicité de l'enquête est passée à deux ans.

La caractéristique principale de cette enquête est d'être réalisée auprès d'un Echantillon Permanent d'Assurés Sociaux. Il s'agit donc d'un panel de fait, c'est à dire que l'on dispose d'informations sur les mêmes individus pour différentes années. A ce jour, une partie de l'échantillon a déjà été enquêté à 3 ou 4 reprises à 4 ans d'intervalle. Ces données sont particulièrement intéressantes pour étudier les effets du vieillissement sur les comportements de prévention et vis-à-vis des facteurs de risques (consommations de tabac ou d'alcool), les consommations de soins et d'assurance, ou pour étudier certains événements, soit nationaux comme la CMU (projet de recherche en cours), soit personnels comme le passage à la retraite (cf. ci-dessous projet dit SHARE).

La deuxième caractéristique de cette enquête est sa fréquence et sa souplesse : le questionnaire est facilement adaptable de façon à tenir compte de problématiques conjoncturelles (par exemple l'option médecin référent, le carnet de santé, le contenu des couvertures complémentaires) ou de questions de recherche.

Le principe de cette enquête a été évoqué dès la fin des années 1970, lorsque la CNAMTS a mis en place l'Echantillon Permanent des Assurés Sociaux (EPAS). Cet échantillon est composé d'assurés sociaux (et de leurs ayants droits) dont le NNI présente certaines caractéristiques particulières. Il est représentatif au 1/1200^{ème} de la population du Régime Général de la Sécurité sociale (environ 40 000 personnes). Lorsqu'une personne appartenant à cet échantillon présente une feuille de soins au remboursement les informations contenues sur cette feuille de soins sont automatiquement transférées dans l'EPAS.

Les assurés figurant dans l'EPAS restent dans l'échantillon, jusqu'à ce qu'ils quittent le Régime général de la Sécurité sociale (changement de régime, décès...). Rentrent automatiquement dans l'EPAS, toutes les personnes qui disposent d'un NNI ayant les particularités requises et qui sont assurées par le Régime général (étudiants, jeunes travailleurs...).

En 1994, la CANAM a souhaité rejoindre l'ESPS, suivie en 1996 par la MSA. Pour ce faire, ces caisses ont mis au point un équivalent de l'EPAS du Régime général.

Si toutes les prestations versées aux assurés concernés figurent dans l'EPAS accompagnées des lettres clés correspondantes, celui-ci ne comporte que très peu d'informations sur les bénéficiaires : âge, sexe, assuré ou ayant droit, adresse. Pour tenter d'expliquer certains comportements de soins, il a été décidé d'enrichir ces données administratives de données recueillies par enquête (caractéristiques socio-démographiques, état de santé, consommation détaillée de soins, protection sociale ...).

Une procédure d'anonymisation avec double numérotation par un organisme tiers (INSEE) a été mise en place pour assurer la confidentialité des données. Cette procédure qui conduit à toujours affecter au même assuré le même identifiant, permet donc d'apparier les données individuelles recueillies lors de l'enquête avec les données de prestations figurant dans l'EPAS.

De 1988 à 1997, ¼ des assurés de l'EPAS a été contacté chaque année. Au bout de 4 ans, la totalité des assurés de l'échantillon avaient donc été contactée. La cinquième année, les personnes sollicitées la première année ont à nouveau été sollicités, ainsi que les nouveaux assurés ayant intégré l'EPAS. En 1998, il a été décidé de doubler l'échantillon et d'augmenter la périodicité de l'enquête à 2 ans. Depuis cette date, c'est donc la moitié des assurés de l'EPAS que l'on tente de contacter tous les deux ans. Quoiqu'il en soit, 4 ans sont toujours nécessaires pour enquêter la totalité des assurés de l'échantillon.

Le caractère répétitif de l'enquête, qui permet de contacter tous les 4 ans la plupart des enquêtés, nous a permis de constituer une base de données composée de ménages ayant d'ores et déjà répondu à 3 interrogations en 8 ans concernant leur état de santé, leurs caractéristiques socio-économiques et de protection sociale et leurs motifs de consommation de soins. L'enquête 2000, dont les fichiers devraient être disponibles dès septembre 2001, permettra de disposer pour la première partie de l'EPAS d'un quatrième point d'observation sur 12 ans. En 2002, la seconde moitié de l'échantillon devrait être enquêtée, et l'on disposera ainsi d'une quatrième observation pour la totalité des assurés de l'EPAS ayant accepté de participer à l'enquête.

Ce couplage de données administratives (prestations et dépenses soumises au remboursement de la sécurité sociale) et de caractéristiques socio-économiques collectées directement auprès des ménages fait de l'ESPS une source rare, surtout dans le cadre d'un fonctionnement en routine. Les équivalents sont rares dans le monde, on peut signaler l'enquête dite MEPS (Medical Expenditure Panel Survey) menée aux USA par l'Agency for Health Care Policy and Research.

Parallèlement à ce souhait des promoteurs de l'ESPS de disposer d'informations longitudinales, ceux-ci anticipèrent l'importante évolution du domaine et donc la nécessité qu'il y aurait à pouvoir mettre à la disposition des acteurs des données récentes et suffisamment fines permettant de suivre et peut-être d'anticiper voire d'expliquer une partie de ces évolutions. Grâce aux enquêtes décennales, ces informations fines existent. Ces enquêtes extrêmement complètes, mais aussi complexes et lourdes fournissent des informations inestimables servant à cadrer le paysage socio-sanitaire. Toutefois, en 10 ans le panorama de l'offre et le comportement des individus se modifie de manière importante. Il est donc apparu nécessaire de disposer d'un outil relativement souple, facilement adaptable, permettant d'une part d'analyser presque en temps réel les effets supposés ou effectifs de certaines mesures administratives ou organisationnelles et d'autre part de rendre compte de l'émergence de certains types de prise en charge. C'est ainsi, que sur un fond permanent, constitué de questions relatives à l'état de santé déclaré, aux consommations de soins et aux caractéristiques socio-économiques et de protection sociale des enquêtés, ont été « branchés » dans l'ESPS des modules spécifiques. Ceux-ci permettent de fournir rapidement aux différents acteurs concernés certaines données nécessaires à leur information. Ainsi, ont notamment été posés des questionnements relatifs aux ayants-droit, aux couvertures complémentaires maladie, aux mesures envisageables pour réduire le déficit de la Sécurité sociale, au carnet médical, à la présentation des feuilles de soins au remboursement, à la dépression, à l'asthme, au médecin référent, et dans l'ESPS 2000 à la CMU.

2. Travaux nouveaux pour 2002

Il est prévu d'alléger le carnet de soins laissé aux ménages enquêtés lors de l'ESPS. En effet, les travaux méthodologiques réalisés sur les enquêtes précédentes montrent une meilleure déclaration des médicaments consommés lors d'un recueil de la consommation de la veille, que lors d'un recueil des acquisitions relevées à l'aide d'un carnet de soins durant un mois. Le codage des médicaments étant maintenant opérationnel dans les fichiers de prestations permet, après appariement des données d'enquête et des données administratives, de disposer du détail des acquisitions présentées au remboursement.

3. Opérations répétitives

Enquête Santé et Protection sociale (SPS) : se reporter à la fiche jointe

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Néant.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5- 1 Aspect régionaux

La poursuite de l'ESPS sur l'année 2002 permettra de disposer, par cumul avec les données recueillies lors de l'enquête 2000, d'un nombre suffisant d'observations permettant de réaliser des exploitations régionales de l'enquête (en coopération avec les ORS).

5- 2 Aspect environnement

Pas de proposition de questionnement à l'heure actuelle.

5- 3 Aspect européen

Le CREDES participe, en coopération avec le DELTA (laboratoire CNRS - école normale), au projet SHARE. Il s'agit d'un projet européen d'enquêtes auprès des ménages dont un membre est âgé de 50 ans ou plus dont l'objectif est d'examiner les conséquences du passage à la retraite notamment les liens emploi - santé - revenus. Cette enquête, à laquelle participent l'Allemagne, les Pays Bas, l'Italie, l'Espagne et le Royaume Uni, se fera par panel, c'est-à-dire que les mêmes ménages seront interrogés plusieurs fois, tous les deux ans. L'enquête SPS servira de support pour la France à ce projet européen, une fois enrichie de questions sur l'activité et le patrimoine.

6. Liste des publications

BIBLIOGRAPHIE interne SPS 1999/2000

1331 COM-RUELLE L., CRESTIN B., DUMESNIL S., *L'asthme en France selon les stades de sévérité*. ASTRAZENECA, 2000, 23 pages.

1323 BOCOGNANO A., COUFFINHAL A., DUMESNIL S., GRIGNON M., *La complémentaire maladie en France : qui bénéficie de quels remboursements ?*. *Le Chirurgien Dentiste de France*, 2000 /11, n° 1007, pp. 90 - 96.

1317 BOCOGNANO A., COUFFINHAL A., DUMESNIL S., GRIGNON M., *La couverture complémentaire en France : qui bénéficie de quels remboursements..* C.R.E.D.E.S., 2000, 150 pages. Prix : 190.00 FF, ISBN : 2-87812-268-2.

1296 DOURGNON P., GRIGNON M., *Le tiers-payant est-il inflationniste ? Etude de l'influence du recours au tiers-payant sur la dépense de santé..* 2000, 89 pages. Prix : 120.00 FF, ISBN : 2-87812-255-0.

1290 COM-RUELLE L., CRESTIN B., DUMESNIL S., *L'asthme en France selon les stades de sévérité..* C.R.E.D.E.S., 2000, 182 pages. Prix : 230.00 FF, ISBN : 2-87812-253-4.

- 1282 BOCOGNANO A., DUMESNIL S., FREROT L., GRANDFILS N., LE FUR P., SERMET C., *Santé, soins et protection sociale en 1998.* C.R.E.D.E.S., 1999, 168 pages. Prix : 180.00 FF, ISBN : 2-87812-248-8.
- 1282 bis BOCOGNANO A., DUMESNIL S., FREROT L., GRANDFILS N., LE FUR Ph, SERMET C., *Santé, soins et protection sociale en 1998. (Annexes).* C.R.E.D.E.S., 1999, 109 pages. Prix : 180.00 FF, ISBN : 2-87812-249-6.
- 1281 AGUZZOLI F., ALIGON A., COM-RUELLE L., FREROT L., *Choisir d'avoir un médecin référent.* C.R.E.D.E.S., 1999, 204 pages. Prix : 230.00 FF, ISBN : 2-87812-247-X.
- 1277 LE PAPE A., LECOMTE T., *Prévalence et prise en charge médicale de la dépression en 1996-97.* C.R.E.D.E.S., 1999, 100 pages. Prix : 140.00 FF, ISBN : 2-87812-245-3.
- 1269 COM-RUELLE L., DUMESNIL S., *Concentration des dépenses et grands consommateurs de soins médicaux. France 1995.* C.R.E.D.E.S., 1999, 172 pages. Prix : 210.00 FF, ISBN : 2-87812-242-9.
- 1267 BUSSON O., LUCAS-GABRIELLI V., ROCHEREAU T., SERMET C., TONNELIER F., *Environnement local, santé, soins et protection sociale.* C.R.E.D.E.S., 1999, 126 pages. Prix : 160.00 FF, ISBN : 2-87812-241-0.
- 1260 BOCOGNANO A., GRIGNON M., *Aperçu du contenu des couvertures de frais de soins de santé dans les entreprises. Travail effectué en juin 1998, dans le cadre du rapport Boulard, sur la couverture maladie Universelle.* C.R.E.D.E.S., 1999, 8 pages. Prix : 30.00 FF, ISBN : 2-87812-240-2.
- 1255 DUMESNIL S., GRANDFILS N., GRIGNON M., LE FUR Ph, ORDONNEAU C., SERMET C., *Santé, soins et protection sociale en 1997.* C.R.E.D.E.S., 1999, Prix : 180.00 FF, ISBN : 2-87812-238-0.
- 1255 bis DUMESNIL S., GRANDFILS N., GRIGNON M., LE FUR Ph, ORDONNEAU C., SERMET C., *Santé, soins et protection sociale en 1997 - Rapport annexe.* C.R.E.D.E.S., 1999, Prix : 180.00 FF, ISBN : 2-87812-238-0.
- 1246 SOURTY-LE GUELLEC M.-J., *Profils de consommateurs de soins. France 1995.* 1999, 90 pages. Prix : 130.00 FF, ISBN : 2-87812-236-4.

INSEE

Département de la démographie Pôle infrastructures géographiques

1. Exposé de synthèse

Le pôle Infrastructures géographiques de l'INSEE est responsable de la gestion de l'information géographique à l'INSEE : il gère l'évolution des découpages communaux, les bases d'information géographique infracommunale, ainsi que les zonages statistiques élaborés par l'INSEE. Dans la perspective du recensement rénové, il met en place un répertoire d'immeubles localisés (RIL), permettant d'associer à chaque construction à usage d'habitation ou d'activité une adresse et une localisation. Le RIL s'inscrit dans la démarche de service public de mise en place du référentiel à grande échelle (RGE), menée sous maîtrise d'œuvre IGN.

2. Travaux nouveaux pour 2002

Néant.

3. Opérations répétitives

Une première version du RIL devrait être disponible à la fin du 1^{er} trimestre 2002. A partir de 2002, ce RIL sera mis à jour et amélioré régulièrement.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Le projet de RIL était prévu pour 2001. Sa mise en production est donc légèrement retardée.

Mission Répertoire des équipements

1. Exposé de synthèse

L'INSEE et le SCEES ont à plusieurs reprises réalisé ensemble un inventaire des équipements des communes, la dernière fois en 1998. D'autre part, l'INSEE a réalisé une enquête équipements urbains en 1994. Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE envisage de mettre en place un répertoire des équipements. La réflexion sera poursuivie avec le SCEES pour permettre une continuité avec les inventaires précédents. Pour chaque équipement, seront collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. L'aide des communes serait demandée pour valider l'information rassemblée.

2. Travaux nouveaux pour 2002

En 2002, la mise en place ce répertoire débutera avec une première gamme d'équipements.

3. Opérations répétitives

Avant d'introduire un équipement dans le répertoire, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information. D'autre part, le répertoire fera l'objet de mises à jour annuelles.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Le projet de répertoire des équipements prend la suite du projet d'inventaire permanent des équipements et services urbains décrit dans le programme à moyen terme.

Répertoires et mouvement de la population

1. Exposé de synthèse

La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil, entreprise en 1998, s'est consolidée en 2001, avec une plus large mise en œuvre de l'application destinée à améliorer la qualité, par des relations accrues avec les mairies.

En 2002, le développement des transmissions télématiques se poursuivra avec la mise en place d'un réseau Extranet sécurisé, permettant aux mairies d'envoyer les bulletins d'état civil par internet.

2. Travaux nouveaux pour 2002

L'échantillon démographique permanent (EDP) sera enrichi des informations collectées au recensement de 1999. Il permettra un suivi sur cinq recensements (1968 à 1999) et fournira une base d'information très riche pour des études de trajectoires individuelles.

3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil

. Division enquêtes et études démographiques

1. Exposé de synthèse

L'année 2002 sera consacrée à la préparation de la collecte de l'enquête « construction des identités qui aura lieu sur le terrain au tout début de l'année 2003 et à la réalisation d'une nouvelle opération d'analyse de la participation électorale. Dans le même temps, des volumes de résultats tirés des enquêtes « Handicaps-incapacités-dépendance » et « Étude de l'histoire familiale » seront publiés, et les fichiers longitudinaux (Échantillon démographique permanent, échantillons de mortalité différentielle) seront enrichis des données du RP 1999 et d'informations sur les causes de décès. Enfin l'étude de la comptabilité démographique sera poursuivie dans un souci d'enrichissement des publications et de maintien de leur qualité.

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, renouvelées ou de périodicité supérieure à l'année

- Enquête « Construction des Identités »

Cette enquête novatrice vise, par entretien auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des individus de 18 ans et plus, à mesurer, décrire et hiérarchiser les différentes composantes du lien social. Elle cherche à analyser comment chaque individu s'insère dans la société tout en affirmant son individualité et sa singularité, en fonction de l'appartenance à des groupes sociaux (famille, profession, lieu de résidence, ...) mais aussi en fonction de son histoire (mobilité géographique ou sociale notamment) et de caractéristiques plus personnelles comme l'état de santé. Sa préparation et sa réalisation se font en partenariat étroit avec l'INED, l'INSERM, les ministères des affaires sociales, du travail, de la culture et la délégation interministérielle à la ville.

- Enquête « Participation électorale »

A l'occasion des élections législatives et présidentielles de l'année 2002, une nouvelle opération sur les comportements en matière d'inscription électorale et de participation électorale sera conduite comme à l'occasion des scrutins de 1995 et 1997. Elle sera réalisée par appariement des données de l'échantillon démographique permanent et d'informations issues du fichier électoral national, puis par recueil des présences d'émargements sur les listes électorales au lendemain des différents tours de scrutins.

2.2. Autres travaux nouveaux ou renouvelés prévus pour 2002

- Opérations faisant suite au RP 1999

L'enrichissement de l'échantillon démographique permanent par le RP 1999 et la création des nouveaux échantillons de mortalité ne seront achevés qu'en 2002, du fait à la fois du retard pris par les opérations de saisie du RP, et des difficultés techniques liées à la lecture des bases image du RP. Elles permettront cependant l'engagement de premières études dès la fin de l'année 2002.

- Enrichissement des échantillons de mortalité par les causes de décès.

Cette opération, engagée en 2001 et menée en partenariat avec l'INSERM, l'IVS (Institut de veille sanitaire) et l'INED, se terminera en 2002 avec la mise à disposition de fichiers d'étude et le début de leur exploitation.

3. Opérations répétitives

3.1. Comptabilité démographique

Les conséquences de la modification des bulletins d'état civil et de l'évolution des modes de circulation de l'information étant désormais intégrées, on va chercher à enrichir les données publiées, notamment sur les reconnaissances et dans la mesure du possible sur le PACS, tout en assurant la qualité des indications fournies et en se préparant à l'apport dans ce domaine des données du recensement rénové de la population.

5. Aspects particuliers du programme 2001

5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Les données de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » sont désormais disponibles avec des pondérations définitives qui, compte tenu de la taille de l'échantillon et du plan de sondage, permettent de donner lieu à des exploitations au niveau régional.

Quant à l'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance », elle a fait l'objet d'un travail novateur de pondération du fichier national par la méthode de l'estimation sur petits domaines, qui a permis la publication de résultats pour certaines régions ou groupes de régions et rend possible des exploitations variées à ces mêmes niveaux.

5.2. Aspects "environnement"

Néant.

5.3. Aspects "européens"

Les exploitations de l'enquête Étude de l'histoire familiale et de l'Échantillon démographique permanent permettront des comparaisons européennes en matière de comportements familiaux.

6. Publications

Davantage de naissances en 2000 ? - L. Doisneau, *Population et Sociétés*, n°361, octobre 2000

Le handicap se conjugue au pluriel - P. Mormiche, *Insee Première* n° 742, octobre 2000

La prison : un risque plus fort pour les classes populaires - A.Kensey, F. Cassan, L. Toulemon, *Cahiers de démographie pénitentiaire* n°9, décembre 2000.

L'évolution de la fécondité des générations nées de 1917 à 1949 : analyse par rang de naissance et niveau de diplôme - F.Daguet, *Population*, 55(6), 2000.

La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés, une analyse par aire urbaine - Ch.Brutel, M. Jegou et C. Rieu, *Economie et Statistique*, n°336, 2000-6, Janvier 2001.

Bilan démographique 2000 - L.Doisneau, *Insee première* n°757, février 2001

Projections de population à l'horizon 2050, un vieillissement inéluctable - Ch.Brutel, *Insee Première* N° 762, Mars 2001.

La situation démographique en 1998 - C.Beaumel, L.Doisneau, M.Vatan, *Insee Résultats* n° 80-81, avril 2001.

Douze millions et demi de grands-parents - F.Cassan, M.Mazuy, L.Toulemon, *Insee première* n°776, mai 2001

Des ménages de plus en plus petits - M.F. Cristofari, G.Labarthe, *Insee première* n°789, juillet 2001

Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes - F.Cassan, F.Clanché, M.Mazuy, *Insee première* n°797, juillet 2001

Le handicap et institution : le devenir des pensionnaires entre 1998 et 2000 - P.Mormiche, *Insee première* n°803, septembre 2001

Enquête Handicaps-incapacités-dépendance, résultats détaillés - C.Goillot, *Insee résultats*, n° 755-756, série Démographie Société n°83-84, septembre 2001.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Toutes les opérations prévues dans le moyen terme devraient être réalisées, avec parfois un peu de retard, soit pour sous-estimation de la charge de mise au point (enquête Identités), soit du fait des retards de l'exploitation du recensement.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ

. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

1 : INTRODUCTION

La DREES poursuivra en 2002 le développement d'un programme statistique selon trois axes :

1. Le développement d'observations sur les populations.

- En ce qui concerne l'**état de santé** des populations, le principal chantier en préparation est *l'enquête décennale santé*, préparée avec l'INSEE, l'INSERM et le CREDES, qui sera réalisée d'octobre 2002 à septembre 2003. Par ailleurs, fin 2002 on disposera de premiers résultats sur l'ensemble de *l'enquête en milieu scolaire*, mise en place avec le ministère de l'Éducation nationale sur les trois classes d'âges concernées par les bilans de santé.

Afin de développer la connaissance des **clientèles** du système de soins, l'effort sera poursuivi en direction des usagers de l'hôpital ; après l'enquête auprès des usagers des consultations externes en 2000, de ceux des urgences en 2002 (voir fiche d'opportunité), il est envisagé de s'intéresser à la chirurgie. Pour les usagers de la médecine de ville, un dispositif d'observation permettra, là aussi, une meilleure connaissance des publics et notamment de leurs parcours entre professionnels et institutions avec une enquête auprès des généralistes en 2002 (voir fiche d'opportunité).

En outre, le PMSI couvrant désormais à la fois les établissements hospitaliers publics et privés, une base de données est désormais exploitable pour des travaux statistiques.

- Dans le **domaine social**, en 2002 se déroulera sur le terrain le volet clientèle de la nouvelle vague de l'enquête relative aux établissements sociaux et médico-sociaux (ES) dans le champ des établissements pour handicapés. Par ailleurs l'exploitation des données recueillies auprès des CDES permettra de mieux connaître les conditions d'attribution des prestations et d'orientation des enfants handicapés.

Un nouveau domaine sera abordé avec la réalisation d'une enquête sur *les modes d'accueil et de garde des enfants de moins de sept ans* (voir fiche d'opportunité). Celle-ci visera à aborder les questions de prise en charge du point de vue des enfants et de leur famille, en s'intéressant aux solutions formelles et informelles et aux combinaisons de solutions.

En ce qui concerne les **retraites**, un nouvel échantillon inter régimes de retraités a été collecté en 2001 et fera l'objet d'une publication en 2002. Par ailleurs, la mise au point d'un *échantillon inter régimes de cotisants* pour mesurer les droits acquis se poursuit en 2002 afin de préparer la collecte du premier échantillon en 2003 .

En ce qui concerne les **minima sociaux**, 2002 sera consacré à la mise en place d'un *échantillon inter régime de bénéficiaires* de l'AAH, de l'API, du RMI et de l'ASS. Au deuxième semestre 2002, une première enquête pourrait être lancée auprès d'un sous-échantillon en vue de disposer d'informations complémentaires aux données administratives mobilisées.

2. Une consolidation de la connaissance de l'offre institutionnelle et des services proposés.

- **De nouveaux champs seront observés.** C'est notamment le cas de l'assurance maladie complémentaire dont tous les offreurs (mutuelles, instituts de prévoyance, assurances) seront enquêtés dans la perspective de connaître notamment les produits offerts et la clientèle visée.

Le domaine de l'action sociale sera également largement exploré, en particulier à travers une enquête menée en coopération avec l'UNCCAS sur l'aide sociale communale et un travail d'inventaire et de méthode sur l'ensemble des sources disponibles. La première vague aura lieu fin 2001-début 2002 ; une réédition annuelle est envisagée.

- **En ce qui concerne l'offre institutionnelle**, l'enquête sur les établissements hospitaliers (SAE), rénovée pour tenir compte de ce qu'apporte par ailleurs le PMSI sur la clientèle et pour améliorer la connaissance des moyens humains et techniques mobilisés, est mise en œuvre en 2001 sur l'exercice 2000. Le suivi statistique du fonctionnement et de la clientèle des secteurs psychiatriques est lui aussi en cours de refonte. Enfin, il est prévu de rééditer l'enquête sur les services de soins à domicile (SSAD) en 2002 et de compléter les informations recueillies par des informations de même nature sur le secteur libéral.

3. Le développement d'un ensemble d'opérations concourant à l'évaluation des politiques publiques, en particulier sur :

- La politique de **lutte contre le SIDA**, qui fait l'objet d'une évaluation interministérielle associant la DGS, la DREES et le Commissariat au Plan. Une enquête auprès de la population générale sur les comportements, les attitudes et les connaissances sur le SIDA (KABP) qu'effectue périodiquement l'ANRS, aménagée pour de mettre l'accent sur les plus jeunes, ainsi qu'une enquête auprès des patients atteints du SIDA apporteront de premiers enseignements fin 2001.
- Une enquête sur la **prise en charge des patients cancéreux** (voir fiche d'opportunité), conçue dans la même perspective, constituerait un élément d'évaluation du programme national de lutte contre le cancer.
- La mise en place de la **couverture maladie universelle (CMU)**, dont l'évaluation repose sur une coopération avec le CNAMTS, la MSA, la CANAM et le CREDES. Les premiers résultats de l'enquête santé protection sociale aménagée sur un échantillon doublé et de l'enquête auprès des bénéficiaires de la CMU, toutes deux réalisées en 2000, seront disponibles d'ici fin 2001. Une réédition de cette dernière est envisagée en 2002.
- Trois enquêtes à réaliser en 2002, auprès des bénéficiaires de la **nouvelle allocation personnalisée à l'autonomie** (qui remplace la prestation spécifique dépendance), de la future **prestation pour les jeunes en difficulté, du congé de paternité** en vue de disposer rapidement de premiers éléments d'évaluation sur leur mise en place.

PARTIE 2 : OPERATIONS NOUVELLES

PARTIE 2.1 – DEMANDES D'AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur les usagers et services d'urgence.

Enquête sur les pratiques professionnelles des généralistes libéraux

Enquête sur la prise en charge des personnes atteintes de cancers.

Enquête sur les modes d'accueil et de garde des jeunes enfants.

2.2 – AUTRES OPÉRATIONS NOUVELLES OU RÉNOVÉES

SOUS DIRECTION DE L'OBSERVATION DE LA SANTÉ ET DE L'ASSURANCE MALADIE

BUREAU « ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ »

1. *Système d'enquêtes sur l'activité de l'hôpital*

La **Statistique annuelle des établissements (SAE)** rénovée a été mise en œuvre en 2001 sur l'exercice 2000. Après une année de démarrage difficile, les établissements auront pu adapter leur

système d'information à la nouvelle enquête. Il s'agira de tirer profit des améliorations qui auront été apportées par rapport à l'exercice 2000 (meilleure ergonomie de l'application, allègement et révision des contrôles, nouvelle rédaction des consignes et des documents d'enquête) pour fournir des résultats dans les délais initialement prévus.

L'organisation de la collecte, réalisée avec l'aide d'un prestataire extérieur, devra fournir aux acteurs davantage d'informations utiles au remplissage du questionnaire et faciliter la gestion des questions et difficultés rencontrées.

Le premier semestre 2002 sera consacré au recueil des données et à une première analyse des résultats. Les données issues de SAE alimenteront, à terme, le progiciel PARHTAGE. Un des objectifs en matière de diffusion est la publication de premiers résultats sur l'activité annuelle des établissements à la fin du moins de juin suivant l'année d'enquête. Une méthodologie d'évaluation de résultats provisoires, s'appuyant sur les résultats de l'enquête de conjoncture trimestrielle pour les grands établissements et sur une méthode d'estimation pour les autres, sera mise en oeuvre.

D'autre part, des **volets spécifiques pluriannuels** sont envisagés, à partir de 2002, dans l'enquête SAE : activité de soins de suite et activités spécifiques des CHU.

L'enquête de conjoncture trimestrielle réalisée sur échantillon à été modifiée sur l'année 2000. D'une part, le questionnaire a été harmonisé avec celui de SAE, et d'autre part son champ d'application a été étendu au secteur privé sous OQN. Le mode de collecte proposé via Internet, lui aussi nouveau, a reçu un bon accueil de la part des établissements.

L'exploitation et la mise à disposition des résultats de l'enquête, retardée en raison des difficultés de démarrage et d'adaptation aux nouveaux concepts, sera stabilisée et améliorée en termes de qualité et de délais. L'analyse des résultats sera publiée dans le trimestre qui suit l'enquête. Une attention particulière doit être portée sur le recueil d'informations et l'analyse du champ privé sous OQN, pour lesquels il s'agira de la troisième année d'enquête, ainsi que sur les établissements privés sous dotation globale.

La réalisation d'une **base historique des données des établissements** issue de la SAE sera mise en place. Pour répondre aux différents besoins d'analyse, des séries historiques seront constituées sur les principaux indicateurs de résultats de l'enquête et leurs raccords avec les données des précédentes SAE seront effectués. Cette base de données permettra de répondre plus rapidement à des besoins de publication et d'analyse des évolutions, tout en facilitant la réponse aux demandes. Elle servira notamment à alimenter la base de données ÉCO-SANTÉ du CREDES.

2. Dispositif de suivi de l'offre psychiatrique

Une réflexion complète a été lancée sur le dispositif de suivi de l'offre de soins en psychiatrie. Ce système d'information doit être revu pour couvrir l'ensemble de l'offre de soins psychiatriques, y compris le secteur privé et les établissements non sectorisés.

Dans un premier temps, en 2001, le questionnaire sur les **structures et l'activité des secteurs** de psychiatrie a été rénové. Les résultats seront analysés en 2002. La collecte de la fiche « patient » des rapports de secteurs sera poursuivie jusqu'à la mise en place définitive du PMSI de psychiatrie.

3. Dispositif de suivi des urgences (en liaison avec le bureau état de santé)

4. Enquête sur l'organisation du travail dans les établissements (participation)

Le bureau participera à la préparation de l'enquête sur **l'organisation de l'hôpital**, qui sera initialisée en 2001.

5. Apurement et pondération des bases de données du PMSI

Les bases de données du PMSI public et privé font l'objet de redressements (corrections des non réponses et pondérations) pour permettre des traitements statistiques. La mise à disposition des bases statistiques redressées et de la méthodologie utilisée est désormais réalisée. Ce travail sera effectué en 2002 au fil de la réception des bases brutes en ce qui concerne le PMSI Médecine Chirurgie Obstétrique 2000 et 2001.

6. Enquête - test sur les accidents iatrogènes graves dans les établissements de santé

Les accidents iatrogènes graves, c'est à dire ceux qui ont donné lieu à une hospitalisation complète d'au moins 24 h ou une prolongation de celle-ci, ou encore qui ont entraîné des séquelles ou le décès du patient, ne sont pas repérés dans le PMSI, à la fois du fait des règles de codage et des craintes du corps médical vis à vis des utilisations dérivées d'une telle information (les bases de données anonymisées étant communicables à des tiers). Pour disposer d'une information plus fiable sur la fréquence, l'imputabilité et l'évitabilité de ces accidents, orienter les interventions et les politiques susceptibles de les réduire, il est nécessaire de garantir l'anonymat des établissements et donc de réaliser une enquête bénéficiant des dispositions de la loi sur le secret statistique. Ceci impose, notamment, de réunir un comité de pilotage national et de procéder à un test préalable. La région Aquitaine a organisé ce test, en lien avec la DREES. Le protocole d'enquête a été mis au point et les concertations avec le milieu professionnel menées.

BUREAU « PROFESSIONS DE SANTÉ »

A - LA DÉMOGRAPHIE

1 - Le bilan annuel de la démographie des professions de santé

Il est désormais publié sur de nouvelles bases statistiques, en s'appuyant sur la mise en cohérence de plusieurs sources. Ces estimations servent chaque année de base aux discussions sur la fixation des quotas pour les médecins, les biologistes, les pharmaciens, les sages-femmes, les masseurs kinésithérapeutes, les infirmiers, les psychomotriciens et les orthophonistes.

L'harmonisation des données de démographie médicale a fait l'objet d'une discussion dans le cadre du CNIS et sera achevée en 2001. L'estimation nationale du nombre de médecins ainsi que sa répartition entre libéraux et salariés a été validée par les principaux protagonistes (CNAMTS, Conseil de l'Ordre, etc.). Ces discussions seront poursuivies dans le même cadre (groupe CNIS) par l'examen concerté des effectifs médicaux par spécialité et par région.

La publication annuelle sur les effectifs médicaux examinera les différents aspects de la *médecine générale* : qualification, discipline d'exercice, portrait démographique et géographique des omnipraticiens (*janvier 2002*).

Les travaux d'harmonisation se poursuivront sur les infirmiers afin de préparer la construction d'un modèle national de prévision des effectifs (en 2002)

2 - La mise à disposition des bases statistiques

Les bases créées par le bureau en collaboration avec le DMSI à partir du répertoire ADELI sont diffusées au moyen d'un CDROM aux DRASS et au public concerné, afin d'homogénéiser les diffusions relatives à la démographie des professions de santé. Ces disques contiennent les bases SAS et leur documentation, notamment la description de la méthode de redressement de la base ADELI relative aux médecins. Ce travail d'homogénéisation, de documentation et de diffusion sera poursuivi par le traitement des données des années 1984 à 1998 concernant les médecins : apurement, corrections et redressement seront en effet nécessaires pour rétopoler convenablement la démographie médicale sur des bases identiques à celles qui ont été retenues pour les années 1999 et 2000.

3 - Les projections démographiques

Elles seront poursuivies, approfondies ou créées pour les infirmiers, les sages femmes et les masseurs kinésithérapeutes.

La méthodologie des projections des effectifs médicaux par région à l'aide du modèle de micro simulation fera l'objet d'une publication en 2002.

4 - L'étude de la répartition géographique de l'implantation des professionnels de santé

On entamera la réflexion sur des indicateurs synthétiques d'offre de soins au niveau de la zone d'emploi, pour la publication du tome 3 de l'Atlas de la santé.

B - COMPORTEMENT, REVENUS ET ACTIVITÉ DES PROFESSIONS DE SANTÉ

1 - *Exploitation de l'enquête sur l'organisation en groupe de l'exercice médical*

En collaboration avec la CNAMTS, cette enquête, réalisée en 2001, vise à mettre en évidence les disparités d'organisation (cabinet de groupe, travail partiel à l'hôpital) selon l'activité, les revenus ou la spécialité des médecins. Elle reliera également les honoraires à la durée du travail. (*publication en 2002*).

2 - *Exploitation de l'enquête sur la pratique de consultation et de prescription des médecins*

3 - *Étude annuelle des revenus des professions de santé*

Elle sera approfondie et complétée : aux professions déjà analysées (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes) seront ajoutés les dentistes et les pharmaciens.

Des prévisions de revenus seront tentées en collaboration avec la DSS à partir d'un modèle de prévisions de charges qu'il faudra élaborer.

La mise à disposition de données individuelles de charges provenant de la direction générale des impôts permettra d'affecter un taux de charge différencié selon les tranches d'honoraires et d'enrichir ainsi les analyses de disparités de ces revenus pour ces différentes professions. Ces traitements seront effectués sur les données fiscales de 1993 à 1996.

4 - *Suivi du passage aux 35 heures*

Un dispositif d'observation des effets de la mise en place de la RTT dans la fonction publique hospitalière sera mis au point au cours de l'année 2002.

5 - *Enquête sur l'organisation du travail dans les établissements (participation)*

Une réflexion sera menée, conjointement avec le bureau des établissements de santé et avec l'aide d'une équipe de chercheurs, sur la préparation d'une enquête décrivant **l'organisation du travail à l'hôpital**. Elle pourrait s'appuyer sur les systèmes d'observation préexistants dans d'autres secteurs d'activité. Dans le cadre de la préparation de cette enquête, une étude rétrospective sera menée sur les différentes enquêtes conditions de travail dans le secteur hospitalier. Par ailleurs la DREES participera avec la DHOS, à la préparation par la DARES de l'extension au champ hospitalier de la future enquête **surveillance médicale des risques professionnels (SUMER)**, qui sera collectée en 2001/2002.

C - LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'INSERTION

L'enquête annuelle sur les établissements de formation aux professions sanitaires et sociales est menée en collaboration avec le ministère de l'éducation.

La problématique de la formation devra être étendue à **l'insertion professionnelle**. En collaboration avec le CEREQ, le bureau participe à l'enquête de cheminement des jeunes sortis du système éducatif, en y intégrant les diplômés du ministère chargé de la santé (infirmiers, aides-soignantes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes). *Le terrain aura lieu tout au long de l'année 2001. L'exploitation des données donnera lieu à une publication en 2002.*

BUREAU « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

1 - *Enquête décennale sur la santé et les soins médicaux*

La prochaine édition de l'enquête décennale se déroulera d'octobre 2002 à septembre 2003. L'année 2002 verra se poursuivre sa préparation par la fin des tests et la mise en place de la collecte de données.

L'enquête 2002-2003 comportera plusieurs innovations importantes :

- un examen de santé sera réalisé sur un sous-échantillon d'individus permettant de compléter par des données cliniques, les données déclaratives et les données issues de l'interprétation des feuilles de soins. L'année 2001 sera en particulier consacrée à préciser le contenu et les conditions de réalisation de cet examen.

- le mode de collecte sera amélioré par l'interrogation des diverses personnes du ménage personnellement et non plus par l'intermédiaire d'un répondant unique.
- un certain nombre de pathologies seront mieux repérées par l'utilisation de questionnaires ad hoc.
- l'étude des comportements de type préventif sera approfondie dans le questionnement.
- l'appariement avec les fichiers de l'assurance maladie sera expérimenté.

2 - Enquête en milieu scolaire

L'année 2002 verra se poursuivre l'exploitation des données de l'enquête conduite durant l'année scolaire 1999-2000 à partir des *bilans de santé de la sixième année*, sur un échantillon d'élèves permettant des estimations au niveau départemental pour les principaux items. Cette enquête, de par son caractère d'étude pilote, a permis de déterminer les conditions à remplir pour que les données issues de l'activité de la médecine scolaire puissent être mieux utilisées à l'avenir pour la connaissance de l'état de santé des enfants. Des résultats nouveaux peuvent en particulier être attendus quant à la géographie de l'obésité des jeunes enfants, étudiée en fonction de la catégorie de commune et de l'appartenance ou non de l'école à une ZEP, quant aux problèmes de vue, quant à la prévalence de l'asthme, ainsi que sur l'évolution de la couverture vaccinale.

Parallèlement l'enquête lancée auprès d'un *échantillon national d'élèves de troisième* sera exploitée. Cette enquête permettra en particulier de suivre sur une classe d'âge supplémentaire la prévalence de l'obésité et a donné lieu à un questionnement approfondi sur l'asthme.

Le lancement en novembre de l'année scolaire 2001-2002 d'une enquête auprès d'un échantillon d'élèves de classe de CM2 parachève la mise en place du cycle triennal d'enquêtes.

3 - Santé en milieu pénitentiaire

Le bureau participera à l'exploitation de l'*enquête HID en établissements pénitentiaires* en prenant comme axe d'analyse les déficiences.

4 - Mise en place d'un pôle d'observation continue sur le suicide et les tentatives de suicide

Ce travail mené en collaboration avec la DGS, l'INSERM et l'InVS, comporte plusieurs composantes :

- connaissance de la *mortalité par suicide* : appui au CEDIPC pour l'amélioration des statistiques de mortalité, en particulier en direction des instituts médico-légaux. Une projection du nombre de suicides dans le prolongement des tendances passées pourra être réalisée avec l'aide d'un chercheur, à partir d'une analyse des séries longues de taux de mortalité par suicide (par date, sexe, âge et génération).
- connaissance des *tentatives de suicide* : utilisation du PMSI et suivi de la bonne utilisation par les DIM du codage spécifique introduit par la mission PMSI ; repérage des tentatives et éléments d'information à partir de l'enquête par échantillon auprès des services d'urgence, en collaboration avec le bureau établissements de santé ; collaboration avec le réseau sentinelle de médecins généralistes.
- les tentatives de suicide déclarées et les pensées suicidaires seront analysées à travers l'exploitation des réponses aux enquêtes en *population générale*.

Au-delà du suivi des tendances, il s'agira d'approfondir les caractéristiques socio-démographiques, les liens avec les troubles de santé mentale et les parcours dans le système de soins, en particulier les suivis après une première tentative.

5 - Enquête de santé mentale en population générale

Il s'agit d'une enquête réalisée en partenariat avec une équipe située à l'établissement public de santé mentale de Lille, l'Association Septentrionale d'Épidémiologie Psychiatrique, et avec le centre collaborateur OMS.

Les deux principaux objectifs poursuivis sont :

- la description des représentations liées aux maladies mentales, aux malades mentaux et aux différents modes d'aides et de soins dans la population générale ;
- l'évaluation de la prévalence des principaux troubles mentaux dans la population générale.

L'année 2002 verra la réalisation de la deuxième vague de collecte réalisée sur des échantillons de population de secteurs répartis sur le territoire de façon à permettre des extrapolations nationales. Les enseignements tirés de la première vague seront utilisés pour améliorer l'échantillonnage (introduction d'un quota sur les diplômés).

6 - Enquête sur la prise en charge des patients cancéreux

7 - Enquête concernant la prise en charge de l'infection à VHC par le système de soins

Il s'agit de l'étude des files d'attente, de la prise en charge ambulatoire, de l'accès aux soins de populations particulières telles que les toxicomanes et, de manière plus générale, de la qualité des soins dispensés. Cette enquête est à placer dans le cadre du plan national de lutte contre l'hépatite C. *L'année 2001 est consacrée à la préparation de l'enquête en concertation avec la DHOS en vue d'une collecte des données au premier trimestre 2002.*

8 - Enquête sur les toxicomanes pris en charge par le système de soins

La mise en place de la nouvelle enquête sera réalisée avant la fin du premier semestre 2002. Il s'agira de mettre en cohérence l'enquête avec les standards européens (recherche d'une meilleure estimation des premiers recours annuels) pour l'étude des toxicomanes pris en charge par les établissements sanitaires et sociaux. Parallèlement à l'interrogation des structures hospitalières spécialisées dans la prise en charge des personnes ayant un problème d'usage abusif ou de dépendance à un produit psychoactif illicite, on réalisera l'extension à l'ensemble des centres de lutte contre l'alcoolisme.

10 - Enquête sur les services départementaux de protection maternelle et infantile

Cette opération permet de déterminer l'activité, de décrire les personnels et de connaître la capacité d'accueil des établissements relevant de la PMI. *Les premiers résultats de l'année n sont disponibles au dernier trimestre n+1.*

11 - Certificats de santé

L'exploitation des remontées départementales issues des certificats du 8^{ème} jour, du 9^{ème} mois et du 24^{ème} mois et des bilans de santé effectués à trois ans par la PMI sera poursuivie. Ces remontées se font sur données agrégées. Elles constituent un élément de base du système d'information sur la périnatalité et la santé du petit enfant. *Les premiers résultats de l'année n sont disponibles au dernier trimestre n+1.*

12 - Planification familiale

Une enquête auprès des usagers des centres de planification familiale (motifs de consultations, satisfaction, fréquence...) sera réalisée en collaboration avec la DGS et le service du droit des femmes à la suite des travaux de constitution de la base de sondage réalisés en 2001.

13 - IVG

L'application des consignes permettant une meilleure utilisation du PMSI pour l'étude des IVG avec le volet complémentaire concernant les IVG médicamenteuses ainsi que l'analyse des données disponibles sur les ventes de RU 486, doit anticiper une évolution possible vers une plus grande implication de la médecine ambulatoire.

BUREAU « DÉPENSES DE SANTÉ ET DES RELATIONS AVEC L'ASSURANCE MALADIE »

1 - Extension de l'étude des données financières au secteur privé

Après l'analyse des comptes des cliniques privées publiée en 2000, les travaux statistiques en 2002 porteront sur l'extension de l'analyse suivant deux directions : premièrement, la *consolidation des comptes au niveau des groupes*, deuxièmement le *regroupement au niveau financier, de la clinique et des sociétés liées* qui louent des services pour mieux apprécier la rentabilité financière et économique du secteur.

2 - Comptes par pathologie

Un test sur cinq pathologies a été présenté à la commission des comptes de la santé en septembre 2001. Le travail réalisé par le CREDES devra en 2002 préciser les méthodes d'élaboration pour la réalisation en routine de ces comptes par pathologie qui sera alors prise en charge par la DREES.

3 - Partage volume-prix des comptes des hôpitaux publics

Suite aux recommandations élaborées dans le cadre d'un groupe de travail EUROSTAT, il a été décidé, en accord avec l'INSEE, d'expérimenter le calcul d'un indice de volume de l'hôpital public à l'aide des données du PMSI. L'objectif est d'améliorer à terme, après validation des résultats avec la sous-direction synthèses, le partage volume-prix des comptes de la santé et du cadre central des comptes nationaux.

4 - Assurance maladie complémentaire

En 2002, deux objectifs sont prioritaires : d'une part, récupérer les données administratives de la CCMIP (Commission de Contrôle des Mutuelles et des Institutions de Prévoyance), réaliser l'enquête statistique auprès des institutions de prévoyance et, d'autre part négocier avec la CCA (Commission de contrôle des Assurances) les données administratives sur les sociétés d'assurance pour ensuite présenter au comité du label l'enquête statistique sur ces mêmes sociétés.

5 - Conjoncture des dépenses d'assurance maladie

En collaboration avec cette sous-direction, des travaux sur la conjoncture des dépenses d'assurance maladie seront poursuivis, les axes de travail définis pour 2000 restant identiques :

- analyse économétrique des déterminants des différents segments des dépenses,
- suivi mensuel des dépenses CPAM par CPAM (correction des jours ouvrés, des variations saisonnières),
- calage trimestriel.

Ce travail doit déboucher sur un note de conjoncture trimestrielle.

SOUS-DIRECTION DE L'OBSERVATION DE LA SOLIDARITE

BUREAU « ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DES PROFESSIONS »

1 - Les soins infirmiers à domicile

L'objectif de cette opération est de présenter la vision la plus globale possible des soins infirmiers à domicile. C'est pourquoi les informations habituellement collectées auprès des services de soins infirmiers à domicile (SSAD) seront complétées par des informations sur le secteur libéral.

Le rapport d'activité que les SSAD envoient annuellement aux DDASS et aux organismes de sécurité sociale constitue une source d'information sur l'activité des services de soins infirmiers à domicile. Il comporte également, pour chaque bénéficiaire pris en charge la deuxième semaine d'octobre, des informations portant notamment sur le niveau de dépendance (GIR), les autres aides, l'origine et l'ancienneté de la prise en charge. *Mise en place de la collecte au quatrième trimestre 2002.*

L'approche du secteur libéral sera menée en collaboration avec la CNAM pour étudier les informations pouvant être mobilisées et les conditions de leur mobilisation (*collecte au quatrième trimestre 2002*).

L'exploitation de ces deux sources et des enquêtes réalisées auprès des services d'aide aux personnes à domicile et de leur clientèle réalisées en 1999 et 2000 permettra de faire un panorama complet du secteur de l'aide à domicile.

2 - Établissements sociaux et médico-sociaux

L'enquête ES couvre habituellement le champ des établissements et services pour enfants et adultes handicapés et celui des établissements et services pour enfants et adultes en difficulté sociale. Sur ce deuxième champ, le contexte est particulier : la DGAS prépare un décret concernant les CHRS et l'INSEE a réalisé en 2001 une enquête nationale en milieu urbain auprès des personnes fréquentant les accueils de jour, les lieux d'hébergement ou de restauration gratuite. Le volet de l'enquête ES concernant ce champ peut donc être différé.

En revanche, sur le champ des établissements et services pour enfants et adultes handicapés, une enquête légère exhaustive sera réalisée *fin 2001*. Elle portera sur l'activité, le financement de ces établissements et présentera des données de cadrage sur le personnel et la clientèle.

3 - Suivi de l'extension à des professions sociales de l'enquête "cheminement des jeunes sortis du système éducatif – Génération 98" du CEREQ

Cette opération est réalisée dans le cadre d'une convention avec le CEREQ. L'enquête portera sur la génération de primo-sortants 1998. Une première interrogation devrait avoir lieu au deuxième trimestre 2001, soit environ trois ans après la sortie. La finalité essentielle d'une enquête génération est de permettre une description des parcours d'insertion professionnelle entre la date de sortie de formation et celle de l'interrogation.

Les professions sociales qui feront partie du champ de l'enquête sont les assistants de service social, les éducateurs spécialisés, les éducateurs de jeunes enfants et les moniteurs-éducateurs. L'échantillon sera de 3 000 personnes.

La collecte se déroulera en 2001 pour une mise à disposition des résultats en 2002.

4 - Professions sociales

L'enregistrement des professions sociales à travers les nomenclatures des catégories socio-professionnelles (PCS) ne permet pas de les identifier de façon assez fine dans le recensement.

On entreprendra une réflexion sur la faisabilité de l'utilisation des libellés des emplois en clair dans l'enquête emploi voire si nécessaire dans le recensement.

5 - Dispositif relatif à l'aide sociale des départements « Remontées départementales »

Ce dispositif comprend la transmission annuelle par le département à l'État, de statistiques en matière d'aide sociale et de santé et la remontée annuelle d'informations collectées auprès des DDASS sur l'aide sociale relevant de la compétence de l'État : bénéficiaires, personnel et dépenses.

La collecte des questionnaires "Bénéficiaires" et "Personnel" se déroulera de novembre 2001 à mars 2002, celle du questionnaire "Dépenses" de mai à septembre 2002.

A l'occasion de la publication des résultats provisoires, on reverra la méthodologie qui estime les dépenses des départements n'ayant pas encore répondu. Une des pistes serait de déterminer des classes de départements ayant, par type de dépenses, des comportements similaires en matière d'effort financier depuis 1996.

6- Enquête sur l'action sociale des communes

Réalisée en collaboration avec l'UNCCAS, cette enquête décrivant l'action sociale des communes, est en seconde phase de tests auprès d'un échantillon de communes. L'enquête débutera en décembre 2001 pour une livraison de la base de données pour fin avril 2002.

7- Projet "action sociale"

L'objectif est de pouvoir répondre aux questions suivantes : qui intervient, pour quels montants et pour combien de bénéficiaires ?

En 2002, seront réalisées dans cette perspective, une étude de la faisabilité de l'utilisation des comptes de la protection sociale et une analyse approfondie des comptes des organismes de protection sociale.

BUREAU « LUTTE CONTRE L'EXCLUSION »

1 - Enquête auprès des allocataires de minima sociaux

La constitution d'un premier échantillon inter-dispositifs d'allocataires de minima sociaux aura lieu *au premier semestre 2002*, après la publication d'un décret en Conseil d'État, nécessaire pour réaliser la première étape de l'opération, c'est-à-dire le tirage par l'INSEE d'un échantillon de NIR dans le RNIPP.

Sans attendre cette mise en place, une enquête est préparée. Elle porte sur les caractéristiques des allocataires de minima sociaux et les freins à la sortie des minima sociaux en prenant en compte des critères comme l'état de santé, le type de quartier habité, l'employabilité.

2 - Bénéficiaires des prestations pour les jeunes en difficulté.

La remontée des données administratives sur les demandeurs d'aide au Fonds d'aide aux jeunes est effective depuis le 1^{er} octobre 1999.

Une enquête qualitative sur les acteurs locaux et les politiques locales de gestion des FAJ et de la future bourse d'accès à l'emploi sera lancée fin 2001: il s'agira d'études monographiques dans cinq départements afin de mieux appréhender les pratiques locales concernant l'utilisation des crédits FAJ, leur mise en œuvre dans le cadre du programme TRACE, les critères de mobilisation des aides et les modes d'informations et le début de la mise en œuvre de la future bourse d'accès à l'emploi.

Elle sera suivie, courant 2002, d'une enquête quantitative par sondage auprès des jeunes qui fréquentent les missions locales, coorganisée avec la DARES.

3 - Volet insertion du RMI

Une enquête a été réalisée en 2001 auprès des allocataires du RMI (signataires ou non signataires d'un contrat) afin de mieux situer leurs attentes et de connaître leur opinion sur le contrat d'insertion. Cette enquête a pour principal objectif de décrire l'appréciation que portent les signataires de contrat d'insertion sur son utilité.

Cette opération s'appuie sur l'étude sur les régimes locaux d'insertion qu'a réalisée une équipe du MATISSE. Un échantillon d'allocataires a été extrait de la base de données individuelles sur les bénéficiaires du RMI en février 2000 dans cinq départements.

4 - Minima sociaux

- **Base de Données sur les Minima Sociaux (BDMS)**

Une base SAS, accompagnée d'un document de présentation, sera mise à disposition des chargés d'études de la DREES, des statisticiens régionaux et des cadres du ministère.

BUREAU « POLITIQUE DE LA VIEILLESSE, DU HANDICAPET DE LA DÉPENDANCE »

1 - Retraites

- **Échantillon inter-régimes de retraités**

L'Échantillon Inter-régimes de Retraités (EIR) permet, à partir des données provenant des différentes caisses de retraite, de reconstituer l'ensemble des avantages de vieillesse servis à un individu. Un nouvel EIR a été mis au point au cours de l'année 2001 par collecte de l'information auprès des caisses de retraite, après tirage de l'échantillon fin 2000 par l'INSEE. Les opérations statistiques permettant la constitution de fichiers exploitables pour des études devraient se terminer au cours du premier trimestre 2002.

Par ailleurs, la DREES continuera à suivre la mise en place du Répertoire National des Retraites et des Pensions (RNR). A terme, ce Répertoire pourrait permettre d'alimenter l'EIR. En 2002, une confrontation entre les données extraites du RNR par des produits développés ad hoc et celles transmises par les caisses pour l'EIR sera réalisée.

- **Échantillon inter-régimes de cotisants**

Avec l'appui de la Cour des Comptes et en liaison avec la Direction de la Sécurité Sociale, une étude préalable à la mise en place d'un échantillon inter-régimes de cotisants a eu lieu en 2001 auprès des différentes caisses de retraite. Cet échantillon permettrait de mesurer les droits à la retraite "acquis" par les personnes d'âge actif, puis de réaliser des projections sur les retraites futures.

- **Allocataires du minimum vieillesse**

La compilation des données des caisses sur le stock d'allocataires du minimum vieillesse au 31 décembre de chaque année (n) est effectuée en fin d'année (n+1).

Au quatrième trimestre 2002, elle donnera lieu à un fichier global alimentant la Base de Données sur les Minima Sociaux. Un document de travail rassemblera les données disponibles sur le minimum vieillesse et le minimum invalidité et décrira les bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse.

2 - De la Prestation Spécifique Dépendance à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

La prestation spécifique dépendance (PSD) étant remplacée par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à partir du 1^{er} janvier 2002, un nouveau système de suivi et d'évaluation sera mis en place, en lien avec la DGAS et les organismes concernés.

Pendant les six premiers mois de la mise en œuvre de l'APA, un questionnaire mensuel simplifié de données agrégées (nombre de demandes et de bénéficiaires au cours du mois) sera renseigné par les conseils généraux pour permettre de disposer très rapidement de premiers éléments sur l'APA.

Un questionnaire trimestriel de données agrégées sur l'APA sera destiné à évaluer la montée en charge de la nouvelle allocation : nombre de demandes déposées, de dossiers examinés, de décisions prises ; montée en charge du nombre de bénéficiaires ; principales caractéristiques des bénéficiaires ; estimation des moyens nécessaires (montants versés aux bénéficiaires et personnels affectés pour la mise en œuvre du nouveau dispositif).

Ce questionnaire, renseigné par les conseils généraux, remplacera, à partir du 1^{er} trimestre 2002, le questionnaire trimestriel sur la PSD. Il sera adapté aux modalités de l'APA en gardant quelques éléments sur les bénéficiaires de la PSD pour tenir compte de la période de recouvrement de deux années entre les deux prestations.

De plus, quelques données agrégées sur les bénéficiaires de l'aide ménagère relevant des départements seront également demandées dans ce questionnaire trimestriel. Par ailleurs, la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Mutualité sociale agricole réaliseront un suivi trimestriel auprès des caisses de retraite.

Une enquête auprès d'un échantillon de bénéficiaires de l'APA à domicile permettra d'approfondir la connaissance de la mise en œuvre de l'APA en évaluant la prise en charge des bénéficiaires de la nouvelle prestation et leur niveau de satisfaction. Cette enquête débutera mi 2002 afin de disposer d'éléments d'évaluation pour le bilan au parlement prévu pour le 30 juin 2003. L'identification des bénéficiaires se fera auprès des Conseils généraux, et leur interrogation par enquêteur.

3 - Handicap

• Enquête annuelle auprès des Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale

Cette enquête menée en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale permet de déterminer l'activité des commissions : demandes et attributions de prestations, orientations des enfants handicapés vers les établissements et services médico-éducatifs. Les résultats portant sur l'année scolaire 1999/2000 seront publiés au début 2002 et ceux relatifs à l'année scolaire 2000/2001 à l'été 2002. Des exploitations complémentaires des données recueillies auprès des CDES informatisées porteront notamment sur les durées d'attribution des allocations, ou les taux d'incapacité. Les données médicales fournies pour l'instant par quelques départements seront expertisées.

La DREES participera par ailleurs à la refonte de l'application locale lancée en 2000 (comité de pilotage et groupes de travail de préparation des nouveaux modules de l'application). Cette refonte devrait permettre en particulier, à l'horizon 2002, pour une exploitation en 2003, d'élargir l'information sur l'orientation des enfants, de mesurer les listes d'attente et les écarts entre placement souhaité et placement réalisé.

• Statistiques sur la scolarisation des enfants handicapés

La collaboration engagée en septembre 2000 avec la Direction de la Programmation et du Développement (DPD) du ministère de l'Éducation Nationale sur le décompte des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire et spécialisé sera poursuivie. La refonte de l'application CDES permettra également d'avancer dans le sens d'un rapprochement des outils statistiques des deux ministères afin d'effectuer une synthèse des données relatives à la scolarisation des enfants handicapés début 2002.

• Remontées des Commissions techniques d'Orientation et de Reclassement professionnel

La DREES assure un suivi trimestriel des demandes d'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés et des décisions des COTOREP. Un document récapitulatif pour l'année 2001 sera diffusé à la fin 2002. Les tableaux de bord relatifs à l'ensemble de l'activité des COTOREP seront collectés sous forme informatique, expertisés et exploités, en liaison avec la mission d'appui au fonctionnement des COTOREP, la DGAS et la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle. LA DREES participe également à la refonte du système d'information des COTOREP engagée à l'automne 2000.

BUREAU « DÉMOGRAPHIE ET FAMILLE »**1 - Enquête sur les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants****2 - Régimes spéciaux de la fonction publique**

La DREES se charge de l'enquête annuelle sur les prestations familiales des régimes spéciaux. Chacun de ces régimes envoie au ministère un extrait du fichier des allocataires donnant les effectifs selon les prestations et les montants versés. D'autres informations relatives aux bénéficiaires et à leur famille y figurent également comme le nombre et l'âge des enfants, le lieu de résidence. Les fichiers traités par la DREES sont ensuite adressés à la CNAF qui les insère dans sa brochure annuelle sur les prestations familiales.

Une rationalisation du dispositif est à mener pour aboutir à la simplification de l'étape de remontée de l'information, et à un renforcement de la qualité des résultats.

3 - Congé de paternité et de maternité

Le congé paternité, jusqu'à présent de trois jours, sera porté à partir de janvier 2002 à deux semaines. Financé par la branche famille et attribué sous forme d'indemnités journalières, ce congé sera indemnisé à hauteur de 80% du salaire brut dans la limite du plafond de la sécurité sociale.

Au-delà de la mesure de la montée en charge à travers des indicateurs statistiques, une enquête quantitative auprès des ménages sera réalisée fin 2002, sur un échantillon de naissances afin d'étudier qui prend ce congé paternité, à quel moment, quelles sont les caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires (et non bénéficiaires), les motifs du non recours, les occupations pendant le congé.

L'enquête envisagée devra être l'occasion de s'intéresser également au congé maternité et aux comportements des mères pendant sa durée.

Mise en place du comité de pilotage au quatrième trimestre 2001. Enquête second semestre 2002.

PARTIE 3 : OPERATIONS REPETITIVES

PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES SUR LA SANTÉ ET L'ASSURANCE MALADIE

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX	DERNIÈRE PUBLICATION (voir détails au point 6)
1. ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ							
SAE 2000	Enquête administrative Établissements de santé publics et privés	Établissements de santé publics et privés	Exhaustif	Annuelle	- Équipement plateaux techniques - Activité, quel que soit le type d'activité - Personnel par établissement et par discipline	Prévu : juin n + 1 (prov.) fin n+1 (déf.) à compter de 2002	Etudes et Statistiques N° 3 – Avril 1999 N° 7 – Octobre 1999 Etudes et Résultats N° 24 – Juillet 1999 N° 60 – Avril 2000 N° 72 – Juillet 2000
Rapports annuels de secteurs de psychiatrie 2000	Enquête administrative	Secteur de psychiatrie infanto juvéniles et adultes	Exhaustif	Annuelle jusqu'en 1999 devient triennale à partir de 2001/2000	- Activité - Personnel - patients	juin n + 1	Etudes et Statistiques N° 17 – Février 2000 N° 20 – Mai 2000 N° 21 – Mai 2000 <u>Doc. de travail</u> (coll. stat.) N° 2 – Juin 2000 Etudes et résultats N° 48 - Janvier 2000
Constitution d'une base nationale de RSA (PMSI)	Exploitation statistique de fichiers administratifs	Établissements publics et privés de santé	Exhaustif	Annuelle	- clientèle des hôpitaux - pathologies traitées - durées de séjour - modes d'entrée/sortie	Non planifié	Etudes et résultats N° 18 – Juin 1999 N° 41 – Décembre 1999 N° 52 – Février 2000 N° 81 – Septembre 2000 N° 92 – Novembre 2000 N° 101 – Février 2001
Enquête trimestrielle de conjoncture sur l'activité hospitalière	Enquête statistique	Établissements de santé publics et privés	Échantillons : - 187 hôpitaux publics - 112 établissements privés participant au service public hospitalier - 220 établissements privés non PSPH	Trimestrielle	- Activité : nombre d'entrées et de journées réalisées, et de séances	Mars, Juin, Septembre et Décembre.	Etudes et résultats N° 11 – Mars 1999 N° 27 – Août 1999 N° 38 – Novembre 1999 N° 50 – Février 2000 N° 80 – Septembre 2000 N° 103 – Février 2001

Enquête auprès des usagers de l'hôpital	Enquête statistique	Etablissements de santé publics et privés participant au service public hospitalier <i>balayage successif de types de services : consultations externes en 2000, urgences en 2001, chirurgie en 2002</i>	Echantillon	Un volet chaque année	- comportements de recours - caractéristiques des usagers - description des soins fournis	Courant 2002	
---	---------------------	---	-------------	-----------------------	---	--------------	--

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX	DERNIÈRE PUBLICATION
<u>2. PERSONNELS ET PROFESSIONS</u>							
Écoles de formation de santé et d'action sociale	Enquête menée en commun avec le Ministère de l'Éducation Nationale	Environ un millier d'écoles	Exhaustif	Annuelle	- Effectifs des élèves - Nombre de diplômés	Résultats de l'année scolaire n, n + 1 disponibles à la fin du 2ème trimestre de l'année n + 1	Études et Statistiques N° 13 – Novembre 1999 N° 14 – novembre 1999 <u>Doc. de travail</u> (Coll. stat.) N° 15 – Décembre 2000 N° 16 – Décembre 2000

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX	DERNIÈRE PUBLICATION
3. ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION							
Enquête un jour donné sur les patients VIH connus des équipes médicales hospitalières intervenant en milieu pénitentiaire	Coupe transversale un jour donné	Détenus séropositifs VIH connus des équipes médicales	Exhaustif	Annuelle	- Hospitalisation ou non - Stade de l'infection	3 mois après l'enquête	Informations Rapides n° 89 - Mars 1997
Services départementaux de Protection Maternelle et Infantile	Exploitation d'informations administratives transmises via les conseils généraux	Département	Exhaustif	Annuelle	- Personnel - Activité - Établissements d'accueil	4 ^{ème} trimestre de l'année n + 1	<u>Documents statistiques</u> N°303 – Avril 1998
Santé de la mère et de l'enfant	Exploitation des certificats de santé	Récapitulatifs départementaux	Exhaustif	Annuelle	Principaux indicateurs : . suivi de la grossesse . conditions d'accouchement . santé de l'enfant à la naissance, 9 et 24 mois	4 ^{ème} trimestre de l'année n + 1	Documents Statistiques n°230 – Juin 1995 <u>Document de travail</u> (coll. stat.) N° 17 – Décembre 2000 (1992-1998)
Enquête sur les toxicomanes pris en charge par les établissements sanitaires et sociaux	Enquête statistique refondue à compter de 2001	Établissements et nouvelles demandes de traitement de l'année	Exhaustif léger	Biennale	Anonymes : - Nature et motif du recours aux soins - Socio-démographie des patients - Substances utilisées - Nature de la prise en charge - Pathologies infectieuses	Octobre de l'année n + 1	Études et résultats n° 1 – Décembre 1998 <u>Document de travail</u> (Coll. stat.) N° 19 – Février 2000
Enquête en milieu scolaire	Examens de santé réalisés par la médecine scolaire	Balayage successif de plusieurs classes d'âge sur un rythme triennal (bilan à 6 ans, en classe de 3 ^{ème} , en CM2)	Sondage stratifié par académie	Annuelle	Poids et taille, pathologies chroniques, vaccination, asthme et allergies.	Fin de l'année civile	Études et résultats N° 8 – Mars 1999 (ancienne enquête)

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX	DERNIÈRE PUBLICATION
4. ASSURANCE MALADIE ET DÉPENSES DE SANTÉ							
Centralisation des documents comptables hospitaliers	Exploitation des comptes administratifs et des budgets hospitaliers.	Établissements de santé publics et PSPH	Échantillon	Annuelle	Détail des comptes de recettes et de dépenses	Nombre n pour les CA n-1 et pour les BP n	Comptes nationaux de santé n+1
Statistique annuelle sur les 1300 groupements mutualistes ayant plus de 3500 personnes protégées <i>enquête qui sera remplacée par enquête sur les organismes d'assurance maladie complémentaire.</i>	Collecte et exploitation d'états statistiques annuels obligatoires	Organismes : mutuelles, unions	Répertoire : exhaustif sur 1300 organismes versant environ 97% de l'ensemble des prestations	Annuelle	- Caractéristiques de l'organisme : nature, effectifs salariés, liens avec d'autres organismes... - Prestations versées - Comptes globaux (bilan) - Compte de résultats par activité (notamment œuvres sociales)	Année n + 1 pour l'exercice de l'année n	- Rapports annuels au Conseil Supérieur de la Mutualité. - + Comptes nationaux de santé
Bénéficiaires de la CMU	Enquête statistique	Ménages comptant un bénéficiaire de CMU	Echantillon (3000)	Périodique <i>reconduction envisagée pour 2002</i>	- comportements de soins - renoncement à des soins - conditions de renouvellement des droits - difficultés d'accès aux soins	6 mois après la collecte	Etudes et résultats En projet pour l'enquête 2000.

PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES SUR LA SOLIDARITE

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX	DERNIÈRE PUBLICATION
1. ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET INFORMATIONS SOCIALES LOCALES							
ES	Enquête	Établissements et services pour : .enfants handicapés .adultes handicapés .enfants en difficulté .adultes et famille en difficulté	Exhaustif (10 000 établissements et services)	Triennale (refonte et évolution du rythme)	- Caractéristiques et activité de l'établissement - Financement de l'établissement - Personnel - Clientèle	Résultats à la fin de l'année n + 1	Etudes et Résultats N° 29 – Août 1999 N° 58 – Avril 2000 n° 79 Septembre 2000 N° 106 – Mars 2001 Document de travail N° 6 – Août 2000 N° 7 – Août 2000 N° 8 – Août 2000
EHPA	Enquête	Établissements d'hébergement pour personnes âgées	Exhaustif (8 000 établissements)	Triennale (refonte et évolution du rythme)	- Caractéristiques et activité de l'établissement - Financement de l'établissement - Personnel	Résultats à la fin de l'année n + 1	Informations Rapides N° 86 – Février 1997
SAPAD structures	Enquête	Structure d'aide aux personnes à domicile	Exhaustif (7000 services)	Première enquête réalisée en 1999 rythme à déterminer.	- Caractéristiques et activité des structures - Financement - Personnel	Résultats à la fin de l'année n+1	Etudes et Résultats N° 91 – Novembre 2000

Aide Sociale Remontées départementales	Exploitation de formulaires normalisés transmis par les départements (Conseils Généraux) et de questionnaires remplis par les DDASS (État)	Bénéficiaires	Exhaustif (100 DDASS et 100 départements)	Annuelle	Bénéficiaires par forme d'aide	Résultats de l'année n en Juin année n + 1	Etudes et Résultats N° 20 – Juin 1999 N° 46 – Janvier 2000 N° 61 – Avril 2000 N° 68 – Juin 2000 Document de travail (coll. statistiques) N° 11 – Octobre 2000 N° 12 – Novembre 2000
		Dépenses	Exhaustif (100 DDASS et 100 départements)	Annuelle	Dépenses brutes et nettes pour les départements par forme d'aide	Résultats de l'année n en décembre année n + 1 (à partir de décembre 2001)	Documents statistiques N° 307 – Juin 1998

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX	DERNIÈRE PUBLICATION
Personnel technique des départements	Enquête auprès des départements	Les départements	Exhaustif	Annuelle	Effectif du personnel médical, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession, personnel du département et personnel conventionné	Résultats au 1.1 de l'année n disponibles au dernier trimestre de l'année n + 1	Documents Statistiques N°321 – Décembre 1998
Personnels techniques des DDASS	Enquête auprès des DDASS	DDASS	Exhaustif	Annuelle	Effectif du personnel médical, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession.	Résultats au 1.1 de l'année n disponibles au dernier trimestre de l'année n + 1	Documents Statistiques N° 320 – Décembre 1998

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX	DERNIÈRE PUBLICATION
2. <u>LUTTE CONTRE L'EXCLUSION</u>							
Base de données sur les minima sociaux	Tableaux de synthèse des gestionnaires de minima sociaux (CNAF, UNEDIC...)	Bénéficiaires	Exhaustif	Semestrielle	Caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, situation familiale, diplôme, départements de résidence, ancienneté dans le dispositif...)	Semestrielle	Les minima sociaux <u>Dossiers Solidarité et santé</u> les revenus sociaux – 1981-1997. N° 4 spécial 1998
Bénéficiaire de FAJ	Fiche individuelle remplie par les services instructeurs et les comités d'attribution	Bénéficiaires	Exhaustif	Mensuelle	Caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires Montant de l'allocation perçue	Mensuelle	Document de travail (Coll. études) N° 3 – Septembre 2000

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVEE(S)	CHAMP	PERIODICITE	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX	DERNIERE PUBLICATION
3. POLITIQUE DE LA VIEILLESSE, DU HANDICAP ET DE LA DEPENDANCE							
Echantillon inter-régimes de retraités	Exploitation statistique et consolidation des fichiers de caisses de retraite. Enrichissement du fichier à partir des fichiers de paye pour les anciens salariés et du fichier UNEDIC.	Individus (25000 en 1993) environ 60 000 en 1997 environ 90 000 en 2001	Génération paires entre 1906 et 1946 ; la quasi totalité des caisses	1988 - 1993 1997 - 2001	- Montant des retraites par individu - Durée des cotisations - Age à la liquidation - Données socio-démographiques - Dernière catégorie socio-professionnelle - Dernier salaire d'activité ou indemnité chômage	En continu	- Les retraites en 1997 : 6 800 francs par mois pour les retraités de droit direct de 60 ans ou plus <u>Solidarité - Santé</u> n° 1, 1998. - "Suivi annuel des retraites - Résultats 1996". Cahiers de synthèse n° 20. - « Les retraites » <u>Solidarité-Santé</u> n° 4, 1998 Etudes et résultats N° 22 – Juillet 1999 N° 43 – Décembre 1999 N° 82 – Septembre 2000
Suivi du stock des bénéficiaires du minimum vieillesse	Exploitation statistique des fichiers d'allocataires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse des caisses de retraite concernées	Allocataires	Exhaustif pour 12 caisses d'assurance vieillesse représentant 90% du total	Annuelle	- Sexe - Age - Etat matrimonial - Nationalité - Département de résidence	Résultats au 31.12 de l'année n disponibles au quatrième trimestre de l'année n + 1	L'allocation vieillesse supplémentaire au 1 ^{er} janvier 1999. <u>Documents de travail</u> (Coll. statistiques) N° 13 - Décembre 2000.
Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale (CDES)	Enquête statistique	CDES	Exhaustif (100 CDES)	Annuelle	- Caractéristiques et activité de la CDES - Analyse des demandes et des décisions	Lancement en octobre de l'année n sur l'année scolaire (n-1); résultats au 1 ^{er} semestre de n + 1	"Les CDES - Activité de l'année scolaire 1996/1997" Document de travail (Coll. études et statistiques) N° 8 – Octobre 1999 Etudes et Résultats N° 25 – Juillet 1999

Suivi des décisions d'AAH	Exploitation statistique de remontées des COTOREP	COTOREP	France entière	Trimestrielle depuis 1995	- nombre de demandes d'AAH - décision par type d'accord	En continu	Etudes et Résultats N° 39 – novembre 1999 Document de travail (Coll. statistiques) N° 5 – Août 2000
Suivi de la prestation spécifique dépendance (PSD)	Exploitation statistique de remontées d'informations des conseils généraux et des caisses de retraite	Département	France entière	Trimestrielle	- Décisions d'attribution de la prestation - Nombre de bénéficiaires - Caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires - Montant moyen de la prestation	Résultat du trimestre n disponibles à la fin du trimestre n+1	Etudes et Résultats N° 13 – Avril 1999 N° 23 – Juillet 1999 N° 34 – Octobre 1999 N° 49 – Février 2000 N° 56 – Mars 2000 N° 75 – Juillet 2000 N° 87 – Octobre 2000 N° 98 – Janvier 2001

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX	DERNIÈRE PUBLICATION
4. <u>DEMOGRAPHIE ET FAMILLE</u>							
Enquête annuelle sur les prestations familiales des régimes spéciaux	Exploitation statistique des fichiers des organismes interrogés	Familles et enfants bénéficiaires	Exhaustif pour la comptabilité publique, EDF, SNCF, la Poste, France Télécom.	Annuelle	Pour chaque catégorie de prestation : - Montants versés - caractéristiques des familles d'allocataires - caractéristiques des enfants bénéficiaires	Résultats de l'année n, disponible à la fin de l'année n+1	<u>Document statistique</u> n° 293 – Décembre 1997

LES RÉPERTOIRES

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
ADELI	Enregistrement des professionnels de santé sur les listes départementales d'inscription des professions réglementées tenues par les DRASS	Praticiens du secteur	L'ensemble des professions médicales et d'auxiliaires médicaux réglementées	Mise à jour en temps réel	Caractéristiques de la formation, de la qualification et de l'exercice des professionnels	Fourniture de liste, étiquettes ... par un site national de services
FINESS	Fichier National des établissements et équipements sanitaires et sociaux alimentés par les DDASS et les DRASS	Établissements et services autorisés et installés	L'ensemble des établissements et services du secteur sanitaire et social	En temps réel	N° FINESS, raison sociale et adresse, statut, catégorie, mode de tarification, capacité en lits par discipline d'équipement, type d'activité et catégorie de clientèle (pour le secteur social), mode de fixation des tarifs, équipements lourds et activités de soins	
SYSGEO	Fichier des découpages géographiques et indicateurs socio-démographiques	Unités territoriales de la France	Exhaustif	Annuelle	Codes et populations	En continu

LES COMPTES

INTITULE	NATURE DE L'INVESTIGATION	UNITE(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PÉRIODICITÉ	PRINCIPALE(S) VARIABLE(S)	SORTIE DES TABLEAUX
Comptes de la Santé	Synthèse de données statistiques et comptables	Agents du secteur sanitaire	Exhaustif	Annuelle	Consommation de soins et de biens médicaux Consommation médicale totale Dépense courante de santé	Mars/Avril année n + 1
Comptes de la Protection Sociale	Synthèse de données statistiques et comptables	Caisses et régimes de protection sociale	Exhaustif	Annuelle	Cotisations Prestations Autres Recettes et Dépenses des Caisses	Juin/Juillet année n + 1

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant.

5. Aspects particuliers du programme

Néant.

6. Liste des publications

1. Les périodiques

Études et Résultats

hebdomadaire

Diffusion gratuite, abonnement directement auprès de la DREES, Mission Publications

L'hebdomadaire Études et Résultats présente rapidement et de façon synthétique pour un large public, les résultats des enquêtes réalisées et suivies par la DREES.

Parmi les sujets traités par ce titre de quatre ou huit pages : système de santé et de protection sociale, état de santé, professions médicales et sociales, hôpitaux, personnes âgées, personnes handicapées, dépendance, établissements d'hébergement,...

Études et Résultats publiés entre mars 2000 et mars 2001

n° 55 mars 2000

Les appels d'urgence au centre 15 en 1997. Quatre millions de demandes médicales, 1,3 million d'informations ou de conseils médicaux, 580 000 patients transportés à l'hôpital.

Monique Chanteloup, Georges Gadel

n° 56 mars 2000

La prestation spécifique dépendance au 31 décembre 1999.

Catherine Borrel

n° 57 mars 2000

Les densités régionales de médecins à l'horizon 2020.

Annick Vilain, Xavier Niel, Sophie Pennec

n° 58 avril 2000

Les établissements pour personnes handicapées entre 1988 et 1998 : réduction globale des disparités régionales

Christophe Trémoureux, Emmanuel Woittrain

n° 59 avril 2000

Les usagers de drogues illicites pris en charge par le système de soins en novembre 1997.

Christophe Palle, Sergine Tellier

n° 60 avril 2000

L'activité des établissements de soins en 1998 : croissance modérée.

Anne Guilmin, Marc Joubert, Edith Thomson

n° 61 avril 2000

L'aide médicale départementale : bilan au 31 décembre 1998

Marie Ruault

n° 62 avril 2000

Les ressources des allocataires du RMI : le rôle majeur des prestations sociales

Christel Colin

n° 63 mai 2000

La structure des charges et des recettes des établissements sous dotation globale entre 1995 et 1997.

Annie Fénina

n° 64 mai 2000

La prestation spécifique dépendance à domicile en pratiques dans six départements.

Blanche Le Bihan, Claude Martin, François-Xavier Schweyer avec la collaboration de Thomas Frinault, Alain Jourdain et Patricia Loncle

n° 65 mai 2000

Les fonds d'aide aux jeunes : premiers résultats au 4^e trimestre 1999.

Murielle Monrose

n° 66 juin 2000

Les familles monoparentales en Europe : des réalités multiples.

Christine Chambaz

n° 67 juin 2000

Les allocataires des minima sociaux en 1998-1999

Dominique Demailly

n° 68 juin 2000

Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 1999

Marie Ruault

n° 69 juin 2000

Les IVG en 1998

Marie Le Corre, Édith Thomson

n° 70 juin 2000

Les prestations sociales en 1999

Gérard Abramovici, Gilles De La Gorce

n° 71 juillet 2000

Les comptes de la santé en 1999

Yves Geffroy, Fabrice Lenseigne

n° 72 juillet 2000

Les passages aux urgences de 1990 à 1998 : une demande croissante de soins non programmés.

Dominique Baubeau, Annie Deville, Marc Joubert, Caroline Fivaz, Isabelle Girard, Sylvie Le Laidier

n° 73 juillet 2000

La situation périnatale en France en 1998

Gérard Badeyan, Martine Wcislo, Emmy Bussièrre, Agnès Lordier, Nicole Matet, Béatrice Blondel, Christiane Du Mazaubrun, Joanna Norton, Gérard Bréart

n° 74 juillet 2000

La prise en charge de la dépendance des personnes âgées : une comparaison internationale

Laurence Assous, Pierre Ralle

n° 75 juillet 2000

La prestation spécifique dépendance au 31 mars 2000

Catherine Borrel

n° 76 août 2000

Le Working Family Tax Credit au Royaume-Uni, un crédit d'impôt pour les parents en activité.

Christine Chambaz, Diane Lequet-Slama

n° 77 août 2000

Les comptes des cliniques privées de 1992 à 1998

Marc Beudaert

n° 78 août 2000

*Les attitudes vis-à-vis de l'alcool et du tabac après la loi Évin
Bruno Maresca, Pierre Le Quéau, Gérard Badeyan, Gilbert Rotbart*

n° 79 septembre 2000

*Les travailleurs sociaux en 1998 : environ 800 000 professionnels reconnus
Emmanuel Woitrain*

n° 80 septembre 2000

*La conjoncture des hôpitaux publics en 1999
Nelly Gouider*

n° 81 septembre 2000

*Les motifs d'hospitalisation en 1998
Marie-Claude Mouquet*

n° 82 septembre 2000

*Faibles retraites et minimum vieillesse
Nicole Coëffic*

n° 83 septembre 2000

*Les ophtalmologues : densités géographiques et tendances d'évolution à l'horizon 2020
Xavier Niel, Marc Simon, Annick Vilain avec la participation de Dominique Baubeau*

n° 84 octobre 2000

*Les trajectoires d'activité des allocataires du RMI de 1996 à 1998
Bertrand Lhommeau, Laurence Rioux*

n° 85 octobre 2000

*Les comptes de la protection sociale en 1999
Gérard Abramovici*

n° 86 octobre 2000

*Les évolutions récentes du RMI : un effet perceptible de la conjoncture économique
Gérard Cornilleau, Dominique Demailly, Christel Gilles, Jean-Pierre Papin*

n° 87 octobre 2000

*La prestation spécifique dépendance au 30 juin 2000
Roselyne Kerjosse*

n° 88 octobre 2000

*Les retraites en 1999
Laurence Assous, Odile Mesnard*

n° 89 novembre 2000

*L'évolution du revenu libéral des médecins en 1998
Sophie Audric, Eve Roumiquières*

n° 90 novembre 2000

*Les jeunes adultes en Europe
Christine Chambaz*

n° 91 novembre 2000

*Les services d'aide à domicile en 1998 et 1999
Nathalie Dutheil*

n° 92 novembre 2000

*Le traitement des hernies de l'aine en 1998 : un exemple de la disparité des pratiques
Philippe Oberlin, Marie-Claude Mouquet, Anita Burgun avec la collaboration de Denis Delamare et de Laurent Tudeau*

n° 93 décembre 2000

Les demandeurs de Fonds d'aide aux jeunes - Résultats au 1^{er} semestre 2000
Murielle Monrose

n° 94 décembre 2000

Le nombre de personnes âgées dépendantes d'après l'enquête Handicaps-incapacités-dépendance
Christel Colin, avec la collaboration de Vincent Coutton

n° 95 décembre 2000

Les disparités interrégionales des dépenses de santé - une analyse à partir des dépenses remboursées par l'assurance maladie en 1997-1998
Didier Balsan

n° 96 décembre 2000

Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle au 30 septembre 2000
Bénédicte Boisguérin

n° 97 janvier 2001

Les enfants de moins de 6 ans et leurs familles en France métropolitaine
Marie Avenel, Nicole Roth

n° 98 janvier 2001

La prestation spécifique dépendance au 30 septembre 2000
Roselyne Kerjosse

n° 99 janvier 2001

Les médecins omnipraticiens au 1^{er} janvier 2000 – 95 000 médecins, dont 22 000 ont des orientations complémentaires ou des modes d'exercice particuliers
Serge Darriné, Xavier Niel

n° 100 février 2001

Les effets redistributifs de la politique familiale - un éclairage à l'aide de quelques cas types
Bertrand Lhommeau, Laurent Paupy

n° 101 février 2001

Le traitement chirurgical de la cataracte en France : un développement encore limité de la chirurgie ambulatoire
Dominique Baubeau, Frédéric Bousquet, Marc Joubert avec la participation du P^r Christophe Baudouin, du D^r Stéphane Quesnot, du D^r Thierry Torrossian et d'Alain Corvez

n° 102 février 2001

La croissance des dépenses de médicaments remboursables d'août 1998 à juillet 2000
Didier Balsan, Sandrine Chambaretaud

n° 103 février 2001

La conjoncture des hôpitaux publics au cours des trois premiers trimestres 2000
Nelly Gouider avec la collaboration d'Annie Deville

n° 104 février 2001

Transferts sociaux et pauvreté en Europe
Marc Cohen-Solal, Christian Loisy

n° 105 mars 2001

La consommation de médicaments non prescrits
Alain Briand, Sandrine Chambaretaud

n° 106 mars 2001

Les enfants handicapés en internat en 1998

Christian Monteil

n° 107 mars 2001

La CMU au 31 décembre 2000

Bénédicte Boisguérin

n° 108 mars 2001

Les personnes âgées en institution en 1998 : catégories sociales et revenus

Martine Eenschooten

Mémento – « Les régions françaises »,
annuel, pas d'abonnement

Revue française des Affaires sociales

Périodicité : trimestrielle

Diffusion : Documentation française

La Revue française des Affaires sociales, revue thématique, rassemble des articles de fond sur les grandes questions sociales : le travail, la santé, la protection sociale, la famille, l'immigration, l'exclusion.

Ces thèmes sont traités de façon très approfondie par des experts appartenant au monde universitaire ou à l'administration.

Dossiers Solidarité et Santé

Périodicité : trimestrielle

Diffusion : Documentation française

Les Dossiers Solidarité et Santé réunissent des articles centrés sur les grands thèmes de la santé et de l'action sociale. La revue est axée en majorité sur la présentation et l'analyse des résultats des enquêtes suivies par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Chaque numéro est composé d'un dossier privilégiant un sujet d'actualité.

Les cahiers de Recherches de la MiRe

Périodicité : trimestrielle

Diffusion : Documentation française

Les Cahiers de recherches de la MiRe proposent une information sur les activités de recherche en sciences sociales. A ce titre, la revue publie régulièrement les appels d'offres de recherches ainsi qu'un large éventail d'articles de chercheurs exposant les résultats de leurs travaux dans les domaines de la protection sociale, la santé, la société, le travail.

Documents de travail (série études, statistiques, MiRe, programmes)

Non périodique

Diffusion très limitée, gratuite

Cette publication, dont la diffusion est restreinte, présente l'ensemble détaillé des résultats d'enquêtes statistiques, menées par la DREES.

Collection unique, les Documents de travail proposent, depuis 2001, quatre séries distinctes :

une série « Études » qui présente une analyse approfondie des résultats d'enquêtes statistiques ;

une série « Statistiques » qui donne l'intégralité des données statistiques concernant une enquête spécifique ;

une série « MiRe » qui propose la liste des rapports de recherche achevés dans le cadre de la Mission Recherches ;

enfin, une série « Programmes » dans laquelle sont publiés les programmes annuels d'études et d'enquêtes de la DREES et des services déconcentrés.

2. Les ouvrages

Collection « Études et statistiques »

Annuaire des statistiques sanitaires et sociales

Périodicité : annuelle

Diffusion : Documentation française

Depuis 1963, l'*Annuaire des statistiques sanitaires et sociales* présente l'ensemble des données chiffrées sur la santé, l'action et la protection sociales. Il est, depuis 1998, complètement renouvelé tant dans sa présentation que dans son contenu.

Organisé autour de grands thèmes, il adopte, pour le domaine social, une approche par catégories de population. Une première partie fournit toutes les données de cadrage permettant de mesurer l'étendue du champ sanitaire et social et son environnement. Chaque partie se déroule selon un scénario identique : analyses synthétiques des thèmes abordés, indicateurs essentiels, sources statistiques, notes techniques et définitions.

Données sur la situation sanitaire et sociale de la France

Périodicité : annuelle

Diffusion : Documentation française

Les *Données sur la situation sanitaire et sociale en France* reprennent l'Annexe A du projet de loi de financement de la Sécurité sociale présenté, chaque automne, au Parlement. Conçu comme un outil d'aide à la décision, il propose une approche fine de la situation sanitaire et sociale de la population française.

Comptes nationaux de la Santé

Périodicité : annuelle

Diffusion : Documentation française

Véritable tableau de bord des dépenses sanitaires et ouvrage de référence indispensable, les Comptes nationaux de la Santé permettent chaque année l'analyse des grandes tendances du secteur.

Compte de la protection sociale

Périodicité : annuelle

Diffusion : Documentation française

Publication annuelle qui décrit, sur plusieurs années, les flux des dépenses et recettes des régimes de protection sociale, le *Compte de la protection sociale* fournit également la description détaillée des prestations de protection sociale et de l'organisation de leur financement.

Chiffres et indicateurs départementaux

Diffusion : Documentation française

Les *Chiffres et indicateurs départementaux* rassemblent, sous forme de fiches classées par grands thèmes, les données statistiques essentielles pour l'ensemble des départements français dans le domaine sanitaire et social.

Cet ouvrage autorise une approche réellement comparative : chaque région, chaque département peut être replacé par rapport aux autres dans l'ensemble des domaines.

Collection « MiRe »

La *collection « MiRe »* est une des formes de la valorisation des programmes de recherches de la DREES, y sont également publiés les actes des colloques et les rapports de séminaires initiés ou pilotés par la Mission Recherches. Les thèmes abordés dans cette collection ont trait aux systèmes de protection sociale, aux inégalités, aux mutations du travail social, à la précarité.

Sauf indication contraire, les ouvrages de cette collection sont disponibles à la MiRe.

Comparer les systèmes de protection sociale en Europe du Nord et en France. (volume 4)

Les textes publiés dans ce dernier volume issu du programme « Comparer les systèmes de protection sociale en Europe » de la mission Recherche (MiRe), sont le fruit des rencontres entre chercheurs nordiques et français. Ils permettent de mieux comprendre les différences entre les systèmes scandinaves, structurés autour de la notion d'universalisme, et le système français qui assure une solidarité liée à l'activité professionnelle.

Les inégalités (3 tomes)

Définir les inégalités. Des principes de justice à leur représentation sociale T1

Les contributions rassemblées dans cet ouvrage visent toutes, à travers des éclairages disciplinaires différents, à clarifier les fondements des concepts d'égalité, d'inégalité et de justice sociale. La

philosophie pose, dans une perspective normative, la question du caractère juste ou injuste de l'existence d'inégalités.

Mesurer les inégalités. De la construction des indicateurs aux débats sur les interprétations T2
 Second tome d'une série de trois consacrée à la question des inégalités- les auteurs s'interrogent sur les évolutions des inégalités sociales en France dans différents champs : revenus et patrimoine, éducation, marché du travail, santé et accès au système de soins.

Réduire les inégalités - Quel rôle pour la protection sociale ? T3

Le dernier ouvrage pose la question de la contribution de la protection sociale à la réduction des inégalités. Si la réponse demeure largement incertaine d'un point de vue philosophique comme historique, le débat ouvert sur la fonction de la protection sociale est loin d'être clos dans un contexte où la construction européenne a privilégié la libre circulation des travailleurs et l'égalité des droits

Atlas de la santé en France. Vol. 1 Les causes de décès

Gérard Salem, Stéphane Rican, Éric Jouglé

Éditions John Libbey

La France ne disposait pas encore d'un atlas de la santé. De ce constat est née l'idée de mettre en chantier une vaste analyse sur les disparités spatiales de santé. Celle-ci est constituée de trois grandes parties dont la première est consacrée à la mortalité et aux causes de décès. On constate en effet que la France connaît d'importantes inégalités spatiales de santé, tant pour la mortalité et les états de santé que pour l'offre et l'activité du système de soins. Une analyse géographique, à échelle fine, de ces écarts, offre aux chercheurs de nouvelles pistes de recherche et aux décideurs des arguments pour orienter les efforts sanitaires.

Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel

Sous la direction de Jean-Noël Chopart

La décentralisation politique et administrative, les nouvelles politiques publiques et surtout la précarisation massive des conditions de vie des usagers ont conduit à une mutation des fonctions, des modalités de recrutement et du profil des différentes catégories d'intervenants sociaux. Ce livre propose une synthèse des résultats les plus probants d'un programme de recherche pluri-institutionnel sur l'observation des emplois et des qualifications des professions de l'intervention sociale.

Vivre la précarité. Trajectoires et projets de vie

Isabelle Billiard, Danielle Debordeaux, Martine Lurol, Eds

Bien souvent, on oppose les « précaires » aux salariés « stables ». Ceci met en lumière les effets des politiques de l'emploi sur les revenus et la protection sociale, mais laisse dans l'ombre des processus de fragilisation qui concernent en réalité l'ensemble du salariat. Cet ouvrage montre ce qu'il en est des diverses expériences de précarisation pour des cadres, des ouvriers français et immigrés, des jeunes en quête d'insertion.

3. Internet

Les publications sont accessibles sur le site **Internet** du Ministère : <http://www.sante.gouv.fr/drees/>

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Un document sera transmis ultérieurement en vue d'une diffusion lors de la réunion de la Formation.

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA DÉCENTRALISATION
 . Direction générale de l'administration et de la fonction publique

1 - INTRODUCTION : EXPOSÉ DE SYNTHÈSE

Les travaux menés par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la DGAFP sont essentiellement des enquêtes auprès des administrations ou des exploitations de fichiers administratifs, effectuées à un rythme annuel. Des enquêtes peuvent cependant être lancées ponctuellement : par exemple, à l'occasion d'un groupe de travail du Conseil d'État sur la responsabilité pénale des décideurs publics, une enquête exploratoire sur la responsabilité pénale des fonctionnaires a été menée fin 1999 et est pérennisée à partir de 2001.

Les projets statistiques pour 2002 seront liés à la montée en charge des travaux de l'**observatoire de l'emploi public** créé par un décret du 13 juillet 2000. Des remontées régulières d'information de la part des directions du personnel seront organisées afin de mieux connaître les effectifs, en particulier le passage entre effectifs budgétaires et effectifs réels dans la fonction Publique d'État.

Le bureau assurera également le **suivi statistique des dispositifs mis en œuvre par les ministères pour favoriser l'égalité professionnelle hommes / femmes**. Les enquêtes, lancées en 2001, sur les jurys de concours et des organismes consultatifs permettront d'établir un état des lieux de la féminisation de ces instances. En outre, sous l'égide du comité LE PORS pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs de la fonction publique, une réflexion est engagée sur la définition des emplois supérieurs. Elle devrait déboucher, en 2001, sur l'élargissement des emplois pris en compte dans l'enquête sur l'encadrement supérieur. L'ensemble de ces investigations permettra d'assurer un suivi statistique des plans pluriannuels qui sont élaborés conformément à la circulaire du Premier ministre du 8 mars 2000.

2 : TRAVAUX NOUVEAUX POUR 2002

3 : OPÉRATIONS RÉPÉTITIVES

a) ENQUÊTES ANNUELLES AUPRÈS DES DIRECTIONS DE PERSONNEL

L'ensemble de ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État :

- la formation professionnelle des agents de l'État :

Les résultats de cette enquête permettent un suivi de l'accord-cadre de février 1996 sur la formation des agents de l'État. Un nouvel accord-cadre est en préparation et devrait conduire à une modification du questionnaire de l'enquête.

- les recrutements de la fonction publique de l'État

Le recensement porte sur l'ensemble des recrutements par concours de l'année antérieure, la sélectivité des concours et le profil des candidats recrutés.

- les bénéficiaires de la loi handicapés

Le recensement des handicapés est rendu obligatoire par la loi de 1987.

- les accidents du travail et les maladies professionnelles ; une réflexion est en cours pour une meilleure prise en compte des accidents routiers.

- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes)

Cette enquête a été rénovée pour tenir compte des préconisations du rapport de Mme BLUM sur les statistiques sexuées.

- les positions statutaires

- la responsabilité pénale des fonctionnaires

- la place des femmes dans les jurys de concours

- la place des femmes dans les organismes consultatifs

b) EXPLOITATION DE FICHIERS ET DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- exploitation des "verts" budgétaires (annuelle)

- exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales (annuelle sur la période des 3 années précédentes)

- exploitation du fichier de paie des agents de l'État

Le bureau des statistiques exploite un fichier extrait du fichier informatique résultant du système d'information de l'INSEE sur les agents de l'État.

Ce fichier constitue une source essentielle pour les études. Fin 2002, sera disponible le fichier provisoire des agents de l'État au 31 décembre 2001.

4 : ALLÈGEMENT DE LA CHARGE STATISTIQUE DES ENTREPRISES

non concerné

5 : ASPECTS PARTICULIERS DU PROGRAMME 2002

1) Aspects « régionaux et locaux » : Rien à signaler

2) Aspect « environnement » : Rien à signaler

3) Aspects « européens » : Rien à signaler

6 - LISTE DES PUBLICATIONS (relatives aux programmes statistiques 2000 et 2001)

Les résultats de chaque enquête font l'objet d'un rapport spécifique transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Les résultats synthétiques sont publiés dans le rapport annuel de la fonction publique et de la réforme de l'État (à l'automne de chaque année).

Des synthèses sont diffusées sous forme de 4 pages :

- « Les départs des fonctionnaires devraient atteindre un maximum en 2008 pour retrouver en 2016 le niveau actuel » - n° 01 - février 2000
- « La responsabilité pénale des agents de l'État » - n°02 – juillet 2000
- « Les recrutements par concours dans la fonction publique de l'État en 1998 » - n° 03 – novembre 2000.

Les POINT STAT prévus en 2002 concernent les recrutements par concours, le travail à temps partiel, la responsabilité pénale des fonctionnaires et la place des femmes dans l'encadrement supérieur.

En 2002, les Point stat prévus concernent les recrutements par concours, la place des femmes dans l'encadrement supérieur, les agents publics à partir du RP99, les sorties de fonction et la responsabilité pénale.

Un premier rapport de l'observatoire de l'emploi public a été publié en juin 2001.

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

1. Exposé de synthèse Formation protection sociale

La direction des Statistiques et des Etudes Economiques et Financières de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques du régime agricole. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaire à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales. Pour cela, Elle crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salarisées et non-salarisées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations de la Direction (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :

- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA et des autres régimes de protection sociale (données comptables et données statistiques) et recherche d'exhaustivité et de pertinence tant en matière de champ que de variables observées,
- enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État),
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et dans le respect des normes de qualité.

2. Travaux nouveaux

2.1. Enquêtes ou fichiers nouveaux

SNIIRAM AGRICOLE

La mise en place du Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie (SNIIR-AM) est l'occasion pour la MSA de rénover sa base d'information centrale des prestations maladie :

- en l'enrichissant notamment de données médicales,
 - en élevant le niveau de qualité des données conformément au Plan Qualité défini en inter-régimes,
 - en améliorant et en facilitant la restitution d'informations par l'intégration de technologies nouvelles.
- Ainsi, en complément de ses objectifs qu'il remplit aujourd'hui, le système d'information permettra une meilleure connaissance des parcours des bénéficiaires au sein des systèmes ambulatoire et hospitalier de soins.

Précarité

Echantillon inter régime d'allocataires de minima sociaux

La CCMSA participe à l'élaboration du panel des allocataires de minima sociaux mis en place par la DREES à partir des données de la CNAF, l'UNEDIC et la MSA.

Les personnes bénéficiant du RMI, de l'AAH, de l'API sont fournies par la CCMSA à partir des fichiers de gestion des CMSA.

Projet d'outil d'aide à la détection d'un risque de précarité pour la population agricole¹

- aider les caisses départementales à mieux connaître les populations précaires, et à les identifier en amont des demandes d'aides sociales, à partir des données statistiques disponibles. Deux phases sont prévues.

A - Première phase

- Extraire des données relatives aux populations précaires, et les organiser en bases (bénéficiaires de minima sociaux et leurs caractéristiques, revenus et charges du foyer). **La constitution d'une première base de données, qui servira d'exemple, sera réalisée sur un seul département.**
- Contrôle de la qualité des données, codage éventuel avant traitement.

Objectif de la base de données

- être créée à l'identique par tous les départements engagés dans le plan de lutte contre la précarité.

B - Seconde phase

- Construire, pour les caisses départementales, un outil d'aide à la détection d'un risque de précarité pour la population agricole gérée en MSA en matière de santé, travail, revenu, famille ... Cet outil pourra servir aux CMSA de support dans les nouvelles actions engagées par le secteur d'action sanitaire et social. Il pourra également permettre de passer d'une connaissance « collective » de la précarité aux trajectoires individuelles.

¹ Ce projet est présentée également dans la Commission agriculture.

Assurance Accident des exploitants agricoles (A.A.EX.A)

La loi portant amélioration de la couverture des non salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles doit être votée prochainement.

Ainsi, c'est une nouvelle branche de la protection sociale du régime des non salariés agricoles qui sera créée avec effet du 1^{er} avril 2002 : l'assurance accident des exploitants agricoles A.A.EX.A.

Afin de suivre la population des cotisants et celle des accidentés, un aménagement des systèmes d'informations existants et/ou une création de nouveaux systèmes sont envisagés pour être opérationnels à compter du 2^{ème} trimestre 2002.

CMU

L'objectif est de constituer une base des demandes de CMU qui arrivent dans les Caisses de Mutualité sociale agricole. Cette base est mensuelle, elle inclut les accords ou refus liés aux demandes. Cette base permettra de rendre compte à la tutelle et au fonds de financement CMU des demandes non suivi d'accord et des foyers exclus de la CMU complémentaire pour des raisons de revenu. (fiche descriptive jointe)

3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique et figurent dans les tableaux pages suivantes.

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2002
MALADIE	<ul style="list-style-type: none"> - SIPREM - système d'information des prestations maladie 	Paiement des prestations maladie par les CMSA et les autres assureurs	exhaustif	mensuel	<p>Organisme assureur, branche, risque</p> <p>Informations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> les prestations par types d'actes et spécialité de praticien .le dénombrement des malades et leur consommation par grands agrégats .données relatives au dispositif 'médecins référents' aux filières de soins (réseau gérontologique et prophylaxie et soins dentaires chez l'enfant etc.) - les accidents du travail et les soins et rentes en découlant .les prestations résultant d'hospitalisation en établissements privés . le codage des actes de biologie, de pharmacie et à terme des autres catégories d'actes ayant un codage 	<p>Tableaux de bord mensuel</p> <p>Tableaux de suivi des Objectifs quantifiés nationaux par profession de santé , de l'ONDAM et des dépenses déléguées</p> <p>Statistiques mensuelles</p> <p>Annuaire statistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Résultats nationaux Résultats départementaux <p>Synthèses</p> <p>Etudes</p> <p>transmission d'informations concernant les prestations d'hospitalisation privée dans le cadre du SNIR Etablissements privés</p> <p>Transmission aux caisses et organismes d'informations nécessaires à la gestion du risque ,aux travaux des URCAM et des ARH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'Enquête - " Santé et milieu rural " avec une maîtrise d'ouvrage de la CCMSA - Statistiques, Délégation à l'Assurance maladie) et une maîtrise d'œuvre de l'URCAM de Franche-Comté en collaboration avec les URCAM d'Aquitaine et du Languedoc-Roussillon et les Associations régionales des MSA des trois régions. - Participation aux enquêtes Santé et protection sociale ' et aux enquêtes ponctuelles du CREDES (exemple : enquête sur les prestations servies lors d'hospitalisation à domicile). - Consommation de médicaments de la population agricole 	<p>Intégration de la Chaîne de traitement du SNIIRAM</p> <p>Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche (introduction des données relatives à la couverture maladie universelle) adaptation du système pour intégrer les données relatives aux filières de soins.</p>

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2002
	<p>-ETAPRO : Dénombrement de la population protégée AMEXA</p> <p>- PROTEG : Dénombrement de la population protégée AMEXA</p>	<p>Assurés, ayants droit</p> <p>Assurés, ayants droit</p>	<p>Exhaustif</p> <p>Echantillon au 1/15ème</p>	<p>Annuelle</p> <p>Annuelle</p>	<p>Organisme assureur Branche Ouvrant droit Ayant droit</p> <p>Idem + détail des ayant droit</p>	<p>- Transmission d'informations nécessaires aux URCAM .</p> <p>Compensation démographique Annuaire statistiques : Résultats nationaux Résultats départementaux</p> <p>idem</p>	<p>Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche</p>

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2002
VIEILLESSE	- SIVA : Système d'information des prestations vieillesse agricole des Salariés des Non Salariés	Paiement des prestations vieillesse par les MSA	Exhaustif	Trimestriel -le	Bénéficiaire Gestion des droits Base de paiement Montants	États trimestriels États annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèse Études Observatoire de la vieillesse : ODRA Tableaux de suivi des retraites (DREES) Échantillon interrégimes de retraités (DREES) Compensation démographique Justificatifs statistiques des paiements de prestations non contributives (FSV)	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2002
FAMILLE	<p>- SISREFAL Système statistique d'information des prestations familiales et de logement</p> <p>- SIMPREFAL Système d'information de montant des prestations familiales et de logement</p>	<p>Droits aux prestations familiales et de logement au dernier du semestre accordés par les MSA</p> <p>Journal des paiement des prestations familiales et de logement au cours du dernier du semestre des MSA</p>	<p>Exhaustif</p> <p>Exhaustif</p>	<p>Semestrielle</p> <p>Semestrielle</p>	<p>Allocataire Logement Prestations Bénéficiaires Ressources</p> <p>idem</p>	<p>États semestriels États annuels Annuaire statistiques : -Résultats nationaux -Résultats départementaux Synthèse Études Observatoire du RMI Observatoire des familles agricoles</p>	<p>Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche</p>
ACCIDENTS DU TRAVAIL	<p>- SIMPAT : Système d'information de la prévention des accidents du travail des salariés.</p>	<p>Paiement des prestations AT par les MSA</p>	<p>Exhaustif</p>	<p>Trimestrielle</p>	<p>Organisme Employeur Victime Accident Rente</p>	<p>États trimestriels et annuels Annuaire statistique Statistiques européennes : - des accidents du travail - des maladies professionnelles (EUROSTAT)</p>	<p>Maintenance en fonction des évolutions législatives</p>

4. Liste des publications

Catalogue de l'observatoire économique et social de la MSA

Editions StatOES récentes et/ou ponctuelles

Économie de la santé

Les malades du régime agricole pris en charge au titre d'une affection de longue durée et leurs prestations de médecine ambulatoire en 1992 (octobre 1994, 25 pages, gratuit)

760 000 malades (19 % des malades du régime agricole) ont été pris en charge au titre d'une ALD en 1992. Le malade type est âgé de plus de 70 ans, de sexe féminin et/ou salarié. Le taux moyen remboursé par malade est de 9 500 F.

Les disparités départementales des prestations de médecine ambulatoire (novembre 1993, 34 pages, gratuit).

Le régime agricole a remboursé un peu moins de 4 000 F par malade en 1992 au titre de la médecine ambulatoire. L'offre de soins est un facteur explicatif essentiel du niveau de remboursement.

Une approche statistique du nomadisme médical au régime agricole (avril 1993, 27 pages, gratuit)

Le nomadisme médical est peu répandu dans la population agricole : 77 % des malades ont consulté un seul praticien entre mai et octobre 1992 (échantillon de 7 caisses).

L'hospitalisation privée en 1995 : profil des malades du régime agricole et leur consommation médicale (juin 1996, 4 pages, gratuit)

312 000 malades : âge, sexe, spécialité médicale, actes. 5,8 milliards de Francs, remboursement moyen, disparités départementales.

Honoraires et séances de cardiologues en 1996 (mars 1997, 16 pages, gratuit)

Honoraires et séances de cardiologues en 1996 (mars 1997, 4 pages, gratuit)

La population des malades et leurs remboursements en 1996 (mai 1997, 4 pages, gratuit)

Objectifs Quantifiés Nationaux 1996 (juin 1997, 4 pages, gratuit)

La dépense de médecine libérale et ses facteurs explicatifs - Analyse des disparités départementales (juin 1997, 34 pages, gratuit)

Les prestations pharmaceutiques versées par le régime agricole en 1997 (mars 1998, 4 pages, gratuit)

Objectifs Quantifiés Nationaux des médecins - Objectifs 1997 (mai 1998, 4 pages, gratuit)

Assurance maladie - Repères 1997 (août 1998, 32 pages, gratuit)

Les prestations maladie en 1997 (juillet 1998, 4 pages, gratuit)

Médecins référents. Bilan du 1^{er} semestre 1998 (novembre 1998, 4 pages, gratuit)

Les objectifs quantifiés des médecins au régime agricole à fin juillet 1999 (septembre 1999, 4 pages, gratuit)

Tableau de bord de l'assurance maladie (mensuel, 22 pages, gratuit)

Infirmiers – Bilan annuel 1998 (décembre 1999, 4 pages, gratuit)

Retraites agricoles

Les retraites agricoles : les protégés en maladie et les cotisants au régime (décembre 1996, 17 pages, gratuit)

La mesure de revalorisation des retraites proportionnelles des non-salariés agricoles - Bilan 1995 (février 1997, 4 pages, gratuit)

Les polypensionnés du régime agricole en 1995 (mars 1997, 24 pages, gratuit)

Les prestations vieillesse des salariés en 1996 (février 1998, 4 pages, gratuit)

Les prestations vieillesse des non-salariés en 1997 (septembre 1998, 4 pages, gratuit)

Familles agricoles

Dix ans d'évolution des prestations familiales (décembre 1996, 60 pages, gratuit)

Dix ans d'évolution des aides au logement (août 1997, 50 pages, gratuit)

L'AGED : une prestation sur la selle (décembre 1997, 4 pages, gratuit)

Etude RMI premier semestre 1997 (février 1998, 46 pages, gratuit)

Allocation parentale d'éducation (avril 1998, 11 pages, gratuit)

Annuaire statistiques

Résultats provisoires 1997 (juin 1998, 44 pages, gratuit)
 Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)
 Accidents du travail 1997 (janvier 1999, 160 pages, 50 F)

Résultats nationaux 1997 (février 1999, 214 pages, 140 F)
 Résultats provisoires 1998 (juin 1999, 48 pages, gratuit)
 Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)
 Résultats nationaux 1998 (mars 2000, 214 pages, 140 F)
 Accidents du travail 1998 (mars 2000, 160 pages, 50 F)

Articles parus dans OES mensuel en 2000

Démographie	<p>→ Personnes protégées non salariées (AMEXA) : -2,7 % en 1999. Le nombre de non-salariés protégés en maladie s'élève à 2,3 millions en 1999, soit - 2,7 % par rapport à 1998.</p>	MAI 2000 N°65
Economie de la santé	<p>→ Le suivi des dépenses d'assurance maladie a fin novembre 1999. Les dépenses des médecins libéraux augmentent de 1,4 % par rapport à novembre 1998.</p> <p>→ Au régime agricole, 3 malades sur 4 ont consulté un médecin généraliste en 1998. 40 % des malades sont concernés par au moins une visite à domicile d'un médecin libéral.</p> <p>→ Médecins référents. Au 15 décembre 1999, près de 61 700 médecins généralistes ont adhéré au dispositif (8,8% de l'ensemble des généralistes) et pour les trois principaux régimes, plus de 362 000 assurés ont souscrit un contrat médecins référents.</p> <p>→ 10% des remboursements de soins de ville du régime agricole concernent des prestations d'infirmiers en 1998. 30% des malades du régime agricole ont bénéficié d'actes dispensés par des infirmiers.</p> <p>→ Le suivi des dépenses d'assurance maladie en 1999 au régime agricole. Elles s'élèvent à 24 milliards de francs et ont augmenté de 1,6 % par rapport à 1998.</p> <p>→ De mai à décembre 1999, 8 553 examens de prévention 'prophylaxie et soins dentaires chez l'enfant' ont été remboursés. Un examen de prévention sur 3 a donné lieu à un scellement de sillons.</p> <p>→ L'option conventionnelle « Médecin référent » : bilan 1999. Près de 45 900 contrats ont été signés au régime agricole.</p>	<p>DECEMBRE 1999- JANVIER 2000 N°62</p> <p>DECEMBRE 1999- JANVIER 2000 N°62</p> <p>DECEMBRE 1999- JANVIER 2000 N°62</p> <p>FEVRIER-MARS 2000 N°63</p> <p>FEVRIER-MARS 2000 N°63</p> <p>FEVRIER-MARS 2000 N°63</p>

- **CMU : une estimation de la dépense complémentaire par malade.** FEVRIER-MARS 2000
N°63
La dépense non remboursée s'élèverait à 1 748 F par malade en prise en charge classique.
- **Le suivi des dépenses d'assurance maladie à fin février 2000.** Avril 2000 n°64
Pour les deux premiers mois de 2000, les dépenses remboursables des médecins libéraux ont augmenté de 11,2% au régime agricole par rapport à la même période de 1999. Pour les 3 principaux régimes, l'évolution est de + 9,1%.
- **Au régime agricole, près de 4 millions de personnes ont bénéficié d'un remboursement d'assurance maladie en 1999.** Avril 2000 n°64
Le remboursement moyen est de 6 880 F par malade au titre de la médecine ambulatoire et de l'hospitalisation privée.
- **Le régime agricole participe pour la première fois à l'enquête CREDES hospitalisation à domicile (HAD).** AVRIL 2000 N°64
L'objectif est d'aboutir à un « coût global des patients pris en charge en hospitalisation à domicile » dans le cadre de la mise en place de l'enveloppe globale annuelle et du prix de journée tout compris.
- **Le suivi des dépenses d'assurance maladie à fin mars 2000 au régime agricole.** Mai 2000 n°65
Pour les 3 premiers mois de 2000, les dépenses remboursables des médecins libéraux ont augmenté de 7,7% au régime agricole par rapport à la même période de 1999. L'évolution est identique pour les 3 principaux régimes.
- **Bilan de l'option conventionnelle « médecin référent » à fin mars 2000 au régime agricole.** MAI 2000 N°65
Près de 53 700 contrats 'médecins référents' ont été réglés au régime agricole à fin mars 2000.
- **Au régime agricole, plus d'un malade sur quatre a bénéficié de soins dentaires en 1999.** MAI 2000 N°65
58 % de non-salariés et 42 % de salariés ont bénéficié de soins dentaires en 1999.
- **Au cours de la campagne antigrippale 1999, près de 745 000 vaccins ont été remboursés par le régime agricole.** MAI 2000 N°65
Le taux de participation est de 64,6 % en 1999.
- **L'enquête « Santé Protection Sociale » au régime agricole.** MAI 2000 N°65
En 2000, 57 % des assurés a plus de 60 ans, 56 % des assurés sont des hommes.

- **Le suivi des dépenses d'assurance maladie à fin avril 2000 au régime agricole.** Juin 2000 n°66
 Pour les 4 premiers mois de l'année 2000, les dépenses remboursables des médecins libéraux ont augmenté de 2,0% au régime agricole par rapport à la même période de 1999.
- **13 345 bénéficiaires de la CMU de base et 112 169 bénéficiaires de la CMU complémentaire à fin mars 2000.** JUIN 2000 N°66
 4 bénéficiaires sur 5 ont moins de 60 ans, que ce soit en CMU de base ou complémentaire.
- **En 1999, le nombre de consultations et visites s'élève à près de 29 millions, soit -1,5 % par rapport à 1998.** JUIN 2000 N°66
 En moyenne, un malade a eu recours plus de sept fois à un médecin libéral à domicile ou au cabinet.
- **Commission des comptes de la santé : la consommation de soins et bien médicaux s'élève en 1999 à 749 milliards de francs, soit 12 300 francs par habitant.** La dépense nationale de santé représente 9,5 % du PIB en 1999. JUIN 2000 N°66
- **Le suivi des dépenses d'assurance maladie à fin juillet 2000.** Juillet-août 2000 n°67
 Les dépenses des médecins libéraux augmentent de 4,2% sur les sept premiers mois de l'année 2000 par rapport à la même période de 1999.
- **Indemnités journalières : + 9,7% sur les sept premiers mois de l'année 2000 par rapport à la même période de 1999 au régime agricole.** JUILLET-AOUT 2000 N°67
 Les indemnités journalières s'élèvent à 762 millions de francs sur les sept premiers mois de l'année 2000.
- **D'octobre 1999 à juin 2000, près de 14 000 enfants ont bénéficié de la vaccination « rougeole, oreillons, rubéole » (ROR).** JUILLET-AOUT 2000 N°67
 Le taux de participation actuel est de 3,2 enfants vaccinés pour 1 000.
- **Remboursements pharmaceutiques : + 6,9 % à fin juillet 2000 au régime agricole par rapport à la même période de l'année précédente.** Septembre 2000 n°68
 Les remboursements pharmaceutiques s'élèvent à 5,2 milliards de francs à fin juillet 2000.
- **Objectifs quantifiés des médecins libéraux au régime agricole : + 5,6 % à fin août 2000 par rapport à la même période de 1999.** SEPTEMBRE 2000 N°68
 Les dépenses d'omnipraticiens évoluent de + 5,4 % et celle des spécialistes de + 3,7 sur les huit premiers mois de 2000 par rapport à la même période de 1999.
- **Couverture Maladie Universelle : les enquêteurs sur le terrain dès le 15 octobre 2000.** SEPTEMBRE 2000 N°68
 Sur 14 départements, 73 % des bénéficiaires de la CMU complémentaire sont issus du régime des salariés agricoles.

	<p>→ Une nette progression des soins de ville au régime agricole : + 5,6 % de janvier à fin septembre 2000 par rapport à la même période de 1999. Sur les huit premiers mois de 2000, le taux s'élevait à 5,6 %.</p>	<p>Octobre 2000 n°69</p>
	<p>→ Les objectifs quantifiés des médecins généralistes au régime agricole à fin septembre 2000 : + 2,1 % pour les honoraires et + 5,7 % pour les prescriptions. Les dépenses des médecins omnipraticiens s'élèvent à 14,5 milliards de francs de janvier à fin septembre 2000, soit +5,1 % par rapport à la même période de 1999.</p>	<p>OCTOBRE 2000 N°69</p>
	<p>→ Le suivi de dépenses des OQN des infirmiers libéraux : + 5,7 % de janvier à fin septembre 2000 par rapport à la même période de 1999. <i>Le taux sur les huit premiers mois de 2000 s'élevait à 5,9 %.</i></p>	<p>OCTOBRE 2000 N°69</p>
	<p>→ L'option conventionnelle 'médecin référent' : plus de 86 000 contrats à fin septembre 2000. Depuis décembre 1998, le taux d'adhésion est de 24 pour 1000 malades.</p>	<p>OCTOBRE 2000 N°69</p>
	<p>→ Les dépenses d'assurance maladie au régime agricole : + 6,3 % de janvier à fin octobre 2000 par rapport à la même période de 1999. Les montants remboursés des prescriptions augmentent de 7,8 %, les honoraires médicaux de 2,7 %.</p>	<p>NOVEMBRE 2000- DECEMBRE N°70</p>
	<p>→ Suivi des Objectifs quantifiés nationaux des médecins libéraux à fin septembre 2000 au régime agricole. Le taux de remboursement atteint 80,7 % au régime agricole.</p>	<p>NOVEMBRE 2000- DECEMBRE N°70</p>
	<p>→ La dotation globale hospitalière s'élève à 20,8 milliards de francs pour le régime agricole en 1999, soit 8,2 % des 255 MdF pour l'ensemble des régimes. La dotation globale hospitalière a augmenté de 2,3 % entre 1998 et 1999.</p>	<p>NOVEMBRE 2000- DECEMBRE N°70</p>
Retraites agricoles	<p>→ L'impact des majorations sur le montant des retraites des non-salariés agricoles en 1999. Le montant des retraites servies aux non-salariés agricoles a progressé de 1,9 % entre 1998 et 1999.</p>	<p>Mai 2000 n°65</p>
	<p>→ Effectifs retraités : écart prévisions/réalisations en 1998 et 1999. Depuis 1996, les retraités non-salariés au régime agricole sont moins nombreux que les salariés.</p>	<p>MAI 2000 N°65</p>
	<p>→ Retraite des non-salariés : en moyenne 1 655 F par mois en 1998, soit + 3,7 % (hors avantages complémentaires et FSV). Cette évolution s'explique essentiellement par la majoration 1998 et dans une moindre mesure par l'effet de la majoration 1997 en 1998.</p>	<p>Juin 2000 n°66</p>

	<p>→ Les polypensionnés du régime agricole en janvier 2000. Ils représentent 19,2% des bénéficiaires d'un avantage de vieillesse du régime agricole.</p>	<p>JUILLET-AOUT 2000 N°67</p>
	<p>→ Les prestations vieillesse en 1999 : 81,6 milliards de francs, + 1,5% par rapport à 1998. Les prestations vieillesse et veuvage des non-salariés s'élèvent à 52,6 MdF, celles des salariés à 29 MdF en 1999.</p>	<p>JUILLET-AOUT 2000 N°67</p>
	<p>→ Retraites des non-salariés : 51 milliards de francs en 1999, soit + 1,8 % par rapport à 1998. Le montant annuel moyen est de 23 244 F en 1999.</p>	<p>NOVEMBRE-DECEMBRE 2000 N°70</p>
Accidents du travail	<p>→ Accidents du travail en 1999 : 2,5 MdF de prestations versées, soit + 2,2 % par rapport à 1998. Le montant de la dotation globale hospitalière s'élève à 168 millions de francs.</p>	<p>Juillet-août 2000 n°67</p>
	<p>→ 88 % des maladies professionnelles reconnues en 1999 concernent les troubles péri-articulaires. Le nombre de rentes attribuées à ces victimes a augmenté de 34 % entre 1998 et 1999.</p>	<p>NOVEMBRE-DECEMBRE 2000 N°70</p>
Prestations familiales	<p>→ Les prestations familiales, logement et RMI en 1999 : 11,8 MdF, soit +0,5% par rapport à 1998. Les prestations familiales, logement et RMI des non-salariés s'élèvent à 5,3 MdF, celles des salariés à 6,5 MdF en 1999.</p>	<p>JUILLET-AOUT 2000 N°67</p>

Travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité Responsable	Suivi	Observations
Exploitation du fichier des allocataires (prestations familiales, logement, minima sociaux)	CNAF		Permanent
Bénéficiaires de l'action sociale	CNAF		Permanent
Bénéficiaires de l'aide au foyer	CNAF		Permanent
Exploitation des données de gestion (paye, qualité)	CNAF		Permanent
Statistiques financières d'action sociale	CNAF		Permanent
Fichier des allocataires Adéquation du système statistique au système CRISTAL	CNAF		Permanent
Développement de panels	CNAF	En cours	Premiers travaux sur l'échantillon interrégimes des bénéficiaires de minima sociaux ; Versions 1999 et 2000 de l'Echantillon national des allocataires en cours de réalisation.
Développement de l'ilôtage des fichiers	CNAF		
Connaissance de l'action sociale	CNAF	Quelques travaux d'études en cours	
Création de bases de données par zone d'emploi	CNAF		
Prévisions Développement du modèle de micro-simulation	CNAF	Réalisé dans sa version statique	Le modèle est utilisé pour des simulations ; il va l'être pour des études approfondies ; version dynamique en cours de développement
Révisions du système de publications Adéquation du système de diffusion au Système d'Information Décisionnel (SID)	CNAF	En cours	L'ensemble des données nécessaires au pilotage stratégique (gestion et politique) s'inscrit progressivement dans le SID
Révision du système de publications Documentation des données	CNAF	En cours	Développement de l'accès aux données par Internet
Réseau des chargés d'études Développement des études locales	CNAF	Réalisé	Permanent

Réseau des chargés d'études Communication au sein du réseau	CNAF	Réalisé	Forum, base de données et base documentaire développés
- Cahier des charges nouvelles sorties sur retraités en stock et en flux	DAS CNAV		mise en marche une fois que l'existant est sauvegardé à partir de 2002
- Exploitation exhaustive des fichiers	DAS CNAV	en cours	2 fois par an pour le stock. flux à définir dans le nouveau système
- Exploitation sur échantillon	DAS CNAV	en cours	1/90è : une fois par an. sous-population : à la demande suivant besoin d'études
- Données régionales . abrégé statistique retraite . banque de données . études d'après EIR 2001 par région de S.S.	DAS CNAV	en cours	11 abrégés en 2000 mise en place à partir de 2001 EIR 2001, disponible fin 2001, étude prévue 2002
Utilisation des systèmes de gestion informatisée de personnel	DGAFP		
Analyse de la mobilité (utilisation échantillon INSEE)	DGAFP	En cours	Une exploitation statistique du panel a été réalisée. Les travaux ne seront pas poursuivis.
Enquête sur la formation professionnelle	DGAFP	En cours	
Enquête annuelle sur les concours de la fonction publique de l'État	DGAFP	Permanent	
Enquête sur les bénéficiaires de la loi sur l'obligation d'emploi des handicapés	DGAFP	En cours	
Enquête sur les accidents du travail et les maladies professionnelles	DGAFP	En cours	
Enquête sur les emplois de direction et d'inspection générale	DGAFP	En cours	
Enquête sur les positions statutaires	DGAFP	En cours	

Inventaire communal permanent des équipements et services	INSEE - Département de la démographie ; SCEES		Nouvel outil de connaissance du monde rural à construire en remplacement des inventaires décennaux.
Inventaire permanent des équipements et services urbains	INSEE - Département de la démographie		Nouveau dispositif à mettre en place articulé avec le précédent visant à appréhender l'organisation de l'espace urbain et sa structuration par l'offre d'équipements. En 2002, une première gamme d'équipements
Alimentation des séries longues de flux d'immigrants, de réfugiés, d'acquisitions de nationalité	INSEE - Cellule statistiques et études sur les populations étrangères		Permanent
Etudes sur les populations immigrées à partir de diverses sources (recensements de la population, EDP, enquêtes conditions de vie, emploi, logement ...).	"		Permanent
Exploitation de sources extérieures : collaboration avec le ministère de l'Intérieur, l'OMI, etc.	"		Permanent
Gestion intégrée REPLIC-Base-îlots	INSEE - Pôle infrastructures géographiques		1999-2000 (terminé) Base-îlots, base de données géographiques de l'INSEE, décrit les voies, les îlots et leurs géométries, à jour à la date du RP99. L'intégration des adresses de REPLIC permettra de gérer un seul référentiel et d'assurer une bonne qualité de géocodage à l'adresse.
Extension à toutes les communes de plus de 10 000 habitants	"		1998-2000 (terminé) Base-îlots a été créé en partenariat avec l'IGN (800 communes). Les extensions (300 communes) sont numérisées par d'autres moyens.

Création d'un Répertoire localisé d'immeubles (nom provisoire : RIL)	"		Fin du 1 ^{er} trimestre 2002 Un répertoire d'immeubles localisé sera initialisé par géocodage des immeubles du RP99 grâce à Base-îlots.
Mise à jour et enrichissement du RIL	INSEE + mairies		A partir de 2002 Le RIL sera mis à jour en continu (appariement avec diverses sources et contrôles sur le terrain) et servira de base aux futurs recensements et à diverses enquêtes.
Recensement général de la population de 1999	INSEE - Division recensements de la population		Mars 1999 (exploitation terminée en 2001, diffusion terminée en 2002) Métropole, DOM, St-Pierre et Miquelon
Recensements complémentaires	"		Annuel
Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil	INSEE - Mission répertoires et mouvement de la population		Stabilisation du nouveau dispositif d'échanges télématiques quotidiens pour les naissances entre les mairies et l'INSEE. En 2002, développement d'un extranet sécurisé pour échanges via internet Amélioration de la qualité des données d'état civil en concertation avec les mairies
Echantillon démographique permanent			2002 : enrichissement avec les données du RP99
Mise en concordance des listes électorales avec le fichier électoral	"		Cette nouvelle possibilité de traiter les litiges, ouverte par la CNIL, devrait permettre de mieux répartir la charge de travail tout au long de l'année

Comptabilité démographique	INSEE - Division enquêtes et études démographiques		- Bilan démographique - La situation démographique en France appariement naissances - reconnaissances (2002) - Projections démographiques (2001); séries longues (terminé)
Etude longitudinale de la mortalité	INSEE / INSERM		Ajout des causes médicales de décès, études en commun avec l'Inserm (commencé)
Enquête « Handicaps, incapacités, dépendance »	INSEE		- Institutions : entretiens en 1998 et 2000 ; ménages : entretiens en 1999 et 2001 ; exploitation à partir de 1999 (en cours)
Echantillon démographique permanent	INSEE		- Etudes (en cours)
Enquête famille associée au RP	INSEE / INED		- Exploitation de l'enquête métropole (échantillon régionalisé) 1999 - Exploitation de l'enquête à La Réunion ; complément par une enquête auprès des hommes (1999 ou 2000)
Enquêtes	INSEE/INED		- Enquête « Constructions des identités, » (2002-2003) ; - Enquête « biographies et entourage » (2000) 1ère partie réalisée
Enquête auprès des sans-abris	"		En 2001
Enquête identités	"		En 2002
Enquête santé	"		En 2002-2003
généralisation progressive du PMSI	DHOS		MCO sur l'ensemble public+ privé à partir de l'exercice 1998 SSR à partir de 1999 pour le secteur sous dotation globale
Développement des utilisations statistiques du PMSI	DREES		Bases de données MCO aménagées pour utilisations statistiques mises au point début 2001
SAE de "2ème génération"	DREES		Lancée en 2001 sur exercice 2000
volet "psychiatrie"	DREES		En cours de refonte Nouveaux rapports de secteur lancés en 2001 sur l'exercice 2000
Enquête sur "l'organisation interne des établissements publics"	DREES		Inclus dans SAE 2000

Enquête « iatrogénie »	DREES-DHOS		Expérimentation en préparation dans une région
1999-2000 : enquête multi-service (nouvelle) 2000 : enquête EHPA (rénovée : activité et clientèle) 2001 : enquête ES (rénovée : activité et clientèle) 2001-2002 : enquête services de soins à domicile (activité, clientèle)	DREES		Enquête SAPAD réalisée en 2000 Réalisée en 2000 Champ « handicapés » : volet établissements rénové prévu fin 2001. Prévue
Rapprochement de données physiques et financières s'appuyant sur la mise en place d'un outil de gestion des enveloppes : GEODE	DHOS		GEODE est opérationnel dans le champ sanitaire depuis 2 ans
modernisation des remontées départementales	DREES		Fait en 2000
- refonte du système d'information sur l'emploi hospitalier ; - mise en place d'un observatoire de l'emploi sanitaire et social ;	DHOS		Étude sur la création d'un observatoire des métiers programmée pour 2001 Pérennisation de l'enquête SPE (triennale sur les effectifs de personnels par grade et échelon dans les hôpitaux publics) Aménagement en cours de l'enquête Coûts et carrières
enquête sur la mobilité des étudiants menée en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale			abandonnée
Stabilisation du répertoire ADELI dans sa gestion partagée avec les partenaires (Conseils de l'Ordre, assurance maladie et établissements employeurs).	Maîtrise d'ouvrage transversale au MES secteur solidarité		Projet en cours de définition
version "FINESS 4"	Maîtrise d'ouvrage transversale au MES secteur solidarité		Projet en cours de lancement
base de données sociales localisées	DREES		déployée
outil informatique de gestion d'enquêtes par la division MSI	DREES		abandonné

exploitation des bilans de santé scolaire	DREES		Cycle lancé en 1999-2000 sur 3 ans
analyse économique du secteur hospitalier (financements et charges d'exploitations) étendue aux cliniques privées	DREES		lancé
base régionale de santé publique (BRSP)	FNORS		Rebaptisé SCORE-santé 2ème niveau déployé Maîtrise d'ouvrage confiée à la FNORS
Articulation du répertoire national inter-régimes des retraités et de l'échantillon inter-régimes	DREES		À venir
enquêtes en population générale sur les conditions de vie des personnes âgées	DREES		HID permet des analyses en population générale sur ce sujet Aucune autre opération prévue
remontées d'informations sur les populations connues des commissions départementales d'éducation spéciales (CDES) pour les enfants et adolescents et des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel pour les adultes (COTOREP)	DREES		En cours Développement articulé avec la modernisation des applications de gestion
enquêtes par échantillon les conditions d'attribution de l'AES et de l'AAH	DREES		Réforme de l'AES en préparation ; le besoin n'est pas confirmé
suivi de la mise en place de la prestation spécifique dépendance (recueil trimestriel d'informations sur les décisions d'accord ou de refus) : - dispositif de remontées d'informations des conseils généraux. analyse plus détaillée des caractéristiques des bénéficiaires, à partir notamment des bases de données individuelles issues des vagues successives de l'enquête handicaps-incapacités-dépendance	DREES		- remontées mises en place adaptation à prévoir pour la mise en place de l'APA - enquête auprès des bénéficiaires de l'APA prévue en 2002

Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale			Mis en place en 1999 Premier rapport fin 2000
panel inter-dispositifs sur les minima sociaux	DREES		Panel de bénéficiaires de minima sociaux en préparation
enquêtes ciblées sur la précarité à partir de bases de sondage spécifiques	DREES		Enquêtes articulées avec le panel administratif à partir de 2002
tableau de bord des minima sociaux	DREES		permanent
désagrégation de certaines variables des comptes satellites au niveau régional	DREES		abandonné
harmonisation de différents outils : rapport du Gouvernement au Parlement, rapport de la Commission des comptes de la sécurité sociale, Effort social de la nation, Compte de la protection sociale	DSS- DREES		Création du Conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance maladie (COTSAM) fin 1999 1 ^{er} rapport juillet 2000
Développement des études et comparaisons internationales	DREES		Permanent
harmonisation et la consolidation des nomenclatures	DREES		Réflexion menée dans le cadre du projet de refonte de FINESS
utilisation du réseau santé social (RSS) pour la remontée et la diffusion d'information			Remontée des questionnaires de SAE 2000 par l' « atrium »

STATISTIQUES REGIONALES ET LOCALES

Ministère de l'intérieur

Service des statistiques, des études et des techniques locales de la DGCL

INSEE

Réseau de l'action régionale du DAR

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Sous-direction Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger de la DGCP

Programmes ou extraits des programmes présentés à d'autres formations du CNIS**Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

***Programmes ou extraits des programmes
statistiques 2002 présentés à d'autres formations du CNIS***

Formation AGRICULTURE

Ministère de l'agriculture et de la pêche - SCEES
Mutualité sociale agricole (MSA)

Formation COMMERCE, SERVICES

INSEE - Département des activités tertiaires
Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat - DECAS
Premier Ministre - Direction du Développement des Médias (DDM)
Centre national de la cinématographie (CNC)

Formation DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

INSEE

- Programme de rénovation du recensement
- Division Recensements de la population
- Mission Répertoires et mouvement de la population
- Division Enquêtes et études démographiques
- Pôle infrastructures géographiques
- Mission Répertoire des équipements
- Division Prix à la consommation
- Division Conditions de vie des ménages

Institut national d'études démographiques (INED)

Ministère de la culture et de la communication - DEP

Ministère de l'intérieur - Direction centrale de la police judiciaire

Ministère de la justice

Ministère de la jeunesse et des sports

Formation ÉDUCATION, FORMATION

Ministère de l'éducation nationale - SDES

Ministère de l'emploi et de la solidarité - DARES

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

Formation EMPLOI, REVENUS

INSEE

Département Emploi et revenus d'activité

Section Synthèse et conjoncture de l'emploi

Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus

Division Emploi

Division Revenus et patrimoine des ménages

Ministère de l'emploi et de la solidarité - DARES

Ministère de l'éducation nationale - SDES

Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT)

Observatoire de l'emploi territorial

Centre d'études de l'emploi (CEE)

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

Formation ENVIRONNEMENT

Institut français de l'environnement (IFEN)

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Formation INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE

INSEE

Département de l'industrie et de l'agriculture

Département Système statistique d'entreprises

Secrétariat d'État à l'industrie - SESSI

Ministère de l'agriculture et de la pêche - SCEES

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat - DECAS

Ministère de l'éducation nationale

Bureau des études statistiques sur la recherche

Premier Ministre – Direction du développement des Médias

Banque de France - Direction des entreprises

Formation MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

5^e Sous-direction Comptabilités et dépenses de l'État de la DGCP

Banque de France

Direction de la balance des paiements

Direction de la conjoncture

Formation SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

Caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS)

Ministère de l'emploi et de la solidarité - DREES

Mutualité sociale agricole

Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES)

Formation SYSTÈME PRODUCTIF

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie - DGDDI

Formation TRANSPORTS, TOURISME**TRANSPORTS**

Ministère de l'équipement, des transports et du logement

Sous-direction de l'observation statistique des transports

TOURISME

INSEE - Département des activités tertiaires
 Ministère de l'équipement, des transports et du logement
 Bureau de la statistique touristique

Formation URBANISME, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT

INSEE
 Division Logement
 Département de l'industrie et de l'agriculture
 Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat - DECAS
 Ministère de l'équipement, des transports et du logement
 Sous-direction de l'observation statistique de la construction
 Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

Ministère de l'intérieur

- Direction générale des collectivités locales (DGCL)
 . Service des statistiques, des études et des techniques locales

1. Exposé de synthèse

Les travaux prévus pour l'année 2002 portent essentiellement sur l'amélioration de l'analyse, de la mise en forme et de la valorisation d'informations déjà actuellement disponibles ou potentiellement disponibles, et sur l'adaptation des traitements à de nouvelles présentations de cette information.

Dans le domaine des **finances locales**, l'effort portera particulièrement sur la qualité de l'analyse et de la présentation de l'information : résorption des retards provoqués par le changement de la nomenclature des comptes des communes et des départements, pertinence et clarté de la diffusion de l'information, accent mis sur les phénomènes nouveaux en cours de développement ou attendus (problèmes statistiques liés aux modalités financières retenues par les collectivités locales pour alléger le poids de leur dette, poursuite du transfert de compétences, réforme de la fiscalité locale, nouvelles formes de coopération intercommunale...), participation à la mise en œuvre des nouvelles nomenclatures comptables relatives aux départements (et aux régions).

Pour la **fonction publique territoriale**, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire.

Enfin, le développement de l'**intercommunalité** fera l'objet d'une étude systématique des comptes des établissements publics de coopération intercommunale, mais aussi d'une connaissance aussi précoce que possible des nouveaux établissements se mettant en place. Une diffusion des informations sur ces structures se fera sous forme électronique, avec un développement de l'information cartographique.

La diffusion de ces informations au public le plus large se fera toujours selon les formes traditionnelles (papier, disquettes...), mais aussi sur le réseau **Internet**. Un des axes prioritaires de la diffusion des informations sera la valorisation du site internet de la DGCL, qui pourra dans certains cas se substituer à la diffusion papier.

Le contenu des travaux du service des statistiques et des études tiendra naturellement compte des recommandations qui ont été faites par le **groupe de travail du Cnis** sur les finances publiques locales. En particulier, il contribuera activement à la rédaction du guide sur les sources statistiques.

Notons enfin que la source principale d'information du service des statistiques et des études provient de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics : budgets primitifs et comptes administratifs, transmis aux préfets pour le contrôle de légalité, informations sur la fiscalité locale à partir des opérations de gestion de la DGI, rapports aux Comités Techniques Paritaires présentés par les collectivités locales dans le cadre de la loi. Sur certains aspects le service des statistiques et des études demande une contribution particulière aux préfetures qui mettent en forme des informations dont elles disposent elles-mêmes (intercommunalité, analyse de comptes et budgets locaux...). Mais il ne compte pas réaliser en 2002 d'enquêtes ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le comité du label du Cnis.

2. Travaux nouveaux ou rénovés

- La rubrique DGCL du site Internet du ministère de l'intérieur sera enrichie par les productions statistiques du service SETL sur les régions, les départements, la fonction publique territoriale, les dotations de l'État.
- En collaboration avec le centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports établis par les collectivités dotées d'un CTP.
- Le service s'est doté du progiciel Mapinfo et du fichier France entière des limites communales. Ce produit logiciel a été installé, dans un premier temps, pour valoriser par des applications cartographiques le fichier national des groupements de collectivités territoriales.
- Les séries financières seront adaptées afin de prendre en compte le passage à l'euro.

3. Travaux reconduits

• **Bulletin d'informations statistiques** : quatre numéros dans l'année (le BIS est un supplément au bulletin d'information « Démocratie locale », diffusé à 50 000 exemplaires)

• **Actualisation de l'ouvrage** :
"Les collectivités locales en chiffres"

à l'échelon de la commune :

- exploitation des comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 2000) ;
- travaux statistiques sur les comptes de gestion des communes de moins de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 2000) ;
- publication d'un 6 pages à destination de l'ensemble des communes de moins de 5 000 habitants avec spécialisation des informations par région ;
- analyse par sondage des budgets communaux 2002 (5 000 communes) et diffusion d'une note de résultats.

à l'échelon du département :

- exploitation des comptes administratifs des départements et publication sur les finances départementales (exercice 2000) ;
- exploitation des budgets primitifs 2002 des départements et diffusion d'une note de résultats.

à l'échelon de la région :

- exploitation des comptes administratifs des régions et publication sur les finances des régions (exercice 2000) ;
- exploitation des budgets primitifs 2002 des régions et diffusion d'une note de résultats.

dans le domaine des groupements de collectivités territoriales :

- le service assurera la mise à jour et le suivi du système d'observation statistique sur les organismes de coopération intercommunale mis en place en 1993 et qui a conduit à la constitution d'un fichier national en 1999 ;
- exploitation d'un fichier des comptes des groupements à fiscalité propre et publication sur les finances de ces groupements (exercice 2000).

dans le domaine de la fiscalité directe locale :

- pour l'ensemble des communes, groupements, départements et régions, exploitation de disquettes départementales donnant les bases d'imposition, les taux, les produits votés et les compensations. Publication d'un guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2002).

Le service participe aux travaux de l'Observatoire des finances locales mis en place en 1996 au sein du Comité des finances locales ; il rédige en particulier un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2002

- **Aspects régionaux et locaux**

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et de ses effectifs limités, il n'est pas prévu d'effectuer de manière systématique des travaux relatifs à une région particulière. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre région.

6. Publications 2001

Quatre Bulletins d'Informations Statistiques (BIS)

janvier 2001	Les BP des communes en 2000 : nette reprise de l'investissement direct
avril 2001	Au 1 ^{er} janvier 2001 : le succès de l'interco en milieu urbain se confirme
juillet 2001	thème à déterminer
octobre 2001	La fiscalité directe locale en 2001

Les collectivités locales en chiffres en 2001

Les budgets primitifs des communes en 2001

Les budgets primitifs des départements en 2001

Les budgets primitifs des régions en 2001

Les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1999)

Les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 1999)

Les finances des départements (exercice 1999)

Les finances des régions (exercice 1999)

Les finances des groupements à fiscalité propre (exercice 1999)

Guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2001)

Les finances des collectivités locales en 2001 (publication de l'OFL).

INSEE

- Département de l'action régionale

. Réseau de l'action régionale

Rappel : le réseau de l'action régionale de l'INSEE, composé du département de l'action régionale à la Direction générale et des moyens que les Directions Régionales consacrent à cette mission, a deux types d'actions en matière statistique : produire des systèmes nationaux d'observation des réalités régionales et locales, en complément de ceux créés par les opérations à vocation d'abord nationale ; répondre à des besoins d'information statistique particuliers à une région et à une zone, en mettant en œuvre autant que possible des outils communs ou des méthodes harmonisées.

Ce réseau a par ailleurs des missions d'études régionales et locales et de diffusion qui ne sont pas décrites dans ce texte.

Les travaux statistiques du réseau d'action régionale de l'INSEE en 2002 s'inscrivent, comme en 2001 dans quatre orientations :

a) Améliorer l'accessibilité des données potentiellement disponibles, notamment dans le cadre de diagnostic de zones supra ou infra-communales.

Dans ce cadre, il s'agit essentiellement des points suivants :

- Alimentation du système d'études et de diffusion de données locales (SEDDL) notamment par la reprise dans ce cadre d'un ensemble de données disponibles à des niveaux supra-communaux (zones d'emploi, départements ou régions).

- Réflexion sur l'organisation des données pouvant permettre entre autres d'alimenter plus facilement les produits de données locales qui seront proposées sur le web « données locales », dont la réalisation débutera en 2002.
- Développement des produits directement reliés à SEDDL. Le développement informatique de produits de type base de données, conduit en 2001 et appliqué aux données du recensement pourra être étendu à d'autres ensembles de données. Le développement de produits de présentation synthétiques (fiche-profil, fiche-cartographique) sera poursuivi.
- Enrichissement, dans la limite des règles édictées par la CNIL, des produits de type tableau de bord infracommunal, en profitant de la disponibilité des données issues de l'exploitation complémentaire du recensement de population de 1999, et de la montée en charge des travaux d'exploitation infra-communale des différentes sources administratives, notamment les données de l'ANPE et les données de l'exploitation des fichiers de l'impôt sur le revenu.

b) Poursuivre l'amélioration du système d'informations régionales et locales fondé principalement sur des sources administratives.

En 2002, les travaux relevant de cet axe fort du moyen terme 1999-2003 concerneront essentiellement les points suivants :

- Poursuite des travaux du projet CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), qui vise à produire chaque année une description fine du système productif, essentiellement via un référentiel d'établissements et un socle annuel d'emploi, enrichi dans un deuxième temps de données économiques de niveau entreprise. Cet outil, dont la construction est menée dans le cadre du programme OREADE et en étroite coopération avec le projet de rénovation des DADS, doit permettre à terme d'alimenter de façon fiable des travaux de description de l'appareil productif à des niveaux géographiques fins. En 2002, des travaux d'initialisation d'un premier socle annuel d'emploi, indispensable pour passer en 2003 dans une phase de production courante, utilisant toutes les fonctionnalités du projet, seront conduits. Les travaux de spécification du « fichier économique enrichi », deuxième étape du projet consistant à introduire dans CLAP, au niveau entreprise, des données économiques issus de SUSE seront menés à bien.
- Développement sur l'ensemble de la France des travaux expérimentaux menés en Bretagne sur le fichier « Impôts sur le revenu », en vue de disposer de données sur les revenus (niveau, dispersion, type de revenu, etc..) à des niveaux géographiques fins et bien évidemment compatibles avec le respect strict du secret statistique, fiscal et la protection des données individuelles. Les expérimentations menées en 2000 et au début de l'année 2001 ont montré que la généralisation à l'ensemble de la France, envisagée en 2001, nécessitait le recours à des outils informatiques plus performants, qui ne pourront être disponible qu'en 2003.
- Améliorer la capacité à mobiliser, sur le champ « entreprises », les données comptables issues des déclarations fiscales, notamment sur le champ de l'artisanat.

c) Produire de façon régulière des indicateurs statistiques synthétiques

- Produire les agrégats de comptabilité régionale concernant le PIB, les valeurs ajoutées sectorielles, les comptes des ménages et les comptes des administrations publiques locales. 2002 devrait être la première année de production courante de l'ensemble de ces indicateurs au niveau régional, tant en ce qui concerne les données de PIB et de valeur ajoutée que les données relatives aux revenus des ménages et aux comptes des APUL. Pour les PIB et les valeurs ajoutées, l'objectif est de se caler le plus possible sur les délais d'obtention des différentes données nationales (provisoires, semi-définitives et définitives).
- En 2002, une nouvelle série d'estimations d'emploi, cohérente avec les résultats du recensement de population de 1999 sera établie. Les données seront rétopolées sur la période 1990 – 1999. La généralisation à toutes les régions des estimations annuelles par zone d'emploi sera réalisée.
- En attendant de pouvoir disposer des données issues du recensement rénové, des estimations de population continueront à être établies au niveau départemental et régional.

d) Mieux capitaliser les expériences conduites dans les différents points du réseau, dans le cadre de la réponse à des demandes locales.

Pour répondre à des sollicitations locales, les Directions Régionales conduisent chaque année des travaux statistiques sur tout ou partie du territoire de leur région. Certains de ces travaux renvoient à des problématiques spécifiquement locales. D'autres, qui ont émergé à une date et un endroit donnés, peuvent conduire à la mise en place d'une offre plus générale et cohérente sur le territoire. L'objectif sera en 2002 d'améliorer notre capacité collective à capitaliser les investissements faits en un point et à rendre « portables », à un coût raisonnable, les travaux réalisés dans une région.

Pour 2002, et sans prétendre à l'exhaustivité, certains travaux envisagés sont probablement susceptibles d'être conduits dans une optique de généralisation possible dans les années suivantes. Citons Citons le développement de l'information localisée sur l'artisanat, déjà signalé ci-dessus, la production de données sur l'utilisation des services aux entreprises et les travaux sur le marché du travail rendu possible par la disponibilité du fichier historique statistique des demandeurs d'emploi, sur réserve sur ce thème de l'avis de la CNIL qui sera sollicité fin 2001.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Cf tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003 en fin de document.

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

- Direction générale de la comptabilité publique

. 6^{ème} Sous-Direction – Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger

Bureau 6C Gestion financière et comptable des collectivités territoriales

Rappel du domaine de compétence du Bureau 6C en matière de comptes publics locaux :

Ensemble des comptes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, hormis les secteurs du logement social, de la santé et des établissements sociaux ou médico-sociaux, qui relèvent du Bureau 6B.

Partie 1. Travaux nouveaux pour 2002

1.1. Comptes nationaux, cf. contribution du Bureau 5D

1.2. Comptes des Hôpitaux et des organismes HLM (cf. Bureau 6B)

1.3. Comptes des collectivités et des établissements publics locaux : principales évolutions des traitements statistiques en 2000 et 2001

L'immatriculation des établissements publics locaux au répertoire SIREN et le reclassement de ces établissements en catégories d'activités a été réalisée en 2000. Simultanément, une nouvelle application informatique a été développée pour centraliser et valoriser les comptes des établissements publics locaux (dont ceux de l'intercommunalité). Cet outil est appliqué également aux comptes des budgets annexes des collectivités territoriales et des EPL, bouclant ainsi le périmètre comptable du secteur public local.

Le Bureau 6C publie une série nationale de comptes définitifs des établissements publics locaux, distingués par nature d'activité et forme juridique (Comptes 1999, publication au 2ème semestre 2001). En outre, à partir du printemps 2001, les premiers résultats publiés au titre des comptes 2000 comprennent des informations synthétiques sur les finances des groupements de communes fiscalisés (exploitation exhaustive du fichier des 1890 établissements ayant exécuté un budget en 2000).

Une réflexion est conduite en 2001 sur le suivi corrélatif des comptes communaux et des comptes de l'intercommunalité. Elle a pour objet de prolonger en termes conjoncturels les acquis du nouveau

système de centralisation des comptes définitifs des EPL. Une adaptation des logiciels est programmée pour le 1^{er} trimestre 2002.

Partie 2. Travaux reconduits sans modification

2.1. Comptes nationaux (cf DGCP Bureau 5D)

2.2. Opérations de l'Etat (cf DGCP Bureau 5D)

2.3 Opérations des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et de leurs budgets annexes respectifs

Les travaux listés ci-après font l'objet de publications spécifiques assurées par la 6^{ème} Sous-Direction . Comptes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (hors secteur médical et secteur du logement social)

Les publications élaborées à ce titre sont assurées par le Bureau 6C. Elles sont publiées à la Documentation Française, qui les distribue par l'intermédiaire de son réseau de succursales et certaines librairies universitaires. Les publications sont également disponibles au Centre national de documentation du Trésor public (adresses postale et télématique précisées au point 5 ci-après).

Une partie des informations publiées est librement consultable sur le serveur internet du MINEFI, dans des conditions précisées ci-après.

2.3.1. Informations de conjoncture

En 2001, les conditions de valorisation des informations de conjoncture sont modifiées pour mieux répondre aux besoins exprimés par les acteurs directs du service public local (ordonnateurs et comptables) et par de multiples observateurs du service public local. Il est tenu compte également de l'extension du champ d'observation à l'intercommunalité fiscalisée.

- Eléments de conjoncture communale : observation suivie de l'exécution budgétaire et comptable à partir de l'évolution en pourcentage de principaux postes de recettes et de dépenses (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dotations et compensations, dépenses réelles d'investissement), sur la base d'un échantillon de 1017 communes représentant 50% des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50 000 habitants.

L'observation est réalisée au 30 septembre de l'année courante; à partir de la balance de fin de mois et au 31-janvier de N+1, sur la base du compte définitif.

S'y ajoute l'observation au 31 mai des budgets primitifs votés au titre de l'année courante.

L'analyse des informations recueillies est publiée deux fois par an, courant juin de l'année N (données de N-1 au 31/01/N, journée complémentaire incluse) et fin décembre N (éléments au 30 septembre). Des extraits de ces publications sont consultables sur le serveur du MINEFI.

La synthèse provisoire des comptes du dernier exercice clos est présentée à la presse spécialisée au cours du mois de mai N+1.

- Eléments de conjoncture départementale et régionale : collecte intégrale au 30-09 et au 31 janvier N+1 des éléments de prévision et d'exécution pour les postes budgétaires précités.

- Eléments de conjoncture intercommunale : Ces informations sont introduites au printemps 2001, au titre des comptes 2000. Les informations sont restreintes aux formes fiscalisées des groupements de communes. Elles sont distinguées par nature de groupement pour isoler les effets de la loi du 12 juillet 1999.

Les informations synthétiques sont présentées sous la même forme comptable et dans le cadre de la brochure « Finances locales, conjoncture au 30/09 /ou/ premiers résultats N-1 ». La publication se substitue, à partir de 2001, à l'ancienne série des notes de conjoncture par type de collectivité.

Cette publication est consultable sur le serveur internet du MINEFI. Les informations sont présentées en priorité à la presse spécialisée qui suit l'actualité du secteur public local.

Par ailleurs la Direction Générale procédera en 2002 à la rénovation du fichier-échantillon sur l'observation duquel repose le suivi de la conjoncture. Il sera tenu compte de façon encore plus étroite des liens nouveaux et généralisés que les communes entretiennent avec l'intercommunalité (gestion de services, investissements, développement économique).

2.3.2. Publication des comptes définitifs des collectivités territoriales et des EPL

Les informations publiées sous forme de brochures à la Documentation française sont consultables, pour partie, sur le portail internet du MINEFI. Plus précisément, la mise en ligne des informations concerne, dans un premier temps, la partie synthèse nationale des publications. La mise en ligne d'informations individualisées est préparée, avec pour objectif, de l'appliquer avant la fin de l'année 2001 aux comptes 1999 et 2000 des grandes collectivités territoriales ; régions, départements et communes de plus de 3.500 habitants.

- Les comptes des Communes :

Il est désormais publié, à compter de 2001, une synthèse annuelle unique.

Les derniers comptes publiés sont ceux de 1999 (édition avril 2001).

L'édition des comptes 2000 est projetée début décembre 2001.

Par ailleurs, la mise en ligne des données individuelles est en cours de réalisation (cf. § précédent).

Les comptes des Départements : et les comptes des Régions : chacune de ces brochures comprend une partie synthèse et un recueil des fiches de situation financière présentant les comptes individuels des collectivités. Dernière parution : comptes 1999 publiés en avril 2001. L'édition des comptes 2000 est annoncée pour début décembre 2001.

Ces éléments seront consultables sur le serveur du MINEFI dans les conditions annoncées ci-dessus.

Les comptes des établissements publics locaux (intercommunalité et autres EPL) :

Le traitement et la publication de ces informations sont réaménagés au 1^{er} semestre 2001, pour tenir compte des nouvelles informations recueillies dans ce domaine : exhaustivité, informations plus détaillées définies suivant les normes et les rubriques comptables appliquées aux collectivités territoriales, prise en compte des budgets annexes importants.

La publication des données 1999 interviendra en juillet 2001, avec une disponibilité partielle des informations sur le serveur internet du ministère.

- Les aides économiques locales : publication d'une synthèse annuelle dans les « Notes Bleues », dont la version intégrale est publiée sur le serveur du ministère. **Le serveur du MINEFI permet de consulter les données 1999 (données 2000 à paraître en mars 2002).**

Par ailleurs, la Direction générale conduit une réflexion approfondie sur les divers aspects de la consolidation des comptes publics locaux. Ces travaux sont conduits en 2001 et 2002 dans le cadre des chantiers de modernisation de la Gestion Publique.

Partie 3. Allègement de la charge statistique des entreprises

(Sans objet, au titre des comptes des collectivités locales).

Partie 4. Aspects particuliers du programme 2002

4.1. Aspects régionaux et locaux

Le bureau 6C élabore la maquette d'une publication régionalisée des comptes de l'intercommunalité (groupements fiscalisés, dans un premier temps). Une pré-version sera testée en 2001, pour valider la méthode de valorisation et la forme éditoriale de la publication destinée à rendre compte annuellement des transformations profondes et rapides que connaît ce domaine des finances locales.

Les informations régionales seront articulées avec une synthèse nationale des comptes.

4.2. Aspects « environnement »

Les gestions des services d'eau, d'assainissement, de ramassage et de traitement des ordures ménagères feront l'objet d'observations spécifiques dans le cadre de la brochure régionalisée sur l'intercommunalité.

4.3. Aspects « européens » : sans observations pour 2002.

Partie 5. Liste des publications de la 6^{ème} Sous-Direction

Nature des données	Forme du document et Périodicité	Base de travail
Secteurs de la santé et du logement social (Bureau 6B) :		
Recettes et dépenses des établissements hospitaliers (ex. N-2)	2 brochures ; publication annuelle	une série établissements hospitaliers (médicaux-sociaux) & une série établissements sociaux.
Secteur des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (Bureau 6B) :		
A) Informations de conjoncture		
Communes	2 brochures 2 fois / an (30-09, 31 01-n+1) ; A compter de juin 2001, publications fusionnées avec la brochure « Finances locales, données de conjoncture » (30/09) ; ou « Finances locales, premiers résultats N-1 ».	Echantillon de 1017 communes, dont toutes les villes de plus de 50.000 habitants, représentant 50% des finances communales.
Départements		intégralité des départements
Régions		intégralité des régions
Intercommunalité (groupements fiscalisés)		Intégralité des groupements fiscalisés (CU, SAN, districts, CA, CC)
B) Comptes définitifs		
Les comptes des communes	brochure annuelle	résultats définitifs
Les comptes des départements	brochure annuelle	résultats définitifs
Les comptes des régions	brochure annuelle	résultats définitifs
Les comptes des établissements publics locaux	2 brochures annuelles	publication en 2001 sur les comptes de l'exercice 1999 (Epl fiscalisés et tous autres établissements) ; travaux de régionalisation sur les comptes 2000 de la nouvelle intercommunalité à publier en 2002
Les aides économiques versées par les collectivités locales	« Note Bleue » annuelle	publiée 1er trimestre de N+2

Ouvrages et informations disponibles au Centre national de documentation du Trésor public, immeuble « Michel Ange », 17 bd du Mont d'Est, 93192 Noisy le Grand ; tel 01 41 67 41 67, mél : doccndt@cp.finances.gouv.fr .

Consultations sur le site internet du MINEFI :
http://minefi.gouv.fr/publique/finances_locales/som_compt_loc.htm .

Programmes ou extraits des programmes statistiques 2002 présentés à d'autres formations du CNIS

AGRICULTURE

Ministère de l'agriculture et de la pêche
- Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

1. Exposé de synthèse

L'année 2000 a été celle de la réalisation du **recensement agricole** (RA 2000) qui apportera dès le 2^{ème} trimestre 2001 des résultats au niveau départemental. Ceux-ci seront suivis à partir de septembre 2001 de résultats détaillés au niveau communal et supra (cf en annexe 2 le calendrier de diffusion et les principaux produits).

Deux enquêtes thématiques associées au RA 2000 seront effectuées au 4^{ème} trimestre 2001 : **pratiques culturelles et bâtiments d'élevage**. Elles sont réalisées dans le cadre du programme d'évaluation de la directive " nitrate ". Les résultats seront disponibles en 2002.

Le programme de 2002 permettra de compléter le dispositif des enquêtes thématiques. Le recensement de l'horticulture apportera des données actualisées sur les moyens et la production du secteur et ainsi des mesures des évolutions depuis 1989. Le recensement de la conchyliculture est réalisé pour la première fois. Son objectif est de dénombrer et de mieux connaître (structure, main d'œuvre, production, commercialisation...) les exploitations conchylicoles. L'enquête " vergers " apportera des données actualisées depuis l'enquête de 1997. Elle s'intéresse particulièrement aux pratiques de protection phytosanitaire afin de cerner les stratégies des producteurs vis à vis de la protection de l'environnement. Enfin, l'enquête " signe de qualité " devrait fournir pour la première fois des informations cohérentes dans un secteur en fort évolution.

Les travaux **d'études et de synthèses** seront particulièrement développés en 2002.

- Dès la disponibilité des résultats du recensement sera engagé un recalage de la statistique agricole annuelle sur ces données. Des séries cohérentes seront reconstituées pour toute la période intercensitaire 1988-2000. Une révision des données d'emploi des comptes de l'agriculture et de la structure des comptes par OTEX sera également engagée à partir du second semestre 2001.

- La conversion en euro des données économiques (statistiques de prix, comptes de l'agriculture, RICA) sera réalisée pour le début de l'année 2002.

- Une révision visant à simplifier le dispositif des instances de pilotage du RICA est en cours. Le conseil national du RICA, prévu par les textes européens, est un organe de concertation associant notamment les représentants de la profession agricole. Le nouveau texte prévoit que le CNIS constitue

le comité national du RICA : c'est donc dans sa formation " agriculture " qu'il approuve le plan de sélection des exploitations comptables.

- Le RICA est lancé pour l'exercice 2001 auprès d'un échantillon de 7 850 exploitations agricoles, suivant le plan de sélection présenté en annexe 1. La répartition tient compte de la diminution du nombre de comptabilités récupérées au titre de l'aide à la comptabilité qui disparaît. Par ailleurs, un appel d'offre a été lancé par l'INSEE pour la refonte de la chaîne informatique, qui devrait être achevée à la fin 2002.

- Le SCEES a obtenu l'accord de principe de la DGI et de la CNIL pour l'obtention des données identifiées issues des déclarations fiscales des bénéficiaires réels agricoles et des autres régimes d'imposition sur son champ de compétence. Un appariement de données comptables et de données de structure collectées par le recensement 2000 pourra donc être testé à partir de la fin de l'année 2001.

- Les travaux de rapprochement des données d'emploi du SCEES et de la MSA se sont poursuivis.

- Les travaux de conjoncture seront poursuivis : en particulier l'enquête hebdomadaire abattage de gros animaux sera maintenue en période de crise.

Dans le domaine des IAA, qui fait l'objet d'un examen détaillé dans une autre formation du CNIS, l'accent continuera à être mis sur l'amélioration de la qualité des enquêtes de branche, en particulier des enquêtes mensuelles alimentant l'indice de la production industrielle : les organisations professionnelles agréées et le SCEES appliqueront une charte de qualité, après son approbation par le Comité du Label du CNIS au printemps 2001. Cette charte présente des engagements en matière de délais, de procédures de travail et d'indicateurs de qualité. Sous réserve des moyens nécessaires, le SCEES pourrait être amené à reprendre certaines enquêtes en cas de non respect de la charte.

Après le lancement à l'automne 2001 de l'enquête sur l'innovation technologique en collaboration avec le SESSI, service statistique en charge de l'industrie, le SCEES projette de réaliser en 2002 une nouvelle enquête thématique dans les IAA, toujours en collaboration avec le SESSI. Le choix s'est porté sur les nouvelles technologies (internet, e-commerce, ...).

Enfin, les exploitations de données administratives, retardées actuellement pour cause de moyens, devraient être relancées : données économiques sur les petites entreprises avec les fichiers de déclarations fiscales BIC, données sur l'emploi salarié avec les déclarations annuelles de données sociales (DADS).

En matière **de diffusion**, l'année 2001 et le début de l'année 2002 seront des années de production des produits de diffusion du recensement agricole : publications papier, cédéroms et base de données Datagreste. Parallèlement, les efforts seront poursuivis sur la stabilisation des méthodes de production des cédéroms après l'expérience de fabrication en interne du cédérom "les comptes régionaux et départementaux de l'Agriculture 90 – 99".

Pour la base de données Datagreste, l'un des axes de développement sera l'enrichissement de la base de données agrégées, désormais ouverte à des utilisateurs extérieurs.

Le site Internet des données statistiques Agreste récemment enrichi par la conjoncture spécialisée fera l'objet d'une réflexion approfondie avec mise en ligne de base de données. Cette réflexion devrait nous amener à revoir le dispositif de diffusion notamment en matière de support (publications papier, cédéroms, base de données et Internet).

Une réflexion a été engagée dès 2000 sur le dispositif d'enquêtes permettant **de mieux répondre aux besoins d'information locale** pour la décennie à venir, et elle va se poursuivre dans les prochains mois. Deux pistes principales sont étudiées : différencier davantage le système d'information des exploitations agricoles selon leur poids économique et développer l'utilisation statistique des données administratives non de façon indépendante mais en liaison avec d'autres sources. Deux évolutions sont probables : modification de la base de sondage et utilisation plus importante de sources externes dans la production de résultats. En revanche, le rôle central joué par les recensements agricoles décennaux permet difficilement d'envisager leur suppression.

Les orientations du **programme statistique à moyen terme 1999 - 2003** sont respectées à mi-parcours. Le recensement agricole s'est bien déroulé et le programme des enquêtes thématiques se

poursuit. Les travaux autour des sources administratives sont très importants comme indiqué plus haut. Ils vont encore se développer ; en particulier, la mise en place progressive de l'IPG (Identification permanente généralisée) des bovins devrait permettre dès 2002 une meilleure connaissance des effectifs des cheptels bovins et se substituer à terme aux enquêtes ponctuelles.

Les enquêtes prévues pour 2003 sont conformes au programme prévu. La connaissance de l'environnement devrait être améliorée par la reconduction de l'enquête " eau et assainissement " en 2003 ainsi que par la rénovation de l'enquête TERUTI. Par ailleurs, une enquête " aviculture " améliorera la connaissance dans ce domaine. L'enquête communautaire " structure des exploitations " aura lieu en 2003 de même qu'une enquête thématique sur la production légumière. En revanche, des travaux non prévus, mais rendus nécessaires par l'évolution de la conjoncture, seront réalisés, en particulier une enquête sur les signes de qualité.

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées et de périodicité supérieure à l'année

a) recensement de la conchyliculture

Ce recensement est le premier du secteur. En effet, ce secteur économique est mal cerné : seuls sont connus avec précision les concessionnaires du domaine public maritime. Ce recensement a pour objectif de dénombrer et de connaître les exploitations conchycoles : nombre, structure, statut des exploitations, main d'œuvre, mode de fonctionnement, superficies exploitées, volume de la production, équipement des exploitations... Ce recensement concerne environ 5 000 exploitations et devrait avoir lieu au 1^{er} semestre 2002.

Le maître d'ouvrage est la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture. Le SCEES est le maître d'œuvre.

Il est demandé à la formation son avis sur l'opportunité de ce recensement. La formation émet un avis d'opportunité favorable

b) recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières

Le précédent recensement de ce secteur date de 1989. Il permet de disposer de données sur les moyens et les productions de ce secteur : main d'œuvre, superficies conservées à chaque plante, production, mode de commercialisation des productions. Il n'y a aucun dispositif national sur ce sujet. Ce recensement serait réalisé au 1^{er} trimestre 2002.

Il est demandé à la formation son avis sur l'opportunité de ce recensement. La formation émet un avis d'opportunité favorable.

c) enquête sur la structure des vergers en 2002

L'objectif de cette enquête est de disposer de données actualisées sur les moyens de production de ce secteur et de mesurer les évolutions depuis la précédente enquête de 1997. Les principaux thèmes abordés : la main d'œuvre, la description des parcelles plantées en arbres fruitiers (espace, variété, superficie, densité, irrigation...), le mode de commercialisation ainsi que l'intensité et le raisonnement de la protection du verger.

Il s'agit d'une enquête communautaire régie par une directive européenne (76/625/CEE) en cours de redéfinition.

Il est demandé à la formation son avis sur l'opportunité de ce recensement. La formation émet un avis d'opportunité favorable.

d) enquête sur les produits agro-alimentaires sous signes officiels de qualité et d'origine

L'information concernant les signes de qualité est éparsée et très hétérogène, alors que c'est un secteur où la demande est très forte. Des premières pré-études ont montré que l'information était difficile à mobiliser mais que la meilleure méthode était d'enquêter l'organisme qui met en œuvre le signe de qualité : collectif de producteur, syndicat de défense, groupement qualité, demandeur de certificat...

Les thèmes abordés par l'enquête sont : organisation (nature juridique, composition, gestion), liste des produits gérés, information sur les produits.

Dans un premier temps, nous envisageons de restreindre le champ aux signes de qualité : label, appellation d'origine contrôlée, certificat de conformité produit et d'exclure l'agriculture biologique qui n'est pas encore assez organisée pour se prêter à cette investigation.

Il est demandé à la formation son avis sur l'opportunité de cette enquête. La formation émet un avis d'opportunité favorable.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2002

Le renouvellement de l'échantillon de l'enquête sur l'utilisation du territoire Teruti était programmé pour l'année 2002, les travaux préparatoires ont commencé en 2001. L'échantillon actuel est constitué de photographies aériennes, il a été renouvelé en 1991. Il est souhaitable de profiter du renouvellement pour coordonner l'échantillon national avec l'échantillon communautaire (qui devait se mettre en place en 2002), de passer à des supports photos orthorectifiées et de disposer du géoréférencement des points à observer. En fait, tous les opérations sont décalées en 2003.

L'identification permanente généralisée des bovins (IPG) a été mise en production en 2000 et permettra ainsi aux statisticiens de disposer d'une source administrative sur la connaissance des cheptels bovins. L'exploitation statistique de cette opération IPG a pris du retard et il n'est pas encore possible d'évaluer l'impact qu'aura sur nos travaux statistiques, en particulier les enquêtes bovins de mai et novembre, cette source administrative. Néanmoins, des premières études statistiques devraient pouvoir être menées en 2002.

3. Opérations répétitives

[Se reporter à la liste détaillée des opérations qui figurent dans le programme présenté à la formation Agriculture].

4. Allègement de la charge

Une étude est en cours pour passer au sondage l'enquête de branche exploitation forestière et scierie dans quelques grandes régions.

5. Aspects particuliers du programme 2002

I - Aspects régionaux et locaux

La diffusion du recensement agricole a commencé en 2001 et se poursuivra en 2002, par des résultats plus complets et des tableaux standard. Les données individuelles ainsi que des données agrégées aux différents niveaux géographiques (canton, département essentiellement) seront stockées dans la base de données Datagreste et seront consultables.

Une enquête sur les bâtiments d'élevage sera réalisée à l'automne 2001. Elle permettra sept ans après celle réalisée en 1994 de faire le point sur les caractéristiques et l'utilisation des bâtiments d'élevage qui pour les plus grands devaient être mis aux normes au cours de la période considérée. Comme l'enquête précédente, les résultats seront disponibles en 2002.

Ces deux enquêtes sont réalisées dans le cadre du programme d'évaluation de la directive " nitrates " en liaison avec la Direction de l'Eau, les Agences de l'eau et les chambres d'agriculture.

II - Aspects environnementaux

Le recensement agricole 2000 permettra dès l'automne 2001 de disposer de nombreuses informations aux différents niveaux géographiques.

Une enquête sur les pratiques culturales sera réalisée à l'automne 2001. Elle portera sur les cultures de terres arables et permettra de disposer par région de programme et par département de ratios techniques tels que les doses moyennes d'engrais, les précédents culturaux, les éventuels couverts intermédiaires, les dates d'implantation et de récolte de la culture, les apports d'eau d'irrigation. Ses résultats seront disponibles en 2002.

6. Liste des publications

Publications 2001

2001 aura, outre le programme courant de publications, un programme spécifique aux résultats du recensement de l'Agriculture : des quatre pages au niveau départemental et régional, au niveau national et des publications régionales harmonisées (20 pages), un cahier hors série présentant les résultats nationaux, des articles de cahiers

Les cédéroms du RA devraient être disponibles à partir du dernier trimestre 2001.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Le programme se déroule conformément au programme à moyen terme.

Les orientations du programme statistique à moyen terme 1999 - 2003 sont respectées à mi-parcours. Le recensement agricole s'est bien déroulé et le programme des enquêtes thématiques se poursuit. Les travaux autour des sources administratives sont très importants comme indiqué plus haut. Ils vont encore se développer ; en particulier, la mise en place progressive de l'IPG (Identification permanente généralisée) des bovins devrait permettre dès 2002 une meilleure connaissance des effectifs des cheptels bovins et se substituer à terme aux enquêtes ponctuelles.

Les enquêtes prévues pour 2003 sont conformes au programme prévu. La connaissance de l'environnement devrait être améliorée par la reconduction de l'enquête " eau et assainissement " en 2003 ainsi que par la rénovation de l'enquête TERUTI. Par ailleurs, une enquête " aviculture " améliorera la connaissance dans ce domaine. L'enquête communautaire " structure des exploitations " aura lieu en 2003 de même qu'une enquête thématique sur la production légumière. Si le programme moyen terme est respecté dans ses grandes lignes, il est néanmoins probable que les travaux de connaissance du domaine de la forêt seront légèrement décalés. En revanche, des travaux non prévus, mais rendus nécessaires par l'évolution de la conjoncture, seront réalisés, en particulier l'enquête sur les signes de qualité.

Diffusion du recensement agricole 2000

Résultats provisoires

Les premiers départements ont terminé la collecte au début de l'année 2001. Sitôt qu'un département est terminé (à quelques "queues d'enquêtes" près), des résultats provisoires sont édités. Ils permettent de diffuser les premiers résultats sous la forme d'une publication de 4 pages, harmonisée au niveau national. Celle-ci comporte des cartes, graphiques, tableaux et commentaires.

Le rassemblement des données au niveau national devrait être effectif pour fin avril et les premiers résultats nationaux diffusés dès le mois de juin, sous forme de plusieurs quatre pages. A partir de ce moment, commencera la diffusion générale des résultats qui s'échelonnent sur le deuxième semestre 2001 et l'année 2002.

Résultats définitifs

Le recensement agricole donnera lieu à des études et articles aussi bien au niveau national qu'aux niveaux régional et départemental.

Pour les résultats chiffrés, plusieurs produits standard seront disponibles :

- la fiche comparative, donnant les résultats des recensements 1979, 1988 et 2000, sur une cinquantaine de variables. Elle sera le vecteur privilégié de la diffusion des résultats par commune,
- l'essentiel, 25 tableaux reprenant les principaux résultats, qui seront disponibles pour chaque région, département et canton,
- l'inventaire, dépouillement exhaustif de toutes les questions contenues dans le questionnaire, disponible également pour chaque région, département et canton.

L'essentiel et l'inventaire donneront des résultats sur l'ensemble des exploitations, mais également sur le champ des exploitations professionnelles.

Ces résultats chiffrés seront disponibles sur différents supports :

- sur papier : l'essentiel fera l'objet de publications, avec des fascicules nationaux et un fascicule par département contenant des données cantonales.
- sur cédérom : tous les produits standards feront l'objet de cédéroms. Tous les cédéroms permettront, en plus de la consultation classique, la récupération des données sous forme de fichiers ; certains donneront la possibilité de faire de la cartographie. Il y aura des cédéroms nationaux et régionaux.
- dans la base de données agrégées Datagreste, on retrouvera les données de la fiche comparative et de l'inventaire (il est possible d'être connecté à cette base de façon permanente avec facturation).
- sur l'Internet, quelques données de cadrage seront disponibles aux niveaux départemental et communal.

Enfin, grâce à la base de données individuelles Datagreste, la création de tableaux à la demande sera possible par l'intermédiaire des statisticiens.

Mutualité sociale agricole

3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique.

[Des résultats départementaux sont fournis pour plusieurs investigations - Se reporter à la liste détaillée dans le programme présenté à la formation Agriculture].

4. Liste des publications

À noter :

Économie agricole : non- salariés

Vivre et travailler au pays, lieu de naissance, lieu d'exploitation des agriculteurs (mars 1997, 4 pages, gratuit)

Annuaire statistiques

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

Les articles parus dans OES mensuel en 2000

La population des femmes en agriculture en 1999 dans la région Midi Pyrénées

COMMERCE, SERVICES

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises

. Département des activités tertiaires

5 -Aspects régionaux

Il a été fait mention précédemment (pour plus d'informations se reporter à l'avant-projet « Commerce, Services) d'enquêtes régionales sur la demande de services. Ces enquêtes, d'initiative régionale, que les directions régionales de l'INSEE ont réalisées à la demande et en collaboration avec leurs partenaires régionaux, ont fait l'objet d'une coordination particulière avec l'enquête nationale réalisée sur le même thème mais selon une approche légèrement différente (stratégie d'externalisation plutôt que proximité géographique du fournisseur). L'intérêt grandissant porté par les acteurs régionaux aux activités de services incite à prévoir davantage de coordination entre les échelons national et régionaux pour la conduite harmonieuse d'enquêtes des différents niveaux sur des thèmes proches.

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS)
- . Sous direction des activités commerciales, artisanales et de services

Les besoins de la DECAS vont amener à développer études régionales et départementales sur les petites entreprises.

Premier Ministre

- Direction du Développement des Médias

Aspects particuliers du programme 2002

I - Aspects « régionaux et locaux »

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte et croissante pour une évaluation des marchés régionaux et locaux de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub » si une telle opération était développée.

DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

INSEE - Programme de Renovation du Recensement de la Population

1 exposé de synthèse

La rénovation du recensement de la population se poursuivra en 2002, selon un calendrier et des modalités étroitement dépendants de la date à laquelle sera votée la loi ouvrant la voie à cette rénovation sur le plan juridique.

En effet, les opérations sur le terrain ne peuvent commencer qu'une fois le dispositif juridique nécessaire mis en place. Or, après le vote de la loi, les textes d'application devront être pris, à commencer par un décret en Conseil d'Etat. La publication des textes réglementaires au Journal officiel et l'inscription dans la loi de finances des crédits correspondant à la dotation forfaitaire permettront aux communes de s'organiser pour la collecte et, notamment, d'inscrire à leur budget les crédits nécessaires pour la réalisation de celle-ci.

L'avant-projet de programme statistique qui est présenté ici repose sur l'hypothèse que la première collecte aura lieu au début de 2004 . Elle sera précédée, dans les communes dont la population est supérieure ou égale à 10 000 habitants d'une tournée sur le terrain permettant de s'assurer que les adresses à recenser sont précises.

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 1999-2003, la rénovation du recensement de la population a connu de sensibles modifications :

- d'une part, il a été décidé d'organiser la collecte en une vague unique de quatre semaines (six semaines dans les grandes communes) en tout début d'année ;

- d'autre part, une collaboration active entre les communes et l'Insee sur la base du respect des libertés publiques et de la confidentialité des données ;

- enfin, le calendrier du processus législatif s'est traduit par un décalage dans le temps du démarrage des opérations de terrain, initialement prévu fin 2001.

2. Travaux nouveaux pour 2002

L'année 2002 sera marquée par une intense préparation des opérations de terrain et par le début de la réflexion sur le dispositif de diffusion des résultats du recensement rénové de la population (RRP), en partant du bilan -en cours d'élaboration- de la diffusion des résultats du RP99.

La préparation des opérations de terrain revêtira les formes suivantes :

1. Les tests de collecte seront poursuivis selon un programme qui sera progressivement mis au point à la lumière des résultats des tests de 2001.

Ces derniers ont été organisés de la manière et avec les objectifs suivants :

. au premier semestre 2001 :

- des tests qualitatifs ont permis de choisir une présentation classique des questionnaires (abandon de l'assemblage de la feuille de logement et des bulletins individuels en un cahier) et un dessin de maquette ;

- des tests quantitatifs auprès d'environ 4 000 ménages ont permis à la fois de tester un sondage sur liste ou un sondage en grappe et d'éprouver l'enchaînement des opérations allant du prérecensement à la collecte sur échantillon de logements, puis à des opérations de contrôle comportant des enquêtes sur le terrain et l'utilisation des fichiers de la taxe d'habitation ;

- des expérimentations auprès de quelques communes de moins de 10 000 habitants ont permis d'écarter l'hypothèse de l'établissement préalable à la collecte, dans cette catégorie de communes, d'une liste des adresses à recenser élaborée à partir d'une tournée de repérage de l'agent recenseur et des fichiers de la taxe d'habitation ;

. au second semestre 2001 :

- les tests quantitatifs dans des communes de plus de 10 000 habitants, auprès d'environ 7 000 ménages.

Selon les constats opérés au cours de ces tests, il y aura lieu d'approfondir ou non certains dispositifs en cours de mise au point. Pour illustrer le propos, ce sont les tests de pré-recensement de l'année 2000 qui ont permis de constater que le repérage des immeubles au sens du recensement de 1999 (c'est-à-dire en gros, la cage d'escalier et les logements qu'elle dessert dans le cas des immeubles collectifs) pouvait être hasardeux dans environ 3 % des cas et qu'il valait mieux, par conséquent, faire les repérages au niveau de l'adresse (au sens de l'adresse postale).

Par ailleurs, les discussions qui seront menées en 2001 et 2002 avec les communes et leurs associations nationales au sujet de l'organisation des enquêtes de recensement sont susceptibles de déboucher sur des expérimentations en 2002.

D'ores et déjà, il est assuré que l'année 2002 sera consacrée aux tests de procédures de collecte. Ces tests ponctuels seront menés en collaboration avec les communes, et non plus par l'INSEE seul comme en 2001. Ils permettront de roder certaines modalités du partenariat à mettre en œuvre pour la préparation et la réalisation des enquêtes de recensement. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, ces tests correspondront à ceux qui n'ont pu être réalisés en 2001, faute de moyens.

2 Le site expérimental qui a été mis en place en 2001 à la direction régionale de Rhône-Alpes de l'INSEE poursuivra ses travaux en 2002. Sa raison d'être est de réaliser, en collaboration avec trois ou quatre communes volontaires, l'enchaînement des opérations de collecte de manière à contrôler la pertinence et l'efficacité de l'organisation prévue. Il ne s'agit pas seulement, comme lors des tests, de lever des options techniques précises, mais aussi et surtout de s'assurer que la collaboration entre les communes et l'INSEE peut se dérouler conformément au schéma convenu, avec un bon assemblage des applications informatiques.

Là encore, les enseignements tirés des travaux en cours en 2001 qui portent surtout sur la mise à jour du répertoire d'immeubles localisés (RIL), dicteront les opérations à inscrire en 2002 au plan de charges du site expérimental. On s'efforcera de tester précisément les hypothèses actuelles du programme, par exemple sur l'organisation et les outils de suivi de la collecte.

Le calendrier législatif et réglementaire N'ayant pas permis de démarrer fin 2002, ce délai serait mis à profit pour renforcer, en 2002 et début 2003, des tests d'intégration et de compatibilité des différents composants du recensement rénové. Cette répétition serait alors menée en collaboration avec un certain nombre de communes et revêtirait, une ampleur plus grande que les tests programmés en 2001. Une fiche de présentation des préparatifs 2002. est jointe en annexe.

4. Enfin, la préparation du recensement rénové dans les départements d'outre-mer (DOM) donnera lieu à un ensemble de tests en 2002 :

- tests en bureau sur la méthode de sondage et sur les méthodes d'estimation à retenir ;
- poursuite des tests en cours en bureau et sur le terrain pour éclairer les choix en matière de cartographie ;
- test d'adaptation aux grandes communes du plan de sondage prévu en métropole (tirage de districts et sondage d'adresses après repérage à l'intérieur des districts ;
- mesure précise des charges et détermination des taux d'encadrement souhaitables à l'INSEE et dans les mairies ;
- rodage des procédures avec quelques communes.

La préparation des travaux de terrain sera accompagnée de la poursuite des réflexions sur les méthodes. En particulier, des simulations seront effectuées pour apprécier la précision de différents modes de sondage et pour préparer les techniques d'actualisation au moyen des fichiers administratifs, notamment ceux de la taxe d'habitation.

3. Opérations répétitives

Sans objet en l'attente de l'entrée du recensement rénové en régime de croisière.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet pour le programme de rénovation du recensement de la population.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects régionaux et locaux

Le recensement de la population est une source statistique extrêmement attendue par les utilisateurs d'information régionale et locale, y compris infracommunale. Les résultats du recensement de 1999 seront donc abondamment utilisés ces prochaines années.

L'objectif essentiel de la rénovation du recensement de la population est de fournir annuellement, d'ici quelques années, une information plus fraîche donc plus utile aux décideurs, que le recensement classique, fût-ce au prix d'une légère perte de précision à des niveaux géographiques fins. Pour assurer la production régulière de cette information (qui aura environ trois ans d'âge au lieu de six en moyenne dans le système actuel), il faudra accumuler le produit de cinq collectes successives afin de construire, à l'aide de fichiers administratifs, des synthèses statistiques couvrant les différents échelons géographiques allant du département aux communes et, pour celles de 10 000 habitants ou plus, à l'IRIS 2000.

Les premières synthèses statistiques annuelles détaillées aux niveaux communal et infracommunal seront publiées fin 2008 et début 2009, environ cinq ans après le lancement de la première vague de collecte. Auparavant, il aura été possible de produire des résultats concernant la France entière (hors TOM) et ses régions en utilisant les données collectées chaque année.

5.2. Aspects « environnement »

Sans objet pour 2002, les tests n'étant pas destinés à produire des résultats statistiques.

5.3. Aspects européens

Sans objet pour le programme en dehors de l'intérêt manifesté par Eurostat pour son développement, compte tenu du fait que les raisons qui ont conduit l'INSEE à cette réforme sont observées aussi dans d'autres pays membres de la Communauté.

6 Liste des publications

Les « Actes de la concertation sur le recensement rénové de la population » ont été publiés par le CNIS (rapport n° 56 de février 2000).

Par ailleurs, le programme a fait l'objet en 2000 de la publication de trois articles dans la revue de l'INED (« Population » volume 55, n° 4-5, 2000) :

- Présentation du recensement rénové (Guy Desplanques) ;
- Sondage, estimation et précision dans la rénovation du recensement de la population (Jean Dumais) ;
- La précision des données collectées sur une année dans le projet de recensement rénové (Benoît Riandey).
- Les Actes du séminaire du 5 octobre 2000 organisé par la Société française de statistiques (SFdS) et l'INSEE sont disponibles auprès de la SFdS (Journal de la SFdS), volume 140, n°4).

7 Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 1999-2003, la rénovation du recensement de la population a connu de sensibles modifications :

- d'une part, en raison à la fois des difficultés qu'il y aurait eu à ramener à une date unique des informations collectées par vagues successives d'octobre à juin de chaque année, et des contentieux qu'aurait vraisemblablement occasionnés la répartition tout au long de cette même période des communes présentant une forte saisonnalité de leur activité touristique, il a été décidé d'organiser la collecte en une vague unique de quatre semaines en tout début d'année ;
- d'autre part, la concentration dans le temps des moyens nécessaires à la collecte et la clarification juridique des responsabilités respectives des communes et de l'INSEE ont conduit à rechercher une collaboration active entre ces personnes publiques sur la base du respect des libertés publiques et de la confidentialité des données ;
- enfin, le calendrier du processus législatif enclenché sur les recommandations du Conseil d'Etat s'est traduit par un décalage dans le temps du démarrage des opérations de terrain, initialement prévu fin 2001.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
 . Département de la démographie
 Division Recensements de la population

1. Exposé de synthèse

En l'absence de registre de population, ce qui est le cas en France, le recensement constitue une source indispensable. Il occupe une place essentielle dans le système statistique.

Le premier objectif du recensement est d'établir la population des différentes circonscriptions administratives. L'administration, tant nationale que locale, a besoin de chiffres incontestables et homogènes sur l'ensemble du territoire pour l'application des lois et règlements. Plus de 200 textes se réfèrent à ces chiffres de population.

Le deuxième objectif du recensement est de fournir des statistiques de base de la population et des logements. Les besoins croissants d'information liés à l'accroissement des compétences des instances régionales et locales ne peuvent être satisfaits que par le recensement, principale source fournissant des informations à un niveau géographique fin. Les politiques d'aménagement du territoire

et de réduction des disparités régionales s'appuient sur des critères démographiques. De même dans les communes, les décisions concernant la création de crèches, d'écoles, d'autres équipements sociaux, culturels, sportifs, de réseau de transport urbain... font appel aux chiffres du recensement. Enfin, le recensement sert de base aux enquêtes ultérieures auprès des ménages.

La méthode de collecte des informations du recensement de 1999 a été la même qu'en 1990 : dépôt des formulaires vierges par un agent recenseur et retrait après leur remplissage par les habitants en métropole et Saint-Pierre-et-Miquelon, entretien avec un enquêteur pour les DOM. Des efforts importants ont été faits pour améliorer l'exhaustivité et la qualité du recensement : utilisation d'un fichier des rôles de la taxe d'habitation pour améliorer l'exhaustivité dans les grandes villes, introduction d'un traitement visant à mieux recenser les étudiants, formation améliorée et renforcée pour les personnels contribuant à la collecte de l'information.

Le contenu des bulletins a donné lieu à une large consultation des principaux utilisateurs sous l'égide du Conseil national de l'information statistique. Les questionnaires pour 1999 satisfont trois conditions : questionnaire adapté à la situation actuelle, assurance de comparabilité d'un recensement à l'autre, conformité aux recommandations internationales et en particulier européennes.

Le recensement de 1999 comporte des informations sur le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le département ou le pays de naissance, la nationalité, la résidence au précédent recensement, le statut actif ou non, la profession, l'activité économique, le lieu de travail. Les questions nouvelles portent sur le niveau d'études, l'inscription dans un établissement d'enseignement et lieu d'études, le mode de transport pour aller au travail et enfin l'année d'arrivée en France métropolitaine pour les personnes nées hors de métropole (ou dans le DOM pour les personnes nées hors du DOM pour le recensement dans les DOM).

Concernant les logements, le recensement apporte des informations sur le nombre d'occupants, le type de logement, l'année d'achèvement, le nombre de pièces, le statut d'occupation, les installations sanitaires, le chauffage. Quatre questions ont été ajoutées : surface du logement, année d'emménagement, évacuation des eaux usées, disponibilité d'un parking.

Les résultats du dénombrement ont été officialisés fin 1999 et publiés en 2000. Les résultats de l'exploitation principale ont été disponibles en 2000 et ceux de l'exploitation complémentaire le seront en 2001. En 2002, devraient être disponibles les derniers produits de diffusion, en particulier les publications thématiques, ainsi que toute la documentation nécessaire aux utilisateurs.

2. Travaux nouveaux pour 2002

Pas d'enquête nouvelle en 2002.

3. Opérations répétitives

Recensements complémentaires : octobre 2001.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects régionaux et locaux

a) Le dénombrement (rappel)

Les résultats définitifs du dénombrement de la population et des logements pour tous les échelons géographiques ont été disponibles en fin d'année 1999.

b) Les exploitations statistiques

Viennent ensuite les exploitations statistiques. A partir des imprimés (essentiellement le bulletin individuel, la feuille de logement et le dossier d'immeuble collectif) remplis par la population ou l'agent recenseur, l'INSEE procède en deux étapes :

b1) L'exploitation principale (rappel)

Cette exploitation concerne les principales caractéristiques de la population et des logements :

- Immeubles : toutes les questions de la page 4 du dossier d'immeuble collectif.
- Logements : toutes les questions de la page 4 de la feuille de logement ainsi que celle sur la catégorie de logement (page 1).
- Individus : les questions démographiques (sexe, âge, nationalité, résidence antérieure...) et les caractéristiques socio-économiques les plus faciles à exploiter (diplôme, actifs/chômeurs, inactifs...).

L'exploitation légère est exhaustive, c'est-à-dire qu'elle traite la totalité des bulletins individuels et des feuilles de logement.

Les résultats de l'exploitation légère seront disponibles à partir de novembre 2000.

b2) L'exploitation complémentaire

Cette exploitation permet d'affiner les caractéristiques de l'emploi et de procéder à l'analyse de la composition des ménages et des familles.

Ces variables sont plus complexes à obtenir, c'est pourquoi l'exploitation lourde procède par sondage. L'échantillon est d'un logement sur quatre.

Pour permettre la validation des traitements statistiques (imputation des valeurs manquantes, redressement, recodification) et de diffuser des premiers résultats sur la CS et l'activité économique plus rapidement, une exploitation au 1/20ème (par sélection d'un cinquième de l'exploitation au quart) est prévue pour la métropole. L'exploitation lourde au 1/20ème a été disponible au début de l'été 2001. Les résultats de l'exploitation au quart seront diffusés à partir de novembre 2001.

5.2. Aspects "environnement"

Certaines questions du recensement peuvent contribuer à une meilleure connaissance de l'environnement. Il s'agit :

- sur le dossier d'immeuble collectif et la feuille de logement :
 - évacuation des eaux usées
 - mode de chauffage
 - garage, box, parking ;
- sur le bulletin individuel :
 - mode de transport pour aller travailler ;
 - et plus généralement : description localisée de la population et des emplois.

5.3. Aspects européens

Dans l'union européenne, les recensements de la population de la campagne 2000 font l'objet d'orientations définies par Eurostat.

Les orientations définissent la période de collecte, les variables à collecter et les tableaux à fournir à Eurostat. Ce document, à l'opposé d'un règlement ou d'une directive, n'est pas contraignant.

6. Liste des publications

En 1999 - Résultats du dénombrement RP99

- Insee 1ère n° 663 - 664 - 665 – 691 (résultats provisoires et définitifs)
- Fascicules provisoires (par département)
- Fascicules "Populations légales" (bleu) par département

En 2000 - Résultats du dénombrement et de l'exploitation principale

- Insee 1ère n° 692-701-707-726-728 sur les évolutions rurales et /ou urbaines du territoire
- Fascicules "Évolutions démographiques" (orange) par département
- Insee 1^{ère} n° 731 : Résultats du recensement de Saint-Pierre et Miquelon
- Fascicules jaunes « tableaux Références et Analyses de l'exploitation principale » par département

En 2001 – Résultats des exploitations statistiques

Insee 1^{ère} n° 758-765-766-767 sur les mobilités et les aires urbaines
 Résultats de l'exploitation complémentaire
 Insee-Résultats « Tableaux Références et Analyses du sondage au 1/20^e (métropole)
 Insee 1^{ère} n° 787-788-789-790-791-792 (présentation des résultats par sondage au 1/20^e)
 - Fascicules verts régionaux (à paraître en novembre 2001)

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Les retards dus aux problèmes de saisie optique des questionnaires ont conduit à un retard de 4 mois pour l'exploitation principale et de sept pour l'exploitation complémentaire.

- Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département de la démographie

Mission Répertoires et mouvement de la population

1. Exposé de synthèse

La rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil, entreprise en 1998 s'est consolidée en 2001, avec une plus large mise en œuvre de l'application destinée à améliorer la qualité, par des relations accrues avec les mairies.

En 2002, le développement des transmissions télématiques se poursuivra avec la mise en place d'un réseau Extranet sécurisé, permettant aux mairies d'envoyer les bulletins d'état civil par internet.

2. Travaux nouveaux pour 2002

L'échantillon démographique permanent (EDP) sera enrichi des informations collectées au recensement de 1999. Il permettra un suivi sur cinq recensements (1968 à 1999) et fournira une base d'information très riche pour des études de trajectoires individuelles.

3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil

- Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département de la démographie

Division Enquêtes et études démographiques

1. Exposé de synthèse

L'année 2002 sera consacrée à la préparation de la collecte de l'enquête « construction des identités qui aura lieu sur le terrain au tout début de l'année 2003 et à la réalisation d'une nouvelle opération d'analyse de la participation électorale. Dans le même temps, des volumes de résultats tirés des enquêtes « Handicaps-incapacités-dépendance » et « Étude de l'histoire familiale » seront publiés, et les fichiers longitudinaux (Échantillon démographique permanent, échantillons de mortalité différentielle) seront enrichis des données du RP 1999 et d'informations sur les causes de décès. Enfin l'étude de la comptabilité démographique sera poursuivie dans un souci d'enrichissement des publications et de maintien de leur qualité.

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, renouvelées ou de périodicité supérieure à l'année

- Enquête « Construction des Identités »

Cette enquête novatrice vise, par entretien auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des individus de 18 ans et plus, à mesurer, décrire et hiérarchiser les différentes composantes du lien social. Elle cherche à analyser comment chaque individu s'insère dans la société tout en affirmant son individualité et sa singularité, en fonction de l'appartenance à des groupes sociaux (famille, profession, lieu de résidence, ...) mais aussi en fonction de son histoire (mobilité géographique ou sociale notamment) et de caractéristiques plus personnelles comme l'état de santé. Sa préparation et sa réalisation se font en partenariat étroit avec l'INED, l'INSERM, les ministères des affaires sociales, du travail, de la culture et la délégation interministérielle à la ville.

- Enquête « Participation électorale »

A l'occasion des élections législatives et présidentielles de l'année 2002, une nouvelle opération sur les comportements en matière d'inscription électorale et de participation électorale sera conduite comme à l'occasion des scrutins de 1995 et 1997. Elle sera réalisée par appariement des données de l'échantillon démographique permanent et d'informations issues du fichier électoral national, puis par recueil des présences d'émargements sur les listes électorales au lendemain des différents tours de scrutins.

2.2. Autres travaux nouveaux ou renouvelés prévus pour 2002

- Opérations faisant suite au RP 1999

L'enrichissement de l'échantillon démographique permanent par le RP 1999 et la création des nouveaux échantillons de mortalité ne seront achevés qu'en 2002, du fait à la fois du retard pris par les opérations de saisie du RP, et des difficultés techniques liées à la lecture des bases image du RP. Elles permettront cependant l'engagement de premières études dès la fin de l'année 2002.

- Enrichissement des échantillons de mortalité par les causes de décès.

Cette opération, engagée en 2001 et menée en partenariat avec l'INSERM, l'IVS (Institut de veille sanitaire) et l'INED, se terminera en 2002 avec la mise à disposition de fichiers d'étude et le début de leur exploitation.

3. Opérations répétitives

3.1. Comptabilité démographique

Les conséquences de la modification des bulletins d'état civil et de l'évolution des modes de circulation de l'information étant désormais intégrées, on va chercher à enrichir les données publiées, notamment sur les reconnaissances et dans la mesure du possible sur le PACS, tout en assurant la qualité des indications fournies et en se préparant à l'apport dans ce domaine des données du recensement renouvelé de la population.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Les données de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » sont désormais disponibles avec des pondérations définitives qui, compte tenu de la taille de l'échantillon et du plan de sondage, permettent de donner lieu à des exploitations au niveau régional.

Quant à l'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance », elle a fait l'objet d'un travail novateur de pondération du fichier national par la méthode de l'estimation sur petits domaines, qui a permis la publication de résultats pour certaines régions ou groupes de régions et rend possible des exploitations variées à ces mêmes niveaux.

5.2. Aspects "environnement"

Néant.

5.3. Aspects "européens"

Les exploitations de l'enquête Étude de l'histoire familiale et de l'Échantillon démographique permanent permettront des comparaisons européennes en matière de comportements familiaux.

6. Publications

Le handicap se conjugue au pluriel – P. Mormiche, *Insee Première* N° 742, octobre 2000

Prison : un risque plus fort pour les classes populaires – A.Kensey, F.Cassan, L.Toulemon, cahiers de démographie pénitentiaire n°9 décembre 2000.

La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés : une analyse par aire urbaine - Ch. Brutel, M. Jegou et C. Rieu , *Économie & Statistique* N° 336, 2000-6, janvier 2001.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Toutes les opérations prévues dans le moyen terme devraient être réalisées, avec parfois un peu de retard, soit pour sous-estimation de la charge de mise au point (enquête Identités), soit du fait des retards de l'exploitation du recensement.

- Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département de la démographie

Pôle Infrastructures géographiques

1. Exposé de synthèse

Le pôle Infrastructures géographiques de l'INSEE est responsable de la gestion de l'information géographique à l'INSEE : il gère l'évolution des découpages communaux, les bases d'information géographique infracommunale, ainsi que les zonages statistiques élaborés par l'INSEE. Dans la perspective du recensement rénové, il met en place un répertoire d'immeubles localisés (RIL), permettant d'associer à chaque construction à usage d'habitation ou d'activité une adresse et une localisation. Le RIL s'inscrit dans la démarche de service public de mise en place du référentiel à grande échelle (RGE), menée sous maîtrise d'œuvre IGN.

2. Travaux nouveaux pour 2002**3. Opérations répétitives**

Une première version du RIL devrait être disponible à la fin du 1^{er} trimestre 2002. A partir de 2002, ce RIL sera mis à jour et amélioré régulièrement.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Le projet de RIL était prévu pour 2001. Sa mise en production est donc légèrement retardée.

- Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département de la démographie
Mission Répertoire des équipements

1. Exposé de synthèse

L'INSEE et le SCEES ont à plusieurs reprises réalisé ensemble un inventaire des équipements des communes, la dernière fois en 1998. D'autre part, l'INSEE a réalisé une enquête équipements urbains en 1994. Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE envisage de mettre en place un répertoire des équipements. La réflexion sera poursuivie avec le SCEES pour permettre une continuité avec les inventaires précédents. Pour chaque équipement, seront collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. L'aide des communes serait demandée pour valider l'information rassemblée.

2. Travaux nouveaux pour 2002

En 2002, la mise en place de ce répertoire débutera avec une première gamme d'équipements.

3. Opérations répétitives

Avant d'introduire un équipement dans le répertoire, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information. D'autre part, le répertoire ferait l'objet de mises à jour annuelles.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Le projet de répertoire des équipements prend la suite du projet d'inventaire permanent des équipements et services urbains décrit dans le programme à moyen terme.

- Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
Division des Prix à la consommation

1. Exposé de synthèse

1.1. 2001

L'amélioration méthodologique de l'IPC national et de l'IPCH européen sera poursuivie. La collecte et le traitement des données en Euro seront effectuées à partir de janvier 2002.

Le projet de rénovation de la partie "amont" du dispositif de traitement des relevés de prix arrivera en fin de réalisation et la mise en place de la nouvelle organisation sera préparée.

1.2. Moyen terme 1999-2003

Le premier objectif du programme à moyen terme 1999-2003 était la mise en base d'une nouvelle base 1998 de l'IPC, comportant de nombreuses innovations. Il a été atteint comme prévu, au premier semestre 1999.

Diverses améliorations portent sur le champ, les méthodes de traitement, de calcul d'estimation des pondérations ont également été effectuées conformément au programme à moyen terme.

Le projet de rénovation du dispositif de collecte et de traitement en région de l'IPC a été engagé en 1998. La disponibilité tardive de moyens de conception informatique d'une part, sa complexité d'autre part, ont conduit à reporter en 2003 son échéance initialement prévue en 2002.

L'élaboration d'un nouveau règlement européen prévoyant le calcul des parités de pouvoir d'achat au niveau régional conduit à articuler plus étroitement les travaux sur les comparaisons spatiales de prix avec ceux réalisés en vue du calcul des PPA.

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.1. Enquêtes nouvelles

Aucune opération n'est envisagée.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2002

2.2.1) Rénovation du dispositif de collecte et de traitement des données

Le projet IPCR (saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix) arrivera en fin de phase de réalisation à l'automne 2002. La formation des enquêteurs et des gestionnaires sera préparée et une répétition générale de la collecte et des traitements des données sera engagée. Les regroupements d'activité sur les 7 DR sites retenus commenceront à être préparés.

2.2.2) Amélioration de la qualité de l'IPC

- L'animation et la formation du réseau régional (collecte et production) seront poursuivies en liaison avec la Division « Coordination des activités d'enquête et des méthodes de collecte ».

- La méthodologie de l'IPC sera améliorée sur divers points :

- * amélioration de la couverture en terme de produits, adaptation et amélioration des indices dans plusieurs domaines : NTIC, services de protection sociale, services bancaires.
- * développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements, en particulier dans les biens durables et l'habillement.
- * utilisation accrue de données issues de panels de distributeurs dans deux domaines : produits manufacturés et alimentaires de grande distribution, biens durables.

2.2.3) Passage à l'Euro

La substitution pratique de l'Euro au Franc nécessitera une adaptation du dispositif d'observation et de traitement qui sera mise en oeuvre sur la période novembre 2001-février 2002.

3. Opérations répétitives

L'indice des prix continuera à être publié bi-mensuellement, dans des conditions identiques :

- indice provisoire vers le 10-12 suivant le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de quatre pages. Les indices CVS, sous-jacent et l'IPCH y figurent.

- indice définitif entre le 24 et le 27 selon le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de 8 pages.

Par ailleurs, la BDM est mise à jour le jour de la publication des indices. On y trouve toute la gamme des indices produits : indices de référence détaillés, indices CVS, inflation sous-jacente, IPCH de la France et de ses partenaires.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Aucune évolution particulière n'est envisagée.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects régionaux et locaux

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : les enquêtes européennes effectuées pour l'analyse des parités de pouvoir d'achat entre pays et financées par Eurostat s'appuient sur des relevés de prix effectués dans la capitale et son agglomération. Ces travaux sont réalisés sous la responsabilité de la DR d'Ile-de-France, dans le cadre d'un pôle de compétence. Un projet de règlement européen sur les PPA est actuellement en cours de discussion.

Comparaisons spatiales de niveaux de prix : le règlement européen sur les PPA en cours d'élaboration va prévoir une régionalisation de cette opération, en vue du calcul de PPA régionales. Les modalités techniques du nouveau dispositif seront définies en 2002 : elles feront sans doute largement appel à l'utilisation des relevés de prix effectués pour le calcul de l'IPCH, avec des compléments de terrain pour les produits ou les zones insuffisamment couverts par cette source.

Le nouveau contexte européen conduit ainsi à envisager les comparaisons spatiales de prix sous un angle différent.

A l'enquête spécifique ponctuelle envisagée initialement se substituerait un dispositif annuel permanent fournissant des comparaisons internationales et infra-nationales de niveaux de prix. Le pôle PPA suivra le développement de ces travaux en liaison avec la Division des Prix à la Consommation.

5.2. Aspects environnement

Rien à signaler.

5.3. Aspects européens

Le processus d'harmonisation européenne des indices de prix se poursuivra en 2002.

L'IPCH sera étendu aux services financiers dont le prix est proportionnel à la valeur de la transaction. Dans le cadre d'un « plan d'action » élaboré par Eurstat, un ensemble de travaux à caractère méthodologique vont être réalisés pour progresser sur les deux dossiers délicats de l'échantillonnage et de l'ajustement de qualité. Ils conduiront probablement à des adaptations du dispositif de collecte et de la méthodologie statistique.

Un indice expérimental relatif aux propriétaires occupants sera élaboré et son adjonction éventuelle à l'IPCH sera étudiée.

6. Liste des publications relatives aux programmes statistiques de 2000 et 2001

Deux Informations Rapides mensuelles diffusant l'indice provisoire et l'indice définitif.

- « Prix à la consommation – moyennes annuelles 1999 et 2000 », informations rapides n°26, janvier 2001

- "Automobile, carburants, réparations : 20 ans d'évolution de prix " INSEE première n° 713, mai 2000

- "En 1999, la hausse des produits pétroliers a contribué pour deux tiers à l'inflation" INSEE Première n° 716, mai 2000.

- "Les indices à utilité constante : une référence pour mesurer l'évolution des prix ", Economie et Statistique n°335, mai 2000.

-Une inflation contenue en 2000, INSEE Première n° 763, mars 2001.

- Deux contributions méthodologiques sur l'IPC pour le Courrier des statistiques (indice de l'assurance santé complémentaire, prix liés aux revenus) au second semestre 2001.

- « Methodology for constructing a price index for mobile-telephony services », 6ème Conférence internationale sur les indices de prix, Groupe d'Ottawa, Canberra, avril 2001.

- Contribution sur l'apport des micro-données au calcul d'indices dans les biens durables, Conférence ONU-OIT sur les indices de prix, Genève, novembre 2001.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Les principaux faits marquants du programme statistique pour 2001 ont été exposés au point 1. La mise à jour du tableau de suivi, effectuée ci-après, fait apparaître les constats suivants, par rapport au programme à moyen terme 1999-2003 :

- Les opérations concernant le cœur du dispositif (nouvelle base de l'IPC, amélioration méthodologique des indices, programme PPA) ont été assurées conformément aux objectifs ;

- La rénovation de dispositif de collecte et de traitement des prix à la consommation est engagée mais a pris un peu de retard du fait de l'indisponibilité du CPOI jusqu'à la fin de l'année 1999 et de la complexité de l'opération.

- Les travaux sur les comparaisons spatiales de prix ont été repoussés, par manque de moyens puis en raison de l'évolution du contexte européen sur le calcul des PPA.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
 . Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
 Division Conditions de vie des ménages

1. Exposé de synthèse

La collecte de **l'enquête décennale sur la Santé** démarrera en octobre 2002, pour se poursuivre jusque septembre 2003. Portant sur 15 000 à 18 000 logement (soit 10 000 à 12 000 ménages répondants) en France métropolitaine, plus des extensions régionales dans deux ou trois régions, cette enquête permettra de mesurer à la fois la morbidité et la consommation médicale de la population.

Le dispositif des **enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV)** permettra de poursuivre l'élaboration de séries d'indicateurs sociaux. Cette année, une seule plate-forme est prévue, en octobre, sur le thème de **la vie associative**. Faisant suite au rapport du CNIS sur les « Associations régies par la loi de 1901 », remis en novembre 1998, cette enquête devra améliorer la connaissance de la vie associative du point de vue des participants et des bénéficiaires.

Par ailleurs la division continuera de produire les indicateurs mensuels sur le "moral des ménages" de **l'enquête de conjoncture auprès des ménages (CAMME)** et d'utiliser le dispositif de micro plate-forme. En particulier, au cours de la période de transition vers l'Euro, de septembre 2001 à juin 2002, le thème de **l'utilisation de la monnaie européenne** sera abordé chaque mois, afin d'en mesurer la montée en charge.

2. Travaux nouveaux pour 2002

• Enquête décennale sur la Santé

La collecte de cette enquête démarrera en octobre 2002 et s'achèvera un an plus tard, en septembre 2003. l'échantillon devrait se monter à 15 000 à 18 000 logement (soit 10 000 à 12 000 ménages répondants) en France métropolitaine, plus des extensions régionales, probablement en région PACA, Nord-Pas-de-Calais, et peut-être aussi en Île-de-France.

Mesurant traditionnellement la morbidité conjointement à la consommation de soins et de médicaments, l'enquête de 2002-2003 devrait comporter un volet plus complet que lors des enquêtes précédentes sur l'origine des pathologies (accidentelles...) et les comportements, notamment de prévention. Elle devrait également intégrer des questionnements permettant de déterminer un score sur l'état de santé, questionnements normalisés au niveau international. Les questionnements deviennent tous individuels.

En outre, il est envisagé, à titre de test d'associer à l'enquête auprès des individus deux modes différents de collectes d'information : sur les consommations, en appariant avec les fichiers de la sécurité sociale, et sur l'état de santé, en proposant aux enquêtés un examen médical standardisé.

• Partie variable des enquêtes permanentes sur les conditions de vie

Une enquête "plate-forme PCV" est prévue pour 2002 :

Le thème de la "**vie associative**" sera exploré en octobre 2002. Cette enquête fait suite, notamment, au rapport du CNIS sur les « Associations régies par la loi de 1901 », remis en novembre 1998. Elle a pour objectif de mieux connaître la vie associative du point de vue des participants et des bénéficiaires. Du point de vue des participants, elle devrait en particulier approfondir les informations contenues dans la partie « indicateurs sociaux », en précisant la nature des activités associatives et les différentes formes de participation. Sur ce point, la notion de bénévolat devra être mieux cernée. Du point de vue des bénéficiaires, on se propose d'explorer le domaine mal connu de l'accès -par les adhérents et les non adhérents- aux services des associations, des services alternatifs aux services publics, ou privés marchands (par exemple dans le domaine du sport ou de la culture) mais aussi des services d'entraide ou de défense d'intérêts communs (parents d'élève, syndicats, locataires...). Enfin, les motifs de participation ou de non participation à une activité associative seront approfondis, tant du point de vue des contraintes (de temps, financières, culturelles...), que des motivations et des opinions.

• Plates-formes des enquêtes de conjoncture auprès des ménages

La mesure de la montée en charge de l'utilisation de l'Euro par les micro plates-formes de l'enquête de conjoncture auprès des ménages passera d'un rythme bisannuel mis en place depuis le printemps 1999 à un rythme mensuel de septembre 2001 à juin 2002, c'est à dire au moment du basculement du Franc à la monnaie européenne. D'autres questions d'actualité pourront être abordées : un objectif de ce dispositif de micro plates-formes est de pouvoir les monter dans des délais brefs et ainsi de réagir à la demande ou à l'actualité.

3. Opérations répétitives

- Parties indicateurs sociaux des enquêtes permanentes sur les conditions de vie (trois enquêtes par an).
- Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La division CDV ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects régionaux et locaux

L'enquête Santé 2002-2003 va faire l'objet d'extensions régionales, probablement dans deux ou trois régions (PACA, Nord-Pas-de-Calais, et peut-être Île-de-France).

5.2. Aspects "environnement"

Les indicateurs sociaux de l'enquête PCV de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

5.3. Aspects européens

L'enquête Santé comportera des volets harmonisés au niveau international.

Les indicateurs sociaux des enquêtes PCV sont susceptibles de faire l'objet de comparaisons internationales, et notamment européennes.

6. Publications

En 2000 et janvier-juin 2001

Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - indicateurs sociaux

Titre	Support	Enquête
Investir dans la formation continue	<i>Insee-Première</i> n°697, février 2000	octobre 1998
La percé du téléphone portable et d'internet	<i>Insee-Première</i> n°700, février 2000	mai 1999
Les trois-quarts des français se considèrent en bonne santé	<i>Insee-Première</i> n°702, mars 2000	mai 1999
L'engagement associatif après 60 ans	<i>Insee-Première</i> n°737, septembre 2000	octobre 1999
Le lectorat de la presse d'information générale	<i>Insee-Première</i> n°753, décembre 2000	octobre 1999
Le cadre de vie des plus de 60 ans	<i>Insee-Première</i> n°760, février 2001	janvier 2000
Pauvreté et indicateurs de conditions de vie	<i>Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion</i> , rapport 2000 Synthèse sur les revenus et patrimoine, mars 2001	mai 2000
Diverses fiches sur les conditions de vie des jeunes	<i>Contours et caractères</i> , les jeunes, 2000	janv., mai et octobre

Modes de transports utilisés par les ménages-Indicateurs sociaux annuels	<i>Insee Résultats</i> n°733 - Série <i>Consommation-modes de vie</i> n°105, mars 2001	janv. et mai 1996 à 2000
Équipement des ménages en biens durables électroménagers, audio-visuels et de communication-Indicateurs sociaux	<i>annuels Insee Résultats</i> n°737 - Série <i>Consommation-modes de vie</i> n°106, mars 2001	mai 1996 à 2000
Évaluation de la qualité de l'environnement, des nuisances et de l'insécurité	<i>Insee Résultats</i> n°740 - Série <i>Consommation-modes de vie</i> n°107, mai 2001	janvier 1996 à 2000

Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - Parties Variables

Titre	Support	Enquête
Les lieux d'achats alimentaires des urbains et des péri-urbains	<i>Données urbaines</i> , éditions Économica, 2000	mai 1998
Quand les salariés jugent leur salaire	Économie et Statistique n°331, 2000-1	janvier 1997
Les services de proximité se développent au profit des enfants	<i>Insee Première</i> n°704, mars 2000	mai 1999
Le lien de germanité à l'âge adulte	<i>Revue Française de Sociologie</i> , avril 2000	octobre 1997
La sociabilité des personnes âgées	<i>Les cahiers du DSU</i> n°27, juin 2000	mai 1997
Chaque année, quatre français sur dix ne partent pas en vacances	<i>Insee Première</i> n°734, août 2000	octobre 1999
L'aide à domicile en faveur des personnes âgées	<i>Insee Première</i> n°744, octobre 2000	mai 1999
Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances	<i>Lettre de l'Observatoire national du tourisme</i> n°55, septembre-octobre 2000	octobre 1999
Patrimoine des ménages en 2000 : une épargne plus risquée	<i>Insee Première</i> n°756, janvier 2001	mai 2000

Enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages (CAMME)

Titre	Support	Enquête
Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages	<i>Informations rapides</i> mensuelles	janvier à décembre 1998
Les opinions des français	<i>France, portrait social</i> - 2000	janvier 1991 - juin 2000

Enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI (1997-1998)

Titre	Support	Enquête
Les ressources des allocataires du Rmi : le rôle majeur des prestations sociales	<i>Études et Résultats</i> , DREES, n°62, mai 2000	Vagues janv-fév et sept-oct 1998
Une recherche d'emploi active, mais qui débouche souvent sur un emploi aidé	<i>Insee Première</i> , n° 720, juin 2000.	Vagues janv-fév et sept-oct 1998
Les allocataires du RMI : diversité des trajectoires	<i>Droit Social</i> , n°7/8, juillet-août 2000	Vague janv-fév 1998

Les allocataires du RMI inscrits durablement dans le dispositif	<i>Recherche et Prévisions n°61, CNAF, septembre 2000.</i>	Vague janv-fév 1998
Les trajectoires d'activité des allocataires du RMI de 1996 à 1998	<i>Études et Résultats, DREES, n° 84, octobre 2000.</i>	Vagues janv-fév 1998 et septembre 1998
L'insertion professionnelle des allocataires du RMI : des débouchés difficiles après un emploi aidé	<i>Solidarité Santé, janvier 2001</i>	Vagues janv-fév 1998 et septembre 1998
L'observation de populations en situation de pauvreté ou de précarité, informations administratives et données d'enquête : l'exemple de l'enquête sur le devenir des allocataires du RMI	<i>Actes du 2^{ème} colloque francophone sur les sondages, Bruxelles, juin 2000</i>	Vague janv-fév 1998

Enquête Emploi du Temps (1998-1999)

Titre	Support
De quel temps libre disposent aujourd'hui les français ?	<i>Acte du colloque, Premières rencontres nationales des nouveaux temps libres, janvier 2001</i>
Diverses fiches sur le budget temps des jeunes	<i>Contours et caractères, les jeunes, 2000</i>

INED ⁽¹⁾

L'Ined souhaite a fait une première présentation de l'enquête Familles et employeurs à la Formation Emploi-Revenus en sa séance du 11 mai 2001. La demande de l'avis d'opportunité interviendra lorsque les hypothèses et les modalités pratiques de ce projet auront été validées par l'enquête exploratoire. La collecte de cette enquête ne sera pas réalisée en 2002 car elle devra attendre la disponibilité d'un échantillon sortant de la nouvelle enquête emploi.

L'enquête Adoption internationale et insertion sociale a été présentée en avril 2000 à la Formation Démographie, Conditions de vie. Le succès de cette première phase invite à envisager une extension testée et présentée sur la fiche jointe.

Toutefois une première étude de faisabilité (début 2002) auprès des parents adoptants va se faire dans une DASS des Yvelines à partir d'une collecte anonymisée d'informations figurant dans les dossiers de candidature à l'adoption, puis d'entretiens en face à face avec un échantillon de parents ayant donné leur accord Expres de participation à la Dass

. La deuxième phase sera réalisée par des enquêteurs spécialisés.

L'objectif de cette étude de faisabilité est de mieux connaître, dans sa diversité la population des adoptants : qui sont-ils? Quelles sont leurs motivations? Quels sont les avis recueillis au cours des différentes phases de la procédure? etc.

⁽¹⁾ Ceci reprend le contenu de la note de l'INED au Secrétaire Général du CNIS en date du 13 mars 2001.

De plus elle doit permettre de mettre en place un protocole de collecte généralisable à l'ensemble des départements français.

Cette démarche statistique peut apporter un éclairage utile pour la réflexion et l'action des intervenants dans le domaine de l'adoption.

Dans un deuxième temps l'INED envisagera l'étude auprès des personnes adoptées. En effet ce travail s'est avéré plus complexe que prévu à mettre en place et nécessite de fait une réflexion approfondie sur les procédures et le plan de sondage ainsi que des démarches complémentaires. Le calendrier de réalisation de l'enquête auprès des adoptés ne peut être précisé pour l'instant.

L'Ined a terminé en 2001 la collecte de l'enquête Biographie et entourage en Ile de France, mais a renoncé à la poursuivre en province.

Pour mémoire, l'Ined est également impliqué dans le projet d'enquête Construction des identités présenté par l'Insee. Il participe à la conception du questionnaire et est engagé financièrement dans les opérations de collecte.

Enfin, l'Ined continue de gérer l'étude longitudinale sur les personnes atteintes de mucoviscidose et, en partenariat avec l'Inserm, de participer à l'enquête longitudinale Cohortes contraceptives.

Ministère de la culture et de la communication

- Direction de l'administration générale

. Département des études et de la prospective (DEP)

1. Synthèse

Le programme 2002 sera en grande partie, le prolongement direct des programmes 2 000/2 001 avec d'une part la mise en place de travaux jusqu'à alors en phase exploratoire et d'autre part le traitement d'enquêtes lancées l'année précédente.

Plusieurs chantiers pluriannuels sont concernés :

- développement du système d'information régionale du ministère
- création du répertoire des unités d'activités culturelles, répertoire associé à SIRENE
- connaissance des professions du secteur culturel
- participation aux travaux européens sur les statistiques culturelles

2. Travaux nouveaux

Réflexion en vue de la relance de l'enquête triennale sur les dépenses culturelles des collectivités locales : concertation avec les utilisateurs et les partenaires éventuels et révision de la méthode et des procédures d'enquêtes en 2001.

6. Liste des publications

Développement culturel

Hors série

Les dépenses culturelles des collectivités territoriales en 1996

Ministère de l'intérieur

- Direction centrale de la police judiciaire

Dans le cadre de l'harmonisation des « tableaux économiques régionaux », la Direction régionale INSEE Poitou-Charentes, en charge de ce dossier, a sollicité le Service central d'étude de la délinquance pour l'obtention des statistiques criminelles des régions administratives et des départements français.

Fournie pour la première fois en septembre 1998 par le Service central d'étude de la délinquance sous la forme de tableaux chiffrés définis en concertation avec la Direction régionale précitée, cette contribution est désormais reconduite annuellement. (les tableaux chiffrés de l'année 2000 ont été adressés en août 2001 à cette direction régionale).

Partie 6 - Liste des publications

"Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France". Annuelle (édition 2000) disponible depuis le 16/8/2001 (Tomes 1 et 2).

Cette publication est diffusée au Premier Ministre, au Parlement, aux autorités nationales et territoriales administratives et judiciaire, aux services de police et aux unités de gendarmerie ainsi qu'au public par la Documentation Française.

Depuis l'édition 1999 :- diffusion publique du tome 2 : il comporte les données statistiques départementales (faits constatés en 4 grandes catégories) détaillées par service de constatation (police nationale d'une part, gendarmerie nationale d'autre part) et infra départementales (chiffres des circonscriptions de sécurité publique de la police nationale et des compagnies de gendarmerie).

Ministère de la justice

- Direction de l'administration générale et de l'équipement

. Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

5. Aspects particuliers du programme 2002**5.1. Aspects régionaux et locaux**

Les statistiques de la production courante sont agrégées par juridiction, cour d'appel et France entière :

Ponctuellement, dans le cadre de certaines études (ex. : étude sur la conduite en état alcoolique) des données peuvent être fournies au niveau départemental ou régional.

Ministère de la jeunesse et des sports

- Direction du personnel et de l'administration

. Mission Bases de données et informations statistiques

1 EXPOSE DE SYNTHESE

Le rôle de la mission statistique, dont la première année d'existence en 2000 a été difficile, a été réaffirmé clairement début 2001. La mission a un rôle traditionnel de

service statistique ministériel dans le champ « jeunesse et sports », et la responsabilité de l'élaboration des comptes économiques du sport relève également de ses attributions. L'accent a été porté sur la cohérence des dispositifs statistiques au sein du ministère (direction centrale et services déconcentrés).

En effet les acteurs internes au MJS sur le champ « statistique, études et évaluation » sont de plus en plus nombreux. Le conseil national des activités physiques et sportives –CNAPS- apportant son concours à l'évaluation des politiques publiques dans le sport, a été mis en place en juin 2001 ; Celui ci dispose d'un observatoire des activités physiques, des pratiques sportives et des métiers du sport, et est chargé d'un rapport annuel au parlement et au gouvernement sur le développement des activités physiques et sportives. Par ailleurs sont prévus depuis plusieurs mois l'existence d'un observatoire des pratiques sportives féminines, et d'un observatoire national des métiers du sport et de l'animation.

L'ensemble de ces structures ne dispose pas de moyens humains (autres que le responsable de l'observatoire) et est appelé à fonctionner en réseau avec les « observatoires régionaux des professions de l'animation » unités hétérogènes mises en place par le MJS depuis plusieurs années. Aussi peut-on craindre que la mission statistique ne soit fortement mise à contribution, notamment sur la mesure des pratiques sportives....

Face à ces demandes et besoins potentiels, la mission, ne comptera que 6 agents en fonction début 2002 . Cette situation « temporaire » de sous effectif risque de durer quelques mois.

La mission statistique doit conduire 2 projets lourds à moyen terme :

- l'élaboration des comptes économiques du sport, qui nécessitera des travaux méthodologiques et une meilleure connaissance des dépenses « sportives » des collectivités locales, des équipements collectifs.
- La réalisation d'une enquête sur les pratiques sportives et culturelles, intégrée dans l'enquête EPCV d'octobre 2003 sur laquelle elle affectera un chercheur du MIS.

2 .TRAVAUX NOUVEAUX POUR 2002

1) les enquêtes nouvelles

Le seul projet d'enquête prévu actuellement pour 2002 est une enquête sur la pratique sportive des plus jeunes (13 ans et moins).

Par ailleurs, la mission statistique participera au volet d'octobre 2002 « Vie associative » de l'enquête permanente sur les conditions de vie. Les demandes du MJS portent notamment sur la mesure du bénévolat, sur l'information des bénévoles (sur leurs droits..), sur les attentes des bénévoles en matière de formation, de prise de responsabilité....

2002 sera également l'année d'élaboration du questionnaire de l'enquête complémentaire de l'enquête EPCV de mai 2003 sur les pratiques sportives et culturelles.

2) les autres travaux statistiques

Au sein du ministère, trois dispositifs de remontées d'information devraient être rénovés

Le suivi de l'activité des centres de loisirs sans hébergement :

L'activité des centres de loisirs sans hébergement est mal connue, même pour ceux qui reçoivent l'agrément du ministère. L'objectif est de mettre en place un dispositif, qui, à partir de déclarations administratives harmonisées, permette de recueillir des informations homogènes sur le nombre d'enfants accueillis, les périodes, l'encadrement

La connaissance des diplômes professionnels délivrés par le ministère (et des candidats)

La délivrance des diplômes est organisée dans chaque région par les directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports (DRDJS). Là encore, l'existence de documents d'inscription aux examens pour la délivrance des diplômes du ministère devrait permettre de recenser les diplômes et le profil des diplômés sans passer par une remontée d'informations supplémentaires (voir partie 3.3)

Le recensement des licences sportives

L'ensemble des fédérations sportives est interrogé chaque année sur le nombre de licences délivrées, la nature de celles-ci, le sexe et l'âge des licenciés. Ces informations sont demandées au niveau départemental. La définition des licences qui doit être précisée, suite à la loi sur le sport de juillet 2000, est très importante puisque « chaque association affiliée à la fédération dispose d'un nombre de voix égal au nombre de licences ».

3. OPERATIONS REPETITIVES

1) Le recensement des licences sportives

Les résultats sur l'exercice 2000 seront disponibles sur l'exercice 2001.

2) La fréquentation des centres de vacances

L'exploitation annuelle des documents administratifs envoyés aux DDJS pour l'organisation des centres de vacances a été renouvelée en 2000. Les résultats sur l'exercice 2000 ont été connus en juin 2001.

3) Les diplômes professionnels délivrés par le ministère

Les résultats sur les diplômes professionnels et les entrées en formation, issus d'un recensement auprès des DDJS, sont connus par département.

4) Les emplois jeunes du champ « Jeunesse et sports »

Une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA /DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les catégories d'employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le champ « jeunesse et sports » défini par l'instance d'évaluation sur ce sujet.

Ces données établies au niveau départemental et régional sont fournies aux échelons déconcentrés du ministère.

5) La dépense sportive dans le domaine du sport

L'estimation de la dépense sportive nécessite d'évaluer précisément la consommation des ménages, et les dépenses des administrations publiques. La connaissance de ces agrégats constitue le premier pas vers l'élaboration des comptes du sport. Une partie des données nécessaires à l'établissement des résultats (consommation des ménages, balance commerciale, résultats des

entreprises de sport) est fournie par l'INSEE dans le cadre d'une convention annuelle.

4. ALLEGEMENT DE LA CHARGE STATISTIQUE DES ENTREPRISES

Sans objet actuellement.

5. ASPECTS PARTICULIERS DU PROGRAMME 2002

1) aspects régionaux et locaux

Il serait utile de « fédérer » les initiatives régionales dans un programme cohérent.

2) aspects environnement

sans objet actuellement.

La demande est forte (cf schémas de services collectifs du sport) sur le domaine « sport de nature et environnement ».

3) aspects européens

sans objet actuellement

Des travaux sur l'économie du sport se développent dans les institutions européennes.

6 .LISTE DES PUBLICATIONS

1) STAT INFO

Le 4 pages «interne » STAT-Info, mis en place début 2000 s'est transformé en un document diffusé en externe et disponible sur le site internet du ministère.

Ont été publiés

N°01-01 mars 2001 La France sportive : premiers résultats de l'enquête « pratiques sportives 2000 ».

N°01-02 mai 2001 « Le poids économique du sport »

N°01-03 octobre 2001 « Le sport et les femmes »

ÉDUCATION, FORMATION

Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques (SDES)

5. Aspects particuliers du programme 2002

- **Aspects régionaux et locaux**

Education

- Le compte satellite de l'éducation intégrera en 2002 les DOM permettant la comparabilité avec le PIB nouvelle base. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation est paru dans l'édition 2001 de *Géographie de l'Ecole*
- Des indicateurs de performances des lycées au baccalauréat sont publiés régulièrement.
- Publication d'un recueil d'indicateurs sur les universités
- Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi') qui sert de base de référence pour la réflexion au niveau régional de la politique de formation professionnelle.
- Création d'un système d'information permettant d'interroger les bases de gestion académiques mettant en relation le service des enseignants et les élèves scolarisés.
- Base rénovée d'indicateurs sur les académies permettant des analyses comparées (flux d'élèves, offre de formation, ...).

6. Liste des publications

À noter :

Les travaux parus ou à paraître au titre de **2001** sont les suivants :

- Géographie de l'école, 8^{ème} édition – octobre
- l'Atlas régional de l'enseignement supérieur – 4^{ème} trimestre

Ministère de l'emploi et de la solidarité

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

4. Aspects particuliers du programme 2002

- **Aspects régionaux et locaux**

Poursuite des travaux visant à perfectionner le système de production de statistiques sur les politiques d'emploi dans trois directions :

- améliorer la fiabilité des données ;
- permettre le rapprochement de données concernant des dispositifs différents en vue notamment de développer une gestion plus globalisée des programmes à un niveau régional ;
- mettre les données nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de politiques locales de l'emploi à disposition des échelons géographiques pertinents.

Les travaux déjà engagés en ce sens se poursuivront dans le cadre du schéma directeur de l'information du ministère de l'emploi et de la solidarité (secteur travail).

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

- Département Production et usage de la formation continue

2. Aspects régionaux

La production et a diffusion de résultats régionaux sur la FPC a été différée en raison des difficultés méthodologiques, elle devrait intervenir fin 2001 ou début 2002.

5. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003

Deux opérations sont abandonnées : suivi des engagements de développement de la formation et enquête complémentaire sur la FPC auprès d'un échantillon d'établissements.

En revanche, il faut remarquer que le complément à l'enquête emploi 2000 sur la Formation continue n'avait pas été prévu au programme à moyen terme.

EMPLOI, REVENUS

INSEE

- Direction des statistiques démographiques et sociales
 . Département Emploi et revenus d'activité

Exposé de synthèse

1) Evolution des sources

Trois projets de refonte ou d'enrichissement de sources arriveront à terme en 2002

- L'année 2002 sera la première année pleine de l'enquête emploi en continu, dont la collecte sur échantillon lourd aura démarré à la mi 2001. Au cours de cette année 2002 sera néanmoins maintenue une enquête annuelle traditionnelle de mars, dernière de ce type.
- L'année 2002 verra également l'achèvement de la refonte de l'enquête sur les collectivités territoriales (questionnaire enrichi sur le volet localisation et nouvelle chaîne de traitement).
- A compter de 2002, nous disposerons de fichiers de paye des agents de l'état permettant une meilleure localisation des emplois de la fonction publique d'État, au terme d'une opération de sirement de ces fichiers, actuellement en cours de déroulement.

L'amélioration de la source URSSAF (projet EPURE), très sensible sur 1999-2000 devrait permettre d'accroître son rôle pour les estimations d'emploi, d'abord au niveau national, puis au niveau local, dans le cadre de la relance du projet ESTEL (Estimations d'Emploi Localisées). Ce projet avait été suspendu en 1999 et a donné lieu à un audit qui a conclu à la nécessité de cette relance, sur des objectifs bien ciblés, et tirant parti de l'amélioration de la qualité des sources. L'autre source de base du dispositif ESTEL sera constituée des DADS, disponibles dans leur exploitation renouvelée à compter de mars 2004 (sur la validité 2002) : cette exploitation renouvelée garantira l'exhaustivité de la collecte, et permettra une meilleure localisation des emplois. Le projet s'appuiera aussi sur d'autres sources sur lesquelles l'expertise va également progresser : MSA, comptes ETI des URSSAF, résultats à venir du recensement renouvelé. Il est visé une application ESTEL opérationnelle en 2006-2007.

Dans le domaine des salaires, le premier trimestre 2002 sera consacré à l'exploitation des résultats de l'enquête coût, dont la collecte sera intervenue au second semestre 2001. Dans le même temps sera préparée l'enquête structure des salaires 2003, sur données 2002.

La plupart des sources gérées par le département seront concernées, en 2002, par le basculement à la PCS 2000 : diffusion de l'information sur cette nouvelle PCS pour les entreprises, pour application aux données collectées à partir du début 2003, mise au point du questionnaire permettant le codage

de cette PCS dans l'enquête emploi. Ces travaux seront menés parallèlement à notre participation active aux tentatives de mise en place d'une nomenclature sociale européenne.

2) Implications pour la production courante

Du point de vue des productions courantes, l'année 2002 sera évidemment une année charnière pour les productions dérivées de l'enquête emploi. La réalisation d'une dernière enquête annuelle traditionnelle permettra la sortie des publications usuelles à l'été 2002. Simultanément, on mettra en place la première sortie de résultats de l'enquête continue, probablement sous forme d'un récapitulatif de l'année 2002, à paraître début 2003. Les sorties infra-annuelles seront aussi à mettre en place, mais de façon plus progressive : dans un premier temps, le système d'estimation du chômage BIT mensuel ne devrait être que faiblement modifié.

L'année 2002 verra aussi se prolonger la méthodologie classique d'estimations d'emploi trimestriel et annuel, après prise en compte des enseignements de la période intercensitaire 1990-1999, et avec un recours éventuellement accru aux données EPURE. Ce n'est qu'à l'horizon 2006-2007 que l'achèvement du projet ESTEL conduirait à modifier plus radicalement cette méthodologie, d'une façon qui incorporera les résultats issus du RRP. Dans l'attente de la réalisation de ce projet ESTEL, des solutions intermédiaires vont être explorées pour les estimations infra-départementales dans un premier temps, puis éventuellement pour les estimations régionales infra-annuelles, deux domaines non couverts par le dispositif actuel.

La production d'indices de coût du travail sera amenée à évoluer, en fonction d'un contexte réglementaire européen encore à stabiliser (règlement en cours de mise au point concernant le Labour Cost Index, projet de règlement relatif à un Labour Price Index). Ces évolutions supposeront une sollicitation accrue des enquêtes ACEMO (pour fourniture d'indices de coût du travail par grands secteurs à 70 jours), et s'appuieront sur les résultats du tronc commun des enquêtes coût de la main d'œuvre/structure des salaires ainsi que, éventuellement, la source EPURE, déjà mobilisée pour la livraison à Eurostat des masses salariales du règlement STS.

Les autres productions courantes seront assurées en 2002 selon les normes habituelles.

3) Thèmes et chantiers spécifiques

L'année 2002 sera consacrée à la valorisation des résultats de l'enquête complémentaire emploi de 2001, consacrée à la durée du travail. Aucune enquête complémentaire n'aura lieu en 2002, compte tenu du recouvrement de l'enquête continue et de l'enquête annuelle, à la réalisation près du module ad hoc sur l'emploi des travailleurs handicapés souhaité par Eurostat. Le programme des enquêtes complémentaires ultérieures est en cours de constitution.

L'année 2002 sera aussi l'année de préparation de la prochaine enquête FQP, dont la réalisation est prévue en 2003. Elle devrait aussi permettre de mettre en œuvre ou d'avancer dans la mise en œuvre d'une nouvelle formule des bilans formation-emploi, après un recensement des besoins, en cours de réalisation et prise en compte des effets de la refonte de l'enquête emploi.

La mise en place, fin 2000, de l'observatoire de l'emploi public stimulera les travaux d'étude sur ce thème. Après l'effort réalisé sur l'enquête Collectivité Territoriales et sur la localisation des emplois dans les fichiers de paye des agents de l'État, une refonte plus globale du traitement de ces derniers sera à programmer.

Section Synthèse et conjoncture de l'emploi

5. Aspects particuliers du programme 2002

- **Aspects régionaux et locaux**

La section, déjà très impliquée dans la satisfaction des besoins des acteurs locaux, sera amenée à développer encore son activité dans cette direction.

Le projet ESTEL (Estimations d'Emploi Localisées) a été relancé en septembre 2001, avec des objectifs bien ciblés, afin de tirer parti de l'amélioration de la qualité des sources. L'achèvement de ce projet est prévu en 2006-2007, ce qui conduira alors à modifier radicalement la méthodologie d'estimations annuelles et trimestrielles, les places du RRP et de l'enquête emploi en continu devant être précisées à cette occasion. La satisfaction des besoins locaux (estimations annuelles et infra-annuelles au niveau local) constitue un axe essentiel du projet.

Dans l'attente de la réalisation du projet ESTEL, des solutions intermédiaires seront explorées, en 2002, pour les estimations annuelles infra-départementales dans un premier temps, puis éventuellement pour les estimations régionales infra-annuelles, afin d'étendre le domaine couvert par le dispositif actuel et d'accroître la satisfaction des utilisateurs locaux.

Après avoir expertisé, dans le cadre de l'harmonisation européenne, la méthode d'élaboration des taux de chômage départementaux et régionaux (achèvement des travaux fin 2001), la section sera en mesure d'améliorer la fiabilité de ces estimations, contribuant ainsi à une meilleure réponse aux besoins locaux.

6. Liste des publications

INSEE Première

- 1997-1998 : L'emploi a progressé dans toutes les régions, n°733 août 2000

INSEE Résultats sur CD ROM

- L'emploi départemental et sectoriel en 1999 - Emploi-Revenus, n° 745, juillet 2001

- Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département Emploi et revenus d'activité

Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus

5. Aspects particuliers du programme 2002

- **Aspects régionaux et locaux**

Toutes les sources administratives sur l'emploi et les rémunérations font successivement l'objet d'investissements de façon qu'elles puissent fournir une information de meilleure qualité aux niveaux géographiques fins.

DADS : Les travaux de dégroupement des DADS (réaffectation de salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise) ont été redéfinis en 1999 et étendus à toutes les directions régionales à partir de 2000. Ces travaux seront poursuivis en 2001 et 2002.

EPURE-URSSAF : En 2001 et 2002, ce même problème du regroupement dans EPURE sera analysé, dans la continuité des premiers travaux menés dans le cadre de la refonte des DADS, l'objectif étant d'améliorer la qualité de l'information au niveau géographique fin à partir des années 2002 et suivantes.

Collectivités locales : L'enquête renouvelée qui sera lancée début 2002 comportera un volet supplémentaire permettant de mieux localiser les emplois (ventilation de ceux-ci par ou commune).

SIASP En 2000 et 2001, toutes les directions régionales de l'INSEE ont lancé l'opération de localisation de l'emploi public, consistant à introduire les SIRET d'affectation (du lieu de travail) des agents de l'État dans les fichiers de paye de la Comptabilité publique. Cette opération est réalisée en collaboration avec les trésoreries générales, à partir de la méthode mise au point en Bretagne et en Languedoc-Roussillon. De la sorte, début 2002, des données finement localisées sur l'emploi des fonctionnaires d'État devraient être disponibles pour l'ensemble du territoire. Les travaux, plus légers, de mise à jour sont ensuite menés chaque année pour mettre à jour les informations.

6. Liste des publications

Collectivités territoriales : *INSEE Résultats* sur les effectifs des collectivités en 1995-96-97, Emploi revenus n° 161-162, mai 2000.

INSEE Première sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.96, n° 637, mars 1999 ; au 31.12.98 : à paraître en mai 2001.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
 . Département Emploi et revenus d'activité
 Division Emploi

1. Exposé de synthèse

L'année 2001 aura vu l'aboutissement du projet majeur qu'est la **refonte de l'enquête Emploi**. La nouvelle enquête, réalisée en continu, a débuté le 1er juillet 2001 (dans sa version métropolitaine) sur un échantillon de taille définitive. Cependant, les premières données n'en seront pas publiées cette année. Des données structurelles feront l'objet d'une publication dès lors qu'on disposera d'une année complète d'enquête en continu (en principe début 2003) ; quant aux données conjoncturelles, il faudra attendre qu'une désaisonnalisation soit possible avant de les diffuser en régime courant (donc pas avant le deuxième trimestre 2002)

Afin de permettre la transition avec la série passée des enquêtes emploi et de comprendre les biais éventuels entre l'ancienne et la nouvelle enquête emploi, **l'enquête annuelle** continuera à être réalisée, comme à l'accoutumée, et ce dans un environnement informatique de collecte standardisé et sécurisé (CAPI 2).

Le régime des **enquêtes complémentaires** attachées à l'enquête en continu est en cours de définition. On n'envisage pas de faire d'enquête complémentaire en 2003, première année de publication des résultats de l'enquête emploi en continu. En 2002, année de transition entre l'ancienne et nouvelle enquête, l'enquête annuelle sera suivie d'un module ad-hoc européen sur le handicap (enquête complémentaire très courte).

La refonte de **l'enquête Emploi dans les DOM** constitue un projet distinct. L'année 2001 aura vu le démarrage de la nouvelle enquête emploi DOM, l'année 2002 devra donc être une année du nouveau régime permanent.

3. Opérations répétitives

Enquête emploi dans les DOM : L'enquête de 2002 sera la deuxième de la nouvelle série d'enquêtes annuelles, reconduites à l'identique chaque année.

5. Aspects particuliers du programme 2002

• Aspects régionaux et locaux

En ce qui concerne la refonte de l'enquête emploi, il est acquis que la nouvelle enquête ne produira que des données de cadrage au niveau régional. Cependant, les travaux méthodologiques devront se poursuivre sur la manière d'accroître la précision régionale : cumul d'enquêtes annuelles, amélioration des données de calage exogènes, diminution de la taille des aires...

- Direction des statistiques démographiques et sociales
 . Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
 Division Revenus et patrimoine des ménages

4. Aspects particuliers du programme 2002

1. Aspects régionaux et locaux

La disponibilité des fichiers exhaustifs de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation et le projet de statistiques localisées sur les revenus (collaboration entre le département de l'action régionale et le pôle « Revenus fiscaux » de la DR de Rennes) permettront d'enrichir considérablement l'analyse des revenus au niveau local. Une fois ces données disponibles la division Revenus pourra approfondir l'analyse de la répartition spatiale des inégalités, qui a déjà fait l'objet de publications (Synthèses « revenus-patrimoine », édition 1997, 1998, et 1999).

Ministère de l'emploi et de la solidarité

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

4. Aspects particuliers du programme 2002

4.1. Aspects régionaux et locaux

Impulsion forte donnée aux travaux en DRTEFP (Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle) et en DR-INSEE sur l'utilisation de la source fusionnée DMMO/EMMO par zone d'emploi. Utilisation de l'intranet « Statistique de mouvements de main-d'œuvre » lancé en 2001.

Poursuite des travaux visant à perfectionner le système de production de statistiques sur les politiques d'emploi dans trois directions :

- améliorer la fiabilité des données ;
- permettre le rapprochement de données concernant des dispositifs différents en vue notamment de développer une gestion plus globalisée des programmes à un niveau régional ;
- mettre les données nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de politiques locales de l'emploi à disposition des échelons géographiques pertinents.

Les travaux déjà engagés en ce sens se poursuivront dans le cadre du schéma directeur du système d'information du ministère de l'emploi et de la solidarité (secteur travail).

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

A noter :

- Les travaux de fiabilisation du fichier historique des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ont été menés à leur terme en 2001. Ils ont débouché sur un développement des études longitudinales, en particulier sur la récurrence du chômage, qui verront leur plein développement en 2002. Ce nouvel outil constituera une base d'informations utiles pour toutes les analyses régionales.

Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques (SDES)

- Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi') qui sert de base de référence pour l'animation de la réflexion au niveau régional dans le domaine de la politique de formation professionnelle.

- Base renouvelée d'indicateurs sur les académies permettant des analyses comparées (flux d'élèves, offre de formation, ...).

Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT)

- Observatoire de l'emploi territorial

1. Exposé de synthèse

L'action du Centre National de la Fonction Publique Territoriale « CNFPT » se situant sur le champ du recrutement, de l'emploi et de la formation professionnelle, l'établissement a développé, depuis 1991, l'observation et l'anticipation sur les emplois, les cadres d'emploi et les métiers territoriaux.

L'observatoire de l'emploi territorial met en œuvre le programme des études nationales décidé par les instances délibérantes du Cnfpt : commissions carrières et prospective, conseil national d'orientation et conseil d'administration.

Ce programme s'inscrit dans les orientations et axes de travail du projet d'établissement.

Il finalise les objectifs de l'observatoire au regard des trois missions suivantes :

- consolider le système d'observation et de prospective de l'emploi et des compétences territoriales,
- venir en appui aux missions de recrutement et de formation du Cnfpt,
- assurer la diffusion la plus large possible des informations statistiques
 - tant en interne, auprès des instances de décision (Conseil national d'orientation, Conseils régionaux d'orientation, Conseil d'administration) et les structures (délégations régionales, écoles et services centraux),
 - qu'en externe, afin d'éclairer le débat relatif à la décentralisation et les ressources humaines qui l'accompagnent auprès de :
 - Conseil supérieur de la fonction publique territoriale conformément à l'article 11 de la loi du 26 janvier 1984, les capacités d'observation, d'analyse et de prospective du Cnfpt contribuent à donner au Csfpt les moyens de son action,
 - Collectivités territoriales pour mieux se connaître et se comparer,
 - Ministères, observatoire de l'emploi public....

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.1 Enquêtes nouvelles

- Parcours professionnels et parité dans la haute fonction publique territoriale.
- Attractivité des concours de la Fpt : étude portant sur les candidats et les lauréats des concours d'attachés et d'ingénieurs territoriaux.

2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

- Approfondissement et poursuite de l'exploitation des enquêtes sur les perspectives démographiques des personnels territoriaux réalisées en 2000 et 2001 : Etat des lieux démographique et socioprofessionnel des emplois non titulaires de droit public.
- Les ressources humaines des nouvelles intercommunalités.

3. Opérations répétitives

- *L'enquête de Note de conjoncture sur l'emploi territorial n°7*

Cette enquête retrace, tous les ans et avec un délai de fabrication de trois mois, la situation et les grandes tendances de l'emploi territorial. Elle se fonde sur les réponses téléphoniques d'un panel de collectivités représentatives au niveau régional et sectoriel de l'emploi territorial.

- *Les Chiffres clés 2001* sur les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité

Ils présentent, chaque année, sous forme de fiches, pour les cadres d'emplois relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité, des indicateurs chiffrés sur les effectifs, les concours, les vacances et offres d'emplois.

- *Les Repères statistiques*

Ils consistent en une synthèse, sous forme d'indicateurs, des statistiques produites par les principales sources d'information sur l'emploi et les collectivités (INSEE, CNRACL, IRCANTEC et le CNASEA).

- *Synthèse des bilans sociaux 1999*

Réalisée à la demande du conseil supérieur de la FTP et en partenariat avec la DGCL.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises (collectivités territoriales)

- Dématérialisation de la collecte d'informations
- Optimisation de l'échantillon-panel de l'enquête de conjoncture

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects régionaux et locaux

Les résultats des enquêtes et synthèses statistiques sont systématiquement déclinés par région administrative, par délégation régionale « CNFPT » et éventuellement par département et mis à la disposition de l'échelon géographique régional.

6. Liste des publications

Repères statistiques : Evolution des effectifs de la territoriale d'ici à 2020 – octobre 2000

Repères statistiques : Les emplois jeunes - avril 2001

A paraître

Repères statistiques : l'emploi territorial au 31/12/98 : enquête annuelle de l'INSEE – novembre 2001

Note de conjoncture n°6 – décembre 2001

Eléments de synthèse des rapports aux CTP sur l'état au 31/12/99 des collectivités territoriales – mars 2002

Les non titulaires territoriaux état des lieux socioprofessionnel et perspectives démographiques – juin 2002.

Centre d'études de l'emploi (CEE)

4. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects régionaux et locaux

Dans le cadre de la convention avec la DARES pour l'évaluation des effets de la globalisation des mesures pour l'emploi et de la territorialisation des politiques publiques de lutte contre l'exclusion, le CEE doit proposer une batterie d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation des résultats. Sont utilisées des extractions sur deux régions et plus particulièrement deux zones dans chacune des régions, des fichiers du CNASEA sur les CES et CEC, les fichiers des SIFE collectifs des DRTEFP, les fichiers des CIE, des SAE et des SIFE individuels de l'ANPE, les fichiers des demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE (fichiers stock et flux de la statistique du marché du travail et extractions du fichier historique des demandeurs d'emploi), ainsi que les données de l'INSEE « référence » et « profil » par commune du recensement de 1999

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

- Observatoire des entrées dans la vie active

1. Introduction

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi), amorcée avec l'enquête "Génération 92" réalisée en 1997-1998, représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. En effet, cette méthode rend possible des exploitations nouvelles correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).

Depuis l'automne 1999, le CEREQ a travaillé à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92". Le souci de produire périodiquement des résultats comparables conduit à proposer la **réalisation régulière d'enquêtes de type "génération"**.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes "génération" intégreront les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes génération s'enchaîneraient au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les 3 ans :

- **une enquête génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
 - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
 - . deux ré-interrogations à 5 et à 7 ans plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).
- **une enquête "mini-génération"** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On aurait donc un enchaînement du type : génération 98 (interrogation extensive, en 2 phases) ; mini-génération 2001, génération 2004, mini-génération 2007, ...

Ce dispositif doit pouvoir porter des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation.

5. Aspects particuliers du programme 2002

Aspects régionaux et locaux

Pour répondre à la logique de décentralisation et de déconcentration de la formation professionnelle, la production d'indicateurs régionaux de base est prévue à chaque interrogation à trois ans de la "génération pleine", à partir de mars 2001. Une première publication de ces indicateurs d'insertion (par grand niveau de formation) devrait intervenir début 2002.

L'expérimentation annoncée ci-dessus a pour vocation à mettre au point un nouveau type d'enquête et une méthodologie permettant de constituer un outil d'observation des parcours des bénéficiaires d'actions de formation pour les Régions.

ENVIRONNEMENT

Institut français de l'environnement (IFEN)

Enquêtes

Il n'est pas prévu d'opérations importantes d'enquête en l'an 2002, à part l'enquête annuelle sur les dépenses des régions et départements en matière d'environnement.

Statistiques régionales et locales

L'Ifen se lance dès la fin 2001 dans la réalisation d'états régionaux de l'environnement. Il s'agit d'actualiser la synthèse régionale publiée en 1996, mais avec une organisation différente, et sous la forme de cahiers régionaux indépendants présentant les principales statistiques sur l'environnement dans la région et une synthèse des enjeux et des politiques suivies. La première partie s'appuiera largement sur la base Eider, dont la maintenance sera plus que jamais prioritaire, complétée par des données spécifiques à chaque région. La seconde partie utilisera les réflexions menées dans le cadre du Schéma collectif des espaces naturels et ruraux, des profils environnementaux, et des contrats de plan Etat-région, mais aussi des travaux menés à l'Ifen sur les indicateurs, et, bien sûr, le rapport national sur l'état de l'environnement. La conception sera menée en collaboration avec les Diren et un groupe de travail réunissant les principaux acteurs au niveau régional. Les premiers cahiers, qui serviront à mettre au point la maquette, sortiront au début 2002. L'objectif est de parvenir ensuite à une production régulière, de l'ordre d'une région tous les deux mois.

L'animation du réseau des statisticiens régionaux en Diren reste une importante préoccupation de l'Ifen. Des avancées sensibles ont été réalisées, mais les rôles des différents acteurs (directeurs régionaux, DGAFI, D4E, Ifen) devront être mieux précisés pour un travail efficace.

L'année 2002 verra la fin des publications de l'enquête eau réalisée fin 1999 – début 2000. Mais aussi et surtout la préparation de la réédition de cette enquête, prévue début 2003. Les orientations sont de maintenir l'échantillon actuel, ce qui facilitera la collecte et améliorera la précision des résultats en évolution, et d'alléger le questionnaire, en utilisant au maximum les données administratives disponibles. On s'efforcera, naturellement, de tenir compte des évolutions, tant du côté des besoins que des ressources en information, liées à la directive cadre européenne, à la future loi sur l'eau française, et aux améliorations du système d'information sur la gestion de l'eau.

Comptes et économie de l'environnement

La Commission des comptes et de l'économie de l'environnement (CCEE) tiendra sa 6^{ème} réunion en janvier 2003. Le programme 2002 de l'unité Comptes de l'environnement de l'Ifen sera largement consacré à la préparation du rapport à cette Commission :

- Mise à jour annuelle des comptes pour 2001 (déchets, eaux usées, air, bruit, biodiversité et paysages, prélèvements et distribution d'eau, récupération, emploi, taxes, etc.). Le travail de rénovation des comptes sera poursuivi en adaptant les méthodologies pour bénéficier des améliorations des systèmes d'information ;
- Participation à la préparation des dossiers thématiques présentés à la Commission. Les dossiers envisagés, mais non définitivement arrêtés, pour la 6^{ème} réunion sont actuellement les aspects économiques des problèmes d'assurance, prévention et responsabilité, et, d'autre part, le comportement des entreprises vis-à-vis de l'environnement (management environnemental, etc.).

D'autres travaux correspondent à des tâches permanentes ou des investissements de plus long terme :

- Enquête sur les dépenses environnement des départements et des régions ;
- Poursuite des travaux sur les Comptes de la forêt, dans le cadre du programme avec Eurostat, en poursuivant dans ce domaine particulier les travaux engagés dans le cadre du rapport provisoire sur les catastrophes présenté à la session précédente ;
- Travaux du RNDE Économie, en particulier liés à la directive cadre sur l'eau (essai de comptes par bassin) et à la loi française sur l'eau ;
- Suivi des réflexions au niveau européen, tant sur le plan des méthodes que sur le plan des résultats, pour développer les comparaisons internationales.

Système d'information sur les déchets

Le projet de règlement statistique européen sur les déchets est en cours d'examen par le Parlement européen. Son adoption amènera à repenser, en collaboration avec le ministère et l'Ademe, le système statistique existant.

L'Ifen continuera à réaliser pour le compte du ministère la partie statistique du rapport annuel au Parlement sur les mouvements transfrontaliers de déchets. Il explorera les possibilités d'utiliser les fichiers de la TGAP pour obtenir des informations sur les quantités de déchets traités, les déchets ménagers d'une part, et de déchets industriels spéciaux d'autre part.

La vacance, provisoire, du poste de statisticien sur les déchets a entraîné un retard dans l'exploitation de l'enquête auprès des communes sur la gestion des déchets. Des analyses complémentaires restent à mener, ainsi que la préparation de la deuxième édition de l'enquête en fonction du bilan de la première.

Résultats nationaux

Le Rapport sur l'environnement en France sera publié dès le début de l'année 2002. La périodicité de 4 ans est ainsi mieux que respectée. Ce document qui reste le produit phare de l'Ifen reprend l'économie générale de la version de 1998 avec le découpage en trois grandes parties : description des milieux, analyse des pressions, et inventaire des réponses. L'ensemble des agents de l'Ifen est mobilisé avec des experts extérieurs venant en appui en tant que de besoin. Le seul changement viendra de l'ajout d'encadrés « prospectifs » qui se nourriront des travaux de prévision ou de prospective pour les chapitres « milieux » et « pressions ». Parallèlement à cette réalisation, la réflexion sur une base de diffusion des données statistiques essentielles sur l'environnement progresse. Elle débouchera en 2002 sur la mise en ligne d'un corps de données qui seront régulièrement actualisées.

Les indicateurs de performance environnementale de la France réactualisés et revus à la hausse en 2000 (voir document publié à l'occasion de la Présidence française) devront intégrer les nouveaux objectifs de politique publique et les derniers chiffres disponibles en 2002.

Par ailleurs, dans la série des indicateurs sectoriels, après la sortie en 2000 de la brochure consacrée au thème du tourisme, 2002 verra le lancement des travaux de réactualisation du thème « agriculture » (dernière publication en 1996).

Le programme « indicateurs de développement durable » lancé en 1997 et ponctué depuis par quatre publications de méthode, se conclura en 2002 par l'édition d'une version bilingue français-anglais d'une sélection d'environ 80 indicateurs destinés à illustrer le savoir-faire français dans l'optique de Rio +10 (sommet de Johannesburg).

6. Liste des publications

Année 2000

Les Données de l'environnement :

- n° 55 juin 2000

La pression de la construction ne se relâche pas sur le littoral métropolitain

- n° 56 juillet 2000

La dépense de protection de l'environnement en 1998, la fin d'un cycle d'investissement

Ouvrage hors collection

Aménagement du territoire et environnement – politiques et indicateurs

Année 2001

Les Données de l'environnement :

- n° 63 février 2001

Plus de 60% des boues d'épuration municipales ont été épandues en 1999 sur 2% des sols agricoles.

- n° 70 daté septembre

Les zones humides

n°71 Résultats de l'enquête eau : l'assainissement

- n°72 Bilan des tempêtes de 1999

Études et travaux

n° 36 - Les dépenses des conseils généraux et régionaux

n° 40 - Sites et sols pollués

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME

Service des observatoires et des réseaux de mesure

2. Travaux nouveaux pour 2002

Il n'est pas prévu de réaliser d'enquête nouvelle en 2002.

5. Aspects particuliers du programme 2001

• Aspects régionaux et locaux

En 2002, l'ADEME procédera à la refonte du Système Information Déchets en Région (SIDR) Sous réserve des résultats de l'étude en cours, le stockage des données déchets en région pourrait se faire sur une base centrale accessible via un intranet. Ceci permettrait de gagner du temps et de l'argent en modifications multiples et de faciliter les synthèses nationales.

Parallèlement, le développement d'observatoires régionaux ou départementaux sur les déchets (*d'autres thèmes environnementaux pouvant être traités également*) depuis ces dernières années, a amené l'ADEME à envisager la constitution d'un réseau d'échange d'expérience sur le sujet intégrant notamment l'IFEN. Cela pourrait se traduire notamment par l'organisation de deux journées de rencontres, suivies de travaux communs sur des thèmes principaux qui émergeront.

6. Liste des publications

- L'intercommunalité et la gestion des déchets : bilan statistique – Février 2001 – n° 3469
- Publication du cédérom "Annuaire et cartographie des déchets" – Mai 2000 – n° 3488
- La Qualité de l'Air dans les agglomérations françaises – Bilan 99 de l'indice Atmo – Novembre 2000 – n° 3609

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

L'enquête sur les déchetteries sera réalisée en 2002 conformément à ce qui était prévu dans le programme.

INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département de l'industrie et de l'agriculture

Le projet TVA pour le traitement des données fiscales infra-annuelles comporte un volet de mise à la disposition des services régionaux de l'INSEE d'une base de données à des fins d'études locales.

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département Système statistique d'entreprises

3) Opérations répétitives

b) SUSE

Le calendrier de fourniture par SUSE des fichiers définitifs (fin mai 2002 sur l'exercice 2000) ne devrait pas être substantiellement modifié par rapport à celui sur l'exercice 1999 : diffusion à partir de mi-juin. Ce calendrier est satisfaisant pour les deux grands utilisateurs institutionnels que sont le Système intermédiaire d'entreprises (interface entre la statistique d'entreprises et la comptabilité nationale) et le règlement européen sur les statistiques structurelles.

Les échéances seront soumises à plusieurs aléas : amélioration potentielle d'une part grâce à l'utilisation croissante de la télé-déclaration et de la lecture optique à la DGI, risque potentiel en raison du passage à l'euro et des risques liés à la confusion entre les deux monnaies lors de la déclaration. De même la mise en place de la direction des grandes entreprises à la DGI va nécessiter chez notre fournisseur d'informations individuelles une révision de certains circuits de circulation de l'information, ce qui est toujours porteur de risques.

Les attentes les plus fortes semblent porter sur la fourniture de statistiques provisoires sur les entreprises pour la réalisation du compte semi-définitif. Le délai actuel de disponibilité (le 15 de m+12) est tendu, et malgré cela il laisse peu de temps pour l'élaboration des comptes semi-définitifs.

Les efforts en matière de mise à disposition des statistiques résultantes seront poursuivis. En particulier, des statistiques ciblées sur l'artisanat vont être élaborées de façon coordonnée aux plans régional et national.

d) Bridge

En 2002, cette application continue en parallèle de CLAP, pour gérer la transition avant le plein régime de CLAP d'une part, d'autre part pour maintenir à niveau la continuité historique des grands établissements.

i) Réseau d'enquêteurs

Le réseau d'enquêteurs auprès des entreprises (implanté dans 10 directions régionales) a pour mission d'effectuer, dans la limite des moyens disponibles, un certain nombre de collectes d'information relatives à des enquêtes, en général en se déplaçant sur le terrain, mais aussi, dans certains cas, par contact téléphonique. Il permet de réaliser des tests de questionnaire, de réaliser des enquêtes qui ne pourraient fonctionner sans cette approche « de terrain », et d'effectuer des relances.

6) Aspects particuliers**Aspects régionaux et locaux**

Trois points sont à mentionner :

- la réalisation d'enquêtes régionales peut être facilitée par le travail de « mise en commun » d'outils (guide, outils informatiques) mentionné ci-dessus ;
- les travaux sur les unités statistiques et les grands groupes, coordonnés avec le projet CLAP, se poursuivront en 2002 sur la notion d'unité locale et la manière de l'utiliser ;
- des travaux sur les méthodes d'estimations localisées pourraient également être menés en 2002.

Secrétariat d'État à l'industrie

- Direction générale des stratégies industrielles
- . Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)
- Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques

5. Aspects particuliers du programme 2002• **Aspects régionaux et locaux**

Les premiers travaux méthodologiques préalables à l'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir de l'EAE et d'autres sources complémentaires (DADS par ex.) devraient se poursuivre en 2001 et 2002. Le SESSI suit également l'avancement de ceux menés dans le cadre du groupe " Données par établissement " formé par l'ensemble des services participant au projet " 4^{ème} génération de l'EAE ".

Malgré l'allègement de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie à partir de 2001, la mise en œuvre de l'enquête complémentaire en 2002 permettra d'assurer la qualité des résultats régionaux, conformément aux besoins exprimés par le comité de pilotage constitué pour la rénovation de l'enquête.

6. Liste des publications**En 2000****Collection "en bref "**

- L' industrie en quelques chiffres
- L' industrie dans les régions en quelques chiffres

Cédéroms

- SESSI régions

Chiffres clés analyse

L'industrie dans les régions

Collection "en bref"

L'industrie dans les régions en quelques chiffres

Cédéroms

-SESSI régions

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003*Cf tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme en fin de document.*

Les opérations techniques concernant le "passage à l'an 2000" se sont déroulées dans les délais souhaitables. Il devrait en être de même pour le "basculement en euros". L'élargissement des informations disponibles sur support électronique, notamment sur l'Internet et les Intranets du Ministère a connu un développement continu et la collecte par internet des enquêtes mensuelles de branche effective début 2000 se développe depuis régulièrement (taux de réponse via l'internet de 17% au troisième trimestre 2001).

En revanche, un certain nombre d'opérations ont été décalées dans le temps. C'est notamment le cas, pour les derniers volets du projet "enquête annuelle d'entreprise de 4^{ème} génération dans l'industrie" (EAE4GI) :

le calcul de comptes d'exploitation au niveau établissement pour fournir davantage de données aux niveaux local et régional ne sera effectif qu'en 2002.

Ministère de l'agriculture et de la pêche

- Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

. Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

5. Aspects particuliers du programme 2002

- **Aspects régionaux et locaux**

La relance programmée en 2002 de l'exploitation des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC et des données sur l'emploi dans les établissements issues des DADS (déclarations annuelles de données sociales) permettra aux services régionaux de statistique agricole de disposer sur les petites unités d'informations qui leur étaient jusqu'ici inaccessibles.

6. Liste des publications

À noter :

6.2 EAE 1999

Résultats détaillés :

- IAA Résultats sectoriels et régionaux : "Agreste chiffres et données agroalimentaires " n°100 décembre 2000

- IAA Résultats sectoriels et régionaux 1998 et 1999 : cédérom janvier 2001.

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises, notamment dans le cadre de l'amélioration à moyen terme des statistiques de l'artisanat.

Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques
- Bureau des études statistiques sur la recherche

Recherche

- Elaboration d'un nouvel *Atlas de la recherche* régional.

Premier Ministre

- Direction du Développement des Médias

I - Aspects « régionaux et locaux »

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte et croissante pour une évaluation des marchés régionaux et locaux de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub » si une telle opération était développée.

Banque de France

- Secrétariat général
- . Direction des entreprises

Statistiques concernant le système productif

Un renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en l'an 2000 est maintenant entré dans la pratique. Sur le plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé : le Dossier d'analyse financière (DAF) se poursuit. Les succursales de la Banque de France fournissent ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Les globalisations statistiques sur données Centrale de bilans sont réalisées annuellement aux niveaux national, régional ou départemental.
Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, le sont éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens.

MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

- Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)

. 5^e Sous-direction - Comptabilités et dépenses de l'État

Bureau 5D

1. Exposé de synthèse sur les orientations de 2002

Le bureau 5D « Comptes nationaux des administrations publiques » élabore pour le compte de l'INSEE les comptes nationaux non financiers et financiers des Administrations Publiques. Depuis février 1999, grâce à la réduction des délais des comptes publics, la DGCP participe au compte provisoire, en collaboration étroite avec la Direction de la Prévision.

Début mars 2001, pour la deuxième année consécutive, les principales séries notifiées à la commission européenne ont été publiées sous forme d'un « Info-rapides » de l'INSEE. En mai 2001, les séries détaillées ont été publiées dans le Rapport sur les Comptes de la Nation. La DGCP participe également à la rédaction du quatre pages (INSEE Première) sur les Administrations Publiques qui sort au mois d'avril de chaque année. Le tableau de passage du solde budgétaire au besoin de financement de l'Etat est intégré depuis deux ans dans le rapport de présentation du Compte Général de l'Administration des Finances publié au mois d'avril. **Dans le CGAF 2000 figure un tableau synthétique de passage du Résultat Patrimonial (Résultat comptable) au besoin de financement de l'Etat.**

La DGCP participe avec l'INSEE et la Banque de France aux travaux de mise en place d'un compte trimestriel non financier et financier des Administrations Publiques. A titre de test, sur la période 1995-2000, des séries de dette de l'Etat au sens du SEC95 ont été constituées et transmises à la Banque Centrale Européenne. D'ici 2005, conformément aux futurs règlements européens sur les comptes trimestriels des Administrations Publiques, la DGCP devrait adapter ses systèmes de collecte infra-annuelle de manière à transmettre à l'INSEE un compte trimestriel complet des Administrations Publiques. **A cette fin, le Ministre a donné son accord à la mise en place d'une instance de pilotage dirigée par un inspecteur général des finances et un inspecteur général de l'INSEE. Par ailleurs, l'INSEE met à la disposition de la Comptabilité publique, pour une durée d'un an, un administrateur chargé de la rénovation de l'enquête de conjoncture communale.**

En ce qui concerne les comptes annuels, le compte définitif 1999 non financier et financier ont été transmis à l'INSEE dans le calendrier prévu. Le compte régionalisé des Administrations Publiques Locales a été transmis début octobre à l'INSEE (Département de l'Action Régionale). Le compte semi-définitif de l'année n-1 sera transmis comme chaque année le 01 décembre de l'année n un raccourcissement des délais est peu probable avant septembre 2003 et la mise en place d'une centralisation informatisée des comptes de la Sécurité sociale. D'ici là, la DGCP s'est engagée dans la voie de l'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité de ce compte semi-définitif. Par contre, elle se propose de raccourcir de quinze jours les délais d'élaboration du compte financier des Administrations Publiques. Ce compte est transmis actuellement mi-janvier à la Banque de France, responsable de l'élaboration des Tableaux d'opérations financières pour l'ensemble de l'économie.

A l'été 2002, la DGCP établira deux comptes définitifs 1999 en « base 2000 : conformément au SEC95, les comptables nationaux travaillent désormais en base quinquennale. Chaque changement de base est l'occasion d'une remise à niveau de certaines évaluations ou codifications.

2. Travaux nouveaux pour 2002

Tous les travaux concernant les comptes de l'année 2002 seront conduits en euros.

2.2. Elaboration de données comptables trimestrielles sur les Administrations Publiques

A compter de 2002, la Direction générale de la comptabilité publique devrait transmettre chaque trimestre à l'INSEE des agrégats non financiers aux normes du SEC95 sur les administrations publiques. Par ailleurs, en 2002, démarrera la transmission en grandeur réelle à la Banque Centrale Européenne d'un compte financier partiel des Administrations publiques centrales (Etat et Odac). Des séries rétrospectives 1995-2000 sur la dette de l'Etat ont d'ores et déjà été élaborées. Ces données sont valorisées par le SESOF (Banque de France).

Le bureau 5D devrait être renforcé pour répondre à cet élargissement de ses missions **avec l'arrivée en septembre 2002 d'un attaché de l'INSEE et courant 2002 de trois agents de catégories B.**

2.3. Mise en place d'un compte définitif 1999 en Base 2000 à l'été 2002

La DGCP devrait élaborer un compte définitif en base 1999 à l'été 2002. Les corrections concernant les comptes nationaux des Administrations Publiques devraient être peu nombreuses et les modifications de champ marginales. Les principales modifications devraient concerner la remise à niveau de certains sous-secteurs : hôpitaux privés participant au service public hospitalier en collaboration avec la DREES (Ministère de l'Emploi et la Solidarité), écoles privées sous contrat, en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, associations culturelles à but non lucratif fonctionnant sous subsides locaux, en collaboration avec l'INSEE.

A l'occasion de la base 2000, la nouvelle nomenclature fonctionnelle des Administrations sera mise en place.

5. Aspects particuliers du programme 2002

• Aspects régionaux et locaux

Des comptes régionaux complets des Administrations publiques locales sont transmis en base 1995 depuis le définitif 1997 à l'INSEE ; ils ont servi à l'établissement de PIB régionaux communiqués à Eurostat. Un bilan est en train d'être fait avec le Département de l'Action Régionale de l'INSEE pour améliorer la qualité des informations transmises et assurer une meilleure cohérence entre les comptes de la métropole et ceux des DOM. Cette cohérence nécessite une harmonisation préalable des calendriers des comptes régionaux des DOM avec ceux du cadre central. **Ces recommandations ont été largement intégrées dans le compte régionalisé 1999 transmis par la DGCP à la DAR de l'INSEE.**

La mise en place de comptes régionaux de l'Etat nécessite que le lieu d'exécution de la dépense soit rattaché au niveau central à la nature de la dépense : cette condition devrait être assurée à moyen terme dans le cadre de la mise en place du projet ACCORD. **Sans attendre, les principales subventions et compensations versées par l'Etat aux administrations publiques locales ont été régionalisées et sont intégrées dans le compte régionalisé des APUL. Pour la première fois, un compte régionalisé des hôpitaux publics des DOM a été transmis aux comptables régionaux de métropole. La généralisation à l'ensemble des régions de France métropolitaine est à l'étude.**

7. Suivi des travaux prévus au programme de travail à moyen terme 1999-2003

L'exécution du programme à moyen terme suit son cours sans retard notable. L'objectif à court terme est le changement de plan comptable des organismes de Sécurité sociale et la mise en place progressive de comptes trimestriels des Administrations Publiques.

Banque de France

- Direction générale des études et des relations internationales
- . Direction de la balance des paiements

Statistiques concernant les relations avec l'extérieur

Aucun élément nouveau.

Banque de France

- Direction générale des études et des relations internationales
- . Direction de la conjoncture

Statistiques financières territoriales

Il s'agit de statistiques mensuelles, trimestrielles (annuelles pour la centralisation du nombre de comptes), disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France et portant sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des établissements de crédit et, le cas échéant, des institutions financières spécialisées (IFS), de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations.

A partir du second semestre 1997 et jusqu'en 2000, une opération de rénovation a été menée sur les centralisations :

- des dépôts et crédits
- du nombre de comptes
- des portefeuilles de valeurs mobilières
- des crédits nouveaux à l'habitat

A l'effet principalement à améliorer la collecte, d'accélérer les délais de sortie des statistiques et à affiner leur qualité.

SANTÉ, PROTECTION SOCIALE**Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)**

- Direction de la recherche, des prévisions et des statistiques

2. Travaux nouveaux pour 2002**2.2. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2002**

La CNAF, et notamment la DRPS, est associée à l'enquête que dirigera la DREES sur les modes de garde des jeunes enfants. Elle participe à la conception de l'enquête et à son exploitation.

Dans le domaine de l'action sociale, il pourrait être envisagé en 2002 une remontée d'informations sur la fréquentation des équipements sociaux (crèches, centres sociaux, centres de loisir sans hébergement, centres de vacances...). Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet non formalisé, qui ferait suite néanmoins à l'enquête menée en 2000 par certaines caisses, sur la fréquentation des équipements pour la Petite Enfance.

Après la phase de test et de validation qui sera réalisée en 2001, la CNAF produira les informations nécessaires pour la montée en charge de l'échantillon inter-régimes des bénéficiaires de minima sociaux, qui sera coordonné par la DREES.

Par ailleurs, la CNAF s'engage sur des travaux de fond pour améliorer la connaissance des flux de bénéficiaires de prestations et notamment, des minima sociaux. Jusqu'alors, l'accent était surtout mis sur les stocks (nombre de bénéficiaires à une date donnée). Il s'agit de caractériser les entrants ou sortants d'un dispositif. Ce travail sera mené en lien avec la réflexion d'ensemble sur le montage d'un dispositif de suivi conjoncturel des bénéficiaires de certaines prestations et des dépenses qui s'y rapportent.

La COG (article 25.2) prévoit de mesurer la satisfaction des usagers et de mieux connaître leurs attentes. Une étude d'opinion auprès d'un échantillon représentatif de la population française est réalisée pour la CNAF. De plus, la DRPS est motrice dans la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des allocataires. Cette enquête aura lieu en 2003-2004 mais les travaux préparatoires ont commencé.

5. Aspects particuliers du programme

- **Aspects régionaux et locaux**

- Perspectives pour 2002

Dans le domaine de l'action sociale, il pourrait être envisagé en 2002 une remontée d'informations sur la fréquentation des équipements sociaux (crèches, centres sociaux, centres de loisir sans hébergement, centres de vacances...). Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet non formalisé, qui ferait suite néanmoins à l'enquête menée en 2000 par certaines caisses, sur la fréquentation des équipements pour la Petite Enfance.

Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

- Direction de l'actuariat statistique

A noter :

- **Les enquêtes sur les prescriptions hospitalières**

Engagées en 1999, les études sur les prescriptions hospitalières, copilotées par la CNAMTS et la DHOS, ont permis de dresser des tableaux de bord sur les prescriptions des médecins salariés de chaque établissement sanitaire sous dotation globale en 1998 et au cours du premier semestre 1999. Les prescriptions de médicaments exécutées en officine de ville sont décrites, dans chaque région et pour chaque catégorie d'établissements, par classe thérapeutique à l'aide du codage des médicaments. Ces données sont restituées aux URCAM et aux ARH pour diffusion aux établissements. Poursuivie en 2001, cette opération permettra une analyse fine des prescriptions dont la progression est particulièrement rapide.

Dans le même temps, les études engagées par les URCAM et les ARH sur le terrain, avec le concours des établissements, devraient permettre de mieux comprendre le lien entre le développement de ces prescriptions et l'évolution de l'offre de soins hospitalière, de la demande de soins ambulatoires et des pratiques médicales hospitalières.

A l'occasion de ces études, une réflexion sur la constitution de systèmes d'informations hospitaliers permettant de suivre, à l'intérieur de l'établissement, les circonstances et le contenu des prescriptions sera menée dans le courant de l'année 2001 avec la DHOS. Une étude de faisabilité du codage des médicaments délivrés en pharmacie hospitalières sera en particulier menée.

- L'animation des activités du réseau des statisticiens

Il s'agit toujours de favoriser la constitution, au sein du réseau, d'équipes pluridisciplinaires (statisticiens, gestionnaires du risque, médecins-conseils) capables de concevoir et de réaliser, avec le concours technique de la CNAMTS, des études jugées prioritaires. La bonne maîtrise de l'information est devenu un enjeu majeur. Cette exigence a été renforcée pour l'Assurance maladie pour les actions de l'axe régulation du projet de branche, la mise en place d'indicateurs dans les contrats pluriannuels de gestion, les rapports périodiques d'équilibre instaurés par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2000.

Mais cela ne consiste pas seulement à produire des données et à les mettre à disposition à l'état brut. Certes, il faut bien évidemment continuer à les produire de façon correcte et fiable et la mise en place de nouveaux outils (ERASME, RNIAM, ...) bien maîtrisés par les statisticiens du réseau reste une condition première. Cependant, la maîtrise de l'information passe, de plus en plus, par la mise en forme des données de façon claire et lisible pour un large public et par des études de qualité afin de guider les choix et d'en éclairer leur mise en application. Or ces dernières fonctions ne peuvent être mises en œuvre dans l'Assurance maladie sans un réaménagement du réseau des statisticiens visant son renforcement et une meilleure lisibilité de ses travaux, organisé autour du regroupement des moyens des organismes locaux auxquels seraient confiés des projets précis. Ces projets s'inséreraient étroitement dans le cadre de missions confiées à des organismes – pivots qui seraient, selon le type de mission, de niveau soit national, soit régional, soit local. La définition de missions bien cadrées devant être assurées à des niveaux de responsabilité clairement visibles est une condition première pour permettre la réussite des actions envisagées en la matière.

Ces missions doivent s'organiser autour des axes suivants (entre parenthèses est indiqué le niveau pivot proposé) :

- analyse de la conjoncture et prévisions, cartographie de l'offre de soins (URCAM);
- repérage des atypies de groupe en vue d'actions GDR, suivi des actions et évaluation (URCAM) ;
- repérage des atypies individuelles et suivi d'actions ciblées de GDR (CPAM) ;
- suivi de la qualité du système d'informations (CPAM) ;
- diffusion d'outils et méthodes (y compris exploitation du codage et du PMSI), analyse critique et validation des études, recours aux données extérieures explicatives (CNAMTS avec un fort relais URCAM) ;
- mesure des transferts ville / hôpital et hôpital / ville (CRAM et URCAM),
- enquêtes nationales (CNAMTS).

Le schéma d'organisation suivant devrait se mettre progressivement en place :

Au niveau national :

- un comité technique qui aurait pour missions de définir les principaux axes de travail et d'études à mener par les échelons nationaux, régionaux et locaux, et de proposer les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir ; il jouerait ainsi le rôle d'une instance de réflexion et de propositions dans le domaine statistique ;
- une mission « études » jouant le rôle d'une instance de concertation et de coordination inter – directions (D.S.E., D.G.R., E.N.S.M.), ayant pour fonction d'assurer d'assurer le suivi des travaux et d'en rendre compte au comité technique.

Au niveau régional et infra – régional :

- des pôles d'organismes – pivots associant plusieurs régions. La mutualisation de moyens de plusieurs URCAM semble en effet nécessaire pour les "petites" URCAM.

Ils auront en charge notamment les axes "analyse de la conjoncture et prévisions, cartographie de l'offre de soins" et "repérages des atypies de groupe en vue d'actions GDR, suivi et évaluation". Ils ont une fonction essentielle d'interface national ↔ local en matière d'outils et méthodes, d'évaluation, d'analyse critique et de validation des études.

Ils seraient composés, pour leur noyau dur, au minimum de deux statisticiens d'URCAM et de deux statisticiens ou responsables GDR de CPAM, ainsi que d'un statisticien CRAM pour le suivi des transferts ville / hôpital. Un médecin conseil (du niveau régional) participerait à leurs travaux, ainsi que des représentants des autres régimes.

Ces équipes devraient pouvoir faire appel, en tant que de besoin, à un ou deux informaticien(s) en CTI.

- des pôles locaux de caisses primaires – pivots (une par grande région ou regroupement de petites régions) composés de trois ou quatre statisticiens ou responsables GDR et d'un représentant URCAM. Ils ont en charge notamment les axes " repérage des atypies individuelles et suivi d'actions ciblées de GDR" et " suivi de la qualité du système d'informations".

Trois équipes régionales expérimentales ont été mises en place à la fin 2000 et au début 2001 sur des projets pilotes (analyse des facteurs d'évolution des dépenses, suivi de la CMU). Le déploiement de ces structures organisationnelles définitives se poursuivra fin 2001 et début 2002.

Le pôle « assistance au réseau » de la direction des statistiques et des études de la CNAMTS verra donc s'élargir ses activités au cours des années 2000 à 2002, puisqu'il est appelé à jouer, non plus seulement un rôle d'assistance (en terme d'outils et de méthodes statistiques), mais aussi un rôle véritable de coordination des activités d'études du réseau, en association avec la direction de la gestion du risque et l'échelon national du service médical.

Cette coordination s'appuie depuis la fin 2000 sur le domaine « statistiques et études » mis en place sur le réseau intranet de l'assurance maladie, qui permet une communication plus large et plus rapide entre les équipes statistiques du réseau.

Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV)

- Direction de l'actuariat statistique

I. Introduction : Exposé de synthèse

L'année 2000 a été l'année de la mise au point du nouveau système SNSP (Système National Statistique Prestataires). Les fichiers prennent une nouvelle forme (avec nouveau descriptif et un nouveau lexique) et sont prêts à recevoir les nouvelles données des fichiers qui seront disponibles lors de la livraison des lots retraite du SD 2000 prévue pour 2003. En 2001, les fichiers statistiques fonctionnent sous la nouvelle forme. Les états statistiques en sortie du SNSP sont validés. La rédaction du cahier des charges des nouvelles sorties est remise à 2002, le contenu des nouvelles données n'étant pas stabilisé en 2001. Les travaux relatifs à la régionalisation des statistiques, avec la mise en place du réseau des statisticiens retraite dans les CRAM a permis de développer les données et les études régionales en 2000 à la fin de la première COG 1998-2000. Ces travaux seront poursuivis en 2002 avec la généralisation des abrégés régionaux ainsi que par la création de bases statistiques régionales.

5. Aspects particuliers du programme 2002

• Aspects régionaux et locaux

Les travaux relatifs à la régionalisation des statistiques permettront d'établir les abrégés régionaux « retraite », de tenir des tableaux comparatifs entre régions tirés de ces abrégés, et de mettre à disposition des régions sous la base « lotus » les principales données nationales et régionales (dispositif en cours d'élaboration en 2001). La mise à disposition des fichiers SNSP sur les retraites stock et résidents par région sous la nouvelle structure permettra aux statisticiens des CRAM moyennant les outils adaptés, de tirer les informations détaillées à des niveaux géographiques fins.

La création d'un infocentre sur le SNSP permettra aux régions d'interroger sur différentes grandeurs (à définir) concernant les retraités du régime général.

Dans sa phase expérimentale, prévue en 2001, l'infocentre sera articulé sur une base SNSP simplifiée.

Les études sur la retraite par régions de Sécurité Sociale seront menées à partir de l'EIR 2001.

6. Liste des publications relatives aux programmes statistiques de 2000 et 2001

- Pyramide des âges - Résultats régionaux au 31/12/1999
- Retraités au 31/12/1999 par département de résidence
- La résidence des bénéficiaires de la majoration L814-1 au 31/12/1999
- La résidence des allocataires veuvage au 31/12/1999
- Attributions effectuées au cours de l'année 1999 et les décès enregistrés pour les départements d'Outre-Mer
 - Attributions effectuées au cours de l'année 2000 et les décès enregistrés au cours de la même année - Métropole et DOM
 - retraités au 31 décembre 2000 – Pyramide des âges – France entière
 - retraités au 31 décembre 2000 – Pyramide des âges – Résultats régionaux
 - retraités au 31 décembre 2000 – Pyramide des âges – Dom selon la nature de la prestation de base
 - Bilan des dépenses 2000 – Métropole et DOM

Ministère de l'emploi et de la solidarité

- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Partie 1 : Introduction

2. Une consolidation de la connaissance de l'offre institutionnelle et des services proposés

Le domaine de l'action sociale sera également largement exploré, en particulier à travers une enquête menée en coopération avec l'UNCCAS sur l'aide sociale communale et un travail d'inventaire et de méthode sur l'ensemble des sources disponibles. La première vague aura lieu fin 2001 début 2002; une réédition annuelle est envisagée.

3. Le développement d'un ensemble d'opérations concourant à l'évaluation des politiques publiques, en particulier sur :

- La mise en place de la **couverture maladie universelle** (CMU), dont l'évaluation repose sur une coopération avec le CNAMTS, la MSA, la CANAM et le CREDES.
Les premiers résultats de l'enquête santé protection sociale aménagée sur un échantillon doublé et de l'enquête auprès des bénéficiaires de la CMU toutes deux réalisées en 2000, seront disponibles d'ici fin 2001. Une réédition de cette dernière est envisagée en 2002.

- Trois enquêtes à réaliser en 2002, auprès des bénéficiaires de la **nouvelle allocation personnalisée à l'autonomie** (qui remplace la prestation spécifique dépendance), de la future **prestation pour les jeunes en difficulté, du congé de paternité** en vue de disposer rapidement de premiers éléments d'évaluation sur leur mise en place.

Partie 2 : Opérations nouvelles

Partie 2.2 – Autres opérations nouvelles ou renouvelées

SOUS DIRECTION DE L'OBSERVATION DE LA SANTE ET DE L'ASSURANCE MALADIE

BUREAU « ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ »

7. Système d'enquêtes sur l'activité de l'hôpital

La **Statistique annuelle des établissements** (SAE) renouvelée a été mise en œuvre en 2001 sur l'exercice 2000. Après une année de démarrage difficile, les établissements auront pu adapter leur système d'information à la nouvelle enquête. Il s'agira de tirer profit des améliorations qui auront été apportées par rapport à l'exercice 2000 (meilleure ergonomie de l'application, allègement et révision des contrôles, nouvelle rédaction des consignes et des documents d'enquête) pour fournir des résultats dans les délais initialement prévus.

L'organisation de la collecte, réalisée avec l'aide d'un prestataire extérieur, devra fournir aux acteurs davantage d'informations utiles au remplissage du questionnaire et faciliter la gestion des questions et difficultés rencontrées.

Le premier semestre 2002 sera consacré au recueil des données et à une première analyse des résultats. Les données issues de SAE alimenteront, à terme, le progiciel PARHTAGE. Un des objectifs en matière de diffusion est la publication de premiers résultats sur l'activité annuelle des établissements à la fin du moins de juin suivant l'année d'enquête. Une méthodologie d'évaluation de résultats provisoires, s'appuyant sur les résultats de l'enquête de conjoncture trimestrielle pour les grands établissements et sur une méthode d'estimation pour les autres, sera mise en œuvre.

D'autre part, des **volets spécifiques pluriannuels** sont envisagés, à partir de 2002, dans l'enquête SAE : activité de soins de suite et activités spécifiques des CHU.

L'**enquête de conjoncture trimestrielle** réalisée sur échantillon a été modifiée sur l'année 2000. D'une part, le questionnaire a été harmonisé avec celui de SAE, et d'autre part son champ d'application a été étendu au secteur privé sous OQN. Le mode de collecte proposé via Internet, lui aussi nouveau, a reçu un bon accueil de la part des établissements.

L'exploitation et la mise à disposition des résultats de l'enquête, retardée en raison des difficultés de démarrage et d'adaptation aux nouveaux concepts, sera stabilisée et améliorée en termes de qualité et de délais. L'analyse des résultats sera publiée dans le trimestre qui suit l'enquête. Une attention particulière doit être portée sur le recueil d'informations et l'analyse du champ privé sous OQN, pour lesquels il s'agira de la troisième année d'enquête, ainsi que sur les établissements privés sous dotation globale.

La réalisation d'une **base historique des données des établissements** issue de la SAE sera mise en place. Pour répondre aux différents besoins d'analyse, des séries historiques seront constituées sur les principaux indicateurs de résultats de l'enquête et leurs raccords avec les données des précédentes SAE seront effectués. Cette base de données permettra de répondre plus rapidement à des besoins de publication et d'analyse des évolutions, tout en facilitant la réponse aux demandes. Elle servira notamment à alimenter la base de données ÉCO-SANTÉ du CREDES.

8. Enquête - test sur les accidents iatrogènes graves dans les établissements de santé

Les accidents iatrogènes graves, c'est à dire ceux qui ont donné lieu à une hospitalisation complète d'au moins 24 h ou une prolongation de celle-ci, ou encore qui ont entraîné des séquelles ou le décès du patient, ne sont pas repérés dans le PMSI, à la fois du fait des règles de codage et des craintes du corps médical vis à vis des utilisations dérivées d'une telle information (les bases de données anonymisées étant communicables à des tiers). Pour disposer d'une information plus fiable sur la fréquence, l'imputabilité et l'évitabilité de ces accidents, orienter les interventions et les politiques susceptibles de les réduire, il est nécessaire de garantir l'anonymat des établissements et donc de réaliser une enquête bénéficiant des dispositions de la loi sur le secret statistique Ceci impose,

notamment, de réunir un comité de pilotage national et de procéder à un test préalable. La région Aquitaine a organisé ce test, en lien avec la DREES. Le protocole d'enquête a été mis au point et les concertations avec le milieu professionnel menées.

BUREAU « PROFESSIONS DE SANTÉ »

A - LA DÉMOGRAPHIE

5 - Le bilan annuel de la démographie des professions de santé

Il est désormais publié sur de nouvelles bases statistiques, en s'appuyant sur la mise en cohérence de plusieurs sources. Ces estimations servent chaque année de base aux discussions sur la fixation des quotas pour les médecins, les biologistes, les pharmaciens, les sages-femmes, les masseurs kinésithérapeutes, les infirmiers, les psychomotriciens et les orthophonistes.

L'harmonisation des données de démographie médicale a fait l'objet d'une discussion dans le cadre du CNIS et sera achevée en 2001. L'estimation nationale du nombre de médecins ainsi que sa répartition entre libéraux et salariés a été validée par les principaux protagonistes (CNAMTS, Conseil de l'Ordre, etc.). Ces discussions seront poursuivies dans le même cadre (groupe CNIS) par l'examen concerté des effectifs médicaux par spécialité et par région.

La publication annuelle sur les effectifs médicaux examinera les différents aspects de la *médecine générale* : qualification, discipline d'exercice, portrait démographique et géographique des omnipraticiens (*janvier 2002*).

Les travaux d'harmonisation se poursuivront sur les infirmiers afin de préparer la construction d'un modèle national de prévision des effectifs (en 2002).

6 - La mise à disposition des bases statistiques

Les bases créées par le bureau en collaboration avec le DMSI à partir du répertoire ADELI sont diffusées au moyen d'un CDROM aux DRASS et au public concerné, afin d'homogénéiser les diffusions relatives à la démographie des professions de santé. Ces disques contiennent les bases SAS et leur documentation, notamment la description de la méthode de redressement de la base ADELI relative aux médecins. Ce travail d'homogénéisation, de documentation et de diffusion sera poursuivi par le traitement des données des années 1984 à 1998 concernant les médecins : apurement, corrections et redressement seront en effet nécessaires pour rétropoler convenablement la démographie médicale sur des bases identiques à celles qui ont été retenues pour les années 1999 et 2000)

7 - Les projections démographiques

Elles seront poursuivies, approfondies ou créées pour les infirmiers, les sages femmes et les masseurs kinésithérapeutes.

La méthodologie des projections des effectifs médicaux par région à l'aide du modèle de micro simulation fera l'objet d'une publication en 2002.

8 - Les projections démographiques

Elles seront poursuivies, approfondies ou créées pour les infirmiers, les sages femmes et les masseurs kinésithérapeutes.

La méthodologie des projections des effectifs médicaux par région à l'aide du modèle de micro simulation fera l'objet d'une publication en 2002.

9 - L'étude de la répartition géographique de l'implantation des professionnels de santé

On entamera la réflexion sur des indicateurs synthétiques d'offre de soins au niveau de la zone d'emploi, pour la publication du tome 3 de l'Atlas de la santé.

B - COMPORTEMENT, REVENUS ET ACTIVITÉ DES PROFESSIONS DE SANTÉ

6 - Enquête sur l'organisation du travail dans les établissements (participation)

Une réflexion sera menée, conjointement avec le bureau des établissements de santé et avec l'aide d'une équipe de chercheurs, sur la préparation d'une enquête décrivant **l'organisation du travail à l'hôpital**. Elle pourrait s'appuyer sur les systèmes d'observation préexistants dans d'autres secteurs d'activité. Dans le cadre de la préparation de cette enquête, une étude rétrospective sera menée sur les différentes enquêtes conditions de travail dans le secteur hospitalier. Par ailleurs la DREES participera avec la DHOS, à la préparation par la DARES de l'extension au champ hospitalier de la future enquête **surveillance médicale des risques professionnels (SUMER)**, qui sera collectée en 2001/2002.

BUREAU « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

9 - Enquête décennale sur la santé et les soins médicaux

La prochaine édition de l'enquête décennale se déroulera d'octobre 2002 à septembre 2003. L'année 2002 verra se poursuivre sa préparation par la fin des tests et la mise en place de la collecte de données.

L'enquête 2002-2003 comportera plusieurs innovations importantes :

- un examen de santé sera réalisé sur un sous-échantillon d'individus permettant de compléter par des données cliniques, les données déclaratives et les données issues de l'interprétation des feuilles de soins. L'année 2001 sera en particulier consacrée à préciser le contenu et les conditions de réalisation de cet examen.
- le mode de collecte sera amélioré par l'interrogation des diverses personnes du ménage personnellement et non plus par l'intermédiaire d'un répondant unique.
- un certain nombre de pathologies seront mieux repérées par l'utilisation de questionnaires ad hoc.
- l'étude des comportements de type préventif sera approfondie dans le questionnement.
- l'appariement avec les fichiers de l'assurance maladie sera expérimenté.

10 - Enquête en milieu scolaire

L'année 2002 verra se poursuivre l'exploitation des données de l'enquête conduite durant l'année scolaire 1999-2000 à partir des *bilans de santé de la sixième année*, sur un échantillon d'élèves permettant des estimations au niveau départemental pour les principaux items. Cette enquête, de par son caractère d'étude pilote, a permis de déterminer les conditions à remplir pour que les données issues de l'activité de la médecine scolaire puissent être mieux utilisées à l'avenir pour la connaissance de l'état de santé des enfants. Des résultats nouveaux peuvent en particulier être attendus quant à la géographie de l'obésité des jeunes enfants, étudiée en fonction de la catégorie de commune et de l'appartenance ou non de l'école à une ZEP, quant aux problèmes de vue, quant à la prévalence de l'asthme, ainsi que sur l'évolution de la couverture vaccinale.

Parallèlement l'enquête lancée auprès d'un *échantillon national d'élèves de troisième* sera exploitée. Cette enquête permettra en particulier de suivre sur une classe d'âge supplémentaire la prévalence de l'obésité et a donné lieu à un questionnement approfondi sur l'asthme.

Le lancement en novembre de l'année scolaire 2001-2002 d'une enquête auprès d'un échantillon d'élèves de classe de CM2 parachève la mise en place du cycle triennal d'enquêtes.

11 - Enquête de santé mentale en population générale

Il s'agit d'une enquête réalisée en partenariat avec une équipe située à l'établissement public de santé mentale de Lille, l'Association Septentrionale d'Épidémiologie Psychiatrique, et avec le centre collaborateur OMS.

Les deux principaux objectifs poursuivis sont :

- la description des représentations liées aux maladies mentales, aux malades mentaux et aux différents modes d'aides et de soins dans la population générale ;
- l'évaluation de la prévalence des principaux troubles mentaux dans la population générale.

L'année 2002 verra la réalisation de la deuxième vague de collecte réalisée sur des échantillons de population de secteurs répartis sur le territoire de façon à permettre des extrapolations nationales. Les enseignements tirés de la première vague seront utilisés pour améliorer l'échantillonnage (introduction d'un quota sur les diplômés).

14 - Enquête sur les services départementaux de protection maternelle et infantile

Cette opération permet de déterminer l'activité, de décrire les personnels et de connaître la capacité d'accueil des établissements relevant de la PMI. *Les premiers résultats de l'année n sont disponibles au dernier trimestre n+1.*

15 - Certificats de santé

L'exploitation des remontées départementales issues des certificats du 8^{ème} jour, du 9^{ème} mois et du 24^{ème} mois et des bilans de santé effectués à trois ans par la PMI sera poursuivie. Ces remontées se font sur données agrégées. Elles constituent un élément de base du système d'information sur la périnatalité et la santé du petit enfant. *Les premiers résultats de l'année n sont disponibles au dernier trimestre n+1.*

SOUS-DIRECTION DE L'OBSERVATION DE LA SOLIDARITE

BUREAU « ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DES PROFESSIONS »

5 - Dispositif relatif à l'aide sociale des départements « Remontées départementales »

Dispositif relatif à l'aide sociale des départements « Remontées départementales »

Ce dispositif comprend la transmission annuelle par le département à l'État, de statistiques en matière d'aide sociale et de santé et la remontée annuelle d'informations collectées auprès des DDASS sur l'aide sociale relevant de la compétence de l'État : bénéficiaires, personnel et dépenses.

La collecte des questionnaires "Bénéficiaires" et "Personnel" se déroulera de novembre 2001 à mars 2002, celle du questionnaire "Dépenses" de mai à septembre 2002.

A l'occasion de la publication des résultats provisoires, on reverra la méthodologie qui estime les dépenses des départements n'ayant pas encore répondu. Une des pistes serait de déterminer des classes de départements ayant, par type de dépenses, des comportements similaires en matière d'effort financier depuis 1996.

6- Enquête sur l'action sociale des communes

Réalisée en collaboration avec l'UNCCAS, cette enquête décrivant l'action sociale des communes, est en seconde phase de tests auprès d'un échantillon de communes. L'enquête débutera en décembre 2001 pour une livraison de la base de données pour fin avril 2002.

BUREAU « LUTTE CONTRE L'EXCLUSION »

5 - Enquête auprès des allocataires de minima sociaux

La constitution d'un premier échantillon inter-dispositifs d'allocataires de minima sociaux aura lieu *au premier semestre 2002*, après la publication d'un décret en Conseil d'État, nécessaire pour réaliser la première étape de l'opération, c'est-à-dire le tirage par l'INSEE d'un échantillon de NIR dans le RNIPP.

Sans attendre cette mise en place, une enquête est préparée. Elle porte sur les caractéristiques des allocataires de minima sociaux et les freins à la sortie des minima sociaux en prenant en compte des critères comme l'état de santé, le type de quartier habité, l'employabilité.

6 - Bénéficiaires des prestations pour les jeunes en difficulté.

La remontée des données administratives sur les demandeurs d'aide au Fonds d'aide aux jeunes est effective depuis le 1^{er} octobre 1999. Une enquête qualitative sur les acteurs locaux et les politiques locales de gestion des FAJ et de la future bourse d'accès à l'emploi sera lancée fin 2001: il s'agira d'études monographiques dans cinq départements afin de mieux appréhender les pratiques locales concernant l'utilisation des crédits FAJ, leur mise en œuvre dans le cadre du programme TRACE, les critères de mobilisation des aides et les modes d'informations et le début de la mise en œuvre de la future bourse d'accès à l'emploi.

Elle sera suivie, courant 2002, d'une *enquête quantitative par sondage auprès des jeunes qui fréquentent les missions locales, coorganisée avec la DARES.*

7 - Volet insertion du RMI

Une enquête a été réalisée en 2001 auprès des allocataires du RMI (signataires ou non signataires d'un contrat) afin de mieux situer leurs attentes et de connaître leur opinion sur le contrat d'insertion. Cette enquête a pour principal objectif de décrire l'appréciation que portent les signataires de contrat d'insertion sur son utilité.

Cette opération s'appuie sur l'étude sur les régimes locaux d'insertion qu'a réalisée une équipe du MATISSE. Un échantillon d'allocataires a été extrait de la base de données individuelles sur les bénéficiaires du RMI en février 2000 dans cinq départements.

8 - Minima sociaux

- **Base de Données sur les Minima Sociaux (BDMS)**

Une base SAS, accompagnée d'un document de présentation, sera mise à disposition des chargés d'études de la DREES, des statisticiens régionaux et des cadres du ministère.

BUREAU « POLITIQUE DE LA VIEILLESSE, DU HANDICAP ET DE LA DÉPENDANCE »

De la Prestation Spécifique Dépendance à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

La prestation spécifique dépendance (PSD) étant remplacée par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à partir du 1^{er} janvier 2002, un nouveau système de suivi et d'évaluation sera mis en place, en lien avec la DGAS et les organismes concernés.

Pendant les six premiers mois de la mise en œuvre de l'APA, un questionnaire mensuel simplifié de données agrégées (nombre de demandes et de bénéficiaires au cours du mois) sera renseigné par les conseils généraux pour permettre de disposer très rapidement de premiers éléments sur l'APA.

Un questionnaire trimestriel de données agrégées sur l'APA sera destiné à évaluer la montée en charge de la nouvelle allocation : nombre de demandes déposées, de dossiers examinés, de décisions prises ; montée en charge du nombre de bénéficiaires ; principales caractéristiques des bénéficiaires ; estimation des moyens nécessaires (montants versés aux bénéficiaires et personnels affectés pour la mise en œuvre du nouveau dispositif).

Ce questionnaire, renseigné par les conseils généraux, remplacera, à partir du 1^{er} trimestre 2002, le questionnaire trimestriel sur la PSD. Il sera adapté aux modalités de l'APA en gardant quelques éléments sur les bénéficiaires de la PSD pour tenir compte de la période de recouvrement de deux années entre les deux prestations.

De plus, quelques données agrégées sur les bénéficiaires de l'aide ménagère relevant des départements seront également demandées dans ce questionnaire trimestriel. Par ailleurs, la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Mutualité sociale agricole réaliseront un suivi trimestriel auprès des caisses de retraite.

Une enquête auprès d'un échantillon de bénéficiaires de l'APA à domicile permettra d'approfondir la connaissance de la mise en œuvre de l'APA en évaluant la prise en charge des bénéficiaires de la nouvelle prestation et leur niveau de satisfaction. Cette enquête débutera mi 2002 afin de disposer d'éléments d'évaluation pour le bilan au parlement prévu pour le 30 juin 2003. L'identification des bénéficiaires se fera auprès des Conseils généraux, et leur interrogation par enquêteur.

4 - Handicap

- Enquête annuelle auprès des Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale

Cette enquête menée en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale permet de déterminer l'activité des commissions : demandes et attributions de prestations, orientations des enfants handicapés vers les établissements et services médico-éducatifs. Les résultats portant sur l'année scolaire 1999/2000 seront publiés au début 2002 et ceux relatifs à l'année scolaire 2000/2001 à l'été 2002. Des exploitations complémentaires des données recueillies auprès des CDES informatisées porteront notamment sur les durées d'attribution des allocations, ou les taux d'incapacité. Les données médicales fournies pour l'instant par quelques départements seront expertisées.

La DREES participera par ailleurs à la refonte de l'application locale lancée en 2000 (comité de pilotage et groupes de travail de préparation des nouveaux modules de l'application). Cette refonte devrait permettre en particulier, à l'horizon 2002, pour une exploitation en 2003, d'élargir l'information sur l'orientation des enfants, de mesurer les listes d'attente et les écarts entre placement souhaité et placement réalisé.

- **Statistiques sur la scolarisation des enfants handicapés**

La collaboration engagée en septembre 2000 avec la Direction de la Programmation et du Développement (DPD) du ministère de l'Éducation Nationale sur le décompte des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire et spécialisé sera poursuivie. La refonte de l'application CDES permettra également d'avancer dans le sens d'un rapprochement des outils statistiques des deux ministères afin d'effectuer une synthèse des données relatives à la scolarisation des enfants handicapés début 2002.

- **Remontées des Commissions techniques d'Orientation et de Reclassement professionnel.**
La DREES assure un suivi trimestriel des demandes d'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés et des décisions des COTOREP. Un document récapitulatif pour l'année 2001 sera diffusé à la fin 2002. Les tableaux de bord relatifs à l'ensemble de l'activité des COTOREP seront collectés sous forme informatique, expertisés et exploités, en liaison avec la mission d'appui au fonctionnement des COTOREP, la DGAS et la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle. La DREES participe également à la refonte du système d'information des COTOREP engagée à l'automne 2000.

BUREAU « DÉMOGRAPHIE ET FAMILLE »

Congé de paternité et de maternité.

Le congé paternité, jusqu'à présent de trois jours, sera porté à partir de janvier 2002 à deux semaines. Financé par la branche famille et attribué sous forme d'indemnités journalières, ce congé sera indemnisé à hauteur de 80% du salaire brut dans la limite du plafond de la sécurité sociale.

Au-delà de la mesure de la montée en charge à travers des indicateurs statistiques, une enquête quantitative après des ménages sera réalisée fin 2002, sur un échantillon de naissances afin d'étudier qui prend ce congé paternité, à quel moment, quelles sont les caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires (et non bénéficiaires), les motifs du non recours, les occupations pendant le congé.

L'enquête envisagée devra être l'occasion de s'intéresser également au congé maternité et aux comportements des mères pendant sa durée.

Mise en place du comité de pilotage au quatrième trimestre 2001. Enquête second semestre 2002.

Mutualité sociale agricole

3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique.

[Des résultats départementaux sont fournis pour plusieurs investigations - Se reporter à la liste détaillée dans le programme présenté à la formation Santé, protection sociale].

4. Liste des publications

À noter :

Économie de la santé

Les disparités départementales des prestations de médecine ambulatoire (novembre 1993, 34 pages, gratuit).

Le régime agricole a remboursé un peu moins de 4 000 F par malade en 1992 au titre de la médecine ambulatoire. L'offre de soins est un facteur explicatif essentiel du niveau de remboursement.

Annuaire statistiques

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES)

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.2. Aspects « régionaux et locaux »

La poursuite de l'ESPS sur l'année 2002 permettra de disposer, par cumul avec les données recueillies lors de l'enquête 2000, d'un nombre suffisant d'observations permettant de réaliser des exploitations régionales de l'enquête (en coopération avec les ORS).

SYSTÈME PRODUCTIF

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

- Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)
- . Sous-direction de l'informatique, des statistiques et des études économiques
 - Bureau des statistiques et études économiques

La Douane continuera les actions de diffusion des statistiques du commerce extérieur par ses directions régionales. Depuis fin 1998, une publication trimestrielle régionale est disponible dans chaque région et présente les principales évolutions. Par ailleurs, un accès aux données régionales sur Internet a été mis en place en 2001.

TRANSPORTS, TOURISME

TRANSPORTS

Ministère de l'équipement, des transports et du logement

- Direction des affaires économiques et internationales
- . Service économique et statistique (SES)
 - Sous-direction de l'observation statistique des transports

1. Introduction

Après une année 2001 marquée par le lancement d'opérations nouvelles, mais destinées à être permanentes, et la réalisation d'enquêtes exceptionnelles, exécutées à un rythme pluriannuel, quinquennal ou décennal, l'année 2002 sera plutôt une année d'approfondissement et de transition. Certaines des enquêtes exceptionnelles prévues pour 2001 ne se termineront en effet qu'en 2002 et les opérations nouvelles doivent être stabilisées avant de se développer.

Quelques opérations complémentaires sont néanmoins prévues, notamment pour améliorer la connaissance des parcs de véhicules.

La redéfinition en 2002, par la Direction du Tourisme, de son outil de "suivi de la demande touristique" (SDT) est également une opération importante pour le suivi des déplacements à longue distance.

Poursuite de la réalisation du programme d'enquêtes pluriannuelles prévues en 2001

Plusieurs enquêtes pluriannuelles exceptionnelles avaient été programmées par le SES pour 2001 : l'enquête sur l'innovation dans les transports ; l'enquête dite " chargeurs ", auprès des chargeurs et opérateurs de la chaîne de transport sur les déterminants logistiques et les caractéristiques physiques et organisationnelles des envois nationaux et internationaux de marchandises, visant à compléter les statistiques modales par une description des chaînes de transport ; l'enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (VUL), réalisée environ tous les cinq ans en complément de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises.

Cette dernière enquête, VUL, a été lancée comme prévu, en mars 2001 ; la collecte est achevée. Pour une meilleure lisibilité du questionnaire, la population des véhicules automoteurs spécialisés (VASP) n'a pas été intégrée au champ de l'enquête : elle fera l'objet en 2002 d'une enquête VASP spécifique, portant sur les véhicules de ce type, aussi bien légers que lourds.

L'enquête " chargeurs " est par contre encore en phase de préparation : c'est en effet une enquête longue et chère, au financement de laquelle un certain nombre d'organismes doivent participer.

L'enquête sur l'innovation dans les transports est également en phase exploratoire, pour une réalisation fin 2002 avec un questionnaire couvrant en particulier l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications (NTIC).

S'agissant des autres enquêtes exceptionnelles du programme 2001, la situation est également contrastée.

Pour ce qui est du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), l'enquête sur le stationnement public est en cours d'exploitation et la collecte de l'enquête sur les pratiques et opinions des citoyens, des élus et des techniciens des collectivités locales et du ministère de l'équipement, en matière de déplacements urbains de province, est pratiquement terminée.

Par contre, l'enquête sur la mobilité, le risque, les attitudes et les comportements de conduite routière présentée par la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières (DSCR) n'est pas encore lancée.

Les opérations nouvelles, permanentes, inscrites en 2001

Deux opérations nouvelles, permanentes, prévues au programme à moyen terme 1999-2002 et pour lesquelles 2001 aurait dû marquer une étape importante, n'ont pas à ce jour avancé autant qu'espéré.

La première concerne l'enquête sur les prix des services de transport de marchandises, pour laquelle le SES espérait pouvoir mettre en place fin 2000-début 2001 une première réalisation, pour le transport fluvial. La phase de définition des prestations-types et le recrutement des entreprises à enquêter, préalable à la réalisation de la collecte trimestrielle régulière des prix des prestations-types, a été plus difficile que prévu mais, grâce à l'affectation en milieu d'année 2001 de moyens spécifiques pour cette opération, les obstacles rencontrés sont en passe d'être surmontés.

La seconde est l'amélioration du suivi des déplacements des personnes à longue distance, grâce à l'utilisation du panel " suivi de la demande touristique " (SDT) de la Direction du Tourisme, complété en ce qui concerne les voyages sans nuitée passée hors du domicile. L'intégration du suivi de ces déplacements sans nuitée au panel SDT n'a en effet pas été possible jusqu'à présent, ce qui, en particulier, n'a pas permis d'utiliser le SDT pour l'opération expérimentale " Mobilité 2000 " de collecte, harmonisée au niveau européen, portant sur l'ensemble des déplacements à longue distance, organisée et financée par la Commission européenne.

Cependant, une opération pilote a été réalisée pour tester la possibilité d'intégrer au SDT le suivi des déplacements sans nuitée, et la redéfinition du SDT, qui doit en tout état de cause être effective pour mars 2002 (nouvel appel d'offre) devrait intégrer ce suivi (cf. Projet de programme 2002 " Tourisme ").

A noter également que le projet d'enquête de la direction générale de l'aviation civile sur l'utilisation du transport aérien en France non annoncé lors de la présentation du programme 2001), n'est pas encore lancé.

Les autres opérations nouvelles de 2002

Un effort particulier sera fait en 2001-2002 en ce qui concerne la connaissance du parc automobile. La disparition de la vignette automobile prive en effet les statisticiens d'une source d'information sur le parc de voitures particulières en service, que le fichier central des automobiles ne cerne pas réellement, du fait de la non déclaration des véhicules détruits ou hors service. La réalisation, fin 2001 - début 2002, d'une enquête sur l'utilisation des voitures particulières avait été envisagée mais le coût et les difficultés techniques du traitement complet des non réponses ont conduit à décider d'explorer,

en priorité, les possibilités que peuvent offrir soit les résultats des contrôles techniques soit, plutôt, les perspectives que pourraient ouvrir les obligations qui découleront de la transcription en droit français de la quatrième directive européenne sur l'assurance automobile (directive 2000/26/CE du 16 mai 2000). En 2002, devrait, par ailleurs, être rééditée l'opération déjà menée en 1990 et en 1995-1996 sur le réseau national (routes nationales et autoroutes), qui consiste, certaines années, à compléter les comptages permanents automatiques de la circulation par un relevé manuel spécifique de la nationalité des véhicules et, pour les véhicules français, du département d'immatriculation.

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées, enquêtes de périodicité supérieure à l'année

- Enquête sur l'utilisation en 2001 des véhicules automoteurs spécialisés (VASP) (Ministère de l'Équipement, des transports et du logement - SES)

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2002

- Enquête annuelle d'entreprise

Outre un ensemble de questions communes à toutes les enquêtes annuelles d'entreprise (tronc commun) et des parties spécifiques aux transports, les questionnaires de l'enquête annuelle d'entreprise comportent des cadres sectoriels particuliers, dans certains secteurs : transports routiers de marchandises et organisateurs de transport de fret, transports routiers de voyageurs, transports maritimes, manutention portuaire, téléphériques et remontées mécaniques.

Pour les autres secteurs, l'étude de la mise en place de ces cadres sectoriels se poursuivra en 2001-2002, en liaison avec les administrations de tutelle et les professionnels du secteur, pour utilisation en 2002 (volet " transports fluviaux ") ou 2003.

- Banque de données sur les transports (SITRA)

- volet " marchandises " (SITRA-M)

Au delà des données de l'enquête spécifique réalisée en 1999 sur les flux de marchandises franchissant les barrières montagneuses par voie terrestre, la banque de données SITRA-M, volet " Marchandises " du système d'information sur les transports, pourrait commencer à s'enrichir en 2002 de données détaillées sur les transports routiers de marchandises réalisés sur le territoire français par des véhicules immatriculés dans les autres pays de l'Union Européenne. La possibilité de verser dans la banque des données relativement détaillées concernant les transports maritimes sera également explorée. Antérieurement uniquement interrogeable par l'équipe spécialisée qui réalise et gère la banque, au SES, SITRA-M est désormais accessible aux utilisateurs du ministère (administrations centrales et directions régionales de l'équipement), via l'intranet du ministère, grâce à un outil d'interrogation à distance utilisant des techniques internet (" SITRANET "). Une extension à des utilisateurs extérieurs au ministère sera mise à l'étude fin 2001 - début 2002.

- volet " séries longues " (SITRA-SEL)

La constitution du volet " séries longues " de la banque, entamée en 2001, se poursuivra en 2002. Ce volet consistera en un ensemble de résultats agrégés (séries chronologiques), reprenant les principales séries de cadrage disponibles : séries du mémento de statistique des transports, séries des rapports de la Commission des comptes des transports de la nation et, si possible, séries de cadrage sur les autres pays de l'Union européenne. Outre les séries annuelles, le volet doit inclure également les séries conjoncturelles relatives aux transports. A terme, ces séries seront consultables sur Internet.

- volet " voyageurs " (SITRA-V)

Les premiers travaux relatifs au volet " voyageurs " auront démarré en 2001 avec, au moins, d'une part, les données de l'enquête sur les transports en commun de voyageurs et, d'autre part, des données sur les migrations alternantes issues du recensement de population de 1999.

- volet " entreprises "

Les investigations relatives au volet "entreprise " seront menées en 2002, en fonction des moyens disponibles, au vu de l'expérience acquise avec la banque de données structurelles sur les entreprises que va gérer l'Insee.

- Suivi permanent des déplacements à longue distance

Pour suivre à un rythme infra-annuel la mobilité des voyageurs à longue distance, pendant les périodes séparant deux enquêtes " transport " lourdes, telle celle menée sous l'égide de l'INSEE en 1993-1994, le SES a mené à bien des travaux approfondis à partir des résultats du panel " Suivi de la demande touristique " (SDT) de la direction du tourisme. Des résultats, sur 1997, 1998 et 1999 sont ainsi disponibles sur les déplacements à longue distance de plus d'une journée des Français. Il reste à compléter ces données avec ce qui concerne les déplacements d'une journée. Pour ce faire, un test a été réalisé, pour une mise en place effective en 2002 à l'occasion de la redéfinition, par la direction du tourisme, des travaux relatifs au suivi des déplacements touristiques (cf. Projet " Tourisme ").

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects " régionaux et locaux "

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.

En 2002 devrait se poursuivre l'utilisation en région des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise transport de 4^{ème} génération, qui intègre, depuis l'enquête relative à l'année 1998, des questions sur tous les établissements des entreprises de six salariés et plus interrogées.

En outre, les travaux entrepris par le SES pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales), qui auront abouti en 2001 pour ce qui est de l'emploi dans les entreprises et les établissements du secteur des transports, s'élargiront en 2002 aux emplois de conducteur en transport pour compte propre.

L'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la banque de données SITRA-M, via l'Intranet du ministère (" SITRANET "), effective depuis fin 1999, a permis, comme espéré, une utilisation régionale plus intense et plus pointue des informations de la banque relatives aux transports de marchandises. Déjà très sensible en 2000-2001, ce mouvement devrait encore s'amplifier en 2002 avec la mise à disposition, dans le nouveau volet " voyageurs " de la banque (SITRA-V), des données sur les migrations alternantes issues du recensement de population de 1999 (cf. partie 2.2).

L'utilisation des possibilités offertes par les nouvelles techniques de l'information et de la communication a permis également la modernisation des méthodes de diffusion des données mensuelles détaillées relatives aux immatriculations des véhicules routiers par département, issues du fichier central des automobiles dont le SES est maître d'ouvrage : ceci permettra d'étendre la diffusion systématique aux directions régionales de l'équipement, qui n'en bénéficiaient pas auparavant dans ce degré de détail et avec cette périodicité.

5.2. Aspects "environnement"

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport. Ce chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de " veille technologique " assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement, mise en place en 1998, continueront à être recherchées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs aux émissions de gaz à effet de serre et à l'évaluation des dépenses de protection de l'air et de lutte contre le bruit.

A signaler, pour 2002, l'approfondissement probable des travaux lancés par la Commission européenne dans le cadre du programme " TERM " (" Transport and Environment Reporting

Mechanism ") visant au rassemblement de données statistiques sur les transports destinées à alimenter les exercices d'évaluation nécessaires pour éclairer les mesures à prendre pour réduire les émissions, par les transports, de gaz à effet de serre et de polluants.

TOURISME

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
 . Département des activités tertiaires

1. Exposé de synthèse

Sur le champ du tourisme couvert par l'Insee, les recommandations du Conseil pour le moyen terme 1999-2003 portaient sur deux points qui touchent à la couverture statistique de la fréquentation touristique des hébergements collectifs, et à la mesure d'impact du tourisme sur l'économie et l'emploi des régions.

Depuis 1999, le champ couvert par les enquêtes de fréquentation hôtelière et de camping comprend tous les hôtels homologués, indépendamment de leur nombre d'étoiles de classement. [Une enquête test sur la région P.A.C.A. a permis de vérifier que la fréquentation touristique des hôtels de préfecture \(NAF 55.1D\) était négligeable sauf celle qui concerne les hôtels de chaîne non homologués dont l'interrogation est envisagée pour 2002.](#)

Les autres hébergements collectifs à vocation touristique (résidences de tourisme, villages de vacances, maisons familiales de vacances, gîtes...) n'ont pas été intégrés à l'enquête au motif qu'ils relevaient le plus souvent d'organisations fédératives auprès desquelles une information devait être d'abord recherchée pour éviter toute enquête inutile. Une couverture partielle est cependant assurée dans certaines régions, le plus souvent par des acteurs autres que l'Insee [ou bien en partenariat avec l'Insee.](#)

La mesure de l'impact économique du tourisme a bien progressé avec la mise à disposition des directions régionales de l'Insee d'une méthode d'estimation de l'emploi salarié lié au tourisme. Treize des 22 régions métropolitaines ont déjà mis en oeuvre cette méthode et publié des estimations (voir le § des publications plus bas).

Les développements restant à entreprendre concernent la mesure de l'emploi non salarié, de l'impact du tourisme en termes de valeur ajoutée. L'Ile-de-France et les DOM constituent enfin des cas à étudier spécifiquement en raison d'une saisonnalité moins évidente de la fréquentation touristique. Les possibilités d'évaluation de l'emploi non salarié et des emplois liés au tourisme en Ile-de-France sont en cours d'étude. L'impact en termes de valeur ajoutée viendrait assez logiquement après la couverture de tous les types d'emploi et donc de tous les employeurs. Le cas des DOM n'a pas encore fait l'objet d'étude.

Outre les études méthodologiques sur l'impact économique du tourisme, le programme de travail de l'Insee pour 2001 dans le domaine du tourisme vise à exploiter toutes les possibilités offertes par la rénovation des enquêtes de fréquentation qui a été mise en oeuvre au début de l'année 1999 [et qui ne concerne que les hôtels pour l'instant](#), et prépare déjà une nouvelle version de cette rénovation pour tenir compte de l'évolution des techniques informatiques et de communication.

L'hôtellerie de plein air sera traitée [en](#) priorité dans le cadre de la nouvelle rénovation.

L'intégration des départements d'outre-mer sera opérée également à cette occasion à moins que les nouveaux moyens de communication rapide entre métropole et DOM rendent possibles un branchement rapide à l'application existante. L'île de la Réunion travaille déjà cependant selon les méthodes métropolitaines en matière d'observation de la fréquentation hôtelière.

Les derniers progrès enregistrés au niveau des résultats des enquêtes hôtelières [concernent les résultats rapides](#), le 15 du mois suivant le mois d'observation pour les tableaux de bord régionaux, et la production de profils journaliers de fréquentation hôtelière. La rapidité de production des résultats a été particulièrement précieuse pour une évaluation précise et rapide de l'impact du naufrage du pétrolier ERIKA sur la fréquentation touristique.

La prise en compte de l'appartenance de nombreux hôtels à des chaînes est déjà prise en compte dans les résultats des enquêtes. La constatation du poids des groupes dans le parc d'hébergements a déjà conduit à une étude des possibilités d'allègement de la collecte mensuelle des enquêtes de fréquentation par utilisation des informations collectées au sein des groupes eux mêmes. Cette étude se poursuit en 2001, son débouché sur une première mise en oeuvre est espéré pour 2002 à titre expérimental au moins.

Travaux nouveaux pour 2002

La rénovation des enquêtes de fréquentation à peine achevée pour ce qui concerne la fréquentation hôtelière, une nouvelle version doit en être préparée pour tenir compte de l'évolution des techniques informatiques et de communication. L'investissement sera fait cette fois en partant de l'enquête de fréquentation des hôtels de plein air qui n'avait pu encore être intégrée. La concertation préalable déjà entreprise avec la profession a conforté le bien-fondé d'un objectif de convergence, au niveau du contenu et de la période d'interrogation, des enquêtes auprès des hôtels et des campings.

Les travaux de prise en compte de la dimension groupe des hôtels dans le fichier des hébergements a commencé en 2000. Elle se poursuivra cette année 2001 de sorte que l'on peut espérer une première utilisation au niveau de la collecte, sinon de tous les groupes recensés, du moins de premiers qui auront accepté et qui seront en mesure d'expérimenter une transmission au moins partielle des données de fréquentation relatives à leurs hôtels.

[Par ailleurs, est étudiée, à la demande des partenaires régionaux, la possibilité d'étendre dès 2002 l'enquête de fréquentation hôtelière aux hôtels de chaîne non homologués. Le projet de collecte centralisée auprès des groupes facilitera cette extension par voie de conséquence.](#)

L'Insee a entrepris de se doter d'une base de données spécifiques aux informations de nature locale pour mieux répondre aux besoins d'information de niveaux géographiques très limités. L'enrichissement de cette base au niveau communal, par les données de capacités hôtelières en provenance du fichier des hébergements devrait être complété de données de même nature concernant d'autres types d'hébergement collectif pour le tourisme. L'aboutissement de ce travail risque de n'être pas effectif avant 2002, compte tenu de la diversité des sources à mobiliser.

L'évaluation de l'emploi non salarié lié au tourisme est un chantier déjà ouvert dont l'achèvement peut être espéré pour 2002 au plus tard. Il est conduit nationalement au sein de l'Insee, ce qui n'empêche pas des travaux similaires dans un cadre régional, comme par exemple au CRIES de l'Ile-de-France. L'île de France est d'autant plus fondée à faire cela que son profil touristique est très particulier en comparaison avec les autres régions métropolitaines, et que le renouvellement continu des touristes dans la capitale rend inopérant le modèle déjà construit pour estimer, avec succès, l'emploi salarié des autres régions. L'hypothèse première de ce modèle repose en effet sur une saisonnalité marquée de la fréquentation touristique.

L'enquêtes vacances opérée par l'Insee en 1999 a déjà donné lieu à publication en 2000 sous la forme d'un Insee première. Une publication de la collection INSEE Résultats en fournira des résultats plus détaillés cette année 2001.

La réconciliation des résultats de cette enquête avec ceux produits par l'enquête SDT a donné lieu, conformément à un vœu du Conseil, à des travaux préalables dès l'année 2000. Cependant les questions méthodologiques propres à l'enquête SDT n'ont pas encore permis de produire les résultats de synthèse espérés.

Les perspectives de rénovation des nomenclatures d'activités et de produits aux niveaux français (NAF, CPF), européen (NACE, CPA) et mondial (CITI, CPC) conduisent à une concertation avec les professions dans le cadre de la commission nationale du CNIS pour les nomenclatures en question dès l'année 2001 : l'horizon 2007 de cette rénovation suppose en effet un arbitrage de fait dès 2005, et d'autre part une première vague de modifications corrections à la marge interviendra dès 2002 ou 2003.

Opérations répétitives

Gestion du fichier des hébergements

Ce fichier est mis à jour en continu à partir du répertoire SIRENE, dont il constitue un répertoire [associé](#), des arrêtés d'homologations délivrés par les préfetures, et des informations collectées au travers des enquêtes de fréquentation. Il sert de base de sondage à ces dernières et permet de dresser un état du parc hôtelier à tout moment, en particulier en début d'année.

Enquêtes de fréquentation

Il n'est pas exclu de trouver dès 2001 des solutions techniques qui permettraient d'intégrer les DOM au réseau d'enquêtes de fréquentation hôtelière.

Une étude est en cours pour mieux tenir compte de la structure particulière du parc hôtelier parisien dans le plan de sondage des enquêtes de fréquentation en Ile de France.

Enquête annuelle d'entreprises

En vertu de l'alternance sectorielle de l'enquête annuelle d'entreprises sur les services, les petites entreprises des secteurs HCR sont interrogées en 2001 sur l'année de constat 2000. Les résultats seront donc disponibles en début d'année 2002.

Les études régionales menées sur ces secteurs à partir des extensions réalisées sur l'année de constat 1998 devraient être disponibles cette même année 2001.

Allègement de la charge statistique

Les enquêtes de fréquentation sont réalisées plus que jamais en partenariat dans le cadre de conventions régionales qui augmentent l'utilité de ces enquêtes en étendant le nombre de leurs bénéficiaires.

Vis-à-vis des hôtels interrogés, l'Insee s'efforce de convaincre de cette utilité par des envois ponctuels de courtes circulaires explicatives. Un travail important est actuellement réalisé par les directions régionales de l'Insee pour améliorer la communication, en particulier téléphonique, et faciliter la réponse des hôteliers par télécopie.

Les recherches se poursuivent auprès des groupes hôteliers pour évaluer les possibilités de substitution des informations collectées par eux mêmes à tout ou partie des données recueillies par les enquêtes de fréquentation. Il est espéré que l'on puisse procéder au moins à de premières expérimentations en 2002.

Aspects régionaux

La dimension des enquêtes et des études menées par l'Insee en matière de tourisme est régionale par construction.

Aspects européens

l'Insee intervient à la demande d'Eurostat dans le cadre de programme de coopération avec les pays méditerranéens (MEDTOUR) et d'Europe centrale et orientale (PECO) .

Publications

Chaque direction régionale a sa propre série de publications:

- notes de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings, en général avec une périodicité trimestrielle,

- bilans de la saison touristique, inclus éventuellement dans le bilan économique de la région
- les TER de chaque région comporte un chapitre "Tourisme".

Publications sur l'emploi salarié:

- Languedoc-Roussillon	Repères synthèse n°4- février 2001
-	Repères synthèse n°16- juin 1999
-	Repères synthèse n°11/12- mai 1999
-	Repères n°24/25- septembre 1997
- Centre	Insee Centre Info n°57 - juillet 1997
- Bretagne	Octant n°73 - mars 1998
- Corse	Economie Corse n°83 - décembre 1997
- Basse-Normandie	Cent pour cent B-N n°48 - novembre 1998
- Poitou-Charentes	Les cahiers de décimal n°25 - juillet 1998
- Bourgogne	Bourgogne dimensions n°56 - septembre 1998
- Nord-pas-de-Calais	Profils n°11 & 12 - octobre & novembre 1998
- Lorraine	Economie lorraine n°188 - juillet-août 1999
- Aquitaine	Les quatre pages Insee Aquitaine n°78 - septembre 1999
- Champagne-Ardenne	INSEE FLASH Champagne-Ardenne n°9 - décembre 1999
- Midi-Pyrénées	Six pages n°39 - juillet 2000

Autres publications:

Languedoc-Roussillon	Repères synthèse n°15 & 16 - juin 1999 et n°24 - août 1999
----------------------	--

Publications dans la lettre de l'observatoire (ONT):

- n°55 - septembre - octobre 2000: dossier enquête vacances de l'Insee
- n°54 - juin 2000: dossier enquête de fréquentation hôtelière, exploitation des données journalières.

Ministère de l'équipement, des transports et du logement

- Direction du tourisme
- . Sous-direction de la stratégie et des moyens
- Bureau de la statistique touristique

5- Aspects particuliers du programme 2002

5-1 Aspects « régionaux et locaux »

La Direction du Tourisme poursuivra les efforts entrepris en 1998 pour coordonner l'observation de l'activité touristique en région autour d'un cadre homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité.

Dans cet esprit, un chapitre des contrats de plan État-Région 2000-2006 est consacré à l'observation économique du tourisme.

URBANISME, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT

INSEE

- Direction des statistiques démographiques et sociales
 . Division Logement

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.3. Indices de prix des logements

La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Ile de France et le Conseil supérieur du Notariat permet désormais la publication régulière d'indices "Notaires INSEE", pour la Province, pour Paris et pour la petite couronne. Le reste de la France devrait être couvert en 2002. Un indice France entière est estimé. Les publications au Bulletin Mensuel de Statistique sont devenues régulières. On étudiera leur extension à des media électroniques.

2.4. Enquête Logement

L'exploitation de l'enquête logement 1996/97 des enquêtes précédentes permet toujours la réalisation de nombreuses études.

Depuis fin 1999, la prochaine enquête, qui se déroulera de décembre 2001 à février 2002, est en phase de préparation. Le premier test a eu lieu en novembre 2000, le questionnaire étant peu changé par rapport à l'édition 1996 qui a donné satisfaction. Quelques modifications seront cependant testées: double interrogation, de la personne de référence et du conjoint sur la mobilité, meilleure appréhension des revenus, des aides au logement, définition plus précise du statut de propriétaire en cas de donation du logement principal, précisions sur la qualité du logement. Elles ont été discutées avec les partenaires de l'enquête. Le second test aura lieu en avril-mai 2001. L'enquête a reçu le visa et le statut d'enquête obligatoire au comité du Label. L'année 2002 verra la sortie des premiers résultats.

5. Aspects particuliers du programme 2002

• Aspects régionaux et locaux

L'enquête Logement 1996/97 avait fait l'objet de 3 extensions d'échantillon dans les régions de Picardie, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, qui ont permis des analyses fines sur les conditions de logement des ménages dans ces régions ainsi que des comparaisons. De même, une enquête a été réalisée avec un questionnaire similaire dans les 3 départements d'Antilles-Guyane. Pour 2001-2002, seule la région Nord-Pas-de-Calais effectuera une extension régionale.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (on espère s'assurer 29 000 ménages répondants en augmentant de 40000 à 45000 logements la taille de l'échantillon de départ) permet d'apprécier des spécificités régionales.

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
 . Département de l'industrie et de l'agriculture

2. Travaux nouveaux pour 2002

Indice du coût de la construction : après les travaux qui, conformément aux recommandations de moyen terme du CNIS, ont permis d'asseoir la méthodologie du calcul de l'indice, il convient d'examiner l'ensemble des travaux qui y contribuent. Le passage au Comité du Label de l'enquête EPRLN, qui fournit le matériau de base à l'élaboration de l'indice, est l'occasion de revoir l'ensemble

de la chaîne qui alimente l'indice. Les réflexions concernant la réfection du BGETN (base de calcul de l'indice), en liaison avec les services du MELT, sont incluses dans ces réflexions.

3. Opérations répétitives

II - L'indice du coût de la construction

Comme chaque année, quatre indices courants trimestriels seront élaborés ; les indicateurs dérivés (type d'habitat - région) seront calculés.

6. Publications en 1999-2000

À noter :

L'indice du coût de la construction est publié au moyen dans la série des « Info-rapides » ; les indices dérivés sont publiés dans le BMS.

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études régionales et départementales sur les petites entreprises.

Ministère de l'équipement, des transports et du logement

- Service économique et statistique
- . Sous-direction de l'observation statistique de la construction

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.2. Travaux statistiques renouvelés

La loi sur la solidarité et le renouvellement urbain (SRU) a conduit à mettre en place un inventaire annuel sur le parc locatif social. Ainsi, une partie du questionnaire **de l'enquête sur le parc locatif social** (PLS) que réalise le Service économique et statistique du ministère de l'équipement est maintenant de nature réglementaire sur une partie du champ (décret en Conseil d'État et arrêté ministériel). Mais le champ de l'article 55 de la loi est plus large que celui de l'enquête, puisqu'il comprend notamment le parc conventionné appartenant à des personnes physiques. A contrario, il ne couvre que les communes situées dans des agglomérations de plus de 50 000 habitants, qui ne sont pas en déclin démographique et comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants. Dans un souci de ne pas alourdir la charge d'enquête pour les organismes, le formulaire " SRU " a été construit à partir de questions posées dans l'enquête PLS, et tout a été mis en œuvre pour simplifier la tâche des organismes enquêtés. Ce nouveau contexte nous conduit à repositionner institutionnellement cette opération. Son questionnement devra être plus clairement séparé en deux composantes : les variables définissant l'inventaire relèvent maintenant de textes réglementaires, au moins sur le champ d'application de l'article 55 de la loi "SRU", les autres relatives aux loyers et à la vacance constitueront le véritable questionnaire statistique.

3. Opérations répétitives

3.1. Suivi de la construction neuve de logements et de locaux

Après son déploiement en métropole en 1999, ainsi qu'à la Réunion, le logiciel SITADEL a été mis en place aux Antilles et en Guyane au début de l'année 2000. Il subsiste encore quelques difficultés en Guadeloupe. Après une période de mise en place des séries, les premiers résultats relatifs aux départements d'outre-mer seront diffusés en 2002. Le modèle permettant d'estimer, à partir des données en "date de prise en compte", le nombre de logements autorisés, mis en chantier et achevés en "date réelle" est en test. Un calcul du nombre de logements en cours de chantier est également en développement. La base de données SITADEL devrait être mise en œuvre pour le répertoire des immeubles localisés (RIL) qui sera mis en place pour le recensement rénové. Dans ce cadre, il sera opportun d'étudier la mise en place d'un suivi régional des permis de démolir.

L'adoption de nouveaux formulaires de permis de construire devrait être opérationnelle au début de l'année 2002. Cela nécessitera une révision de la procédure SITADEL et de ses interfaces avec les dispositifs d'instruction des demandes d'autorisations de construire. Si le souci de simplification doit prévaloir, comme le souhaite la sous-direction du droit de l'urbanisme de la DGUHC, l'objectif de préserver la qualité des données pertinentes pour le suivi statistique de la construction neuve et l'analyse des phénomènes d'urbanisation doit être pris en compte, conformément à l'avis émis en 2000 par la formation du Cnis.

3.2 L'observation des marchés de l'immobilier et du parc

- Enquête sur les extraits d'actes de mutations (EXISTAN)

L'enquête 2000-2001 (portant sur les actes 1999) s'est déroulée de manière identique aux précédentes. Il s'avère cependant que la constitution de la base d'enquête - ensemble des extraits d'actes de mutation - est de plus en plus difficile. Une concertation est en cours avec les services fiscaux, afin de consolider cette source d'information d'origine administrative. Pour suivre les transactions de logements à des niveaux géographiques plus fins, une étude sur la possibilité d'utiliser les bases informatiques notariales a été menée. Cependant, en l'état actuel des choses, la couverture territoriale de ces bases ne permet pas d'envisager leur utilisation systématique. L'informatisation des centres de conservation des hypothèques pourrait conduire à terme à reconsidérer l'opération, en définissant un sous-produit statistique à partir de bases de données exhaustives des actes de mutation. La Direction générale des impôts a été sollicitée pour examiner les conditions de mise en place d'une telle opération.

3.3 . Les investissements en BTP des collectivités locales (COLLOC)

Cette enquête, réalisée par voie postale auprès des collectivités locales, a subi de profonds changements en 1998 et 1999, lesquels ont provoqué un retard de publication. Elle s'inscrit dans les réflexions du Cnis sur la connaissance statistique des collectivités locales. Elle vise à produire, à partir des budgets primitifs (principaux et annexes) des collectivités locales et de leurs divers regroupements, une prévision des investissements en ouvrages de construction ou de travaux publics. En 2001, l'effort d'amélioration de la qualité se poursuit, notamment par un meilleur suivi des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

- Les analyses à partir des fichiers fiscaux

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des impôts, le Service économique et statistique dispose de données fiscales et foncières issues des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (fichier FILOCOM). Les exploitations réalisées sur le fichier de 1995 et celles, plus riches, sur les fichiers de 1997 et de 1999, ont notamment permis de définir un tronc commun de variables au niveau communal et, à partir de là, de réaliser des analyses croisant les données sur les logements avec celles qui concernent leurs habitants. Elles apportent des compléments d'informations de premier plan sur les revenus des occupants et les caractéristiques des propriétaires. Elles permettent en outre de réaliser des estimations de populations, de connaître l'âge du parc de logements, la copropriété, la durée d'occupation et d'améliorer la connaissance de la vacance des logements. Utilisées en liaison avec d'autres sources, socio-démographiques en particulier, ces variables enrichissent l'analyse des situations locales de l'habitat.

Après une première phase d'évaluation de la qualité des variables du fichier Filocom et de leur degré de cohérence avec d'autres données (recensement de la population, enquête sur le parc locatif social), le SES s'est attaché à mieux définir les conditions de mobilisation et l'apport des données fiscales pour les études locales sur l'habitat. Cela s'est traduit par la réalisation d'un guide d'utilisation

de Filocom en cours de publication. Il permet de connaître les concepts et la méthodologie du contenu de ce fichier. Cela s'est traduit également par la parution d'un article intitulé « le parc de logements et son occupation vus au travers des fichiers fiscaux » dans les Notes de Synthèses du SES, ainsi que d'une brochure « le logement en cartes », qui apportent une documentation très intéressante sur le sujet.

La procédure de " confidentialisation " du fichier consistant à remplacer les valeurs relatives à moins de onze unités statistiques par une valeur aléatoire, c'est à dire par une valeur prise au hasard entre 0 et 10, a été acceptée par la DGI et la Cnil. Cela permet la communication aux services déconcentrés du ministère de l'équipement d'un fichier réduit de données agrégées à la commune directement utilisable sous Géokit dans lequel ne figure aucune donnée confidentielle. Depuis cette année, une partie importante du travail portera sur la comparaison entre le fichier Filocom de 1999 et les données du dernier recensement de la population, dont les dates de référence sont proches.

- **Les réseaux d'informations économiques et sociales localisées**

Ce réseau est organisé autour de Géokit 2, qui est à la fois un ensemble de bases de données statistiques sur la démographie, l'aménagement du territoire, l'habitat et l'environnement économique et l'outil d'accès à ces données qu'utilise le ministère, en administration centrale et dans les services déconcentrés. Depuis 2001, Géokit 2 comprend une base communale et une base à l'IRIS-2000, contenant des données issues du recensement de la population de 1999. La base communale est régulièrement enrichie de fichiers venant d'autres organismes (Insee, DGI, Scees, EDF, Anah, ANPE, Caf). Les bases locales mises à disposition auprès des services déconcentrés sont désormais élargies aux départements ou régions limitrophes. Le fonctionnement de Géokit 2 en réseau local assure une diffusion très large auprès des utilisateurs du ministère.

La version finale du logiciel, diffusée fin 2001, permettra des traitements cartographiques et l'accès simultané à d'autres niveaux géographiques infracommunal et supracommunal.

Les fichiers FILOCOM de 1995, 1997 et 1999 de la DGI seront intégrés dans la base communale Géokit 2 (dans les conditions de confidentialisation précisées au point précédent) ainsi que les données Sirene 2001. En 2002, de nouvelles données du recensement de la population de 1999 devraient également être intégrées dans les bases à la commune et à l'IRIS-2000. D'autres projets sont à l'étude d'une part avec la MSA (pour le fichier des allocataires) et d'autre part avec l'Ifen, pour l'intégration de statistiques départementales et régionales sur l'environnement (base Eider). L'ensemble de ces données constituera un gisement complet pour les études sur l'aménagement et l'habitat.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

La plupart des applications comporte une dimension régionale importante et permet une diffusion de résultats à ce niveau et, sous réserve des règles du secret statistique, à un niveau infra-régional, voire communal. C'est notamment le cas pour Sitadel, ECLN, EPLS, le suivi des aides à la pierre et Colloc. L'enquête annuelle d'entreprise apporte quelques résultats régionaux. Seules les enquêtes ICC et IPEA font exception.

Plusieurs actions devraient permettre d'améliorer et d'élargir la connaissance au niveau local (cf. point 3.5 ci-dessus), en particulier la création d'une base à l'Iris-2000 et l'enrichissement de la base communale par les données de l'Insee (recensement de la population de 1999, Sirene 2001, etc.), de l'Ifen et de la MSA. Une réflexion à plus long terme est par ailleurs engagée sur le géocodage des données statistiques, que ces données soient produites par le ministère ou acquises auprès d'autres organismes.

5.2 Aspects « environnement »

L'enquête sur les investissements des collectivités locales (Colloc) devrait permettre, lorsque ses résultats auront été validés, de fournir des indications sur leurs investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées. En 2002, le questionnaire sera aménagé, afin que les EPCI et syndicats qui n'ont pas de budgets annexes spécifiques précisent les compétences que couvrent les données de leur budget principal.

6. Liste des publications relatives aux programmes 2000 et 2001

“ Résultats départementaux de la construction ” (mensuel)-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI) publié à la fin du mois suivant.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Parmi les travaux prévus au programme à moyen terme, nombre d'entre eux auront été réalisés ou engagés d'ici la fin de 2001. Le développement de l'utilisation des sources administratives, notamment dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise, aura été réalisé. Il en est de même de la mise en place d'enquêtes associées à l'enquête annuelle d'entreprise et du développement de la mise à disposition de données locales auprès des services déconcentrés du ministère (inventaire communal, recensement de la population, données issues des fichiers fiscaux et des caisses d'allocations familiales). La publication d'indices de prix de l'entretien-amélioration de logements couvrant l'essentiel des familles de travaux et la réalisation d'un indice synthétique devraient aboutir d'ici la fin 2001, pour publication en 2002.

Par ailleurs, certaines opérations prévues dans le moyen terme ne sont pas encore programmées. Il s'agit notamment de l'utilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et de son occupation, en particulier à des niveaux géographiques assez fins.
(Se reporter au tableau en fin de document)

Ministère de l'équipement, des transports et du logement - Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

2. Travaux nouveaux pour 2002

- **Bénéficiaires du statut du bailleur social**

La loi de finances pour 1999 a instauré un certain nombre de dispositions fiscales visant à inciter le bailleur privé à louer son bien sous condition de plafond de loyer et de plafond de ressource du locataire. Pour bénéficier de ces avantages fiscaux, le bénéficiaire de ce dispositif remplit un engagement de location comprenant des informations sur la localisation du logement (localisation, prix de revient ou d'acquisition, surface, loyer perçu, date d'achèvement de l'immeuble).

Afin de mesurer l'impact de cette mesure sur l'investissement immobilier locatif privé et d'en dresser un bilan fiscal, la loi prévoit qu'un rapport de ce dispositif soit présenté au Parlement par le Gouvernement au plus tard le 15 septembre 2004. C'est pourquoi lors du lancement du dispositif, il a été conclu avec la DGI et la DGUHC, que les Directions des Services Fiscaux transmettraient à la DGUHC, pour exploitation statistique, copie des engagements de location établis par les propriétaires ayant opté pour ce régime.

Ces informations étant indirectement nominatives, la création de ce fichier et de son exploitation ont nécessité une autorisation de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) et la prise d'un arrêté ministériel en date du 5 septembre 2001, publié au B.O. du 10 octobre 2001.

En 2001, les 740 déclarations reçues ont donné lieu à la constitution d'une base de données. Cependant l'examen de l'origine de ces déclarations révèle que plusieurs départements n'ont adressé à ce jour aucun engagement de location. Aussi, compte tenu de l'écart constaté entre le nombre de dossiers enregistrés dans la base de données et les estimations faites par ailleurs sur l'impact du dispositif, la DGUHC proposera d'ici la fin de l'année à la DGI, un audit sur le système de remontée d'informations sur les engagements de location.

- **Enquête sur l'occupation des logements d'habitation à loyer modéré et son évolution**

La prochaine enquête sera réalisée en 2003. Préalablement à son lancement, la DGUHC envisage en 2002 procéder à la réalisation d'une expertise. Celle-ci donnera lieu à une analyse portant sur le contenu de cette enquête, ses objectifs initiaux, sa plus-value par rapport aux autres données disponibles, ainsi qu'aux exploitations et à l'utilisation des résultats dont elle fait l'objet, notamment au niveau local.

- **Base de Données sur les Politiques Territoriales de l'Etat**

A la demande du comité des directeurs pour le développement urbain, les ministères de l'équipement, des transports et du logement (DGUHC), et de l'intérieur (DGCL, DGA), la délégation interministérielle à la ville et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ont décidé de constituer une base regroupant de données d'intérêt commun.

Cet outil doit notamment permettre de suivre la mise en oeuvre des lois n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour le développement et l'aménagement durables du territoire, n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Il intègre le projet d'« atlas de l'urbanisme » mentionné au programme 2001 du CNIS.

Cette base de données, à l'échelle communale, à alimentation partagée, devra être consultable par internet et sera dotée d'un module de consultation cartographique des périmètres permettant des analyses thématiques.

Elle sera logée au ministère de l'équipement. En ce qui concerne la DGUHC, les données qu'elle fournira porteront sur le suivi des schémas de cohérence territoriale et les documents de planification urbaine (programmes locaux de l'habitat, plans de déplacements urbains, plans locaux d'urbanisme, cartes communales,...) qui doivent être compatibles avec ces schémas. Les éléments nécessaires seront recueillis auprès des services déconcentrés de l'équipement.

3. Opérations répétitives

- **Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité (SLS)**

La loi n°96-162 du 4 mars 1996 relative au supplément de loyer de solidarité (SLS) a prévu des dispositions qui impliquent la transmission de renseignements statistiques par les organismes d'habitations à loyer modéré au représentant de l'Etat dans le département :

- pour l'établissement d'un rapport annuel sur l'application du supplément de loyer dans le département ; le gouvernement dépose en outre tous les deux ans un rapport sur l'application du supplément de loyer de solidarité (art. L-441-10) ;
- pour le dépôt par le gouvernement, tous les trois ans, d'un rapport sur l'occupation des logements d'habitations à loyer modéré et son évolution (art. L-442-5).

- **Enquête sur l'occupation des logements d'habitation à loyer modérés et son évolution**

L'enquête porte sur le nombre de logements entrant dans le champ d'application du supplément de loyer de solidarité, la pratique des barèmes de calcul du SLS par les bailleurs sociaux, le nombre de logements dont les locataires dépassent les plafonds de revenu pour accéder au parc locatif social, le nombre de logements dont le locataire est assujéti au SLS, le montant moyen de SLS appelé par les bailleurs auprès des locataires assujettis et le niveau moyen de loyer pratiqué.

C'est une enquête réalisée auprès des bailleurs sociaux dont le patrimoine locatif est soumis pour partie ou en totalité à l'application du SLS. L'information recueillie porte sur janvier de l'année N. Tous les deux ans, les données sont agrégées au niveau de l'organisme et transmises à la DDE qui les vérifient et les communiquent à la DGUHC. Un rapport exposant les résultats de l'enquête est remis au Parlement.

Deux rapports ont été réalisés portant sur les résultats des mois de janvier 1997 et 1999. Le prochain est prévu fin 2002.

- **Prêt à 0 %**

Les statistiques relatives au suivi du prêt à 0 % sont produites pour le compte de l'Etat par la Société de gestion du Fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS), à partir des déclarations de prêts effectivement transmises à la DGFGAS par les établissements de crédit. Les statistiques font l'objet d'une double diffusion trimestrielle et annuelle, notamment auprès des services déconcentrés de l'Etat. Le bilan annuel est complété par des statistiques locales par communes.

• **Enquêtes sur la mobilité résidentielle**

Depuis 1995 la DGUHC et les services déconcentrés de l'Etat réalisent ponctuellement des enquêtes, nationales ou locales, sur la mobilité résidentielle, auprès des ménages emménagés récemment repérés à travers les nouveaux abonnements consentis par EDF.

Ces enquêtes permettent notamment d'établir une typologie des ménages mobiles par type de marché du logement, selon leurs conditions de logement antérieures et les facteurs familiaux, professionnels et d'environnement qui suscitent cette mobilité. Elles permettent aux collectivités locales qui le souhaitent de mieux connaître le fonctionnement de leurs marchés du logement. Une enquête nationale, reposant sur la même base de sondage, pourrait être réalisée en 2002.

RÉCAPITULATION DES TRAVAUX PRÉVUS AU MOYEN TERME 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Budgets des collectivités locales	DGCL	En cours	
Comptes des collectivités locales	"	En cours	
Fiscalité locale	"	En cours	
Finances des groupements	"	En cours	
Exploitation des rapports aux CTP	"	Synthèse en 2001	
Cartographie des groupements	"	En cours	
Dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création	"	En cours	
Site Internet	"	En cours	
- Délimitation des aires d'influence des pôles de services intermédiaires et des pôles de proximité suite à l'IC 98 (réropolation 1980-1988)	INSEE Réseau d'action régionale	Fait en 98-99	Adoption et diffusion
- Délimitations suite au RGP 99; mise en relation avec les anciens découpages, notamment au niveau infracommunal		IRIS 2000 : en cours Aires urbaines, bassins d'emploi : en début 2001	
- Collecte de nouvelles données « bilocalisées »		A l'étude	
- Publication d'un guide des zonages sur CD-ROM ;		Reporté à 2001	
- Méthodes pour l'interprétation et la représentation des statistiques spatiales.		Fait en 2000	

<ul style="list-style-type: none"> - Production d'agrégats économiques régionaux cohérents avec les données de la comptabilité nationale en nouvelle base 24 mois après la fin de l'année de référence ; estimations provisoires l'année n+1 (à l'étude) <p>Extension du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projections de population et de population active disponible par région à partir du RGP 99 - Indicateurs infra-annuels d'activité de certains secteurs au niveau régional à partir de la source fiscale TVA ; - <i>Tendances Régionales</i> - <i>La France et ses Régions</i>; édition annuelle des tableaux sur support électronique - Indicateurs sur les échanges interrégionaux 	"	<p>En cours en 2000 : VAB et PIB des années 94-96 ; en 2001 : id. pour 97-98, 99, RDB et comptes des APUL.</p> <p>cf. ci-dessous OMPHALE ; 1^o semestre 2001</p> <p>A l'étude</p> <p>A l'étude</p>	<p>Publication annuelle Publication en 2001</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs sur structure et évolution du système productif au niveau zone d'emploi - Indicateurs de revenus disponibles des ménages au niveau zones d'emploi - Indicateurs sur le fonctionnement du marché du travail - Indicateurs démographiques élaborés - Base de données sur les zones d'emploi 	INSEE Réseau d'action régionale	<p>Expérimental en 2000</p> <p>Actualisation fin en 2001 des indicateurs intercensitaires</p> <p>2001</p>	<p>A partir de CLAP</p> <p>Niveau et composition</p> <p>Espérance de vie, fécondité.. Publication sur support électronique</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Données de cadrage sur quartiers de la politique de la ville issues du RGP 99 - Production annuelle de données issues de l'IRPP dans découpage de quartiers IRIS 2000 pour grandes agglomérations - Idem pour les sources ANPE, fichiers CAF, SIRENE+DADS 	"	<p>fait en 2000</p> <p>Tests en 2000 sur une région (Bretagne)</p> <p>Productions annuelles</p>	<p>Mise au point et début de réalisation</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Travaux sur les méthodes d'estimation (populations handicapées, emploi...) 	"		

- SEDDL : intégration ICO 98, RGA 2000, RGP 99 jusqu'au niveau infra-communal - Projet SAPHIR - Création de CLAP - Inventaire permanent des principaux équipements et services collectifs au niveau communal	"	ICO98 : fait en 99 En 2000, intégration du RP99, 1°expl.stat.2001 intégration de l'exploitation complémentaire Actualisation avec le RP99 : 2001 Projet en cours Démarrage du projet et 2000	Base locale rétrospective des RP
- Outil de zonage MIRABEL - Outil de projection démographique OMPHALE		Toilettage en cours Rénovation ; échéance: fin 2000	
- Extensions d'enquêtes : prolongements quartiers d'EPCV sur les situations défavorisées ; enquêtes sur déplacements urbains enquêtes de fréquentation touristique A l'étude, extensions : SINE 98, VQS-HID 99, EPCV, EAE - Mise au point des « cahiers des charges » et des procédures de réalisation pour exploitations détaillées à façon de sources administratives	" avec le CERTU avec services producteurs	Collecte début 2001	Participation à la réalisation Participation à la réalisation A préciser
Finances des administrations publiques	Direction générale de la Comptabilité publique		
Compte des administrations publiques locales : - communes - départements - régions - établissements publics locaux - santé - social et médico-social	Bureaux 6C, 6B	Permanent	Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle
Eléments de conjoncture communes, départements, régions	6C	Permanent	3 fois par an
Eléments de conjoncture hospitalière	6B	En cours	4 fois par an
Collecte annuelle sur les interventions économiques	6C	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Collecte sur la trésorerie des collectivités locales	"	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Collecte annuelle sur les délais de paiement	"	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Données régionalisées en matière de finances publiques locales	"	En cours	Réplication des bases de données au plan régional

Contribution aux études locales	"	En cours	En coopération
Enrichir la gamme des publications	"	En cours	A poursuivre
Définir une approche consolidée	"	A venir	Mise en place de la nouvelle application de centralisation
Dégager les flux réels pour l'ensemble des comptabilités patrimoniales	"	A venir	Dans le cadre du schéma directeur informatique
Agriculture			
Base de données communales Zonages	INSEE, Division Agriculture		Mise à jour de la base si le besoin est confirmé
Diffusion de l'inventaire communal Diffusion du recensement de l'agriculture	SCEES	Premiers résultats disponibles en 2001	Publication des résultats au niveau local Données individuelles et données agrégées dans la base de données Datagreste. Diffusion : Internet ; cédéroms ; publications papier
Recensement de la conchyliculture		prévue pour le 1 ^{er} semestre 2002	
Recensement de l'horticulture		prévu pour le 1 ^{er} trimestre 2002	nouveau
Commerce, services			
Informations localisées : services, commerce de détail	INSEE, Département des Activités tertiaires		Sources administratives, extensions ponctuelles EAE Services
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services		A développer pour les besoins de la DEcas
Evaluation du marché régional et local de la publicité	Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias (SJTIC)	désormais l'intitulé du service est Direction du Développement des Médias(DDM)	Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub ».
Enquêtes presse et câble	"		Résultats au niveau régional et départemental
Géographie du cinéma	Centre national de la cinématogra phie		Annuel Entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants

Démographie, conditions de vie			
Recensement en Continu de la Population (RCP°) Rebaptisé Rénovation du recensement de la population (RRP)	INSEE, Mission Avenir des statistiques de population, puis département de la démographie	La responsabilité de l'opération est passée à l'Unité « Programme de rénovation du RP »	démarrage à partir de septembre 2001 Report du démarrage à septembre 2002
Inventaire communal permanent des équipements et services	INSEE, Département de la démographie - SCEES		Nouvel outil de connaissance du monde rural à construire en remplacement des inventaires décennaux
Inventaire permanent des équipements et services urbains Remplacé par le Répertoire des équipements	INSEE, Département de la démographie		Nouveau dispositif à mettre en place articulé avec le précédent visant à appréhender l'organisation de l'espace urbain et sa structuration par l'offre d'équipements. En 2002 une première gamme d'équipements.
Recensement rénové de la population	"	Première collecte en septembre 2002.	
Gestion intégrée REPLIC-Base-îlots	INSEE, Pôle Infrastructures géographiques		1999-2000 (terminé) Base-îlots, base de données géographiques de l'INSEE, décrit les voies, les îlots et leurs géométries, à jour à la date du RP99. L'intégration des adresses de REPLIC permettra de gérer un seul référentiel et d'assurer une bonne qualité de géocodage à l'adresse.
Extension à toutes les communes de plus de 10 000 habitants	"		1998-2000 (terminé). Base-îlots a été créé en partenariat avec l'IGN (800 communes). Les extensions (300 communes) sont numérisées par d'autres moyens.
Création d'un Répertoire localisé d'immeubles (nom provisoire : RIL)	INSEE, Pôle Infrastructures géographiques	1ère version disponible fin 2001	Fin du 1 ^{er} trimestre 2002 Un répertoire d'immeubles localisé sera initialisé par géocodage des immeubles du RP99 grâce à Base-îlots.

Mise à jour et enrichissement du RIL.	INSEE, Pôle Infrastructures géographiques en liaison avec les mairies		A partir de 2002 Le RIL sera mis à jour en continu (appariement avec diverses sources et contrôles sur le terrain) et servira de base aux futurs recensements et à diverses enquêtes.
Recensement général de la population	INSEE, Division Recensements de la population	Résultats disponibles à partir de 2000	Mars 1999 exploitation terminée en 2001, diffusion terminée en 2002) Métropole, DOM, St Pierre et Miquelon
Recensements complémentaires	"		Annuel
Collecte et exploitation des Bulletins de l'état civil	INSEE, Mission Répertoires et mouvement de la population		Stabilisation du nouveau dispositif d'échanges télématiques pour les naissances mairies-INSEE. En 2002 développement d'un extranet sécurisé pour échanges via internet. Amélioration de la qualité des données (avec mairies)
Enquête sur la collecte de l'état civil	INSEE, Division Enquêtes et études démographiques	En cours	Enquête et formation des personnels des DR et des mairies impliqués dans la collecte de l'état civil : habitude de remplissage des registres et des bulletins, utilité (2000)
Echantillon démographique permanent) 2002 : enrichissement avec les données du RP99
Enquête Etude de l'histoire familiale associée au RP	INSEE/INED	En cours reporté à 2001	- Exploitation de l'enquête métropole (échantillon régionalisé) 1999 - Exploitation de l'enquête à La Réunion ; complément par une enquête auprès des hommes (éventuel) - Réalisation de l'enquête aux Antilles (hommes et femmes, 2001, éventuel)
Enquêtes post-censitaires	INSEE/INED	2000 et 2001	Enquête « biographies et entourage »
Enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix (métropole et DOM)	INSEE, Division des prix à la consommation + une part de financement externe	reportée	Réorientation de la réflexion. Probable couplage avec l'opération PPA

Enquête de comparaison de niveaux de prix dans les capitales européennes	"financement Eurostat	En cours	Opération annuelle déléguée à un pôle de compétence à la DR d'Ile-de-France
Voir Urbanisme, équipement, logement	INSEE, Division Logement		
A partir de l'enquête Logement : extensions régionales d'échantillon et études	"		
Extensions d'échantillonnage pour la plupart des enquêtes réalisées par la Division	INSEE, Division Conditions de vie des ménages		Proposition, pour la prise en compte de la dimension régionale
Enquêtes PCV (enquêtes permanentes sur les conditions de vie) : - janvier 2001 : partie variable « Vous et votre quartier » - « Vie associative »	INSEE, Division Conditions de vie des ménages		Exploitations régionales des indicateurs sociaux envisageables à partir des parties fixes des enquêtes - prévue pour 2002
enquête décennale sur la santé			octobre 2002
Enquête Budget de famille 2000	"		Extension d'échantillon dans les DOM
Enquête Biographies et entourage	INED	En cours de réalisation complétée en 2001 ne sera pas poursuivie en province	En 2000, interrogation d'un échantillon de 3 000 personnes en Ile de France En 2001, interrogation d'un échantillon de même taille dans les régions qui ont connu les échanges migratoires les plus intenses avec l'Ile de France (en particulier Bretagne, Rhône Alpes) collecte ILE de France
Fréquentation du patrimoine	DEP (culture)		Enquête expérimentale régionale prévue en 1998, en vue d'une enquête nationale (2000/2001).
Dépenses publiques pour la culture	"	En cours Achevée	réflexion en vue de la prochaine enquête en 2001/2002
Enquête sur les dépenses des établissements publics de coopération intercommunale dans le domaine culturel	"	En 2000	
Enquête triennale sur les dépenses culturelles des collectivités locales	"	2001/2002	Réflexion méthodologique et examen des collaborations possibles.

Exploitation détaillée du recensement de la population sur les activités et les professions culturelles	"		Mise en oeuvre quand les fichiers du recensement seront disponibles En fonction de la disponibilité des données
Géographie de la culture	DEP + équipes de recherche	En cours	Appel d'offre 1999.
Enquête sur les pratiques sportives	Ministère de la jeunesse et des sports	En 2000	
Enquête sur les dépenses des collectivités territoriales en faveur du sport et de la jeunesse	"	En 2001 : étude de faisabilité probable	Envisagée en 2002
Répertoire des équipements sportifs	"	Investigations menées en 2000	Envisagé en 2001
Suivi des associations sportives et d'éducation populaire	"	En 2000 : fin des études de faisabilité probable	Envisagé en 2001
Emploi dans le sport et l'animation	"	En 2000 : travaux méthodologiques	Les études devraient déboucher sur des propositions d'enquêtes
Enquête sur les licences sportives	"	Opération répétitive	Données départementales par fédération sportive
Fréquentation des centres de vacances	"	Opération répétitive	Données par département
Enquête sur les emplois jeunes	Ministère de la jeunesse et des sports	Opération répétitive	Décompte mensuel et par région des emplois jeunes « jeunesse et sports »
Comptes économiques de la jeunesse et des sports	"		A moyen terme
Mise en place de systèmes d'informations locaux	Ministère de la justice S/S SED		Réforme en cours : un des objectifs est de permettre à chaque juridiction de disposer d'un suivi statistique de son activité civile, pénale ou éducative.
- Elaboration et diffusion de la publication statistique annuelle "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France par les services de police et de gendarmerie".	Ministère de l'Intérieur Direction centrale de la Police judiciaire	Réalisation édition 1999 en cours	Opération permanente depuis 1972
Education, formation			
Enseignements scolaires	SDES		Elaboration de prévisions académiques et départementales à court et moyen terme, mise à disposition des rectorats et inspections académiques d'un logiciel de prévision

Enseignements supérieurs	"		Elaboration d'indicateurs de synthèse pour le suivi de l'enseignement supérieur (notamment cycle) jusqu'au niveau établissement
Formations en alternance, insertion des jeunes et liaison formation-emploi	SDES		Renforcement des études de cadrage et recherche d'indicateurs pertinents sur la relation formation-emploi : indicateurs d'insertion, estimation des sorties sans qualification par académie
SAREF (système d'analyse de la relation « formation-emploi »)	"	En cours	Développement et déploiement du dispositif
Economie de l'éducation	"		Amélioration des délais de publication des résultats définitifs du compte de l'éducation et si possible intégration des DOM
Enquête complémentaire auprès des établissements des entreprises soumises à l'obligation du «1,5% » formation continue	CEREQ DFC	Abandonnée	Sous réserve d'un accord du CNIS et du MEDEF .Enquête tous les 3 ans auprès des établissements des entreprises multi-établissements, destinée à localiser et régionaliser l'effort de formation des entreprises
Indicateurs sommaires sur les pratiques de FPC des entreprises dans les régions	"	2001	
Emploi, revenus			
Estimations départementales d'emploi	INSEE - Section Synthèse et conjoncture de l'emploi	En cours achèvement prévu fin 2001 pour publication début 2002 En cours investigation sur estimations infra-départementales démarrage automne 2002	Poursuite de la série Rétropolation sur la décennie à l'aide du RP99 au lieu de travail Transition à préparer avec les données ESTEL; confrontation des concepts (appariement DADS-RP). Relance du projet ESTEL

Indicateurs conjoncturels sur l'emploi	"	En cours Publication en NES 36 des estimations trimestrielles d'emploi salarié depuis juin 2000 En cours En cours Achévé : première publication en octobre 1999	Poursuite des séries d'emploi et de chômage; enrichissement des méthodes; Articulation avec les nouvelles sources (enquête Emploi, URSSAF, ESTEL...). Nouveaux indicateurs : durée du travail, flux de main-d'oeuvre emploi : indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus (industrie et champ complet)
DADS Refonte de l'exploitation	INSEE, Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)	En cours	Amélioration de la localisation géographique des établissements dans fichiers mis à disposition des régions, recherche courant 1999. Prise en compte de ce besoin lors de la refonte de l'exploitation des DADS Noyau dur. Refonte de l'exploitation actuelle. Démarrage du projet en septembre 98. Aboutissement prévu en 2003-2004
EPURE (exploitation des bordereaux) URSSAF	"	En cours	Noyau dur. Activité permanente. Travaux d'analyse pour améliorer la qualité des résultats : expertise des redressements automatiques, des résultats sectoriels et régionaux
Système d'information des agents des services publics (SIASP) : - traitement de fichiers de paie de la CP - enquête complémentaire biennale	"	Doit démarrer en 2000 En cours	Noyau dur. Opération permanente. Une mission d'audit de l'ensemble du système est prévue afin de réfléchir sur le schéma d'organisation du traitement des données plus efficace et plus industriel

Rénovation de l'enquête sur les effectifs des collectivités territoriales et autres organismes locaux à financement public Projet d'exploitation des fichiers de la Mutualité sociale agricole et de ceux de l'IRCEM (personnels de maison).	INSEE, Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA	En cours Première phase fin 2000 ; deuxième phase fin 2001 achèvement prévu début 2002 Résultats attendus début 2002	Rénovation de l'enquête actuelle. - poste de travail déployé dans les DR et nouvelle chaîne informatique -nouveau questionnaire permettant une localisation fine des emplois Pôle de compétence à Rennes depuis septembre 1999 Activités nouvelles. Besoin d'un meilleur suivi de l'emploi couvert par la MSA, d'une part et de celui des personnels de maison, d'autre part. Mission d'expertise.
Enquêtes Emploi dans les DOM	INSEE, Division Emploi	En cours	Enquêtes annuelles légères en 1999 et 2000, lourde en 2001; le projet de refonte pour un nouveau dispositif à compter de 2001 ou 2002 a démarré. En cas de retard, l'enquête de 2001 sera légère. enquêtes annuelles refondues depuis 2001
Enquête emploi annuelle		En cours	Réalisée en 2001 et 2002. Remplacée ensuite par l'enquête en continu
Enquête Emploi en continu		en cours	Réalisée à partir du 01-07-2001 (questionnaire définitif et échantillon définitif).
Estimations d'emploi localisées (ESTEL)	INSEE, Division Emploi	En cours mais reporté	Projet en cours de constitution : phase 1 dès 1998; phase 2, à l'horizon 2000-2001. Transition à opérer avec les estimations départementales d'emploi. Une expertise des résultats de la mission ESTEL sera menée en 1999-2000 avant l'éventuel lancement de la phase 2 sous forme d'un projet.
Mise en place d'une opération exploitant les données fiscales au niveau local	INSEE, Division Revenus et Patrimoine des Ménages	En cours	Cette opération relève désormais du Département de l'action régionale et de la DR de Bretagne.
Etudes : analyse approfondie des inégalités et de la pauvreté dans leur dimension spatiale	"		

Enquête sur les aspects territorialisés des politiques d'emploi et formation	DARES		
Insertion professionnelle	SDES		Indicateurs à partir des enquêtes d'insertion et travaux d'estimation
Dispositif SAREF (système d'analyse de la relation formation/emploi)	"	En cours	Développement et déploiement du dispositif
Études à partir des données de l'enquête Trajectoire des demandeurs d'emploi de la DARES	ANPE avec CEE	En cours	Études pour essayer de caractériser les marchés locaux du travail
Fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE	Centre d'études de l'emploi		Projet d'étude des situations de chômage par zone d'emploi.
Indicateurs régionaux sur la formation professionnelle	CEREQ	A partir de mars 2001	Prévue à chaque interrogation à trois ans de la génération pleine
Environnement			
Rapport sur l'environnement	IFEN		Les opérations nouvelles sont notées X
périodicité, alternance des thèmes à stabiliser (1994, 1996, 1998..).		en cours	Edition en 1999 d'une version en anglais du rapport 1998. Prochaine édition prévue en 2002 (périodicité fixée à 4 ans).
		publication début 2002	
Indicateurs			
4 approches : - performances environnementales (1996, 1998...) - sectorielles : agriculture (1997), tourisme en projet autres thèmes à définir - développement durable - qualité de vie		en cours en cours en 2002 parution en 2002 en cours 2002	Actualisation en 2000 de la série publiée en 1996.devront intégrés les nouveaux objectifs de politique publique et les derniers chiffres disponibles en 2002 X Publication d'une brochure « Tourisme » en 2000 Agriculture,lancement des travaux de réactualisation industrie prévus en 2001 X Rapport d'étape en 1999. Publication en 2000. édition d'une version français-anglais
Société et environnement			
Observatoire et réseau des métiers et emplois de l'environnement (ORME) Observatoire des pratiques et représentations sociales de l'environnement (OPRESE) Environnement urbain, aménagement du territoire Santé et environnement		en cours en cours	X Lancement du programme reporté en 2000.

Comptes de l'environnement			
Dépenses de protection Ecoindustries		en cours	Contributions aux rapports présentés aux deux réunions prévues en 1999 de la nouvelle commission des comptes et de l'économie. X Travaux renforcés par la création de la X Direction des études économiques et de X l'évaluation environnementale
Emissions de polluants par secteur Patrimoine et ressources naturelles Evaluation des dommages		en cours " "	
Système d'information sur les déchets			
En complément des enquêtes de l'ADEME auprès des installations de traitement : - enquête auprès des communes sur les déchets ménagers (1998) - refonte du système ARTHUIT sur les déchets dangereux (DPPR, ADEME, IFEN)		en cours reporté	Publication prévue en fin 2000 X
Poursuite du programme EIDER dans le cadre des conclusions de l'audit mené en 1997	IFEN	Permanent	Diffusion d'un cédérom annuel
Développement des pôles statistiques régionaux auprès des DIREN	"	En cours	Deux postes nouveaux créés en 1999
Mise en place d'un système d'informations statistiques locales sur l'environnement et l'aménagement du territoire, en partenariat avec le SCEES : . enquêtes périodiques auprès des communes (volet eau à programmer après le volet déchets de 1998) . exploitation des données administratives et statistiques locales	"	En cours En cours En cours	opération nouvelle opération nouvelle opération nouvelle
Animation, échanges avec les collectivités territoriales	"		opération nouvelle
Coûts de gestion des déchets dans les collectivités	ADEME	Au programme de l'observatoire créé en 1999	Travaux programmés pour déterminer un indice d'évolution des coûts des déchets municipaux
Enquête sur les structures intercommunales	"		Opération ponctuelle Mise à jour permanente
Enquête auprès des communes sur la distribution et le traitement de l'eau	SCEES et IFEN	En cours	
Recensement agricole	SCEES	Résultats à compter de l'automne 2001	

Enquête sur les pratiques culturelles	"	Automne 2001, résultats disponibles en 2002	réalisée en liaison avec la dir de l'eau, les agences de l'eau et les chambres d'agriculture
Enquête sur les bâtiments d'élevage		Automne 2001, résultats disponibles en 2002	
Recettes et dépenses des administrations publiques (surtout des collectivités locales) classées en fonction 7, au niveau 2 de la NFA bis adoptée en 1998	DGCP Bureau 5A	Reporté en 2000	La qualité de l'information remontée sur 1999 n'est pas suffisante. Il faut attendre la fourniture des comptes 1999 et la mise en place de la COFOG.
Données sur l'environnement à partir de la nouvelle application de centralisation des comptes des EPL et des budgets annexes des collectivités locales	DGCP Bureaux 6B, 6C	A partir de 2000	
« Compte de l'urbain » du compte satellite des transports	SES		Ventilation des déplacements urbains selon les zones concernées (catégories d'aires urbaines) ou zone rurale exploitable en 2000-2001 dans une optique « environnement »
Enquête sur les investissements en BTP des collectivités locales	SES		Indications sur les investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées
Industrie, IAA, énergie			
Projet TVA	INSEE Division Indicateurs conjoncturels d'activité	Fin prévue en 2000 Mis en production au 1 ^{er} avril 2001	La phase 1 sera opérationnelle à la fin du 1 ^{er} semestre 2000, le changement de système coïncide avec un changement de base.
Données sur les établissements	INSEE, Département Système statistique d'entreprises	En cours	Réflexion sur les modalités d'obtention de données économiques permettant des analyses à des niveaux géographiques et sectoriels fins
Base de données structurelles d'entreprises	"	En cours	Projet devant aboutir en 2000.
Enquête auprès des petites entreprises (EPEI)			En 2002 sur l'exercice 2001
Estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir des données d'établissement collectées dans l'EAE	SESSI	Devraient être disponibles en 2001	
EAE-I		Résultats provisoires : juillet n+1 Résultats définitifs : décembre n+1	Opération permanente (annuelle) Opération permanente (annuelle)

Travaux associés à l'EAE-I			
- régionalisation		Fin 2001, 2002	Opération nouvelle (report)
- prise en compte des groupes		2002	Opération nouvelle (report)
- évaluation de la qualité (non-réponses, traitements, etc.)		2002	Opération partiellement nouvelle (suite de travaux antérieurs)
Enquêtes de branche et Prodcum			Opération permanente (annuelle, trimestrielle, mensuelle) ; partiellement en partenariat avec les OPA
- amélioration de la couverture du champ		En cours	Fonction des moyens disponibles ; suite de l'audit IPI (2000)
- mensualisation		En cours (2001, 2002, 2003)	Suite de l'audit IPI (2000) ; obligations européennes ; opération pratiquement achevée en 2002
- entrées de commandes		En cours : Sessi : 2000 OPA : 2001, 2002	Obligations européennes
- collecte Internet		Achevée en mars 2000	Montée en régime progressive (17% au 3 ^{ème} trimestre 2001)
- amélioration des délais		En cours	Résultats mensuels à + 45 jours (début 2002) ; une nouvelle réduction est recherchée pour fin 2002
Mise en œuvre de la charte qualité		En cours	Signature de la charte : 2001 ; première application en 2002 (collecte des informations correspondantes)
Utilisation des BIC pour espacer l'EAE sur les entreprises de moins de 20 salariés	SCEES- INSEE	Exploitation des BIC en cours	Accès aux données BIC obtenu, fichiers transmis par l'INSEE Relèvement permanent du seuil EAE à 20 salariés depuis l'exercice 1998 (10 salariés pour la coopération agricole)
Utilisation des DADS pour le suivi de l'emploi salarié	SCEES	En cours expérimental	Intérêt particulier au niveau régional et infra Convention SCEES- INSEE-DGI en cours de signature
enquête annuelle sur les investissements des IAA pour protéger l'environnement. éventuelles opérations sur les dépenses courantes	SCEES- SESSI	Rénovation a présentée au comité du label fin 2001 prévue en 2002	
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services		A développer pour les besoins de la DEcas

Atlas régional de la recherche	Bureau des études statistiques sur la recherche	Début prévu en 2001	
Indicateurs régionaux de la R&D	"	En cours	A mettre en place ; en complément des indicateurs existants, notamment dans le domaine des emplois
Enquêtes Presse	Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias-SJTIC	Désormais, l'intitulé du service est : Direction du Développement des Médias (DDM)	Résultats au niveau régional et départemental
Nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale de bilans et fichier bancaire des entreprises	Banque de France Direction des entreprises	Poursuite des travaux	Données aux niveaux régional, départemental
Monnaie, finance, balance des paiements			
Comptes des APUL Raccourcissement des délais	Direction générale de la Comptabilité publique Bureau 5D	En cours	Raccourcir les délais sur les EPL
Contribution à la régionalisation des comptes nationaux non financiers des APUL	"	Achevé	Améliorer les financements croisés
Dépenses de l'État : Examen des ressources de NDL	"	Repoussé	La localisation des dépenses de l'État est prévue dans le cadre du projet ACCORD
Comptes des hôpitaux : exploitation des données du bureau 6B de la DGCP en données régionales	"	En cours	Application nationale terminée. Régionalisation en cours.
Statistiques financières territoriales : statistiques sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des banques, institutions financières spécialisées et le cas échéant; de la Poste et de la Caisse des dépôts et consignations	Banque de France Direction de la conjoncture		Statistiques mensuelles, trimestrielles disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France
Santé, protection sociale			
Développement de l'ilôtage des fichiers	CNAF	En cours	Outil « pilote »
Création de bases de données communales	"	En cours	
Réseau des chargés d'études Développement des études locales	"	En cours	

Alimentation de la base de données régionales en santé publique	CNAMTS		Intégration des informations inter-régimes issues du FIIP
Données régionales - abrégé statistique retraite - banque de données - études d'après EIR 2001 par région SS	CNAV DAS	En cours	4 abrégés en 1999, 11 en 2000 Mise en place à c/ de 2001 EIR 2001, disponible fin 2001, étude prévue 2002
Base de données sociales localisées (BDSL)	DRESS	En cours	Mise en service à partir de 1999. Sera progressivement complétée et affinée par des outils graphiques et cartographiques, puis enrichie par les autres bases de données locales (BRSP, YSGEO...)
Base régionale de santé publique (BRSP)	"	En cours	Extension progressive du champ de la base Ouverture aux utilisateurs extérieurs rebaptisée SCORE-santé 2ème niveau déployé maîtrise d'ouvrage confiée à la FNORS
Systeme productif			
Diffusion des statistiques du commerce extérieur par les DR	DGDDI	En cours	Généralisation des tableaux de bord Accès aux données régionales sur Internet mis en place en 2001
OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises)	INSEE, Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements	En cours	Projet de refonte du système de répertoires d'entreprises
Projet SIRENE 3	"	En cours	2000-2003
Tourisme			
Etudes de mesure d'impact du tourisme sur l'économie régionale	INSEE Département des activités tertiaires	En cours	Seront complétées en matière d'emploi et poursuivies sur la valeur ajoutée
Enquêtes de fréquentation hôtelière	"	Rénovation depuis 1999	Nombreuses extensions dans le cadre de partenariats DR INSEE-acteurs du tourisme en région
Extension EAE Services aux activités d'hébergements en auberges de jeunesse, refuges, terrains de camping et autres	INSEE Département des activités tertiaires	1999	Extensions régionales

Elargissement du panel SDT (Suivi des déplacements touristiques des Français) : - extension aux dépenses des Français - adéquation de l'offre à la demande - suivi conjoint transport-tourisme	Direction du tourisme avec la Banque de France et le SES	En cours En cours à l'étude	Depuis d'avril 1999
Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques national régional	DT INSEE	En cours	Au niveau national, une première approche de l'emploi saisonnier a été réalisée.
Evaluation du poids économique du tourisme - national Elaboration des comptes Définition du champ tourisme régional	DT INSEE	En cours	Permanent
Transports			
EAE 4 ^e génération complétée par un volet « établissement » pour établissements de 10 salariés et plus	SES	En 1999, le volet aura concerné tous les établissements des entreprises interrogées	A compter de l'enquête sur exercice 1997
Action auprès des Observatoires régionaux des transports visant à une meilleure utilisation des sources statistiques existantes d'origine administrative	"		Action en cours pour les données sur l'emploi
Base de données SITRA-M	SES	Depuis fin 1999	Généralisation de l'ouverture en région de la consultation des données agrégées de la base via l'Intranet du Ministère, en 2000
Transports routiers de voyageurs : Transports publics . urbains de province . non urbains de province - auprès des départements - recensement des exploitants . RATP	SES CERTU CERTU RATP	 suspendu	Permanent Partenariat avec l'union des transports publics (UTP) et le groupement des autorités responsables de transport (GART)
Pratiques de déplacement en milieu urbain	CERTU	Travaux méthodologiques en cours	Ponctuel - mise en place d'une méthodologie spécifique aux agglomérations moyennes

Urbanisme, équipement, logement			
Indices de prix des logements : indices « Notaires INSEE » pour la province, pour Paris et la France entière	INSEE, Division Logement	Travaux en cours	En liaison avec le Conseil supérieur du notariat
Enquête Logement : - A partir de l'enquête 1996/1997 : .extensions d'échantillon régionales et études . enquête avec questionnaire similaire dans les 3 départements d'Antilles-Guyane - Nouvelle enquête	"	En 2001, nouvelles extensions régionales Prévue en 2001 /2002	
Enquête nationale « Logement »			
Indice coût de la construction - réflexions sur la méthodologie et conséquences	INSEE, Division Comptes et études de l'industrie	En cours	En liaison avec le ministère chargé du logement
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services		A développer pour les besoins de la DECAS
Mobilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et son occupation	SES en collaboration avec la DGI	Reporté	Opération nouvelle un chiffrage du parc de bureaux a été réalisé en 2000 à partir d'autres sources
Utilisation des bases notariales pour une analyse localisée des marchés de l'immobilier	SES	En cours	Etude de faisabilité en cours
Investissements en BTP des collectivités locales	"		Opération permanente, objectif de réduction des délais de publication
Réseaux d'informations économiques et sociales localisées	SES		Enrichissement par les résultats du recensement de la population de 1999 et le fichier FILOCOM (données fiscales sur l'IRPP, taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties)
Enquêtes associées à l'EAE	SES	En 2000 pour l'entretien-amélioration. E n 2002 sur le thème ...	Un des thèmes retenus : affiner la connaissance des activités et de l'appareil productif des entreprises de construction au niveau régional opérations nouvelles associées à l'EA pour compléter les informations des thèmes importants ou d'actualité

Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité	DGUHC		Annuelle - Ventilation par département et zone géographique
Prêt à 0%	"		Bilan annuel complété par des statistiques locales par communes
Enquêtes sur la mobilité résidentielle	"	Enquête nationale éventuellement en 2001	Ponctuelles

TRANSPORTS

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction des affaires économiques et internationales,

Service économique et statistique (SES)

et autres services, organismes et entreprises concernés

1. Introduction

Après une année 2001 marquée par le lancement d'opérations nouvelles, mais destinées à être permanentes, et la réalisation d'enquêtes exceptionnelles, exécutées à un rythme pluriannuel, quinquennal ou décennal, l'année 2002 sera plutôt une année d'approfondissement et de transition.

Certaines des enquêtes exceptionnelles prévues pour 2001 ne se termineront en effet qu'en 2002 et les opérations nouvelles doivent être stabilisées avant de se développer.

Quelques opérations complémentaires sont néanmoins prévues, notamment pour améliorer la connaissance des parcs de véhicules.

La redéfinition en 2002, par la Direction du Tourisme, de son outil de "suivi de la demande touristique" (SDT) est également une opération importante pour le suivi des déplacements à longue distance.

Poursuite de la réalisation du programme d'enquêtes pluriannuelles prévues en 2001

Plusieurs enquêtes pluriannuelles exceptionnelles avaient été programmées par le SES pour 2001 : l'enquête sur l'innovation dans les transports ; l'enquête dite "chargeurs", auprès des chargeurs et opérateurs de la chaîne de transport sur les déterminants logistiques et les caractéristiques physiques et organisationnelles des envois nationaux et internationaux de marchandises, visant à compléter les statistiques modales par une description des chaînes de transport ; l'enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (VUL), réalisée environ tous les cinq ans en complément de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises.

Cette dernière enquête, VUL, a été lancée comme prévu, en mars 2001 ; la collecte est achevée. Pour une meilleure lisibilité du questionnaire, la population des véhicules automoteurs spécialisés (VASP) n'a pas été intégrée au champ de l'enquête : elle fera l'objet en 2002 d'une enquête VASP spécifique, portant sur les véhicules de ce type, aussi bien légers que lourds (cf. ci-après page 17).

L'enquête "chargeurs" est par contre encore en phase de préparation : c'est en effet une enquête longue et chère, au financement de laquelle un certain nombre d'organismes doivent participer.

L'enquête sur l'innovation dans les transports est également en phase exploratoire, pour une réalisation fin 2002 avec un questionnaire couvrant en particulier l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications (NTIC).

S'agissant des autres enquêtes exceptionnelles du programme 2001, la situation est également contrastée.

Pour ce qui est du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), l'enquête sur le stationnement public est en cours d'exploitation et la collecte de l'enquête sur les pratiques et opinions des citoyens, des élus et des techniciens des collectivités locales et du ministère de l'équipement, en matière de déplacements urbains de province, est pratiquement terminée.

Par contre, l'enquête sur la mobilité, le risque, les attitudes et les comportements de conduite routière présentée par la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières (DSCR) n'est pas encore lancée.

Les opérations nouvelles, permanentes, inscrites en 2001

Deux opérations nouvelles, permanentes, prévues au programme à moyen terme 1999-2002 et pour lesquelles 2001 aurait dû marquer une étape importante, n'ont pas à ce jour avancé autant qu'espéré.

La première concerne l'enquête sur les prix des services de transport de marchandises, pour laquelle le SES espérait pouvoir mettre en place fin 2000-début 2001 une première réalisation, pour le transport fluvial. La phase de définition des prestations-types et le recrutement des entreprises à enquêter, préalable à la réalisation de la collecte trimestrielle régulière des prix des prestations-types, a été plus difficile que prévu mais, grâce à l'affectation en milieu d'année 2001 de moyens spécifiques pour cette opération, les obstacles rencontrés sont en passe d'être surmontés.

La seconde est l'amélioration du suivi des déplacements des personnes à longue distance, grâce à l'utilisation du panel " suivi de la demande touristique " (SDT) de la Direction du Tourisme, complété en ce qui concerne les voyages sans nuitée passée hors du domicile. L'intégration du suivi de ces déplacements sans nuitée au panel SDT n'a en effet pas été possible jusqu'à présent, ce qui, en particulier, n'a pas permis d'utiliser le SDT pour l'opération expérimentale " Mobilité 2000 " de collecte, harmonisée au niveau européen, portant sur l'ensemble des déplacements à longue distance, organisée et financée par la Commission européenne.

Cependant, une opération pilote a été réalisée pour tester la possibilité d'intégrer au SDT le suivi des déplacements sans nuitée, et la redéfinition du SDT, qui doit en tout état de cause être effective pour mars 2002 (nouvel appel d'offre) devrait intégrer ce suivi (cf. Projet de programme 2002 " Tourisme ").

A noter également que le projet d'enquête de la direction générale de l'aviation civile sur l'utilisation du transport aérien en France, n'est pas encore lancé.

Les autres opérations nouvelles de 2002

Un effort particulier sera fait en 2001-2002 en ce qui concerne la connaissance du parc automobile. La disparition de la vignette automobile prive en effet les statisticiens d'une source d'information sur le parc de voitures particulières en service, que le fichier central des automobiles ne cerne pas réellement, du fait de la non déclaration des véhicules détruits ou hors service. La réalisation, fin 2001 - début 2002, d'une enquête sur l'utilisation des voitures particulières avait été envisagée mais le coût et les difficultés techniques du traitement complet des non réponses ont conduit à décider d'explorer, en priorité, les possibilités que peuvent offrir soit les résultats des contrôles techniques soit, plutôt, les perspectives que pourraient ouvrir les obligations qui découleront de la transcription en droit français de la quatrième directive européenne sur l'assurance automobile (directive 2000/26/CE du 16 mai 2000). En 2002, devrait, par ailleurs, être rééditée l'opération déjà menée en 1990 et en 1995-1996 sur le réseau national (routes nationales et autoroutes), qui consiste, certaines années, à compléter les comptages permanents automatiques de la circulation (cf. ci-après 3.6.4.3 et 3.6.4.5) par un relevé manuel spécifique de la nationalité des véhicules et, pour les véhicules français, du département d'immatriculation.

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées, enquêtes de périodicité supérieure à l'année

- Enquête sur l'utilisation en 2001 des véhicules automoteurs spécialisés (VASP) (Ministère de l'Équipement, des transports et du logement - SES).

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2002

- Enquête annuelle d'entreprise

Outre un ensemble de questions communes à toutes les enquêtes annuelles d'entreprise (tronc commun) et des parties spécifiques aux transports, les questionnaires de l'enquête annuelle d'entreprise comportent des cadres sectoriels particuliers, dans certains secteurs : transports routiers de marchandises et organisateurs de transport de fret, transports routiers de voyageurs, transports maritimes, manutention portuaire, téléphériques et remontées mécaniques.

Pour les autres secteurs, l'étude de la mise en place de ces cadres sectoriels se poursuivra en 2001-2002, en liaison avec les administrations de tutelle et les professionnels du secteur, pour utilisation en 2002 (volet " transports fluviaux ") ou 2003.

- Banque de données sur les transports (SITRA)
- volet " marchandises " (SITRA-M)

Au delà des données de l'enquête spécifique réalisée en 1999 sur les flux de marchandises franchissant les barrières montagneuses par voie terrestre, la banque de données SITRA-M, volet " Marchandises " du système d'information sur les transports, pourrait commencer à s'enrichir en 2002 de données détaillées sur les transports routiers de marchandises réalisés sur le territoire français par des véhicules immatriculés dans les autres pays de l'Union Européenne. La possibilité de verser dans la banque des données relativement détaillées concernant les transports maritimes sera également explorée. Antérieurement uniquement interrogeable par l'équipe spécialisée qui réalise et gère la banque, au SES, SITRA-M est désormais accessible aux utilisateurs du ministère (administrations centrales et directions régionales de l'équipement), via l'intranet du ministère, grâce à un outil d'interrogation à distance utilisant des techniques internet (" SITRANET "). Une extension à des utilisateurs extérieurs au ministère sera mise à l'étude fin 2001 - début 2002.

- volet " séries longues " (SITRA-SEL)

La constitution du volet " séries longues " de la banque, entamée en 2001, se poursuivra en 2002. Ce volet consistera en un ensemble de résultats agrégés (séries chronologiques), reprenant les principales séries de cadrage disponibles : séries du mémento de statistique des transports, séries des rapports de la Commission des comptes des transports de la nation et, si possible, séries de cadrage sur les autres pays de l'Union européenne. Outre les séries annuelles, le volet doit inclure également les séries conjoncturelles relatives aux transports. A terme, ces séries seront consultables sur Internet.

- volet " voyageurs " (SITRA-V)

Les premiers travaux relatifs au volet " voyageurs " auront démarré en 2001 avec, au moins, d'une part, les données de l'enquête sur les transports en commun de voyageurs et, d'autre part, des données sur les migrations alternantes issues du recensement de population de 1999.

- volet " entreprises "

Les investigations relatives au volet " entreprise " seront menées en 2002, en fonction des moyens disponibles, au vu de l'expérience acquise avec la banque de données structurelles sur les entreprises que va gérer l'Insee.

- Suivi permanent des déplacements à longue distance

Pour suivre à un rythme infra-annuel la mobilité des voyageurs à longue distance, pendant les périodes séparant deux enquêtes " transport " lourdes, telle celle menée sous l'égide de l'INSEE en 1993-1994, le SES a mené à bien des travaux approfondis à partir des résultats du panel " Suivi de la demande touristique " (SDT) de la direction du tourisme. Des résultats, sur 1997, 1998 et 1999 sont ainsi disponibles sur les déplacements à longue distance de plus d'une journée des Français. Il reste à compléter ces données avec ce qui concerne les déplacements d'une journée. Pour ce faire, un test a été réalisé, pour une mise en place effective en 2002 à l'occasion de la redéfinition, par la direction du tourisme, des travaux relatifs au suivi des déplacements touristiques (cf. Projet " Tourisme ").

3. Opérations répétitives

3.1. Travaux intermodaux

3.1.1. Enquête annuelle d'entreprise (enquête d'intérêt général, obligatoire).

Réalisée par le SES auprès d'environ 15 000 entreprises des différents secteurs des transports
Il reste à poursuivre la mise en place de parties spécifiques pour certaines activités de transport ou d'auxiliaire (cf. partie 2.2 ci-dessus).

3.1.2. Système d'information sur les Transports

Volet Marchandises (SITRA-M)

La banque de données actuelle sur les flux de marchandises (SITRA-M) est alimentée à partir des fichiers du SES, de la SNCF, de Voies navigables de France (VNF) et des Douanes.

Autres volets

Les travaux visant à l'élargissement de la banque de données (volets " séries longues ", " voyageurs " et " entreprises ") se poursuivront sur toute la période 2001-2002 (cf. 2.2 ci-dessus).

3.1.3. Statistiques sur les accidents de transport de matières dangereuses par voies terrestres

Synthèse statistique réalisée par la direction des transports terrestres, à partir des comptes rendus relatifs aux accidents de transport de matières dangereuses par route, rail ou voie navigable intérieure.

3.2. Transports aériens

3.2.1. Dispositif annuel d'information concernant les compagnies aériennes françaises.

Réalisée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sur les trafics (passagers, fret et poste), l'utilisation de la flotte et les effectifs.

3.2.2. Exploitation mensuelle des formulaires d'aérodromes.

Réalisée par la DGAC sur les trafics locaux et les renseignements techniques concernant les mouvements d'appareils.

3.2.3. Résultats mensuels provisoires des principales compagnies françaises et des principaux aéroports.

Exploitation réalisée par la DGAC sur les trafics (passagers, fret et poste).

Le système de collecte et de diffusion de ces informations doit être réétudié (collecte des données par échanges de données informatisés, organisation des données collectées sous forme de base de données).

3.3. Transports maritimes

3.3.1. Base de données portuaires

Gérée par la direction du transport maritime, des ports et du littoral (DTMPL), elle concerne l'activité des ports maritimes de commerce métropolitains et d'outre-mer, navires, escales, marchandises et passagers transportés. C'est à partir des données de cette base que la France satisfait aux obligations résultant de la nouvelle directive 95/64/CE du Conseil de l'Union européenne du 8 décembre 1995 relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer.

Cette base a fait l'objet en 1999 d'une rénovation technique.

3.3.2. Base de données sur la flotte de commerce française

Consistance de la flotte de commerce sous pavillon français, par type de navire et armateur, statistiques élaborées par la DTMPL.

3.3.3. Suivi des affrètements de navires étrangers

Réalisé par la DTMPL: trafics réalisés par les navires étrangers affrétés par des opérateurs français.

3.3.4. Suivi des affrètements de navires français

Réalisée par la Direction du Transport Maritime, des Ports et du Littoral (DTMPL) : ensemble des relations au départ de la France et entre pays tiers.

3.3.5. Enquête sur les activités de l'armement français

Exploitation par la DTMPL d'une enquête réalisée par le CCAF auprès de l'armement français ; elle permet d'estimer des tonnes-milles pour le pavillon français et les navires affrétés.

3.3.6. Personnel de la marine marchande

Exploitation de documents administratifs, réalisée par la direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) : répartition des effectifs par âge, emploi, qualification, secteur d'activité.

3.3.7. Emploi maritime au commerce

Enquête réalisée par la DAMGM auprès des principales entreprises françaises de transport maritime. Répartition des effectifs de marins français et étrangers par secteur d'activité, registre d'immatriculation, nationalité, nature du contrat et qualification. Cette opération fait l'objet, actuellement, d'un réexamen.

3.4. Transports fluviaux

3.4.1. Statistiques du trafic de la navigation intérieure

Exploitation annuelle réalisée par les Voies navigables de France (VNF) à partir des déclarations de chargement : trafics des bateaux selon les sections de voies navigables et les ports. L'ensemble du système de collecte a été réorganisé en 1999.

3.4.2. Situation de la flotte de bateaux de navigation intérieure en exploitation

Dépouillement annuel par VNF des permis d'exploitation : ventilation des bateaux par catégorie, âge, tonnage, puissance.

3.4.3. Dénombrement du personnel marinier

Informations annuelles diffusées par le SES, à partir de données de VNF, de la Caisse nationale de retraite de la batellerie et de l'URSSAF Batellerie.

3.5. Transports ferroviaires et remontées mécaniques

3.5.1. Statistiques concernant la SNCF

Effectifs, matériel, énergie consommée, accidents, trafic commercial (fret et passagers)...

3.5.2. Fichier informatique des remontées mécaniques

Exploitation annuelle réalisée par la direction des transports terrestres (DTT) - STRM.
Fichier technique : classification des appareils selon leurs caractéristiques techniques.
Fichier trafic : trafic passagers ; jour de fonctionnement ; tarif saison hiver et saison été (collecte pour environ 2 800 appareils sur 4 000).

3.6. Transports routiers

3.6.1. Transports routiers de marchandises

3.6.1.1. *Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises* (enquête d'intérêt général, obligatoire)

Enquête hebdomadaire par sondage et par voie postale réalisée par le SES auprès des propriétaires de camions de 3 tonnes et plus de charge utile et de tracteurs routiers (80 000 questionnaires environ par an), pour mesurer le trafic et les transports tant pour compte d'autrui que pour compte propre effectués par les véhicules à moteur immatriculés en France (de moins de 15 ans d'âge). En 2002, la limite inférieure de taille des camions devrait être portée à 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC), borne exclue, en cohérence avec le seuil de véhicules à prendre en considération en matière d'accès à la profession de transport routier, au niveau européen. La limite d'âge sera portée de 15 à 20 ans.

3.6.1.2. *Enquête conjoncturelle permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers* (enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Enquête auprès de 3000 conducteurs routiers des entreprises du transport routier de marchandises, pilotée par le SES, réalisée actuellement sur le terrain par un bureau d'études privé.

3.6.1.3. *Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers des entreprises de transit routier exploitation des disques de chronotachygraphes* (enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Une expérimentation basée sur le traitement statistique de disques de chronotachygraphes a été réalisée fin 1999 et un système de collecte utilisant les informations que contiennent les disques lancé en vraie grandeur en 2000, avec exploitation des disques de chronotachygraphes de 750 conducteurs par trimestre.
L'ensemble du dispositif sera réexaminé fin 2001 – début 2002.

3.6.1.4. *Enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transport routier de marchandises*
(enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Enquête d'opinion trimestrielle réalisée par le SES auprès de 1 800 entreprises : opinion des entreprises sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie. Cette enquête fait, depuis 1996, l'objet d'une extension régionale coordonnée.

3.6.1.5. *Enquête de conjoncture auprès de la messagerie*

Enquête trimestrielle réalisée par le SES, auprès de 30 entreprises, têtes de réseaux : évolution passée de l'activité, en volume (nombre d'envois et tonnage) et en valeur.

3.6.1.6. *Dépouillement statistique des résultats d'examen d'attestation d'aptitude à l'exercice des professions de transport*

Dépouillement réalisé par la direction des transports terrestres (DTT-R1) : nombre de candidats présentés et reçus.

3.6.1.7. *Etat statistique sur l'utilisation des titres administratifs de transport.*

Exploitation réalisée par la DTT-R1 des états trimestriels des autorisations délivrées et restituées.

3.6.1.8. *Exploitation des comptes-rendus accompagnant les autorisations multilatérales*

Réalisée par la DTT-R1 pour la CEMT : tonnes, tonnes-kilomètres, relations.

3.6.1.9. *Aides de l'Etat aux regroupements d'entreprises de transport routier de marchandises*

Bilan réalisé par la DTT-R2.

3.6.1.10. *Dépouillement statistique des procès-verbaux dressés à l'encontre des transporteurs routiers non résidents*

Réalisé par la DTT-R3.

3.6.1.11. *Dépouillement statistique des réunions des commissions des sanctions administratives et des sanctions prises par les Préfets à l'encontre des transporteurs routiers*

Réalisé par la DTT-R3.

3.6.1.12. *Enquête sur les résultats des contrôles du transport routier sur route et en entreprise*

Réalisé par la DTT-R3.

3.6.1.13 *Tableau de bord de l'emploi et de la formation du groupe AFT-IFTIM*

Enquête sur l'emploi et la formation dans la branche transport (au sens de la convention collective) réalisée annuellement auprès de 2000 établissements (y compris de transport routier de voyageurs)

3.6.1.14. *Enquête de conjoncture du groupe AFT-IFTIM auprès des établissements de transport routier de marchandises*

Enquête d'opinion trimestrielle sur la conjoncture dans les transports : opinion des transporteurs sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie (3 000 établissements interrogés).

3.6.1.15. *Enquête de conjoncture de la Banque de France*

Enquête d'opinion bimestrielle des transporteurs routiers de marchandises et des entreprises de déménagement recueillies par téléphone (500 tous les 2 mois) sur l'activité, les prix, les effectifs, la trésorerie.

3.6.2. Transports urbains et routiers de voyageurs

3.6.2.1. *Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (enquête d'intérêt général, obligatoire)*

Enquête hebdomadaire par sondage réalisée par voie postale par le SES auprès de propriétaires d'autobus et d'autocars, hors RATP et autobus de province (véhicules de transport en commun de plus de 9 places assises ; 12 000 questionnaires par an) : parc en service, voyageurs transportés par nature du service.

3.6.2.2. *Transports publics urbains de province*

Exploitation annuelle, réalisée par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) en liaison avec les CETE, des cahiers d'information remplis par les autorités organisatrices et les exploitants : structure des réseaux, parcs, effectifs, trafics, tarifs, résultats financiers. Opération menée en partenariat avec l'Union des transports publics (UTP) et le Groupement des autorités responsables de transport (GART).

3.6.2.3. *Transports collectifs non urbains de province*

Réalisée par le CERTU auprès des départements, avec le concours des CETE : offre de transport, organisation et usage des services, dépenses des départements, modernisation des réseaux.

Opération menée en partenariat avec l'Association des départements de France (ADF).

3.6.2.4. *Recensement départemental des exploitants de transports routiers de voyageurs*

Enquête réalisée par le CERTU auprès des exploitants inscrits au registre des transports du département, qu'il s'agisse ou non d'entreprises de transport.

Un examen critique de cette opération est en cours (il n'y aura pas, en 2001, d'envois de questionnaires relatifs à 2000).

3.6.2.5. *Statistiques annuelles concernant la RATP*

Effectifs, matériel, réseaux (autobus et réseau ferré), voyageurs, voyageurs-kilomètres, véhicules-kilomètres.

3.6.2.6. *Panel de conducteurs*

Panel SECODIP de 4 500 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Observatoire de l'énergie et du SES ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.

3.6.2.7. *Panel parc-auto*

Panel SOFRES de 10 000 ménages financé par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), l'ADEME et la Direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.

3.6.2.8. *Enquêtes sur les pratiques de déplacements en milieu urbain*

Réalisées par les autorités organisatrices de transports urbains, avec le concours du CERTU, auprès des ménages : caractéristiques des ménages et de leurs déplacements, mode de transport utilisé, motifs des déplacements, ...

Une méthodologie d'enquête allégée a été mis au point par le CERTU, destinée à être utilisée par les villes moyennes.

3.6.3. Parc : Fichier central des automobiles (FCA)

Le Fichier central automobile (FCA) comprend les véhicules utilitaires et les voitures particulières. Il est géré par l'Association auxiliaire de l'automobile sous la responsabilité du SES, à partir des contenus des cartes grises communiqués par le ministère de l'intérieur. Le FCA sert à des fins statistiques (connaissance du parc et des immatriculations, données conjoncturelles sur le marché de l'automobile, base de sondage) et à des fins administratives (établissement du parc d'intérêt national, du parc de réquisition militaire). Le fonctionnement du FCA fait l'objet d'une réflexion de fond qui pourra

déboucher sur des propositions visant à améliorer son contenu et l'estimation du parc effectivement en service.

3.6.4. Infrastructure et circulation routières

3.6.4.1. *Identification du réseau national*

Exploitation et mise à jour par les DDE du Système d'information connaissance du réseau routier (SICRE) du SETRA /CSTR : caractéristiques du réseau national.

3.6.4.2. *Chemins départementaux*

Exploitation par les DDE des documents départementaux : longueurs et largeurs des réseaux.

3.6.4.3. *Recensement permanent de la circulation sur les routes nationales et les autoroutes non concédées*

Réalisé par les DDE et les CETE, avec le concours de la direction de la sécurité et de la circulation routières : détermination du trafic par des compteurs automatiques permanents ou temporaires. Le SETRA/CSTR est chargé des publications.

3.6.4.4. *Indice national de circulation*

Réalisé par le SETRA/CSTR à partir de données de comptages sur un échantillon de sites et de périodes.

3.6.4.5. *Recensement permanent de la circulation sur les autoroutes concédées*

Réalisé par les sociétés d'autoroutes, aux péages sur les autoroutes fermées, et à partir des compteurs automatiques sur les autoroutes ouvertes : trafics par sections et tronçons.

3.6.4.6. *Sondage annuel permanent sur la circulation en milieu urbain*

Supprimé temporairement. Les comptages sont encore faits dans certaines DDE.

3.6.4.7. *Suivi permanent de la structure de la circulation sur le réseau routier national*

Réalisé par le SETRA/CSTR et les CETE à partir de comptages automatiques et permanents : structure de la circulation et volumes de trafic.

Une refonte complète des bases de données circulation est en cours, à partir d'une utilisation permanente du système de recueil automatique de données SIREDO. Elle a pour objet de créer aux niveaux national et régional des bases de données journalières détaillées et de fournir des indicateurs de trafic agrégés et ceci dans les plus brefs délais après la fin de l'année calendaire.

Il est envisagé de mettre à disposition à terme des serveurs de données.

3.6.4.8. *Baromètre de satisfaction des usagers de la route*

Enquête sur site réalisée sur 3 ans en 3 vagues annuelles.

Opération actuellement suspendue, pour des raisons techniques (modalités d'intervention pour faire stopper les véhicules dont on souhaite interroger les conducteurs)

3.6.5. Sécurité routière

3.6.5.1. *Exploitation nationale du fichier des accidents corporels de la circulation routière, réalisée à partir des bulletins d'analyse d'accidents corporels (BAAC)*

Réalisée par l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) à partir des procès-verbaux du BAAC (gendarmerie nationale et police nationale) : tous accidents corporels.

3.6.5.2. *Sondages sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et du casque*

Réalisés par l'ONISR à partir d'enquêtes par sondages, quadrimestrielles (au moyen de radars ou de cinémomètres) sur un panel de points représentatifs ; intégration des résultats dans les bilans de circulation routière. L'utilisation du système informatisé de recueil des données (SIREDO) est en cours d'expérimentation.

3.6.5.3. Sondages représentatifs dans les procès-verbaux d'accidents corporels de la circulation routière

Réalisés par l'INRETS avec le concours de l'ONISR à partir des BAAC.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le SES poursuivra en 2002 son effort d'allègement de la charge statistique pesant sur les entreprises.

S'agissant de l'enquête annuelle d'entreprise, la stratégie "petites entreprises" sera à nouveau appliquée pour l'enquête réalisée en 2002 sur l'exercice 2001 : des données d'origine fiscale seront ainsi utilisées, en alternance avec les données collectées dans l'EAE, pour l'essentiel des petites entreprises de moins de 6 salariés du champ de l'enquête.

Dans l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) du SES, l'allègement de la charge statistique ne pourra venir que de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les taux de sondage ont, en effet, été réduits autant que faire se pouvait dans les années passées. Mais l'informatisation de la collecte auprès des grandes entreprises, en cours d'expérimentation, devrait à terme porter des résultats. En outre, pour aider les entreprises à répondre au questionnaire, le site internet du SES intègre déjà une "aide en ligne" et il est prévu d'offrir aux entreprises la possibilité de répondre, également en ligne, au questionnaire TRM.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects " régionaux et locaux "

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.

En 2002 devrait se poursuivre l'utilisation en région des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise transport de 4^{ème} génération, qui intègre, depuis l'enquête relative à l'année 1998, des questions sur tous les établissements des entreprises de six salariés et plus interrogées.

En outre, les travaux entrepris par le SES pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales), qui auront abouti en 2001 pour ce qui est de l'emploi dans les entreprises et les établissements du secteur des transports, s'élargiront en 2002 aux emplois de conducteur en transport pour compte propre.

L'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la banque de données SITRA-M, via l'Intranet du ministère (" SITRANET "), effective depuis fin 1999, a permis, comme espéré, une utilisation régionale plus intense et plus pointue des informations de la banque relatives aux transports de marchandises. Déjà très sensible en 2000-2001, ce mouvement devrait encore s'amplifier en 2002 avec la mise à disposition, dans le nouveau volet " voyageurs " de la banque (SITRA-V), des données sur les migrations alternantes issues du recensement de population de 1999 (cf. partie 2.2).

L'utilisation des possibilités offertes par les nouvelles techniques de l'information et de la communication a permis également la modernisation des méthodes de diffusion des données mensuelles détaillées relatives aux immatriculations des véhicules routiers par département, issues du fichier central des automobiles dont le SES est maître d'ouvrage : ceci permettra d'étendre la diffusion systématique aux directions régionales de l'équipement, qui n'en bénéficiaient pas auparavant dans ce degré de détail et avec cette périodicité.

5.2. Aspects "environnement"

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport. Ce chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de " veille technologique " assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement, mise en place en 1998, continueront à être recherchées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs aux émissions de gaz à effet de serre et à l'évaluation des dépenses de protection de l'air et de lutte contre le bruit.

A signaler, pour 2002, l'approfondissement probable des travaux lancés par la Commission européenne dans le cadre du programme "TERM" ("Transport and Environment Reporting Mechanism") visant au rassemblement de données statistiques sur les transports destinées à alimenter les exercices d'évaluation nécessaires pour éclairer les mesures à prendre pour réduire les émissions, par les transports, de gaz à effet de serre et de polluants.

5.3. Aspects " européens "

L'amélioration du système statistique européen est un des enjeux importants du moyen terme, en relation avec le fonctionnement du marché unique, la définition des réseaux transeuropéens de transport et les conditions nécessaires pour assurer un développement durable.

Des avancées auront été réalisées en 2000 et 2001, du fait de l'entrée en application complète des textes récemment adoptés mais aussi parce que les moyens nécessaires au rassemblement et à la diffusion effectives des données sont désormais consacrés par Eurostat aux statistiques de transport.

Ainsi Eurostat devrait diffuser courant 2001 une version mise à jour de la publication, " Panorama des transports - Aperçu statistique du transport par route, chemin de fer et voies navigables intérieures dans l'Union européenne - Données 1970-1996 ", qui rassemble les principaux résultats disponibles en matière d'infrastructures, d'entreprises de transport, de matériels de transport, de trafic, de transports de marchandises et de voyageurs, de sécurité, de consommation d'énergie... La nouvelle version de ce document de synthèse intégrera également des résultats relatifs aux transports maritimes. Parallèlement, les données détaillées disponibles sont diffusées par Eurostat par CD-ROM, le site internet ne fournissant au grand public que des données de cadrage, synthétiques.

Pour les transports maritimes de marchandises et de voyageurs, qui ont fait l'objet d'une directive adoptée en décembre 1995, le développement de la diffusion des données est la priorité, puisque la période de transition de trois ans prévue dans la directive s'est terminée au 1^{er} Janvier 2000.

De même, pour l'activité des entreprises de transport, le règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises adopté en 1996 est d'application complète en ce qui concerne les entreprises dont l'activité principale est le transport, mais ce n'est que pour la fourniture de quelques données, très loin donc de la richesse des informations disponibles par exemple dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise française. Un projet de complément au texte est toutefois susceptible d'être mis en chantier.

Pour la route, le nouveau règlement, adopté en 1998 avec entrée en application le 1^{er} janvier 1999, prévoyait une période de transition dont la durée n'était pas précisée. Certaines améliorations apportées par le texte sont restées jusqu'à présent théoriques, en particulier la description des transports de zone à zone, au niveau détaillé de la nomenclature des régions européennes qui correspond, pour la France, aux départements. Des progrès sont cependant effectifs depuis fin 2000, sinon pour tous les Etats membres, du moins pour une partie d'entre eux, avec lesquels la France a mis en place des échanges d'informations bilatéraux.

Pour le rail, un nouveau règlement a été préparé, les données requises par la directive de 1980 n'étant plus disponibles pour certains pays, du fait de la libéralisation qui y a été pratiquée dans ce domaine. Outre les marchandises, le nouveau texte concerne également les voyageurs. Mais la formulation de la proposition présentée par la Commission au Parlement Européen et au Conseil, en février 2001, n'est pas entièrement satisfaisante : d'une part, la description régionale des flux de marchandises reste en deçà de ce qui est prévu pour la route, dans le détail régional et dans la périodicité de la collecte et, d'autre part, la référence faite dans ce texte, en matière de diffusion, à la loi statistique communautaire risque de rendre ce texte inopérant, du fait du petit nombre d'opérateurs concernés et/ou de la prépondérance des opérateurs " historiques ".

Pour les transports aériens, de marchandises comme de voyageurs, le règlement préparé en 1995 est toujours bloqué au Conseil. Actuellement, une base de données détaillées fonctionne, alimentée par les Etats membres sur une base volontaire (mais avec des délais de mise à disposition encore importants et des différences de concept selon les pays).

Enfin, à la demande conjointe de la Commission et des Etats membres le transport intermodal de marchandises, qui ne fait l'objet actuellement d'aucun texte juridique spécifique et n'est abordé que marginalement dans les textes relatifs aux différents modes de transport, devrait faire l'objet, de la part

d'Eurostat, d'intensification de travaux le concernant, tant méthodologiques que de rassemblement des données potentiellement disponibles auprès des opérateurs.

A signaler, également pour 2002, l'approfondissement probable des travaux lancés par la Commission européenne dans le cadre du programme "TERM" ("Transport and Environment Reporting Mechanism") visant au rassemblement de données statistiques sur les transports destinées à alimenter les exercices d'évaluation nécessaires pour éclairer les mesures à prendre pour réduire les émissions, par les transports, de gaz à effet de serre et de polluants.

6. Liste des publications

Les publications relatives aux enquêtes statistiques, d'intérêt général, obligatoires ou non, des programmes d'enquêtes 2000-2001 sont les suivantes :

- Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE)

Les résultats de l'EAE transport 1999 ont fait l'objet des diffusions suivantes :

- une présentation générale dans un numéro spécifique de " SES - Infos rapides, transports " :
Les Entreprises de Transport en 1999 : poursuite de la croissance (n° 133, septembre 2001)
- une publication " Données détaillées du SES, Transport " :

Les entreprises de transport

Enquête annuelle d'entreprise

Année 1999 (en cours d'impression) accompagnée d'un CD-ROM fournissant les

données 1999 les plus détaillées avec rappel des résultats 1997 et 1998.

Une publication complémentaire sur les performances des entreprises de transport routier de marchandises, analysant les marges et ratios de productivité (moyenne et dispersion), paraîtra fin 2001 ou début 2002).

- Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM)

Des résultats mensuels de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) sont intégrés dans les numéros de la série " SES - infos rapides, transport " consacrés à la conjoncture des transports et dans le Bulletin statistique du SES - Transport (publication trimestrielle et mise à jour mensuelle dans la partie " statistiques " du site internet du ministère).

Les résultats de l'enquête TRM font également l'objet de numéros spécifiques de " SES - Infos rapides, transport " :

- trimestriellement pour les transports et les trafics, dernier numéro paru : Les transports routiers de marchandises au deuxième trimestre 2001 (n° 132, septembre 2001) ;

- semestriellement pour les prix du transport, dernier numéro paru : Les prix du transport routier de marchandises au deuxième semestre 2000 (n°120, Mars 2001).

Publication annuelle détaillée la plus récente disponible :

L'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises en 2000(Données détaillées du SES, transport - juillet 2000).

Les résultats de l'enquête relative à 2000 ont également fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de " SES - Infos rapides, transport " (n°129, juillet 2001).

- Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers

Les résultats trimestriels ou semestriels de l'enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers sont un élément essentiel des publications de l'Observatoire social des transports.

Dernier numéro paru de la publication trimestrielle (résultats relatifs au premier trimestre 2001) :

Observatoire social des transports
La conjoncture sociale du transport routier de marchandises
N°24-25 - juillet 2001

Les résultats sont également repris dans les publications annuelles de l'observatoire social des transports, soit, en 2000 (sur l'année 1999) :

Bilan social annuel du transport routier de marchandises
Novembre 2000

Une publication du même type sera réalisée en 2001 relative aux transports routiers de voyageurs.

Précédente publication :

Bilan social annuel du transport routier de voyageurs
Mars 1999

- Enquête trimestrielle de conjoncture du SES auprès des entreprises de transports de marchandises

Les résultats de l'enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transports de marchandises sont publiés trimestriellement dans la série " SES - infos rapides, transport ".

Les résultats de l'enquête du 2^{ème} trimestre 2001 ont ainsi été publiés dans le numéro 131 de juillet 2001 :

L'opinion des transporteurs routiers de marchandises
Situation au deuxième trimestre 2001
Perspectives pour le troisième trimestre 2001

- Enquête trimestrielle " messagerie "

Les résultats de l'enquête relative à la messagerie font l'objet, tous les trimestres, d'un numéro de " SES - Infos rapides, transport " :

Dernier numéro paru :

Résultats de l'enquête messagerie au deuxième trimestre 2001 (n°134, septembre 2001).

- Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (TRV)

Publication annuelle détaillée la plus récente disponible : Les transports autocars en 2000 (Données détaillées du SES, transport – juillet 2001)

Les résultats de l'enquête relative à 2000 ont également fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de " SES Infos rapides, transport " : Les transports par autocars en 2000 (n°128, Juillet 2001)

- Panel " Suivi de la demande touristique " (SDT) de la direction du tourisme, utilisé par le service économique et statistique pour le suivi des déplacements à longue distance

L'exploitation, dans une optique " transport ", des résultats du panel " Suivi des déplacements touristiques ", fait l'objet d'un numéro spécifique de " SES Infos rapides, transport "

Dernier numéro paru :

Les voyages des Français en 1999 (n°125, juin 2000)

Le numéro présentant les résultats relatifs à 2000 est en préparation.

- Enquête 1999 sur le transit routier des marchandises à travers la France

Les fichiers détaillés des résultats de l'enquête 1999 figurent dans un cédérom réalisé en mars 2001 : " Flux terrestres des marchandises en transit ou en échange à travers les Alpes françaises et les Pyrénées en 1999 "

Des premiers résultats avaient été présentés dans un article " Transit et franchissements montagneux des marchandises : quelles évolutions depuis sept ans ? " paru dans les " notes de synthèse du SES " n° 130, juillet-août 2000.

Un nouvel article " Quel impact de la fermeture du tunnel du Mont-Blanc sur le volume, le choix modal et l'affectation entre itinéraires des trafics passagers et marchandises " est paru dans les " notes de synthèses du SES " n°136, juillet-août 2001.

Dès 1999, une partie des résultats des enquêtes réalisées par le SES était présentée dans les pages " économie et statistiques " du site Internet du ministère, avec accès en ligne aux fac-similés des publications type " SES-Infos rapides ". Depuis la rénovation de ce site, en mars 2001, est en outre assurée la mise en ligne des principaux résultats sous une forme facilement accessible et téléchargeable, dans un format permettant une utilisation aisée (www.equipement.gouv.fr/statistiques)

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

En avril 2001, il apparaît que le programme de travaux nouveaux pour 1999-2003, tel qu'élaboré en mai 1998, est bien engagé. S'agissant des enquêtes statistiques nouvelles et rénovées prévues, le bilan est le suivant :

- l'enquête 1999 sur le transit routier de marchandises à travers la France a été réalisée (flux de marchandises en transit ou en échange à travers les Alpes françaises et les Pyrénées).
- l'enquête sur l'utilisation en 2000 des véhicules utilitaires légers (VUL) est en cours d'exploitation;
- l'enquête " chargeurs " sur les chaînes de transport de marchandises, programmée pour 2001, est en phase de préparation;
- l'enquête sur les prix des services de transport de marchandises connaît un début de réalisation sur le secteur des transports fluviaux de marchandises.

Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus ont également avancé :

- l'indice de production des services de transport (IPST) est en phase de rodage, avant diffusion ;
- les travaux d'amélioration du Fichier central automobile (FCA) sont en cours ;
- le suivi permanent des déplacements à longue distance des ménages a fait l'objet, en 1999, de travaux approfondis à partir des résultats du panel " Suivi de la demande touristique " (SDT) de la direction du tourisme. De premiers résultats, sur 1997, 1998 et 1999, sont effectivement disponibles sur les déplacements à longue distance de plus d'une journée des Français ; il reste à compléter ces données, en particulier sur les déplacements d'une journée, ce qui devrait être fait en 2002 ;
- la banque de données sur les transports (SITRA) s'enrichit progressivement : première étape en 2000 du volet " séries longues " (SITRA-SEL), en complément du volet " marchandises " (SITRAM) ; premiers éléments en 2001 du volet " voyageurs ".

Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

TRANSPORTS			
Enquêtes générales, aspects multimodaux			
Enquête annuelle d'entreprise stratégie petites entreprises volets spécifiques	SES	en cours en cours	permanent 1999 (enquête réalisée en 2000) 1999-2000-2001
Indice de production de services de transport	SES	en cours	2000-2001
Indices de prix des transports	SES	en cours	premiers travaux en 2000

Enquête " chargeurs " sur les chaînes de transport de marchandises	SES		sera réalisée en 2001-2002
Transport intermodal - plates-formes intermodales	SES		
Suivi permanent de la mobilité des voyageurs à longue distance	SES en liaison avec la Direction du Tourisme	en cours	première réalisation en 2000
Statistique des accidents de transports de matières dangereuses (terrestres) Exploitation de comptes rendus	DTT		Permanent
Banques de données Transports SITRA			
volet marchandises (SITRAM) volet séries longues volet voyageurs volet entreprises	SES	En cours En cours	Permanent, élargissement prévu 1999-2000-2001
Transports routiers de marchandises			
Enquête permanente sur l'utilisation de transports routiers de marchandises (TRM)	SES		Permanent
Enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (complément périodique à l'enquête TRM pour véhicules utilitaires légers)	SES	en cours	sur 2000 (collecte réalisée en 2001)
Enquête 1999 sur le transit routier de marchandises à travers la France	SES et partenaires	réalisée	1999
Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers	SES - DTT		Permanent collecte alternative (chronotachygraphe) en –cours
Indices de prix du transport routier de marchandises	SES		renové en 1998 (support enquête TRM) susceptible d'être remplacé par un dispositif spécifique (cf ci-dessus)
Dépouillements statistiques de documents administratifs : Examens d'aptitude à l'exercice des professions de transport Titres administratifs de transport, comptes rendus d'utilisation des autorisations multilatérales, aides de l'Etat aux regroupements Procès verbaux de sanctions, contrôles	DTT		Permanent

Enquêtes de Conjoncture			
Enquête d'opinion trimestrielle auprès de 1 300 entreprises	SES		Permanent
Enquête de conjoncture auprès de la messagerie (enquête trimestrielle auprès des têtes de réseaux)	SES		Permanent
Enquête de conjoncture de la Banque de France (bimestrielle)	Banque de France		Permanent
Enquête de conjoncture du groupe AFT-IFTIM (3 000 établissements)	AFT		Permanent
Transports routiers de voyageurs			
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules de transports en commun (TRV)	SES		Permanent
Transports publics urbains de province	CERTU		Permanent Partenariat avec l'union des transports publics (UTP) et le groupement des autorités responsables de transport (GART)
non urbains de province - auprès des départements - recensement des exploitants RATP	CERTU RATP	suspendu	
Pratiques de déplacement en milieu urbain	CERTU	travaux méthodologiques en cours	Ponctuel - mise en place d'une méthodologie spécifique aux agglomérations moyennes
Comportements et opinions en déplacement	CERTU		
Panels d'automobilistes			
Panel conducteurs	Secodip		Permanent
Panel Parc auto équipement	Sofrès		Permanent
Fichier central des automobiles Gestion du fichier des véhicules utilitaires et des voitures particulières	SES		Permanent Exploitation réalisée par l'Association Auxiliaire de l'Automobile
Réseau routier, circulation			
Autoroutes	Sociétés d'autoroutes		Permanent
Circulation réseau routier national	DDE, SETRA		Permanent

Sécurité routière Exploitation du fichier des accidents corporels complété par sondage des procès verbaux (Inrets) Sondage sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et le casque	ONISR		Permanent
Transports aériens, maritimes, fluviaux, ferroviaires			
Transports aériens Compagnies Formulaires d'aéroports			Rénovation technique prévue
Transports maritimes Enquête annuelle sur les résultats financiers de l'armement Affrètements (navires français, navires étrangers) Base de données portuaires (activité des ports, transports de marchandises et de voyageurs) Personnel marine marchande, Emploi maritime au commerce Enquête sur les activités de l'armement français Flotte de commerce française	CCAF DTMPL DTMPL DAMGM DTMPL ; CCAF DTMPL		Permanent intégrée dans l'EAE-4G, avec volet spécifique au transport maritime Rénovation technique réalisée en 1999
Transports fluviaux Trafic, transports Situation de la flotte Personnel marinier	VNF		Permanent - rénovation en 2000
Transports ferroviaires Effectifs, réseaux, trafic (fret, passagers)	SNCF		Permanent
Remontées mécaniques Fichier informatique des équipements	DTT		Permanent

TOURISME

INSEE

Direction des statistiques d'entreprises
. Département des activités tertiaires

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction du tourisme

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

INSEE

Direction des statistiques d'entreprises
. Département des activités tertiaires

Exposé de synthèse

Sur le champ du tourisme couvert par l'Insee, les recommandations du Conseil pour le moyen terme 1999-2003 portaient sur deux points qui touchent à la couverture statistique de la fréquentation touristique des hébergements collectifs, et à la mesure d'impact du tourisme sur l'économie et l'emploi des régions.

Depuis 1999, le champ couvert par les enquêtes de fréquentation hôtelière et de camping comprend tous les hôtels homologués, indépendamment de leur nombre d'étoiles de classement. Une enquête test sur la région P.A.C.A. a permis de vérifier que la fréquentation touristique des hôtels de préfecture (NAF 55.1D) était négligeable sauf celle qui concerne les hôtels de chaîne non homologués dont l'interrogation est envisagée pour 2002.

Les autres hébergements collectifs à vocation touristique (résidences de tourisme, villages de vacances, maisons familiales de vacances, gîtes...) n'ont pas été intégrés à l'enquête au motif qu'ils relevaient le plus souvent d'organisations fédératives auprès desquelles une information devait être d'abord recherchée pour éviter toute enquête inutile. Une couverture partielle est cependant assurée dans certaines régions, le plus souvent par des acteurs autres que l'Insee ou bien en partenariat avec l'Insee.

La mesure de l'impact économique du tourisme a bien progressé avec la mise à disposition des directions régionales de l'Insee d'une méthode d'estimation de l'emploi salarié lié au tourisme. Treize des 22 régions métropolitaines ont déjà mis en oeuvre cette méthode et publié des estimations (voir le § des publications plus bas).

Les développements restant à entreprendre concernent la mesure de l'emploi non salarié, de l'impact du tourisme en termes de valeur ajoutée. L'Ile-de-France et les DOM constituent enfin des cas à étudier spécifiquement en raison d'une saisonnalité moins évidente de la fréquentation touristique. Les possibilités d'évaluation de l'emploi non salarié et des emplois liés au tourisme en Ile-de-France sont en cours d'étude. L'impact en termes de valeur ajoutée viendrait assez logiquement après la couverture de tous les types d'emploi et donc de tous les employeurs. Le cas des DOM n'a pas encore fait l'objet d'étude.

Outre les études méthodologiques sur l'impact économique du tourisme, le programme de travail de l'Insee pour 2001 dans le domaine du tourisme vise à exploiter toutes les possibilités offertes par la rénovation des enquêtes de fréquentation qui a été mise en oeuvre au début de l'année 1999 et qui ne

concerne que les hôtels pour l'instant, et prépare déjà une nouvelle version de cette rénovation pour tenir compte de l'évolution des techniques informatiques et de communication.

L'hôtellerie de plein air sera traitée en priorité dans le cadre de la nouvelle rénovation.

L'intégration des départements d'outre mer-sera opérée également à cette occasion à moins que les nouveaux moyens de communication rapide entre métropole et DOM rendent possible un branchement rapide à l'application existante. L'île de la Réunion travaille déjà cependant selon les méthodes métropolitaines en matière d'observation de la fréquentation hôtelière.

Les derniers progrès enregistrés au niveau des résultats des enquêtes hôtelières concernent les résultats rapides, le 15 du mois suivant le mois d'observation pour les tableaux de bord régionaux, et la production de profils journaliers de fréquentation hôtelière. La rapidité de production des résultats a été particulièrement précieuse pour une évaluation précise et rapide de l'impact du naufrage du pétrolier ERIKA sur la fréquentation touristique.

La prise en compte de l'appartenance de nombreux hôtels à des chaînes est déjà prise en compte dans les résultats des enquêtes. La constatation du poids des groupes dans le parc d'hébergements a déjà conduit à une étude des possibilités d'allègement de la collecte mensuelle des enquêtes de fréquentation par utilisation des informations collectées au sein des groupes eux mêmes. Cette étude se poursuit en 2001, son débouché sur une première mise en oeuvre est espéré pour 2002 à titre expérimental au moins.

Travaux nouveaux pour 2002

La rénovation des enquêtes de fréquentation à peine achevée pour ce qui concerne la fréquentation hôtelière, une nouvelle version doit en être préparée pour tenir compte de l'évolution des techniques informatiques et de communication. L'investissement sera fait cette fois en partant de l'enquête de fréquentation des hôtels de plein air qui n'avait pu encore être intégrée. La concertation préalable déjà entreprise avec la profession a conforté le bien-fondé d'un objectif de convergence, au niveau du contenu et de la période d'interrogation, des enquêtes auprès des hôtels et des campings.

Les travaux de prise en compte de la dimension groupe des hôtels dans le fichier des hébergements a commencé en 2000. Elle se poursuivra cette année 2001 de sorte que l'on peut espérer une première utilisation au niveau de la collecte, sinon de tous les groupes recensés, du moins de premiers qui auront accepté et qui seront en mesure d'expérimenter une transmission au moins partielle des données de fréquentation relatives à leurs hôtels.

Par ailleurs, est étudiée, à la demande des partenaires régionaux, la possibilité d'étendre dès 2002 l'enquête de fréquentation hôtelière aux hôtels de chaîne non homologués. Le projet de collecte centralisée auprès des groupes facilitera cette extension par voie de conséquence.

L'Insee a entrepris de se doter d'une base de données spécifiques aux informations de nature locale pour mieux répondre aux besoins d'information de niveaux géographiques très limités. L'enrichissement de cette base au niveau communal, par les données de capacités hôtelières en provenance du fichier des hébergements devrait être complété de données de même nature concernant d'autres types d'hébergement collectif pour le tourisme. L'aboutissement de ce travail risque de n'être pas effectif avant 2002, compte tenu de la diversité des sources à mobiliser.

L'évaluation de l'emploi non salarié lié au tourisme est un chantier déjà ouvert dont l'achèvement peut être espéré pour 2002 au plus tard. Il est conduit nationalement au sein de l'Insee, ce qui n'empêche pas des travaux similaires dans un cadre régional, comme par exemple au CRIES de l'île de France. L'île-de-France est d'autant plus fondée à faire cela que son profil touristique est très particulier en comparaison avec les autres régions métropolitaines, et que le renouvellement continu des touristes dans la capitale rend inopérant le modèle déjà construit pour estimer, avec succès, l'emploi salarié des autres régions. L'hypothèse première de ce modèle repose en effet sur une saisonnalité marquée de la fréquentation touristique.

L'enquête vacances opérée par l'Insee en 1999 a déjà donné lieu à publication en 2000 sous la forme d'un Insee première. Une publication de la collection INSEE Résultats en fournira des résultats plus détaillés cette année 2001.

La réconciliation des résultats de cette enquête avec ceux produits par l'enquête SDT a donné lieu, conformément à un vœu du Conseil, à des travaux préalables dès l'année 2000. Cependant les questions méthodologiques propres à l'enquête SDT n'ont pas encore permis de produire les résultats de synthèse espérés.

Les perspectives de rénovation des nomenclatures d'activités et de produits aux niveaux français (NAF, CPF), européen (NACE, CPA) et mondial (CITI, CPC) conduisent à une concertation avec les professions dans le cadre de la commission nationale du CNIS pour les nomenclatures en question dès l'année 2001 : l'horizon 2007 de cette rénovation suppose en effet un arbitrage de fait dès 2005, et d'autre part une première vague de modifications corrections à la marge interviendra dès 2002 ou 2003.

Opérations répétitives

Gestion du fichier des hébergements

Ce fichier est mis à jour en continu à partir du répertoire SIRENE, dont il constitue un répertoire associé, des arrêtés d'homologations délivrés par les préfetures, et des informations collectées au travers des enquêtes de fréquentation. Il sert de base de sondage à ces dernières et permet de dresser un état du parc hôtelier à tout moment, en particulier en début d'année.

Enquêtes de fréquentation

Il n'est pas exclu de trouver dès 2001 des solutions techniques qui permettraient d'intégrer les DOM au réseau d'enquêtes de fréquentation hôtelière.

Une étude est en cours pour mieux tenir compte de la structure particulière du parc hôtelier parisien dans le plan de sondage des enquêtes de fréquentation en Ile de France.

Enquête annuelle d'entreprises

En vertu de l'alternance sectorielle de l'enquête annuelle d'entreprises sur les services, les petites entreprises des secteurs HCR sont interrogées en 2001 sur l'année de constat 2000. Les résultats seront donc disponibles en début d'année 2002.

Les études régionales menées sur ces secteurs à partir des extensions réalisées sur l'année de constat 1998 devraient être disponibles cette même année 2001.

Allègement de la charge statistique

Les enquêtes de fréquentation sont réalisées plus que jamais en partenariat dans le cadre de conventions régionales qui augmentent l'utilité de ces enquêtes en étendant le nombre de leurs bénéficiaires.

Vis-à-vis des hôtels interrogés, l'Insee s'efforce de convaincre de cette utilité par des envois ponctuels de courtes circulaires explicatives. Un travail important est actuellement réalisé par les directions régionales de l'Insee pour améliorer la communication, en particulier téléphonique, et faciliter la réponse des hôteliers par télécopie.

Les recherches se poursuivent auprès des groupes hôteliers pour évaluer les possibilités de substitution des informations collectées par eux mêmes à tout ou partie des données recueillies par les enquêtes de fréquentation. Il est espéré que l'on puisse procéder au moins à de premières expérimentations en 2002.

Aspects régionaux

La dimension des enquêtes et des études menées par l'Insee en matière de tourisme est régionale par construction.

Aspects européens

l'Insee intervient à la demande d'Eurostat dans le cadre de programme de coopération avec les pays méditerranéens (MEDTOUR) et d'Europe centrale et orientale (PECO).

Publications

Chaque direction régionale a sa propre série de publication :

- notes de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings, en général avec une périodicité trimestrielle,
- bilans de la saison touristique, inclus éventuellement dans le bilan économique de la région
- les TER de chaque région comporte un chapitre "Tourisme".

Publications sur l'emploi salarié :

- Languedoc-Roussillon	Repères synthèse n°4- février 2001
-	Repères synthèse n°16- juin 1999
-	Repères synthèse n°11/12- mai 1999
-	Repères n°24/25- septembre 1997
- Centre	Insee Centre Info n°57 - juillet 1997
- Bretagne	Octant n°73 - mars 1998
- Corse	Economie Corse n°83 - décembre 1997
- Basse-Normandie	Cent pour cent B-N n°48 - novembre 1998
- Poitou-Charentes	Les cahiers de décimal n°25 - juillet 1998
- Bourgogne	Bourgogne dimensions n°56 - septembre 1998
- Nord-pas-de-Calais	Profils n°11 & 12 - octobre & novembre 1998
- Lorraine	Economie lorraine n°188 - juillet-août 1999
- Aquitaine	Les quatre pages Insee Aquitaine n°78 - septembre 1999
- Champagne-Ardenne	INSEE FLASH Champagne-Ardenne n°9 - décembre 1999
- Midi-Pyrénées	Six pages n°39 - juillet 2000

Autres publications :

Languedoc-Roussillon	Repères synthèse n°15 & 16 - juin 1999 et n°24 - août 1999
----------------------	--

Publications dans la lettre de l'observatoire (ONT) :

- n°55 - septembre - octobre 2000: dossier enquête vacances de l'Insee
- n°54 - juin 2000: dossier enquête de fréquentation hôtelière, exploitation des données journalières.

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Direction du tourisme

1. Présentation générale

Le programme statistique 2002 de la Direction du Tourisme s'inscrit dans les orientations qui ont été définies dans le programme pour le moyen terme 1999-2003.

L'année 2002 sera celle de l'entrée en circulation des billets de l'EURO qui marquera la fin de la possibilité, pour la Banque de France, d'établir le poste "voyages" de la balance des paiements par les moyens classiques.

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées pour 2002

Enquête aux frontières

La nouvelle enquête aux frontières lancée en 2000 s'achèvera, dans sa phase principale, fin 2001. Les premiers résultats de cette enquête devraient être disponibles à la mi-2002.

La prolongation de cette enquête par un dispositif en continu est en phase de préparation par la Direction du Tourisme et la Banque de France, en partenariat avec le CETE-Méditerranée.

Ce dispositif devrait s'articuler autour des différents systèmes de comptage, d'une part, et une interrogation directe des touristes non-résidents lorsqu'ils quittent la France, d'autre part.

On rappelle que la mise en circulation de la monnaie fiduciaire en EURO rend nécessaire l'approche par enquête des dépenses par moyens de paiement des touristes étrangers en France si l'on veut tenter d'établir le poste "voyages" de la balance des paiements.

Les grandes difficultés actuellement rencontrées dans le déroulement de l'enquête sur le terrain conduisent à s'interroger sur les meilleures modalités à mettre en place pour cette interrogation.

3. Opérations répétitives

- Suivi des Déplacements Touristiques des Français

La direction du tourisme a mis en place en avril 1990 le SDT destiné à mesurer les déplacements touristiques des Français comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile. Ce panel est une des bases les plus importantes de l'observation de l'activité touristique tant sur le plan de l'estimation et de l'évolution conjoncturelle du volume des flux que sur celui des caractéristiques des partants et des séjours. Ses résultats sont utilisés pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'élaboration du compte du tourisme et à la directive européenne.

Cet outil est également utilisé par les partenaires nationaux et régionaux pour la connaissance des filières, le développement des espaces touristiques, et l'analyse des clientèles.

Pour répondre mieux au besoin d'informations au niveau régional, la taille du panel a été doublée à partir d'avril 1999 et portée à 20 000 individus français de 15 ans et plus, interrogés mensuellement par voie postale.

D'autre part, le SDT s'est enrichi à partir également du mois d'avril 1999 d'un volet « dépenses » auquel s'est associée la Banque de France. Le projet avait reçu un avis d'opportunité du CNIS.

Pour répondre à une interrogation exprimée par la commission du CNIS concernant les déplacements à la journée, une phase exploratoire sur ce thème a été lancée en 2001.

Il faut noter que la Direction du Tourisme procédera en 2002, selon les règles des marchés publics, à l'appel d'offres nécessaire à la poursuite de l'enquête.

- Elaboration du Compte du Tourisme

Les travaux d'enrichissement du Compte du Tourisme seront poursuivis en fonction des moyens disponibles qui conditionnent la précision et la périodicité des enquêtes: intégration des données issues du volet dépenses rajouté à partir d'avril 1999 et des premiers éléments sur les excursionnistes, prise en compte des résultats de la nouvelle enquête aux frontières, prise en compte approfondie des normes internationales, notamment en ce qui concerne l'intégration de l'offre. Il s'agira de développer la connaissance des entreprises dont l'activité est liée à la fréquentation touristique et en particulier de la part de leur production et de leur valeur ajoutée imputable au tourisme.

Si possible il conviendra d'étudier la possibilité d'intégrer les D.O.M. dans les comptes.

Enfin l'évaluation de l'emploi généré par l'économie touristique et l'étude de ses caractéristiques seront un des chantiers importants des années à venir. Comme dans le domaine du transport des passagers et de l'estimation des dépenses touristiques, le développement des outils de la statistique publique pour améliorer la connaissance de l'emploi devra faire l'objet d'une collaboration interministérielle étroite, à la fois dans l'harmonisation des méthodologies et dans la mise en commun des informations. Ainsi que le proposait le rapport de Monsieur LEPORS dans le cadre de l'amélioration de la situation sociale et professionnelle des travailleurs saisonniers du tourisme, le CNIS pourrait participer au processus de concertation et de coordination auquel seraient associés les partenaires sociaux.

- Mise à jour des fichiers administratifs :

- L'hôtellerie homologuée et les campings classés dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - INSEE.

- Résidences de tourisme en collaboration avec le Syndicat National des Résidences de Tourisme.
- Villages de Vacances à partir des arrêtés de classement et en collaboration avec l'Union des Associations de Tourisme.
- Agences de voyages.

- Enquêtes répétitives

- Enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et les campings classés, enquêtes obligatoires réalisées par les Directions Régionales dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - INSEE.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La Direction du Tourisme ne réalise pas d'enquête régulière auprès des entreprises. Cependant, dans le cadre de la convention qui la lie à l'INSEE pour l'observation des hébergements, elle veille avec celui-ci à optimiser les techniques d'interrogation permettant d'alléger la charge statistique des entreprises tout en tenant compte des besoins des différents partenaires et des contraintes européennes. D'autre part, les efforts importants de coordination sont menés avec les différents acteurs du secteur afin d'éviter les interrogations parallèles en faisant des outils nationaux une base référentielle.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

La Direction du Tourisme poursuivra les efforts entrepris en 1998 pour coordonner l'observation de l'activité touristique en régions autour d'un cadre homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité.

Dans cet esprit, un chapitre des contrats de plan Etat-Région 2000-2006 est consacré à l'observation économique du tourisme.

5.2. Aspects « environnement »

Néant.

5.3. Aspects « européens »

En 2000 la fourniture des données sur le tourisme des résidents, demandées par la Directive sur les statistiques du tourisme a fait l'objet d'une exploitation complémentaire du SDT demandée à la SOFRES. Les résultats de cette exploitation doivent être affinés en 2001 avant d'être poursuivis.

La DT continuera de participer activement aux travaux menés dans le cadre des instances internationales : EUROSTAT, OCDE, OMT, notamment pour ce qui concerne l'harmonisation internationale des statistiques du tourisme.

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
Elargissement du panel SDT - extension aux dépenses des Français - adéquation de l'offre à la demande - suivi conjoint transport-tourisme	DT avec la Banque de France et le SES	fait fait à l'étude	A partir d'avril 99
Suivi des flux des visiteurs internationaux - enquête aux frontières - mesure des flux en continu	DT	en préparation à l'étude	date prévue 2000
Analyse de l'offre - fréquentation de l'hôtellerie classée et des campings - extension aux autres hébergements collectifs marchands - étude du secteur non marchand à partir de la demande et du prochain recensement de la population	DT/INSEE		permanent
Connaissance des entreprises - exploitation de l'EAE - exploitation des fichiers BIC, BNC, TVA	DT/INSEE		
Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques . national . régional	DT INSEE	en cours	Au niveau national, une première approche de l'emploi saisonnier a été réalisée
Evaluation des investissements touristiques publics	DT	en cours	
Evaluation du poids économiques du tourisme - national Elaboration des comptes Définition du champ tourisme - régional	DT INSEE	en cours	permanent
Exclusion - Droit aux vacances	DT		
Réhabilitation de l'immobilier de loisir	DT		

URBANISME, EQUIPEMENT, LOGEMENT

INSEE

- Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
 - . Division logement
- Département de la conjoncture
 - . Division des enquêtes de conjoncture
- Département de l'industrie et de l'agriculture

SECRETARIAT D'ETAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de service (DECAS)
- Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

- Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique
- Sous-direction de l'observation statistique de la construction
- Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC)

Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

INSEE

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
 . Division logement

1. Exposé de synthèse

Outre la poursuite de l'observation conjoncturelle des Loyers à travers l'enquête trimestrielle Loyers et charges et l'analyse de la situation en matière de logement des ménages à partir des enquêtes nationales sur le Logement, la division Logement poursuivra ses travaux de construction d'indices de prix des logements.

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.1. Enquête Loyers et charges

Le passage en saisie portable s'étant révélé plus ardu que prévu a dû être arrêté en 2000. Le projet pourrait reprendre à la fin de 2002.

Il permettra de supprimer l'étape de saisie des données et donc d'améliorer la qualité de l'information recueillie. En effet, la possibilité de vérifier dès la collecte la vraisemblance des données relativement à celles du trimestre précédent (l'échantillon est un panel glissant) diminuera le nombre d'incohérences à vérifier et à corriger.

A l'occasion de cette modernisation d'une enquête très ancienne, une fiche de présentation pour avis d'opportunité avait été remplie dès 1999.

2.2. Rénovation de l'indice des loyers

Une réflexion est entreprise depuis fin 2000 pour appliquer des méthodes économétriques au calcul de l'indice des loyers. La qualité en sera améliorée, ainsi que les prévisions d'évolution servant à l'indice mensuel des prix à la consommation.

2.3. Indices de prix des logements

La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Ile de France et le Conseil supérieur du Notariat permet désormais la publication régulière d'indices "Notaires INSEE", pour la Province, pour Paris et pour la petite couronne. Le reste de la France devrait être couvert en 2002. Un indice France entière est estimé. Les publications au Bulletin Mensuel de Statistique sont devenues régulières. On étudiera leur extension à des media électroniques.

2.4. Enquête Logement

L'exploitation de l'enquête Logement 1996/97 et des enquêtes précédentes permet toujours la réalisation de nombreuses études.

Depuis fin 1999, la prochaine enquête, qui se déroulera de décembre 2001 à février 2002, est en phase de préparation. Le premier test a eu lieu en novembre 2000, le questionnaire étant peu changé par rapport à l'édition 1996 qui a donné satisfaction. Quelques modifications ont cependant été testées: double interrogation de la PR et du conjoint sur la mobilité, meilleure appréhension des revenus, des aides au logement, définition plus précise du statut de propriétaire en cas de donation du logement principal, précisions sur la qualité du logement. Elles ont été discutées avec les partenaires de l'enquête. Le second test s'est tenu en avril-mai 2001. L'enquête a reçu le visa et le statut d'enquête obligatoire au comité du Label. L'année 2002 verra la sortie des premiers résultats.

3. Opérations répétitives

Séries physiques du parc de logement

La mise à jour des séries annuelles sur le parc de logement et ses mouvements pour le Compte du Logement intègre les enseignements de l'enquête Logement 1996/97 et ceux du RP 1999. On entreprend une nouvelle projection du nombre des ménages, post censitaire, à l'année 2030. Elle donnera lieu à de nouvelles réflexions sur la demande potentielle de logements.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La division Logement ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects régionaux et locaux

L'enquête Logement 1996/97 avait fait l'objet de 3 extensions d'échantillon dans les régions de Picardie, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, qui ont permis des analyses sur les conditions de logement des ménages dans ces régions ainsi que des comparaisons. De même, une enquête a été réalisée avec un questionnaire similaire dans les 3 départements d'Antilles Guyane. Pour 2001-2002, seule la région Nord-Pas-de-Calais effectuera une extension régionale.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (on espère continuer à s'assurer 29 000 ménages répondants en augmentant de 40 000 à 45 000 logements la taille l'échantillon de départ) permet d'apprécier certaines spécificités régionales.

5.2. Aspects "environnement"

Des questions nouvelles portant sur le cadre de vie et sur les nuisances dont souffrent les ménages avaient été introduites dans le questionnaire de l'enquête Logement. Elles ont permis notamment de mesurer le nombre de ménages qui se plaignent de problèmes de bruit, de pollution, d'absence d'espaces verts, de manque de clarté. Ces investigations sont poursuivies dans le cadre de l'enquête Logement 2002.

5.3. Dimension européenne

Les publications liées à l'exploitation de l'enquête Logement pourraient faire place à des éléments de comparaison avec les conditions de logement dans les autres pays de la communauté européenne.

6. Liste des publications 2000

Detour Corinne, "Les loyers augmentent moins vite que les prix en 1999", *Insee Première*, 705, avril 2000.

Dubujet François et David le Blanc, "Accession à la propriété : le régime de croisière ?", *Insee Première*, 718, juin 2000.

Omalek Laure, Neiss Martine et David le Blanc, "Confort de l'habitat et cycle de vie", *Insee Première*, 727, juillet 2000.

Dubujet François, "Le parc de logement au recensement de 1999", dossier 1 du *Rapport à la Commission des Comptes du Logement, DAEI, DGUHC, Ministère de l'Équipement, des transports et du Logement*, 2000.

Thave Suzanne, "Le logement des immigrés en 1996", *Insee Première*, 730, août 2000.

Warzée Claire, "L'évolution des loyers en 2000 : gel dans le secteur HLM, modération dans le secteur libre", *Insee Première* n°770, avril 2001.

7. Suivi des travaux prévus au programme a moyen terme 1999-2003

Le passage sous saisie portable de l'enquête sur les loyers demande une adaptation plus substantielle que prévue du logiciel CAPI. C'est en effet à l'INSEE la première enquête trimestrielle, en panel, téléphonique, avec données détaillées en €uros (la quittance) à devoir être capisée. Le rappel des données antérieures et leur modification éventuelle pour le trimestre en cours est en particulier délicat. Ceci explique le report de cette opération. (Se reporter au tableau en fin de document)

Département de la conjoncture
. Division des enquêtes de conjoncture

I - Exposé de synthèse

L'extension de la couverture sectorielle de l'enquête Services constitue le premier dossier de la division des Enquêtes de Conjoncture. En premier lieu, celle-ci cherche à renforcer sa capacité d'analyse conjoncturelle. En effet, les secteurs des services couvrent une partie croissante, et désormais majeure, de l'économie française. Or, une demande très forte d'informations s'exprime sur ces secteurs. Une meilleure connaissance de la conjoncture dans les services devrait permettre d'améliorer notablement le diagnostic de court terme et les prévisions associées à la préparation des Notes et Points de conjoncture. En outre, comme la plupart des enquêtes nationales de conjoncture, l'enquête « Services » fait partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté Européenne. Les données sont transmises à la Commission (Direction Générale des Affaires Economiques et Financières) dès que l'enquête est effectuée. Or, la Commission a établi une série de demandes, appuyées par la BCE, visant à harmoniser les enquêtes Services des Etats membres tant en termes de périodicité que de secteurs couverts lors d'une réunion tenue à Bruxelles les 25 et 26 novembre 1999.

Dans un premier temps, la Commission a demandé que l'enquête Services devienne mensuelle dans tous les Etats membres. L'enquête correspondante de l'INSEE, trimestrielle à l'époque, a donc été mensualisée suite à l'approbation du Conseil de la formation « Commerce, Services » lors de la réunion du 9 mai 2000 - Cf. note n°436/D130 du 16 juin 2000. Cette opération est maintenant achevée. Les résultats mensuels sont envoyés à la Commission depuis mai 2001 (le premier envoi comportait les valeurs des séries à compter de juin 2000).

En outre, la Commission a souhaité que le champ de l'enquête Services soit progressivement étendu de manière à couvrir à terme l'ensemble des activités de services. L'objectif de la Commission et de la BCE à cet égard est de pouvoir suivre la conjoncture des services au sein de la zone euro au mois le mois au niveau sectoriel. A terme, tous les Etats membres de la zone euro seraient tenus de transmettre chaque mois à la Commission des résultats d'enquête relatifs aux secteurs pour lesquels la Commission et la BCE souhaitent calculer et suivre des indicateurs conjoncturels agrégés au niveau de la zone euro.

Lors de la réunion du 9 mai 1999, la formation « Commerce, Services » du CNIS a approuvé « le principe d'une extension progressive, sous l'impulsion européenne, du système d'enquêtes conjoncturelles à l'ensemble des activités de services, notamment les transports et les assurances »

Une première extension devrait être lancée dans le courant de 2002, une fois achevées les adaptations de la partie trimestrielle de l'enquête Services effectuées dans la foulée de la mensualisation. L'effort pourrait porter en priorité sur l'extension de l'enquête « Services » aux secteurs des assurances et des transports, sauf difficulté particulière ou demande explicite de la Commission en faveur d'une extension prioritaire à un autre secteur.

En parallèle, la division mène une réflexion préparatoire sur l'extension de l'enquête Commerce de détail au secteur de la pharmacie ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. Cette réflexion débutera par une étude de faisabilité, qui s'appuiera sur les résultats d'une consultation préalable auprès des entreprises de ces secteurs. Le principe de cette extension a été approuvé par la formation « Commerce, Services » lors de la réunion du 9 mai 2000 - Cf. note n°436/D130 du 16 juin 2000. Les conclusions de l'étude de faisabilité devraient être données d'ici la mi 2002 et les extensions éventuelles menées dans le second semestre de 2002.

En outre, la division envisage de faire évoluer l'enquête Facteurs de production dans le courant de l'année 2002 vers un allègement de son questionnaire et une réduction de son champ sectoriel à l'industrie.

Par ailleurs, la division a initié un projet de collecte des enquêtes de conjoncture par Internet. Dans une première étape, il est envisagé d'offrir la possibilité aux entrepreneurs du commerce de gros qui le souhaitent de répondre par internet à l'enquête de conjoncture dans ce secteur, à compter de la seconde moitié de 2002 ou du premier semestre de 2003.

Enfin, la division poursuit sa démarche d'amélioration de la qualité statistique des enquêtes de conjoncture en intensifiant son effort de suivi des entreprises enquêtées.

Notons qu'en 2002, la division devra à nouveau faire face à un nombre important d'évolutions informatiques (changements de versions de logiciels, transfert de l'application Conjoncture vers un autre centre que Paris), de même qu'à l'adaptation finale de l'application Conjoncture pour le passage à l'Euro. Ceci générera un surcroît de travail notable pour ses agents (tests des nouvelles versions) qui pourrait perturber quelque peu le calendrier décrit dans la présente note.

II - Travaux nouveaux pour 2002

1/ Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2002.

2/ Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2002

L'opération de mensualisation de l'enquête Services étant désormais achevée, les modalités d'extensions sectorielles de cette enquête vont être étudiées en 2002 et une première extension sans doute initiée (vraisemblablement aux assurances ou aux transports terrestres).

En parallèle, la division a amorcé une réflexion relative à l'extension possible de l'enquête « Commerce de détail » au secteur de la pharmacie, ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. En effet, d'une part il est gênant que la pharmacie, qui représente 8 % du chiffre d'affaires hors taxes du commerce de détail, ne figure pas dans le champ de l'enquête. En outre, il paraît hautement souhaitable que nos enquêtes de conjoncture couvrent l'ensemble des dépenses liées à l'automobile, qui représentent une part notable de la consommation industrielle des ménages. Toutefois, l'inclusion de ces secteurs nécessite la réalisation en amont d'une étude de faisabilité. Celle-ci s'appuiera sur les résultats d'une consultation préalable auprès d'un petit échantillon d'entreprises de ces secteurs. La décision relative à l'extension a été renvoyée au premier semestre de 2002. En cas de décision positive, celle-ci aurait lieu au second semestre.

Par ailleurs, la division envisage de faire évoluer l'enquête Facteurs de production dans le courant de l'année 2002 vers un allègement de son questionnaire et une réduction de son champ sectoriel. Seraient conservés les questions et les secteurs d'activité bénéficiant des meilleurs taux de réponse et induisant les séries statistiques les plus fiables.

Enfin, la division a initié un projet de collecte des enquêtes de conjoncture par Internet. Ce projet s'inscrit dans une démarche entreprise par l'INSEE, de concert avec l'ensemble de l'Administration Economique tant française qu'étrangère, d'adaptation aux nouvelles technologies qui se généralisent. Cette démarche s'inscrit dans la ligne des objectifs de moyen terme de modernisation des outils de l'INSEE. Dans une première étape, il est envisagé d'offrir la possibilité aux entrepreneurs du commerce de gros qui le souhaitent de répondre par internet à l'enquête de conjoncture dans ce secteur, à compter de la seconde moitié de 2002 ou du premier semestre de 2003. Le choix de débiter par l'enquête Commerce de Gros répond au souci d'expérimenter le passage à la collecte par Internet sur une enquête simple et de fréquence élevée². Soulignons que le maintien de taux de réponse corrects suppose au moins dans un premier temps de conserver en parallèle le mode de collecte par courrier postal³.

III - Opérations répétitives

En 2002, la division reconduira les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ actuel	obligatoire	Communautaire
Mensuelle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Trimestrielle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Semestrielle sur la concurrence étrangère	4000 entreprises	non	non
Quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Semestrielle sur les facteurs de production des entreprises	1500 entreprises	non	non
Semestrielle sur la situation de trésorerie	4000 entreprises	non	non
Mensuelle dans le bâtiment (cogérée avec la FNB)	3000 entreprises	non	oui
Trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTP)	2000 entreprises	non	oui
Trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	2000 entreprises	non	non
Trimestrielle dans la construction immobilière.	1000 entreprises	non	non
Mensuelle dans le commerce de détail	4000 entreprises, 5000 si extension à la pharmacie et à la réparation auto.	non	oui
Bimestrielle dans le commerce de gros	4000 entreprises	non	non
Mensuelle dans les services.	4500 entreprises avant extension, 5500 après extension aux transports et aux assurances	non	oui

² Nous suivons ainsi une recommandation du SESSI, citée dans le compte-rendu de la réunion du Comité de Direction du 3/10/2000 (note n°203/A040 du 6/10/2000) : «L'expérimentation [de la mise à disposition des enquêtes d'outils de déclaration électronique de données] sur des enquêtes simples et de fréquence élevée semble la meilleure voie à suivre».

³ Une analyse du SESSI en novembre 2000 fait état d'un taux de réponse par Internet de l'ordre d'environ 15%. D'où la nécessité de prévoir un système de collecte mixte Internet - questionnaires papiers.

IV - Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure. Toutefois, la division garde toujours à l'esprit le souci d'alléger le plus possible la charge des entreprises. C'est ainsi qu'elle envisage d'alléger le questionnaire de l'enquête Facteurs de production en 2002 et de ne plus l'adresser qu'aux grandes entreprises industrielles, qui répondent le mieux à l'enquête.

En outre, la mise à disposition des entreprises d'un nouveau mode de collecte via Internet répondrait à l'exigence d'un meilleur service rendu aux entreprises. A cet égard, le projet prévoit de faire bénéficier aux entrepreneurs qui choisiront le mode de réponse par Internet de services spécifiques (aide en ligne lors du remplissage du questionnaire, retours d'informations plus riches...).

V - Aspects particuliers du programme 2002

1/ Aspects régionaux et locaux

Les aspects régionaux des enquêtes de conjoncture sont traités par la DDAR et les Directions Régionales de l'INSEE.

2/ Aspects « environnement »

Sans objet.

3/ Aspects « européens »

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté Européenne. Les données de ces enquêtes sont transmises à la Commission (Direction Générale des Affaires Economiques et Financières).

VI - Liste des publications

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les « Informations Rapides », désormais disponibles sur le site Internet de l'INSEE. Les résultats de la plupart des enquêtes à statut européen sont en outre systématiquement publiés dans des supports de la Commission européenne et consultables sur son site internet. Par ailleurs, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les Notes de Conjoncture. Enfin, la méthodologie de plusieurs enquêtes est expliquée dans des INSEE Méthodes. Des volumes traitant de la situation après la réforme des enquêtes de 1996-99 (enquêtes Commerce de détail et Commerce de gros, puis Travaux Publics et Activité dans l'industrie) sont en préparation dans cette collection et devraient être publiés en 2002.

VII - Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme a moyen terme

Le déroulement des travaux prévus dans le programme à moyen terme est conforme à ce qui était indiqué au CNIS. La constitution des séries en nomenclature NAF-NSE est achevée depuis 1999. Nos outils de prévision ont été ensuite réestimés dans cette nomenclature et en base 95.

Département de l'industrie et de l'agriculture

1. Exposé de synthèse

La disponibilité d'un nouveau système intermédiaire d'entreprises permet, au sein de la division des comptes et études de l'industrie, un développement de la statistique sectorielle propre à la construction.

L'indice du coût de la construction fait à présent l'objet d'une publication directe par l'INSEE au moyen de la publication 'Informations rapides' (Série des Principaux Indicateurs) à des dates fixées et annoncées trois mois à l'avance.

A la suite des travaux européens de comparaison des méthodes d'élaboration des indices du coût de la construction dans les pays de l'Union, et en collaboration avec les services du Ministère de l'équipement, du logement et des transports, un examen de la qualité de l'ICC est en cours et porte sur la totalité des travaux qui concourent à son élaboration : enquête sur le prix de revient des logements neufs (EPRLN), méthodologie des métrages, qualité du bordereau général d'évaluation des travaux neufs (BGETN). Les résultats de ces travaux seront présentés au Comité du Label.

Avec la mise en production de la base 95 de l'indice de la production industrielle, l'indicateur de production du bâtiment et des travaux publics (volume d'heures travaillées) a sensiblement évolué de façon à prendre en compte le volume d'intérim.

2. Travaux nouveaux pour 2002

En attendant la prise en compte dans le système intermédiaire d'entreprises (SIE) des données disponibles sur les immobilisations par nature fournies par la liasse fiscale, les exploitations ad hoc de la source SUSE seront poursuivies. Elles permettent une comparaison entre deux sources indépendantes de l'évaluation de la FBCF des entreprises en bâtiment. En 2002 sera élaboré le SIE relatif à 2000 (SIE définitif). Cette année sera chiffrée en base 1995 et en base 2000.

Indice du coût de la construction : après les travaux qui, conformément aux recommandations de moyen terme du CNIS, ont permis d'asseoir la méthodologie du calcul de l'indice, il convient d'examiner l'ensemble des travaux qui y contribuent. Le passage au Comité du Label de l'enquête EPRLN, qui fournit le matériau de base à l'élaboration de l'indice, est l'occasion de revoir l'ensemble de la chaîne qui alimente l'indice. Les réflexions concernant la réfection du BGETN (base de calcul de l'indice), en liaison avec les services du MELT, sont incluses dans ces réflexions.

3. Opérations répétitives

3.1. Comptes nationaux

A partir de septembre 2001, démarrera la quatrième campagne courante (définitif 1999 semi-définitif 2000). Rappelons que ces campagnes sont réduites à l'ouverture de trois comptes portant sur une même année (contre quatre en base 1980) ; et que le mode d'élaboration du compte provisoire a été simplifié. Le second semestre de l'année 2002 sera consacré à la quatrième campagne courante dans la base 95.

3.2. L'indice du coût de la construction

Comme chaque année, quatre indices courants trimestriels seront élaborés ; les indicateurs dérivés (type d'habitat - région) seront calculés.

6. Liste des publications en 2001

Diagnosics généraux ou sectoriels sur le bâtiment (Insee-première) et les matériaux de construction (diagnosics industriels)

L'indice du coût de la construction est publié au moyen dans la série des " Info-rapides " ; les indices dérivés sont publiés dans le BMS.

Paru en 2000 :

INSEE Première n°724 : La construction en 1999 et début 2000 : une année exceptionnelle dans le bâtiment

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

(Se reporter au tableau en fin de document).

SECRETARIAT D'ETAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT

Direction des entreprises commerciales, artisanales et de service (DECAS)

. Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

1. Exposé de synthèse

La Sous direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la nouvelle Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECas), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Pour ce qui concerne la construction, son rôle statistique porte essentiellement sur les entreprises artisanales, c'est à dire sur les " très petites entreprises " du bâtiment (moins de 20 salariés).

La Sous direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles (EPEI), afin que soient représentées les petites unités.

Les activités relevant de l'artisanat, qui sont définies par le décret du 2 avril 1998, sont très exactement, sans aucune omission, celles de la section "Construction" de la NAF 1993 (division 45 de la NAF). Mais selon les activités, la part des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat dans l'effectif salarié de l'ensemble du secteur est très variable (de 2 à 80%).

A leur création, les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, sont inscrites au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers est assurée par l'exploitation du répertoire Sirene de l'artisanat (RSA) gérée par l'INSEE et financée par la Direction des entreprises artisanales, commerciales et de services.

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations sur les entreprises exerçant une activité relevant des secteurs des métiers et comptant moins de 20 salariés (ce seuil était de 16 salariés, il a été porté à 20 à partir de 2 000). Les exploitations sont assurées à partir de la base " Fichier réduit d'enquêtes d'entreprises " (FREE) établie par la DECas ; cette base rassemble l'essentiel des données des enquêtes d'entreprises (EPEI et enquêtes annuelles) et est complétée par des ratios issus de SUSE pour les données absentes pour les petites entreprises. Sont également utilisés les fichiers BIC, et pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES.

2. Travaux nouveaux pour 2002

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la sous direction.

Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle sous direction, qui permet une utilisation plus intensive des différentes sources administratives et enquêtes existantes, les travaux, menés en collaboration avec la DAEI, s'orienteront notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité.

Le recensement de la population de 1999 fera l'objet d'exploitations.

3. Opérations répétitives

- Répertoire Sirene de l'artisanat (RSA)
- Exploitation du fichier SIRENE
- Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE
- Exploitation des enquêtes d'entreprises, maintenance de la base de données FREE de la Decas.
- Exploitation des fichiers BIC, SUSE
- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Cette rubrique ne concerne pas la sous direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

5- Aspects particuliers du programme 2002

5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études régionales et départementales sur les petites entreprises.

5.2. Aspects "européens"

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998), de la recommandation sur la définition de seuils pour les PME (recommandation du 3 avril 1996) va permettre de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les quinze pays membres. L'accès aux données devra être organisé avec EUROSTAT. Une rediffusion de ces données ainsi qu'un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagées.

6. Liste des publications (2000- 2001)

Chiffres clés de l'artisanat (annuel)

Chiffres clefs des PME/TPE (nouveau)

Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1er janvier (annuel)

Publications sur l'artisanat (4 pages) selon différents thèmes

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Compte tenu de la transformation, fin 1998, de la Direction de l'artisanat en Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, le programme à moyen terme présenté en 1998 raisonnait plus en terme d'orientations qu'en terme d'opérations. Les grandes orientations qui étaient présentées sont retenues.

L'objectif général est de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux et des petites entreprises de sorte de mieux éclairer les décideurs publics et de répondre aux besoins des professionnels.

L'exploitation du répertoire Sirene de l'artisanat sera rénovée et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé, notamment avec EUROSTAT.

On développera des thèmes transversaux à tous les secteurs comme la qualification, l'insertion professionnelle, l'adaptation des entreprises à la réduction du temps de travail, ces thèmes intéressant particulièrement la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

(Se reporter au tableau en fin de document)

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique

. Sous-direction de l'observation statistique de la construction

Plusieurs directions du ministère se partagent les travaux de production statistique, en particulier la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) et la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC). L'essentiel des travaux dans le domaine de l'urbanisme, de l'équipement et du logement est toutefois réalisé par le Service économique et statistique (SES) de la DAEI, et plus particulièrement la sous-direction de l'observation statistique de la construction.

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique Sous-direction de l'observation statistique sur la construction

Les opérations de collecte d'informations statistiques conduites par le SES combinent à la fois des enquêtes sur l'activité des entreprises du secteur, entreprises de construction ou de promotion immobilière, l'élaboration d'indices de prix, ainsi que l'exploitation statistique de sources de nature administrative.

Les travaux de synthèse, outre ceux qui se situent directement en aval des opérations statistiques, concernent notamment l'élaboration du compte satellite du logement, les réseaux d'informations économiques et sociales localisées et les analyses à partir des fichiers fiscaux.

1. Exposé de synthèse

Pour l'année 2002, les priorités de la sous-direction seront données à une plus grande satisfaction des utilisateurs, à l'amélioration de la pertinence de nos travaux et au développement des produits de diffusion. L'effort de fiabilisation des opérations statistiques sera poursuivi, qu'il s'agisse du suivi de la construction neuve, de la description du parc locatif social, de la qualité des enquêtes auprès des entreprises du secteur. Des rénovations seront engagées ou menées à bien : phase de collecte de l'indice du coût de la construction, indice synthétique et renouvellement des échantillons pour les IPEA. La réduction des délais de diffusion sera un objectif pour chacune des opérations.

S'agissant du suivi statistique de la construction neuve, l'objectif est de mettre à disposition des utilisateurs la richesse des bases de données, avec le souci de cohérence et de pertinence. La production et la diffusion régulière de séries en dates réelles prolongées par des estimations précoces devraient passer en routine. La satisfaction des multiples demandes devra s'appuyer sur des produits standards permettant une mise à disposition rapide au moindre coût. Avec les textes d'application de la loi "solidarité et renouvellement urbain" (SRU), l'enquête sur le parc locatif social sera reconfigurée en complément de l'inventaire que cette loi institue. L'effort important de recherche d'une meilleure localisation de ces logements sera poursuivi.

Pour le suivi du marché du logement, l'enquête sur les ventes de logements neufs et anciens (EXISTAN) est dans une période transitoire. L'opération actuelle présente des difficultés et les défauts d'exhaustivité des bases notariales ne permettent pas pour l'instant de les envisager comme un bon

substitut. A terme, ce suivi devrait pouvoir reposer sur une base de données dont l'exhaustivité serait incontestable : informatisation des services de conservation des hypothèques ou progrès généralisé des bases notariales. L'année 2002 devrait être décisive.

Les travaux de production et de diffusion des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise dans la construction auront retrouvé leur calendrier cible. L'effort mis sur l'évaluation de la qualité des enquêtes sera poursuivi : collecte, validation des données, extrapolations, etc. Les produits de diffusion combineront différents supports : "infos rapides", résultats détaillés et cédéroms. Ils seront réalisés à partir d'une nouvelle base de diffusion. La seconde enquête associée devrait porter sur le thème de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Elle sera réalisée alors qu'on mettra en œuvre, pour la deuxième fois, l'allégement de la charge statistique pour les petites entreprises.

Le premier renouvellement complet des échantillons des indices de prix d'entretien et d'amélioration du logement sera achevé. Les orientations retenues à l'issue de la mission menée en 2000 feront l'objet d'un début de réalisation. La priorité a été donnée à la publication en 2002 d'un indice synthétique robuste et représentatif. Selon les moyens disponibles, les autres orientations donneront lieu à des investissements méthodologiques : méthode d'échantillonnage, collecte simplifiée pour les petites entreprises, etc.

S'agissant du suivi des prix de la construction neuve de logements, l'effort portera sur la qualité et une plus grande efficacité de la collecte des dossiers d'ICC-PRLN. Une étude des composantes des prix de revient des logements neufs devrait aboutir à une publication. Elle permettrait de répondre aux fortes attentes des professionnels et des économistes de la construction.

La mobilisation des données issues des caisses d'allocations familiales ainsi que des données fiscales et foncières sera poursuivie. Elles constituent des sources d'information très riches pour le suivi et l'évaluation des politiques locales de l'habitat. La nouvelle base de données GEOKIT2, utilisée par les réseaux d'informations économiques et sociales localisées, sera enrichie notamment avec des informations en provenance de l'IFEN et de la MSA.

2. Travaux nouveaux pour 2002

2.1 Enquêtes nouvelles

La première enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction avait été réalisée en 2000 sur le thème de l'entretien - amélioration de bâtiments, alors que l'on mettait en œuvre pour la première fois l'allégement de la charge statistique pour les petites entreprises dans l'enquête annuelle. La prochaine enquête associée devrait être lancée en 2002, alors que l'on mettra de nouveau en œuvre cet allégement. Cette enquête associée devrait traiter du thème de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle fait l'objet d'une fiche d'opération soumise à avis d'opportunité de la formation.

2.2 Travaux statistiques rénovés

La loi sur la solidarité et le renouvellement urbain (SRU) a conduit à mettre en place un inventaire annuel sur le parc locatif social. Ainsi, une partie du questionnaire **de l'enquête sur le parc locatif social** (PLS) que réalise le Service économique et statistique du ministère de l'équipement est maintenant de nature réglementaire sur une partie du champ (décret en Conseil d'État et arrêté ministériel). Mais le champ de l'article 55 de la loi est plus large que celui de l'enquête, puisqu'il comprend notamment le parc conventionné appartenant à des personnes physiques. A contrario, il ne couvre que les communes situées dans des agglomérations de plus de 50 000 habitants, qui ne sont pas en déclin démographique et comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants. Dans un souci de ne pas alourdir la charge d'enquête pour les organismes, le formulaire "SRU" a été construit à partir de questions posées dans l'enquête PLS, et tout a été mis en œuvre pour simplifier la tâche des organismes enquêtés. Ce nouveau contexte nous conduit à repositionner institutionnellement cette opération. Son questionnement devra être plus clairement séparé en deux composantes : les variables définissant l'inventaire relèvent maintenant de textes réglementaires, au moins sur le champ d'application de l'article 55 de la loi "SRU", les autres relatives aux loyers et à la vacance constitueraient le véritable questionnaire statistique.

3. Opérations répétitives

3.1 Suivi de la construction neuve de logements et de locaux

Après son déploiement en métropole en 1999, ainsi qu'à la Réunion, le logiciel SITADEL a été mis en place aux Antilles et en Guyane au début de l'année 2000. Il subsiste encore quelques difficultés en Guadeloupe. Après une période de mise en place des séries, les premiers résultats relatifs aux départements d'outre-mer seront diffusés en 2002. Le modèle permettant d'estimer, à partir des données en "date de prise en compte", le nombre de logements autorisés, mis en chantier et achevés en "date réelle" est en test. Un calcul du nombre de logements en cours de chantier est également en développement. La base de données SITADEL devrait être mise en œuvre pour le répertoire des immeubles localisés (RIL) qui sera mis en place pour le recensement rénové. Dans ce cadre, il sera opportun d'étudier la mise en place d'un suivi régional des permis de démolir.

L'adoption de nouveaux formulaires de permis de construire devrait être opérationnelle au début de l'année 2002. Cela nécessitera une révision de la procédure SITADEL et de ses interfaces avec les dispositifs d'instruction des demandes d'autorisations de construire. Si le souci de simplification doit prévaloir, comme le souhaite la sous-direction du droit de l'urbanisme de la DGUHC, l'objectif de préserver la qualité des données pertinentes pour le suivi statistique de la construction neuve et l'analyse des phénomènes d'urbanisation doit être pris en compte, conformément à l'avis émis en 2000 par la formation du Cnis.

3.2 L'observation des marchés de l'immobilier et du parc

- Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

Aucune modification majeure des procédures de collecte, d'exploitation et de diffusion des résultats n'est envisagée pour l'enquête sur la commercialisation des logements neufs. L'étude portant sur l'opportunité de régionaliser les seuils de l'enquête (actuellement limitée aux programmes de plus de quatre logements) a donné lieu à une conclusion négative. Une expérimentation est en cours pour l'élaboration, à partir d'ECLN, d'un indicateur d'évolution des prix de vente des logements neufs. Elle répond à une orientation retenue au niveau européen.

- Enquête sur les extraits d'actes de mutations (EXISTAN)

L'enquête 2000-2001 (portant sur les actes 1999) s'est déroulée de manière identique aux précédentes. Il s'avère cependant que la constitution de la base d'enquête - ensemble des extraits d'actes de mutation - est de plus en plus difficile. Une concertation est en cours avec les services fiscaux, afin de consolider cette source d'information d'origine administrative. Pour suivre les transactions de logements à des niveaux géographiques plus fins, une étude sur la possibilité d'utiliser les bases informatiques notariales a été menée. Cependant, en l'état actuel des choses, la couverture territoriale de ces bases ne permet pas d'envisager leur utilisation systématique. L'informatisation des centres de conservation des hypothèques pourrait conduire à terme à reconsidérer l'opération, en définissant un sous-produit statistique à partir de bases de données exhaustives des actes de mutation. La Direction générale des impôts a été sollicitée pour examiner les conditions de mise en place d'une telle opération.

- Enquête sur le parc locatif social et suivi des aides à la pierre

La rénovation importante de la collecte de l'enquête sur le parc locatif social a porté ses fruits.

L'effort de coordination entre les différentes opérations de remontées d'information réalisées par le ministère doit encore progresser, afin d'alléger la charge d'enquête pour les organismes. Une complémentarité sur les sujets abordés doit être recherchée. La reconfiguration de l'enquête, après mise en place de l'inventaire induit par la loi "solidarité et renouvellement urbain" sera réalisée dans cet esprit.

Les évolutions des différentes aides à la pierre nécessitent de revoir le dispositif statistique permettant leur suivi. Les réflexions se sont poursuivies en 2001 avec la DGUHC pour mettre en place des modules d'extraction de statistiques à partir de GALION, nouvel outil de gestion des aides. Cet outil sera implanté dans les directions départementales de l'équipement ; il sera opérationnel d'ici la fin de l'année 2001.

- Traitement du fichier des abonnés EDF

En 2002, le dispositif mis en place fin 1997 sera maintenu sans changement. Un bilan de l'utilisation, au cours de ces quatre premières années, de ce fichier comme base de lancement d'enquêtes, devra être établi, afin d'en tirer des enseignements pour une évolution future.

3.3 Les statistiques sur les entreprises de construction

- L'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction

Le questionnaire de l'enquête réalisée en 2002 sur l'exercice 2001 sera formulé en euros, mais les entreprises auront encore la possibilité de répondre en francs. Ce basculement aura des conséquences importantes pour la saisie et le stockage des données et les contrôles effectués (conversion des seuils et strates). Pour les enquêtes précédentes, les données diffusées le seront en francs jusqu'à la fin de l'année 2001 et en euros ensuite. Les bases de données seront pour cela converties en euros, mais uniquement pour les années correspondant à la quatrième génération d'enquête, soit à partir de l'exercice 1997.

Les réflexions se sont poursuivies sur une nouvelle organisation et une diversification du mode de diffusion des résultats de l'enquête ("SES - Infos rapides", Résultats détaillés et Cédérom). Une nouvelle base de diffusion sera mise en place. La première enquête associée sur le thème "entretien - amélioration de bâtiments" a été exploitée et ses premiers résultats diffusés en 2001. La seconde enquête associée portera sur la mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information ; elle sera lancée en 2002.

- Indices de prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)

Un processus régulier de publication trimestrielle des indices a été mis en place à la fin de 1997. Le premier renouvellement complet des échantillons d'entreprises, débuté en 1999, est achevé en 2001, par tirage aléatoire à partir d'OCEAN.

Parmi les conclusions et propositions issues de la mission d'expertise réalisée au premier semestre 2000, la priorité a été donnée à la construction de l'indice synthétique. L'enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise lancée en 2000 sur le thème de l'entretien-amélioration de bâtiments apporte les pondérations nécessaires à l'élaboration d'un tel indice qui devrait être publié en 2002. Les recommandations relatives au plan de sondage et à une nouvelle stratégie de collecte des données pour les petites entreprises seront ensuite mises en œuvre. A noter que l'enquête associée fournira également les premières informations permettant d'étudier l'extension des IPEA aux locaux non résidentiels, comme le prévoit notre programme à moyen terme.

- Enquête sur le coût de la construction neuve et sur le prix de revient des logements neufs

L'enquête sur laquelle est fondé le calcul de l'indice du coût de la construction (ICC) sera poursuivie en 2002. La phase de collecte des dossiers nécessaires à l'établissement de l'indice du coût de la construction et à l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (ICC-PRLN) fera l'objet d'un réexamen approfondi, dans le cadre d'une réflexion d'ensemble menée avec la sous-direction "bâtiment et travaux publics" de la DAEI et l'INSEE. Un mi-temps de cadre A devrait être dégagé pour cela au Service économique et statistique. Il conviendra de réaliser un bilan des méthodes de collecte des informations et de chiffrage des composantes de la construction. Les conditions du calcul des évaluations aux prix de l'année de référence devront également être examinées.

Les résultats de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs, associés à ceux destinés au calcul de l'ICC, donneront lieu à la publication d'une étude sur l'ensemble des composantes du prix de revient des logements neufs. Elle permettrait de répondre aux fortes attentes des professionnels.

3.4 Les investissements en BTP des collectivités locales (COLLOC)

Cette enquête, réalisée par voie postale auprès des collectivités locales, a subi de profonds changements en 1998 et 1999, lesquels ont provoqué un retard de publication. Elle s'inscrit dans les réflexions du Cnis sur la connaissance statistique des collectivités locales. Elle vise à produire, à partir des budgets primitifs (principaux et annexes) des collectivités locales et de leurs divers regroupements, une prévision des investissements en ouvrages de construction ou de travaux publics.

En 2001, l'effort d'amélioration de la qualité se poursuit, notamment par un meilleur suivi des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

3.5 Les synthèses et la diffusion des données élaborées

- Le compte satellite du logement

Les comptes du logement présentés à la commission sont maintenant établis selon les concepts et les principes de la base 1995. Les séries couvrent les années 1984 à 1999. Pour les loyers et l'investissement en logement, les évaluations sont cohérentes avec celles du cadre central de comptabilité nationale. Par ailleurs, des tableaux synthétiques sur la dépense nationale de logement sont intégrés, sur la base des principes définis dans le système de comptabilité nationale de l'Onu. Le document décrivant la méthodologie de cette base 1995, déjà réalisé à 80 %, sera finalisé et publié. Pour l'avenir, il est envisagé de développer les données non monétaires du compte, par exemple sur les caractéristiques du parc et les consommations d'énergie, en relation avec les préoccupations d'une meilleure connaissance des émissions de polluants atmosphériques. Enfin, les travaux pour réaliser un compte provisoire seront poursuivis. Un tel compte pourrait être présenté au cours d'une réunion spécifique de la commission.

- Les analyses à partir des fichiers fiscaux

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des impôts, le Service économique et statistique dispose de données fiscales et foncières issues des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (fichier FILOCOM). Les exploitations réalisées sur le fichier de 1995 et celles, plus riches, sur les fichiers de 1997 et de 1999, ont notamment permis de définir un tronc commun de variables au niveau communal et, à partir de là, de réaliser des analyses croisant les données sur les logements avec celles qui concernent leurs habitants. Elles apportent des compléments d'informations de premier plan sur les revenus des occupants et les caractéristiques des propriétaires. Elles permettent en outre de réaliser des estimations de populations, de connaître l'âge du parc de logements, la copropriété, la durée d'occupation et d'améliorer la connaissance de la vacance des logements. Utilisées en liaison avec d'autres sources, socio-démographiques en particulier, ces variables enrichissent l'analyse des situations locales de l'habitat.

Après une première phase d'évaluation de la qualité des variables du fichier Filocom et de leur degré de cohérence avec d'autres données (recensement de la population, enquête sur le parc locatif social), le SES s'est attaché à mieux définir les conditions de mobilisation et l'apport des données fiscales pour les études locales sur l'habitat. Cela s'est traduit par la réalisation d'un guide d'utilisation de Filocom en cours de publication. Il permet de connaître les concepts et la méthodologie du contenu de ce fichier. Cela s'est traduit également par la parution d'un article intitulé "le parc de logements et son occupation vus au travers des fichiers fiscaux" dans les Notes de Synthèses du SES, ainsi que d'une brochure "le logement en cartes", qui apportent une documentation très intéressante sur le sujet.

La procédure de "confidentialisation" du fichier consistant à remplacer les valeurs relatives à moins de onze unités statistiques par une valeur aléatoire, c'est à dire par une valeur prise au hasard entre 0 et 10, a été acceptée par la DGI et la Cnil. Cela permet la communication aux services déconcentrés du ministère de l'équipement d'un fichier réduit de données agrégées à la commune directement utilisable sous Géokit dans lequel ne figure aucune donnée confidentielle. Depuis cette année, une partie importante du travail portera sur la comparaison entre le fichier Filocom de 1999 et les données du dernier recensement de la population, dont les dates de référence sont proches.

- Les réseaux d'informations économiques et sociales localisées

Ce réseau est organisé autour de Géokit 2, qui est à la fois un ensemble de bases de données statistiques sur la démographie, l'aménagement du territoire, l'habitat et l'environnement économique et l'outil d'accès à ces données qu'utilise le ministère, en administration centrale et dans les services déconcentrés. Depuis 2001, Géokit 2 comprend une base communale et une base à l'IRIS-2000, contenant des données issues du recensement de la population de 1999. La base communale est régulièrement enrichie de fichiers venant d'autres organismes (Insee, DGI, Scees, EDF, Anah, ANPE, Caf). Les bases locales mises à disposition auprès des services déconcentrés sont désormais élargies aux départements ou régions limitrophes. Le fonctionnement de Géokit 2 en réseau local assure une diffusion très large auprès des utilisateurs du ministère.

La version finale du logiciel, diffusée fin 2001, permettra des traitements cartographiques et l'accès simultané à d'autres niveaux géographiques infracommunal et supracommunal.

Les fichiers FILOCOM de 1995, 1997 et 1999 de la DGI seront intégrés dans la base communale Géokit 2 (dans les conditions de confidentialisation précisées au point précédent) ainsi que les données Sirene 2001. En 2002, de nouvelles données du recensement de la population de 1999 devraient également être intégrées dans les bases à la commune et à l'IRIS-2000. D'autres projets sont à l'étude d'une part avec la MSA (pour le fichier des allocataires) et d'autre part avec l'Ifen, pour l'intégration de statistiques départementales et régionales sur l'environnement (base Eider). L'ensemble de ces données constituera un gisement complet pour les études sur l'aménagement et l'habitat.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

On rappelle tout d'abord que, dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise de quatrième génération, la partie comptable du questionnaire a été alignée sur la déclaration fiscale des entreprises. De plus, la partie sectorielle du questionnaire, qui permet d'appréhender la nature de l'ouvrage, la catégorie du maître d'ouvrage et la localisation des chantiers, a été profondément simplifiée. En plus de ces actions, un allègement important de la charge d'enquête a été mis en œuvre en 2000. Ainsi, l'enquête portant sur l'exercice 1999 a été remplacée par l'utilisation des données comptables annexées aux déclarations fiscales pour toutes les entreprises de moins de dix salariés. Ce sont près de 8 000 entreprises qui ont bénéficié de cet allègement et ainsi n'ont pas été interrogées. Cette stratégie dite " petites entreprises " sera à nouveau mise en œuvre pour l'enquête qui sera réalisée en 2002 sur l'exercice 2001 dans le secteur de la construction.

Par ailleurs, avec le renouvellement des échantillons pour le calcul des indices de prix de l'entretien-amélioration de logements, chaque entreprise ne sera interrogée que trois années de suite. Dans le cadre du processus de rénovation de l'ICC, la phase de collecte sera également réexaminée dans un souci d'allègement de la charge pour les maîtres d'ouvrage d'une construction de logements neufs auprès desquels est réalisée l'enquête.

Dans le cadre de l'enquête rénovée sur le parc locatif social, la charge d'enquête des organismes s'est trouvée allégée grâce au développement de la collecte informatisée. Plus de la moitié des organismes ont ainsi transmis leur réponse sur support informatique pour l'enquête réalisée en 2000 et ce mouvement est appelé à s'amplifier à l'avenir. Il convient par ailleurs de rappeler que la mise en place de l'inventaire du parc locatif social dans le cadre de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain a été conçue de façon à ne pas générer de la charge de travail nouvelle pour les organismes qui répondent par ailleurs à l'enquête sur le parc locatif social⁴.

5. Aspects particuliers du programme 2002

5.1 Aspects "régionaux et locaux"

La plupart des applications comporte une dimension régionale importante et permet une diffusion de résultats à ce niveau et, sous réserve des règles du secret statistique, à un niveau infra-régional, voire communal. C'est notamment le cas pour Sitadel, ECLN, EPLS, le suivi des aides à la pierre et Colloc. L'enquête annuelle d'entreprise apporte quelques résultats régionaux. Seules les enquêtes ICC et IPEA font exception.

Plusieurs actions devraient permettre d'améliorer et d'élargir la connaissance au niveau local (cf. point 3.5 ci-dessus), en particulier la création d'une base à l'Iris-2000 et l'enrichissement de la base communale par les données de l'Insee (recensement de la population de 1999, Sirene 2001, etc.), de l'Ifen et de la MSA. Une réflexion à plus long terme est par ailleurs engagée sur le géocodage des données statistiques, que ces données soient produites par le ministère ou acquises auprès d'autres organismes.

5.2 Aspects "environnement"

L'enquête sur les investissements des collectivités locales (Colloc) devrait permettre, lorsque ses résultats auront été validés, de fournir des indications sur leurs investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées. En 2002, le questionnaire sera aménagé, afin que les EPCI et syndicats qui n'ont pas de budgets annexes spécifiques précisent les compétences que couvrent les données de leur budget principal.

⁴ Sur la partie du champ commune à l'inventaire et à l'enquête.

De plus, une des extensions importantes du compte satellite du logement, actuellement à l'étude, concerne une description fine de la consommation des différentes formes d'énergie dans les logements de façon à pouvoir, entre autres, servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques.

Bien que plus limitées, les études engagées en 2000 sur les différentes formes de consommation d'énergie dans les bâtiments non résidentiels servant à une activité tertiaire, destinées entre autres à servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques, seront poursuivies.

5.3 Aspects "européens"

Les statistiques de la construction sont fortement contraintes par deux règlements européens. Le premier concerne les statistiques structurelles d'entreprises, dont le règlement prévoit la fourniture de résultats provisoires à t+10 mois et de résultats définitifs à t+18 mois. Pour la première fois, des résultats provisoires ont été communiqués sur l'année 1998 à partir de l'enquête annuelle d'entreprise. Pour l'exercice 1999, les délais ont été respectés, mais il convient toutefois de signaler que ces résultats provisoires étaient incomplets, compte tenu de mise en œuvre de la stratégie "petites entreprises", dans laquelle les données issues de la source fiscale ne sont pas disponibles à t+10. Pour l'enquête réalisée en 2001 sur l'exercice 2000, une nouvelle question a été introduite sur le thème de la sous-traitance reçue, répondant ainsi au règlement européen. Cette question devrait être renouvelée une année sur trois.

Le second règlement porte sur les indicateurs conjoncturels. Les demandes actuelles de la Commission européenne devraient pouvoir être satisfaites sans trop de difficultés. Le SES est concerné par plusieurs variables, en particulier le nombre de logements autorisés et la surface de logements autorisée. Les décompositions demandées ne posent pas de problème particulier. Le règlement prévoit également la fourniture de l'index BT01. Sa décomposition entre coûts salariaux et coûts des matériaux fera l'objet d'une transmission à Eurostat, à compter du milieu de l'année 2001. S'agissant des entrées de commandes, variable non encore disponible, l'enquête mensuelle de la FFB intègre maintenant à titre expérimental une question spécifique depuis la fin de l'année 1999. Une étude de bilan est en cours ; elle permettra la mise en place de l'indicateur de commande, qui sera disponible en 2002. A noter que l'enquête réalisée auprès des entreprises de travaux publics par la FNTF comportait déjà ce type de variable.

S'agissant des nomenclatures d'activités et de produits, un "toiletage" à l'horizon 2002 et une rénovation plus ambitieuse à échéance 2007 sont engagés. Le "toiletage" des nomenclatures de l'Onu et de l'Union européenne se traduira par une mise à jour des nomenclatures françaises⁵. Pour préparer l'échéance 2007, un dispositif de concertation avec les organisations professionnelles est mis en place par l'Insee, dans le cadre des travaux de la "commission nationale des nomenclatures d'activités et de produits".

6. Liste des publications relatives aux programmes 2000 et 2001

Enquête annuelle d'entreprise

" Les entreprises du secteur de la construction en 1996 " - Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)

" EAE - Construction 1997 : Principaux résultats " - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°104, décembre 1999

" EAE - Construction 1998 : Principaux résultats " - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°135, novembre 2000

Prix et charge foncière

" Les indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements au troisième trimestre 2000 "-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n° 139, décembre 2000.

" Les prix des terrains à bâtir en 1995 et au premier semestre 1996 " - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, n°35, janvier 1998

" La charge foncière entre 1989 et 1994 " - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n° 38, février 1998

⁵ Pour le secteur de la construction, la pose de charpentes et de menuiseries autoproduites sera considérée comme une activité industrielle, conformément aux nomenclatures internationales.

Commercialisation des logements neufs (ECLN)

“ Résultats de la commercialisation des logements neufs ” (trimestriel) - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), publiés deux mois après la fin du trimestre.

Résultats de la construction (SITADEL)

“ Résultats de la construction ” (mensuel) - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), publiés à la fin du mois suivant.

“ Statistiques de la construction neuve De SICLONE à SITADEL : principales modifications dans la présentation des statistiques ”-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), mars 1998, n°43bis

“ Résultats départementaux de la construction ” (mensuel)-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI) publié à la fin du mois suivant

“ Statistiques de la construction ” (trimestriel) - Bulletin statistique du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI)

“ Statistiques de la construction en 1999 ” (annuel) - Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI). Cette publication est complétée d'un cédérom.

Le parc locatif social (PLS)

“ Le parc locatif social au 31 décembre 1998 ” - SES Infos rapides du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°123, juillet 2000.

Les ventes de logements neufs et anciens (EXISTAN)

“ Les ventes de logements neufs et anciens en 1998 ” - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°124, juillet 2000.

“ Les ventes de logements neufs et anciens en 1998 ”- Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), juillet 2000

Le compte satellite du logement

“ Comptes du logement - édition 2000 ”, collection “ synthèses ” du système statistique public n°44-45, septembre 2000.

Le site Internet

Une partie de ces résultats est mise à disposition dans le nouveau site Internet du SES, mis en service en avril 2001. Le site “ Economie et statistique ” propose désormais l'accès aux publications traditionnelles du service (SES Infos rapides, Notes de synthèse, etc.) et la mise en ligne des principaux résultats sous forme de tableaux ou de séries chronologiques. Les données sont ainsi facilement accessibles et "téléchargeables" dans un format permettant une utilisation aisée.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Parmi les travaux prévus au programme à moyen terme, nombre d'entre eux auront été réalisés ou engagés d'ici la fin de 2001. Le développement de l'utilisation des sources administratives, notamment dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise, aura été réalisé. Il en est de même de la mise en place d'enquêtes associées à l'enquête annuelle d'entreprise et du développement de la mise à disposition de données locales auprès des services déconcentrés du ministère (inventaire communal, recensement de la population, données issues des fichiers fiscaux et des caisses d'allocations familiales). La publication d'indices de prix de l'entretien-amélioration de logements couvrant l'essentiel des familles de travaux et la réalisation d'un indice synthétique devraient aboutir d'ici la fin 2001, pour publication en 2002.

D'autres travaux auront été engagés mais ne seront sans doute pas achevés en 2002. Il en est ainsi des actions visant à mieux coordonner le dispositif d'observation du parc locatif social, qui aura connu une évolution importante avec la mise en place de l'inventaire dans le cadre des textes d'application de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain. Le suivi des aides aura également connu des développements par la définition de sous-produits statistiques de l'outil Galion de gestion de ces aides. On peut mentionner également la rénovation de l'indice du coût de la construction, pour laquelle des moyens sont dégagés, notamment au Service économique et statistique, s'agissant de l'évolution de la phase de collecte des dossiers.

Par ailleurs, certaines opérations prévues dans le moyen terme ne sont pas encore programmées. Il s'agit notamment de l'utilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et de son occupation, en particulier à des niveaux géographiques assez fins.
(Se reporter au tableau en fin de document)

Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

2. Travaux nouveaux pour 2002

- **Bénéficiaires du statut du bailleur social**

La loi de finances pour 1999 a instauré un certain nombre de dispositions fiscales visant à inciter un bailleur privé, propriétaire d'un logement neuf ou ancien, à louer son bien sous condition de plafond de loyer et de plafond de ressource du locataire. Pour bénéficier de ces avantages fiscaux, le bénéficiaire de ce dispositif remplit un engagement de location comprenant des informations sur les caractéristiques du logement (localisation, prix de revient ou d'acquisition, surface, loyer perçu, date d'achèvement de l'immeuble).

Afin de mesurer l'impact de cette mesure sur l'investissement immobilier locatif privé et d'en dresser un bilan fiscal, la loi prévoit qu'un rapport de ce dispositif soit présenté au Parlement par le Gouvernement au plus tard le 15 septembre 2004. C'est pourquoi lors du lancement du dispositif, il a été conclu entre la DGI et la DGUHC, que les Directions des Services Fiscaux transmettraient à la DGUHC, pour exploitation statistique, copie des engagements de location établis par les propriétaires ayant opté pour ce régime.

Ces informations étant indirectement nominatives, la création de ce fichier et de son exploitation ont nécessité une autorisation de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) et la prise d'un arrêté ministériel en date du 5 septembre 2001, publié au B.O. du 10 octobre 2001.

En 2001, les 740 déclarations reçues ont donné lieu à la constitution d'une base de données. Cependant l'examen de l'origine de ces déclarations révèle que plusieurs départements n'ont adressé à ce jour aucun engagement de location. Aussi, compte tenu de l'écart constaté entre le nombre de dossiers enregistrés dans la base de données et les estimations faites par ailleurs sur l'impact du dispositif, la DGUHC proposera d'ici la fin de l'année à la DGI, un audit sur le système de remontée d'informations sur les engagements de location.

- **Enquête sur l'occupation des logements d'habitation à loyer modéré et son évolution**

La prochaine enquête sera réalisée en 2003. Préalablement à son lancement, la DGUHC envisage en 2002 procéder à la réalisation d'une expertise. Celle-ci donnera lieu à une analyse portant sur le contenu de cette enquête, ses objectifs initiaux, sa plus-value par rapport aux autres données disponibles, ainsi qu'aux exploitations et à l'utilisation des résultats dont elle fait l'objet, notamment au niveau local.

- **Base de Données sur les Politiques Territoriales de l'Etat**

A la demande du comité des directeurs pour le développement urbain, les ministères de l'équipement, des transports et du logement (DGUHC), et de l'intérieur (DGCL, DGA), la délégation interministérielle à la ville et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ont décidé de constituer une base regroupant de données d'intérêt commun.

Cet outil doit notamment permettre de suivre la mise en oeuvre des lois n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour le développement et l'aménagement durables du territoire, n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Il intègre le projet d'« atlas de l'urbanisme » mentionné au programme 2001 du CNIS.

Cette base de données, à l'échelle communale, à alimentation partagée, devra être consultable par internet et sera dotée d'un module de consultation cartographique des périmètres permettant des analyses thématiques.

Elle sera logée au ministère de l'équipement. En ce qui concerne la DGUHC, les données qu'elle fournira porteront sur le suivi des schémas de cohérence territoriale

et les documents de planification urbaine (programmes locaux de l'habitat, plans de déplacements urbains, plans locaux d'urbanisme, cartes communales,...) qui doivent être compatibles avec ces schémas. Les éléments nécessaires seront recueillis auprès des services déconcentrés de l'équipement.

3. Opérations répétitives

- **Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité (SLS)**

La loi n°96-162 du 4 mars 1996 relative au supplément de loyer de solidarité (SLS) a prévu des dispositions qui impliquent la transmission de renseignements statistiques par les organismes d'habitations à loyer modéré au représentant de l'Etat dans le département :

- pour l'établissement d'un rapport annuel sur l'application du supplément de loyer dans le département ; le gouvernement dépose en outre tous les deux ans un rapport sur l'application du supplément de loyer de solidarité (art. L-441-10) ;
- pour le dépôt par le gouvernement, tous les trois ans, d'un rapport sur l'occupation des logements d'habitations à loyer modéré et son évolution (art. L-442-5) (voir plus haut, « Enquête sur l'occupation des logements d'habitation à loyer modéré et son évolution »).

L'enquête porte sur le nombre de logements entrant dans le champ d'application du supplément de loyer de solidarité, la pratique des barèmes de calcul du SLS par les bailleurs sociaux, le nombre de logements dont les locataires dépassent les plafonds de revenu pour accéder au parc locatif social, le nombre de logements dont le locataire est assujéti au SLS, le montant moyen de SLS appelé par les bailleurs auprès des locataires assujétiés et le niveau moyen de loyer pratiqué.

C'est une enquête réalisée auprès des bailleurs sociaux dont le patrimoine locatif est soumis pour partie ou en totalité à l'application du SLS. L'information recueillie porte sur janvier de l'année N. Tous les deux ans, les données sont agrégées au niveau de l'organisme et transmises à la DDE qui les vérifie et les communique à la DGUHC. Un rapport exposant les résultats de l'enquête est remis au Parlement .

Deux rapports ont été réalisés portant sur les résultats des mois de janvier 1997 et 1999. Le prochain est prévu fin 2002.

- **Prêt à 0 %**

Les statistiques relatives au suivi du prêt à 0 % sont produites pour le compte de l'Etat par la Société de gestion du Fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS), à partir des déclarations de prêts effectivement transmises à la DGFGAS par les établissements de crédit. Les statistiques font l'objet d'une double diffusion trimestrielle et annuelle, notamment auprès des services déconcentrés de l'Etat. Le bilan annuel est complété par des statistiques locales par communes.

- **Enquêtes sur la mobilité résidentielle**

Depuis 1995 la DGUHC et les services déconcentrés de l'Etat réalisent ponctuellement des enquêtes, nationales ou locales, sur la mobilité résidentielle, auprès des ménages emménagés récemment repérés à travers les nouveaux abonnements consentis par EDF.

Ces enquêtes permettent notamment d'établir une typologie des ménages mobiles par type de marché du logement, selon leurs conditions de logement antérieures et les facteurs familiaux, professionnels et d'environnement qui suscitent cette mobilité. Elles permettent aux collectivités locales qui le souhaitent de mieux connaître le fonctionnement de leurs marchés du logement. Une enquête nationale, reposant sur la même base de sondage, pourrait être réalisée en 2002.

- **BOLERO**

L'application BOLERO, mise en place en 1998, est une base de données qui comprend, outre les données comptables des organismes HLM, des informations non financières provenant de plusieurs sources, en particulier de l'enquête sur le parc locatif social, de la CNAF (caractéristiques des bénéficiaires d'aides personnelles), de la MILOS, des enquêtes nouvelles sur l'application du supplément de loyer de solidarité et sur l'occupation du parc social.

La DGUHC agrège les données comptables au niveau national et les publie chaque année ; cette publication est diffusée notamment aux organismes constructeurs interrogés.

L'application est accessible aux services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la MILOS, qui a décidé de l'utiliser dorénavant en lieu et place de sa propre base de données.

Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi des opérations	Observations
Enquête Loyers et Charges rénovée	INSEE	Reporté	Prévu en 1999
Rénovation du calcul de l'indice des loyers	INSEE	Commencé	A partir de fin 2000
Indice de prix des logements	INSEE Notaires	En cours	Publication au BMS depuis avril 2000
Enquête Logement 2001/2002	INSEE	En cours	1 ^{er} test novembre 2000, 2 ^e test avril 2001, sur le terrain décembre 2001-février 2002.
Rénovation des méthodes d'établissement des séries physiques du parc de logement	INSEE	En cours	Permanent depuis 1998
Projection post-censitaire du nombre de ménages	INSEE	En cours	Projection à 2030 du nombre de ménages par sexe et âge de la personne de référence
Rétropolation en nouvelle nomenclature	Division des enquêtes de conjoncture	Achevée pour toutes les enquêtes	
Analyse économique des nouvelles séries	Division des enquêtes de conjoncture	Permanente pour toutes les enquêtes	Comparaison avec des données extérieures
Analyse microéconomique des données portant sur l'investissement et l'utilisation des capacités	Division des enquêtes de conjoncture	Achevée.	Comparaison avec l'EAE, avec les données du SESSI et de la Banque de France.
Comptes de la construction	CEI	en cours	réduction à trois comptes annuels réflexions d'ensemble sur le mode de rebasement

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi des opérations	Observations
Indice du coût de la construction -réflexions sur la méthodologie et conséquences	CEI	en cours	en liaison avec le ministère chargé du logement
Extension de l'enquête sur le parc locatif social	SES	En cours	Le dispositif d'inventaire mis en place dans le cadre de la loi SRU intègre le champ des foyers et centres d'hébergement et de réinsertion sociale.
Enquêtes associées à l'enquête annuelle d'entreprise	SES	En 2000, pour l'entretien-amélioration En 2002, sur le thème de ...	Opérations nouvelles, associées à l'enquête annuelle, pour compléter les informations sur des thèmes importants ou d'actualité.
Indices de prix d'entretien-amélioration de certains types de bâtiments non-résidentiels	SES	Reporté	Opération nouvelle, dont la méthodologie pourrait s'inspirer de ce qui est fait pour l'entretien-amélioration de logement. Les résultats de l'enquête associée apporteront de premières indications sur l'importance de ces activités pour les entreprises du secteur.
Rénovation de l'enquête pour le calcul de l'indice du coût de la construction	SES	En cours	Les premières réflexions sont engagées en 2001, elles se poursuivront et seront mises en œuvre en 2002
Mobilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et son occupation	SES, en collaboration avec la DGI	Reporté	Opération nouvelle. Un chiffrage du parc de bureaux a été réalisé en 2000 à partir d'autres sources
Utilisation des bases notariales pour une analyse localisée des marchés de l'immobilier	SES	En cours	Etude de faisabilité en cours
Développement de l'utilisation des fichiers CAF	SES	En cours	Opération prioritaire visant à utiliser plus pleinement les données issues des fichiers CAF
Rationalisation et simplification du suivi des aides à la pierre	SES	En cours	Module d'exploitation statistique en aval du futur système GALION de gestion des aides de la DGUHC
Enquête ECLN	SES		Opération permanente
Enquête EXISTAN	SES		Opération permanente
Enquête sur le parc locatif social	SES	En cours	Opération permanente, recherche d'une meilleure articulation avec les autres opérations du ministère
Enquête sur le prix de revient des logements neufs	SES	En cours	Opération permanente, avec mise en place d'un dispositif régulier de publication annuelle
Indices de prix de l'entretien-amélioration des logements	SES	Rénovation en cours	Opération permanente, rénovation des échantillons, construction d'un indice synthétique
Enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction	SES		Opération permanente, avec mise en place de la stratégie " petites entreprises "

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi des opérations	Observations
Investissements en BTP des collectivités locales	SES		Opération permanente, objectif de réduction des délais de publication
Compte satellite du logement	SES, DGUHC		Opération permanente
Réseaux d'informations économiques et sociales localisées	SES		Enrichissement par les résultats du recensement de la population de 1999 et le fichier FILOCOM (données fiscales sur l'IRPP, taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties)

SIGLES ET ACRONYMES

ACCORD	Application coordonnée de comptabilisation, d'ordonnancement et de règlement de la dépense de l'Etat
ACEMO	Enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre
ADELI	Répertoire des professions réglementées
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ALE	Agence locale pour l'emploi
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
ASSEDIC	Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
BCE	Banque centrale européenne
BIC	Bénéfices industriels et commerciaux
BIT	Bureau international du travail
BRC	Bordereau récapitulatif de cotisations
BTP	Bâtiment et travaux publics
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CEE	Centre d'études de l'emploi
CEIES	Comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social
CEREQ	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CLAP	Projet "Connaissance locale de l'appareil productif"
CNAF	Caisse nationale des allocations familiales
CNAM-TS	Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
CNAV	Caisse nationale d'assurance vieillesse
CNC	Centre national de la cinématographie
CNIL	Commission nationale informatique et libertés
CNIS	Conseil national de l'information statistique
CREDES	Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé
CRIES	Comité régional pour l'information économique et sociale
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DAG	Direction de l'administration générale (jeunesse et sports)
DARES	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Travail)
DATAR	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
DAU	Direction de l'architecture et de l'urbanisme (Equipement, logement)
DAU	Document Administratif Unique
DECAS	Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (Économie, Finances et Industrie)
DEP	Département des études et de la prospective (Culture)
D4E	Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale
DGAFF	Direction générale de l'administration et de la fonction publique (Fonction publique)
DGCP	Direction générale de la comptabilité publique (Économie et finances)
DGCL	Direction générale des collectivités locales (Intérieur)
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects (Economie et Finances)
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche (Agriculture)
DGI	Direction générale des impôts
DGUHC	Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction
DIREN	Direction régionale de l'environnement (Environnement)
DIV	Délégation interministérielle à la ville
DMMO	Déclaration sur les mouvements de main-d'oeuvre
DOETH	Déclaration sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
DOM	Département d'Outre-Mer
DPD	Direction de la programmation et du développement (Éducation Nationale)
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Santé et Solidarité)

EAE	Enquête annuelle d'entreprise
EDI	Echanges de données informatisés
EIDER	Ensemble intégré des descripteurs de l'environnement régional (base de données)
EMMO	Enquête sur les mouvements de main d'œuvre
EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
EPEI	Enquête sur les petites entreprises industrielles
EPURE	Projet de rénovation du traitement des fichiers URSSAF
ERASME	Système d'information de la CNAM-TS
ESE	Enquête structure des emplois
ESTEL	Projet Estimations localisées d'emploi
EUROPROMS	Banque de données sur les produits et les marchés en Europe (données de production et statistiques du commerce extérieur)
EUROSTAT	Office statistique des communautés européennes
FBCF	Formation brute de capital fixe
FINESS	Fichier national des établissements et équipements sanitaires et sociaux
FQP	Enquête Formation, Qualification Professionnelle
IAA	Industries agricoles et alimentaires
ICC	Indice du coût de la construction
IDEP	Intra data entry package
IECE	Indice européen du coût de l'emploi
IFEN	Institut français de l'environnement
INED	Institut national d'études démographiques
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INTRASTAT	Règlement communautaire relatif aux statistiques des échanges de biens entre Etats membres
IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisé
IRPP	Impôt sur le revenu des personnes physiques
MSA	Mutualité sociale agricole
NIR	Numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCRE	Offre cohérente en région
OLAP	Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne
OMI	Office des migrations internationales
ONT	Observatoire national du tourisme
ONILAIT	Office national interprofessionnel du lait
OPCVM	Organismes de placement collectif en valeurs mobilières
OREADE	Outils et Répertoires pour l'Étude, l'Analyse et la Démographie des Entreprises
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations
PAC	Politique agricole commune
PCS	Nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PRODCOM	Programme communautaire d'enquêtes de branches dans l'industrie et dans les IAA

RICA	Réseau d'information comptable agricole
RIL	Répertoire d'immeubles localisés
RG	Recensement général de l'agriculture
RMI	Revenu minimum d'insertion
RNIPP	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RP	Recensement de la population
RTT	Réduction du temps de travail
SAE	Statistique annuelle des établissements
SCEES	Service central des enquêtes et études statistiques (Agriculture)
SDESE	Sous-direction des enquêtes statistiques et des études (Education nationale)
SDT	Suivi des déplacements touristiques
SEC	Système européen de comptes nationaux
SES	Service économique et statistique (Equipement, logement, transports, tourisme)
SESAME-VITALE	Système électronique de saisie de l'assurance maladie
SESI	Service des statistiques, des études et des systèmes d'information (Af.sociales)
SESOF	Services d'études et de statistiques des opérations financières (Banque de France)
SESSI	Service des statistiques industrielles (Industrie)
SIMPAT	Système d'information sur les maladies professionnelles et les accidents du travail
SIRENE	Système informatisé du répertoire des entreprises et des établissements
SIRET	Numéro SIRENE à 14 chiffres, niveau établissement
SIREN	Numéro SIRENE à 9 chiffres, niveau entreprise
SIRENE	Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements
SITRA	Système d'Information sur les TRansports
SJTI	Service juridique et technique de l'information et de la communication (Premier Ministre)
SLIM	Programme européen "Simplification de la législation sur le marché intérieur"
SNIIR-AM	Système national inter-régimes de l'assurance maladie
SUMER	Surveillance médicale des risques professionnels
SUSE	Système unifié des statistiques d'entreprise
TDS	Transfert de données sociales
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes
TOF	Tableau d'opérations financières
TRM	Transport routier de marchandises
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UNEDIC	Union interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
URSSAF	Unions pour le recouvrement des cotisations de la sécurité sociale et d'allocations familiales